This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

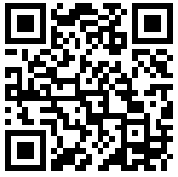

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE
UNIVERSITY
OF CHICAGO
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

150

SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES

DU HAINAUT.

Mémoires et Publications.

IVe SÉRIE.

TOME TROISIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

AS THE CONDITION OF THIS VOLUME WOULD NOT PERMIT SEWING, IT WAS TREATED WITH A STRONG, DURABLE ADHESIVE ESPECIALLY APPLIED TO ASSURE HARD WEAR AND USE.

Digitized by Google

MÉMOIRE

ET

PUBLICATI

DE LA SOCIÉTÉ DES SCI

DES ARTS ET DES LETTRES

ANNÉE 1877.

MONS.
IMPRIMERIE DEQUESNE-MA
M DCCC LXXVIII.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES,

DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT.

ANNÉE 1877.

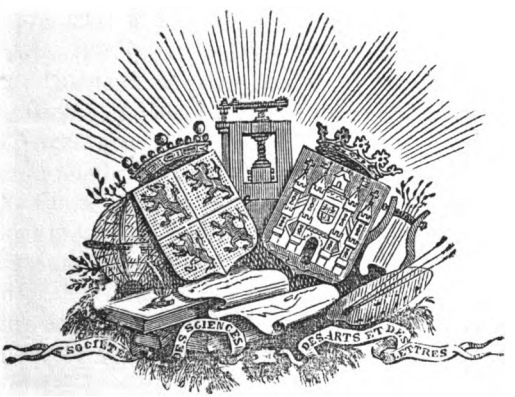

MONS.
IMPRIMERIE DEQUESNE-MASQUILLIER.
M DCCC LXXVIII.

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

AS242.M75
Ann. Ser., v. 3

Digitized by Google

191767

Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNIVERSAIRE.

Séance publique du 28 octobre 1877.

La réunion a lieu à midi, dans le salon boisé de l'hôtel-de-ville.

Sont présents: MM. E. De Puydt, *président;* Devillez et Clesse, *vice-présidents;* Houzeau de Lehaie, *secrétaire-général;* Arnould, Cambier, Adolphe Dastot, Declève, Descamps, De Simony, Guibal, Laroche, Montégnie, Valentin, Williéme et Dumont, *secrétaire.*

Un assez nombreux auditoire vient prendre place.

M. A. Clesse, vice-président, prononce le discours d'ouverture, dont le sujet est l'*Instituteur primaire.*

Ce discours, écouté avec le plus grand intérêt, est vivement applaudi.

Lecture est donnée par M. Dumont, secrétaire annuel, de son rapport sur la situation de la Société pendant l'année académique 1876-1877.

Les pièces de poésie dont suivent les titres sont successivement débitées par leurs auteurs :

Un enlèvement au village, — *Aux combattants de 1830,* par M. Valentin;

20865 14 Digitized by Google

A qui veut et fait la guerre, — *Les hirondelles*, — *Les quatre chants de la vie*, — *La métempsycose*, par M. Hippolyte Laroche;

Paysan et paysanne, par M. Antoine Clesse.

L'assemblée fait un chaleureux accueil à chacune de ces compositions littéraires. *La métempsycose* obtient un succès de franche gaîté.

Enfin, M. Houzeau de Lehaie, secrétaire-général, présente son rapport sur le résultat des concours de l'année 1876.

La séance est levée.

Le Président,

P.-E. DE PUYDT.

Le Secrétaire,

L. DUMONT.

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE.

L'INSTITUTEUR PRIMAIRE.

MESSIEURS ET HONORÉS CONFRÈRES,

I.

J'aborde en tremblant un sujet de la plus haute importance. Ce n'est pas seulement quelques pages, c'est un livre qu'il faudrait consacrer à cette figure si simple et si grande pourtant, qu'on appelle l'instituteur primaire.

Pour être fait de main d'ouvrier, ce livre demanderait de nombreuses années de travail à celui qui serait à la fois un philosophe, un penseur et un lettré.

Platon, Montaigne, Bossuet, Fénélon, Jean-Jacques Rousseau, et, de nos jours, tant d'autres esprits supérieurs ont parlé de l'éducation. Nous possédons des ouvrages et des traités excessivement remarquables sur la matière. Ces moralistes ont écrit, naturellement, chacun selon son sentiment et son milieu, et ne se sont rencontrés que sur les points vraiment humains de la question.

Mais le livre n'est pas fait, que je sache, sur l'instituteur.

Sous l'ancien régime, c'était le maître d'école.

Par décret du 30 mai 1793, la Convention décida que le dit maître d'école aurait le titre d'Instituteur. D'après le même décret, toute commune de 400 habitants serait tenue d'établir et d'entretenir une école primaire; l'instituteur chargé de diriger cette école recevrait 1200 livres par an. L'instruction devait être gratuite. A cette époque, 1200 livres par an, c'était l'aisance.

Digitized by Google

Hélas ! malgré le magnifique décret de la Convention, le traitement de l'instituteur de village, en France, en 1870, pouvait s'élever, après quinze années de labeur, à un maximum de 900 francs ; 2 fr. 50 centimes par jour.

Et notez qu'en 1864, alors que M. Guizot luttait courageusement pour arracher l'instituteur de village à la misère, dans bon nombre de communes rurales du riche pays de France, granges, chambres à coucher, salles de danse, boutiques de cordonnier, servaient de salles d'école. Et c'est là que les malheureux maîtres devaient inspirer aux élèves le sentiment du bien, du bon et du beau.

On me dira peut-être que le Sauveur du monde est né dans une étable. Sans doute. C'était pour donner au genre humain une sublime leçon d'humilité. Les hommes, hélas! n'en ont guère profité.

Aujourd'hui, en France, comme partout en Europe, de sérieux, de nobles efforts ont été et sont faits pour améliorer la position matérielle des instituteurs.

La Belgique, sous ce rapport, n'est pas restée en arrière. Elle ne s'arrêtera pas dans cette voie louable.

Le 26 décembre 1876, un grand banquet fut offert, par les instituteurs et les intitutrices de la province du Hainaut, à Monsieur Constantin Courtois, ancien Inspecteur de l'Enseignement primaire.

Par l'aimable entremise de Messieurs Monet, Lenoir et Cattier, les deux premiers instituteurs à Mons, le troisième instituteur à Cuesmes, la commission organisatrice m'a fait la gracieuseté de m'inviter à cette fête, où, après avoir chanté *Un élève des écoles d'adultes*, j'ai dit le couplet suivant :

Plus près des cieux pour placer la raison,
Du cœur aussi vous avez la science,
Vous qui daignez inviter la chanson
A ce banquet de la reconnaissance.

Digitized by Google

Pour moi, c'est un insigne honneur :
Je vous estime et vous admire ! .....
Homme je garde au fond du cœur
Le nom de l'humble instituteur,
Enfant, par qui j'appris à lire,
J'appris à lire !

Au dessert, M. Courtois prononça un discours auquel j'emprunte les lignes que voici :

« On sait quel était, avant l'exécution de la loi du 23 septembre 1842, le sort précaire des instituteurs, et combien leur « revenu scolaire était peu en rapport avec les nécessités de la « vie matérielle. A un état de choses si pénible à l'homme « exerçant une sorte de sacerdoce, une des fonctions les plus « utiles à la famille et à l'ordre social, a succédé une situation à « laquelle l'inspection n'est pas restée étrangère.

« Une heureuse occasion nous est donnée de pouvoir vous « dire que la plupart des chefs d'école du Hainaut sont en pleine « jouissance d'un bien-être plus grand et mieux assuré que la « position faite aux instituteurs d'aucun pays de l'Europe, même « de l'Allemagne où l'enseignement primaire est si favorisé et si « développé. »

Ne croyez pas cependant que partout en Belgique tout soit couleur de rose pour ceux qu'on a nommés justement *Les pionniers de la civilisation.*

Dans la *Gazette* de *Pétrus* (Achille Renson), n° du 9 janvier 1877, ou peut lire :

« Il est mort dernièrement à Gand... (à Gand, Messieurs !) « un instituteur communal du nom de De Hovre. Le défunt a « laissé une veuve avec six enfants en bas âge.

« C'était un homme recommandable sous tous les rapports. « Les feuilles pédagogiques ont parlé de lui en termes élogieux, « en regrettant la perte que l'enseignement primaire Gantois « venait de faire en sa personne.

« Or, voulez-vous savoir à quelle somme annuelle se monte « la pension qui, l'autre jour, a été allouée à sa malheureuse « famille, privée de toutes autres ressources?

Digitized by Google

« A la somme de 190 francs, dont 130 pour la veuve et 10 francs pour chacun de ses six enfants! »

N'est-ce pas navrant?

Nous demandons, pour l'instituteur, non pas la fortune, mais l'aisance. Il ne faut pas que, même au village, il soit obligé, pour vivre, de descendre à des fonctions indignes d'un professeur; il faut que, ses classes finies, il ait quelques loisirs pour pouvoir, par de bonnes lectures, élever son esprit et son cœur.

Nous demandons qu'il soit certain, pour sa famille et pour lui, du pain du jour et de celui du lendemain, afin qu'il puisse se dévouer corps et âme aux élèves dont il doit faire des hommes.

Vous le voyez, ce n'est pas seulement en faveur de l'instituteur que je parle, c'est surtout dans l'intérêt de nos chers enfants.

Ici, comme partout, hélas! ne reste-t-il pas énormément à faire, surtout pour relever la position morale de l'instituteur primaire?

Un membre de la Chambre des Représentants, M. Ernest Allard, dans la séance du 19 janvier de cette année (1877), à propos du budget de l'enseignement primaire, a prononcé un excellent discours où il dit:

« L'instituteur en Belgique a trois maîtres à servir; il doit « obéissance à l'autorité communale, à l'autorité gouvernemen- « tale et à l'autorité ecclésiastique; l'une et l'autre de ces autori- « tés sont jalouses respectivement de leurs prérogatives et de « leurs droits. »

Cela est rigoureusement vrai.

L'instituteur du village (et même de la ville), doit plaire à M. le Bourgmestre, mais il ne peut déplaire à M. le Curé. Quelque modéré qu'il soit, il a une opinion politique, philosophique, que l'on saisira par une ligne, par un mot. Et que peuvent les hommes modérés à cette heure où les pointus des partis ont la parole et troublent le pays dans les journaux les plus exaltés? Leurs cris d'énergumènes semblent étouffer la voix du patriotisme et du bon sens. Les modérés sont répudiés par les exagéra-

Digitized by Google

tions des uns et des autres. Ils reprendront leur place, car la vérité est éternelle comme Dieu qui l'a créée.

Ballotté comme un frêle esquif au milieu de la tempête qui nous frappe, l'instituteur, dans la position qui lui est faite, possède la liberté à peu près comme le Figaro de Beaumarchais.

Dans les cités, dans les grands centres, le Bourgmestre est presque toujours un magistrat instruit qui connait ses droits et sait les faire respecter. Il doit avoir la haute main sur tous les services publics ressortissant à l'administration communale. Mais, dans les petites communes, dans les villages, combien de Bourgmestres qui ne sont pas à la hauteur de leur mission et qui n'en ont même jamais compris l'importance?

On lit dans les annexes du rapport de la Députation permanente pour 1877, page 25 :

« **Arrondissement de Tournai.**

« *Enseignement primaire.* Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que « les administrations communales s'y montrent encore si insou- « ciantes des progrès de l'instruction. Elles négligent presque « toutes de visiter les écoles, comme c'est leur devoir, et de « surveiller les instituteurs. »

Quel sera le sort de l'instituteur communal si celui qui a le devoir de le surveiller, mais aussi de le protéger, de le défendre au besoin, le laisse seul, désarmé, dans la lutte? Comment fera-t-il la guerre à l'ignorance, s'il doit lui-même se débattre contre le mauvais vouloir et bientôt contre la misère?

Il courbera la tête et s'avouera vaincu.

Et le remède à ce mal, à ce danger social?

Il faut faire de l'instituteur un fonctionnaire de l'État; il faut, dans les petites communes au moins, que son existence ne dépende plus du caprice de ceux qui l'entourent. Il faut enfin que l'instituteur, dans les villages, ait, aux yeux des populations, sa place marquée entre le Bourgmestre et le Curé.

Et la surveillance, me dira-t-on? N'a-t-il pas ses chefs, ses inspecteurs comme les employés des divers services de l'État?

Digitized by Google

Comme il y a une hiérarchie militaire, administrative, il faut une hiérarchie pour les hommes d'école.

Cela étant, vous stimulez le zèle du professeur; sa position ne reste plus une impasse; l'instituteur, qui sent en lui du talent et du cœur, sûr du présent, marche vaillamment vers l'avenir.

En Chine, chez ces magots dont nous nous moquons si volontiers, (de quoi ne se moque-t-on pas en Europe?) le titre d'instituteur est des plus respectés; il peut conduire celui qui en est revêtu aux plus hautes fonctions, aux honneurs, à la fortune. Ce n'est pas absolument comme en Belgique.

Dans un très-joli roman intitulé *André Bailly*, Louis Hymans met en scène un jeune instituteur de village, (c'est André Bailly,) qui aime la fille du Bourgmestre, homme puissant et riche. Le meilleur ami d'André, un jeune médecin, lui conseille de laisser là l'école, de reprendre ses études pour conquérir une position digne de sa bien aimée. Le Bourgmestre, dit le médecin à André, ne consentira jamais à donner sa fille à un instituteur.

— « Tout, excepté un maître d'école, répond André avec « amertume. Voilà donc où nous en sommes dans notre société « qui se vante d'avoir trouvé la formule du progrès! Soyez tout, « soyez épicier, banquiste, soyez marchand d'orviétan, soyez « tout, excepté maître d'école, tout excepté ce qui forme, ce qui « pétrit l'enfance, ce qui initie la jeunesse à la vie, au devoir, « au culte de tout ce qui est grand, honnête et utile.

« — Eh bien! mon père était maître d'école, et je le serai. — « J'apprendrai aux enfants de ce village, non pas à lire et à « écrire, — on trouve des sous-maîtres pour ce métier là, — « mais à penser, à aimer Dieu, la famille, la patrie. — Cet « amour qui vous épouvante me servira de guide et de soutien, « et nous verrons si le sentiment le plus pur qui puisse remplir « le cœur d'un honnête homme sera une cause de désespoir, de « honte et de ruine. »

Bientôt après, cependant, André suit les conseils de son ami, entre à l'université, en sort triomphant et épouse celle qu'il aime.

Digitized by Google

Mais il n'est plus instituteur, il est avocat.

J'ai constaté avec plaisir que nos instituteurs ne cherchent pas seulement à orner la mémoire de leurs élèves; ils s'adressent surtout à l'intelligence, à la raison de l'enfant.

Les jeunes écoliers, a-t-on prétendu, ne devraient pas apprendre à lire dans Lafontaine qu'ils ne peuvent comprendre.

Je suis d'un avis contraire.

L'enfant ne comprend pas les fables de Lafontaine, soit; mais, les ayant apprises par cœur, il les retient et, plus tard en tire profit. Le choix des livres de classe est chose capitale. Ce n'est pas tout de fouiller le sol; il faut y semer du bon grain. Autant vaut la semence, autant vaudra la moisson.

C'est aux magistrats seuls d'autoriser les livres admissibles dans les écoles, a dit Voltaire.

Que de qualités on exige, et avec raison, de celui qui doit instruire l'enfance!

Il faut qu'il soit honnête et réservé comme un magistrat, vertueux comme il est difficile de l'être, (Voyez plutôt la vie des saints,) savant de cette science suprême qu'on doit savoir inculquer dans l'esprit des autres. Il est à la Société ce que la source est au fleuve.

Si les plus utiles sont les plus grands parmi les hommes, quel rang donnerons-nous à l'instituteur? Un seul est presque à son niveau: c'est celui qui laboure et sème les champs que Dieu féconde.

C'est à eux que nous devons le pain qui fait vivre, et l'instruction qui fait la force, la moralité et la grandeur des nations.

Puisque nous demandons tant à l'instituteur, donnons lui davantage. Sous l'égide de la loi, des règlements, de ses supérieurs, il faut qu'il occupe une place indépendante, honorée.

Je crois que là est le salut!

Songez-y, l'école primaire, c'est un petit monde où tous les caractères sont en herbe. Si les hommes sont de grands enfants, les enfants sont de petits hommes. L'enfant y fait donc l'apprentissage des luttes de la vie.

Digitized by Google

Un évêque de France a dit :

« L'enfant le plus vulgaire reçoit plus de soins intelligents et « en rapport avec ses besoins, rencontre plus de précepteurs « utiles, plus de gouverneurs dévoués dans l'éducation publique « qu'un fils de roi dans l'éducation particulière. »

Et cela est incontestable.

Quand on nous offre une rose superbe, remplie de grâce et de parfum, nous choisissons bien vite le plus pur cristal, l'eau la plus limpide pour l'y déposer. Agissons de même pour l'âme de l'enfant qui possède des grâces divines et des parfums célestes. Que pour cette âme adorable, l'atmosphère du foyer soit pure et sainte ; que le foyer soit digne de tout l'amour, de tout le respect de l'enfant. Cela n'empêche pas la maison d'être joyeuse et souriante. Je crois qu'on chante et qu'on sourit en Paradis !

Vous le voyez, je ne veux pas l'école sans foi.

Quand j'allais en classe, avant 1830, j'ai vu souvent, à l'école primaire de M. Pierre-Louis Campion, un inspecteur laïque, M. Colbrant. On nous a fait apprendre par cœur le catéchisme et l'histoire sainte ; je ne connais pas un seul de mes anciens condisciples qui soit athée.

D'aucuns prétendent que la science est la négation de la foi. Je parle de la grande foi en Dieu et en l'immortalité de l'âme.

Quel est donc ce savant philosophe qui, en mourant, disait : « Je sais que je ne sais rien? »

Cela semble une exagération. Le mourant voulait prouver peut-être qu'aussi bien que les poëtes, les savants savent parfois caresser l'hyperbole. Mais, relativement, cela est vrai : ce que nous savons est beaucoup, ce que nous ignorons est immense.

Le champ de notre ignorance est si vaste que, chaque fois que l'humanité y fait un pas, c'est-à-dire une découverte, elle s'arrête émerveillée et s'écrie fièrement : J'avance !

Selon moi, la véritable science travaille sans cesse à élever l'âme humaine, en lui montrant plus clairement en toutes choses l'existence et la grandeur de Dieu.

Digitized by Google

II.

Le 13 janvier 1877, je reçus de France, par la poste, une brochure intitulée: *Budget de 1877. Questions Financières. Réforme de l'impôt par l'emprunt. Dégrèvement des impôts, conversion. Réduction de l'intérêt, amortissement.*

L'auteur de cette brochure est M Isaac Pereire, banquier, à Paris.

En voyant cette brochure je sentis se poser dans mon esprit une foule de points d'interrogation.

Etais-je devenu financier, riche possesseur de valeurs industrielles ou de fonds des principaux Etats de l'Europe?

— Quand j'étais enfant, il y a longtemps, hélas! j'avais pour condisciple, à l'école primaire, un élève très-fort en arithmétique. Bientôt après être sorti de l'école, il entra dans l'administration supérieure à Bruxelles; à force d'intelligence et de travail, il est parvenu aux importantes fonctions de Directeur au Ministère des Finances: nature d'élite, il est resté, dans sa haute position, simple, obligeant et bon comme autrefois. Notre amitié dure encore. J'ai fait d'un mot le portrait de mon ami d'enfance: *C'est un chiffre avec un cœur.*

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Isaac Pereire; mais, après avoir lu sa brochure, j'ai dit de lui comme de mon vieil ami: *C'est un chiffre avec un cœur.*

Pour preuve, voici l'épigraphe de sa brochure:

« Tout par le travail, tout pour le travail. Toutes les institu-
« tions sociales doivent avoir pour but l'amélioratiou du sort
« moral, intellectuel et physique de la classe la plus nombreuse
« et la plus pauvre. »

Je me permets de citer ici quelques pages du chapitre IV, sous le titre: *Instruction publique:* Ecoutez! c'est un véritable cri d'alarme:

« Le peuple, comme on l'a trop souvent observé, est encore
« à l'état sauvage; nous ne nous en apercevons que trop à cha-
« cune de nos révolutions.

Digitized by Google

« Dans cet état, il est la proie des déclamateurs les plus dan-
« gereux, les plus vides, les plus dénués de sentiments réels de
« bienveillance pour son sort ; et ces déclamateurs, ces hommes
« qui n'ont pu trouver régulièrement leur place dans la société,
« se servent du peuple qu'ils ont égaré, comme d'un instrument
« docile pour escalader le pouvoir, croyant qu'il n'y a plus rien
« à faire quand ils y sont parvenus et qu'ils en savourent les
« douceurs.

« Les Barbares sont toujours à nos portes ! A qui doit-on
« imputer la faute de cet état de choses, si ce n'est aux classes
« éclairées, qui seules ont le pouvoir de le modifier ?

« *A qui la faute?* c'est la question que se pose notre grand
« poëte dans quelques vers de *l'année terrible*, que nous citons
« d'autant plus volontiers qu'ils expriment fortement une idée
« juste :

Tu viens d'incendier la bibliothèque ?
— Oui,
J'ai mis le feu là.
— Mais c'est un crime inouï !
Crime commis par toi contre toi-même, infâme !
. . . . . .
Ce que ta rage impie et folle ose brûler,
C'est ton bien, ton trésor, ta dot, ton héritage !
. . . . . .
Et tu détruis cela, toi !
— Je ne sais pas lire.
. . . . . .
. . . . . .

« On ne se doute pas que, sur la population de la France,
« qui est de 36,102,921 individus, il y a 13,325,801 individus
« qui ne savent ni lire ni écrire, et 3,772.603 qui ne savent pas
« écrire.

« L'éducation secondaire n'appelle pas de moins grandes
« réformes que l'instruction primaire.

« Nos écoles, tout le monde en convient, produisent trop

Digitized by Google

« d'avocats, trop de littérateurs et pas assez d'hommes propres « aux fonctions qu'ils auront à remplir dans la Société. Il y a « même disette complète d'hommes pratiques, et le sentiment « public est bien nettement formé à cet égard. N'entendons-nous « pas répéter partout que les hommes capables manquent abso- « lument ?

« Pourquoi dès lors ne cherche-t-on pas à en former ?

« Nous en avons dit assez pour montrer qu'on ne remédiera « pas au mal dont tout le monde reconnaît l'existence sans faire « un puissant effort. Ce n'est pas avec les quelques millions « qu'on a ajoutés au budget qu'on y parviendra, car c'est par « centaines de millions qu'il faudrait procéder.

« Le travail à entreprendre sous ce rapport est aussi impor- « tant, et il sera bien autrement productif que celui des chemins « de fer.

« Les États-Unis consacrent 500 millions à l'instruction pri- « maire.

« C'est par le développement de l'instruction que la Prusse « s'est relevée des échecs profonds que lui avait infligés le pre- « mier Empire.

« L'instruction, suivant nous, devrait être *gratuite* à tous les « degrés.

« Nous rayons le mot *obligatoire* parce qu'il complique la « question et qu'il est complétement inutile.

« L'attrait des avantages que procurera l'instruction sera tou- « jours assez grand pour qu'on n'ait pas besoin de recourir à « l'emploi des pénalités. »

Ici je vais plus loin que le célèbre financier, en qui je salue le philanthrope : L'instruction doit être *gratuite*, *obligatoire*.

Elle existe quelque part en Belgique. Elle existe dans l'armée, je le dis en son honneur. Mais si elle est efficace pour ceux qui savent lire et écrire lors de leur incorporation, et qui, en piochant, peuvent conquérir l'épaulette, elle l'est rarement pour les jeunes soldats illettrés.

Loin de reconnaître le zèle et le dévouement des officiers char-

Digitized by Google

gés de les instruire, la plupart de ces illettrés maudissent les cours auxquels ils sont astreints et qu'ils croient organisés pour retenir les militaires à la caserne et leur enlever, chaque jour, une heure ou deux de liberté.

Certes, dans nos écoles d'adultes, on voit des jeunes gens, des hommes apprendre à lire, à écrire et faire des progrès marquants ; mais ceux-là, sont des hommes qui *veulent* apprendre, et ils apprennent.

L'instruction doit être donnée aux enfants dès qu'ils sont en âge d'aller à l'école.

L'instruction doit être *gratuite*, *obligatoire*.

Et la liberté du père de famille ? nous disent nos adversaires.

Je vois bien des abus que la liberté nous donne et auxquels, par de sages lois, notre pays devra mettre un frein, sous peine de mort morale, la pire de toutes les morts. Une loi réglementant le travail des femmes et des enfants dans les usines et dans les ateliers est parmi les plus urgentes.

Et il est une société protectrice des animaux... C'est une très-belle chose, sans doute. Songeons aux bêtes, soit; mais après nos enfants, s'il vous plait !

Voyez ces pauvres petits qu'un père ignorant force à descendre dans la bure ou de passer à l'usine, à l'atelier avant d'avoir appris à lire. Ce père ignorant est, me répondra-t-on, pressé par le besoin. Eh ! parce qu'on a faim ou soif, cueille-t-on le fruit avant sa maturité ?

Si, sur mille, cent mille enfants, même, un seul avait en lui l'étincelle divine et qu'il n'eût pas reçu l'instruction primaire, n'aurait-on pas le droit de dire à la société : Vous avez laissé la lumière sous le boisseau, vous avez empêché ce rayon divin de se produire et d'éclairer. Vous avez commis un crime de lèse-humanité !

J'ai entendu dire, un jour, très-sérieusement et très-tranquillement, par une dame des classes privilégiées : « Mais, si les « pauvres apprennent à lire, si on les instruit, nous n'aurons « plus d'ouvriers ! »

Digitized by Google

L'Allemagne, la Suisse, où tous savent lire, répondent victorieusement à cette parole impie..... oui, impie ! Peut-on oublier que le Christ est mort glorieusement sur la croix pour avoir prêché la fraternité humaine ?

III.

L'enfant vient de naître. La mère est sauve, Dieu merci !

Que l'enfant est adorable ! On ne sait s'il appartient à l'humanité ou à un monde supérieur. L'ange gardien, en étendant son aile sur le petit berceau, y jette comme un reflet du ciel.

L'enfant ouvre les yeux, mais il ne voit rien des choses d'ici-bas : il rit aux anges ! Mais il geint, mais il pleure ; hélas ! il appartient à l'humanité : il souffre, donc il vit !

On éprouve pour les enfants un amour insensé, non, divin ! On les adore. Mais les éleverait-on si on ne les adorait pas, alors qu'il demandent des soins de chaque jour, de chaque heure, de chaque instant ?

Écoutez ! — Dans les bégaiements du cher petit être, langage que la mère seule comprend, un jour elle a entendu le mot papa ! quelle joie immense au foyer.

Berçant son nourrisson chéri,
La femme, à travers sa tendresse,
Voit un miracle dans un cri
Et le ciel dans une caresse !
Du dévoûment le plus entier.
A son front l'auréole brille :
Fille de prince ou d'ouvrier,
Gloire à la Reine du foyer,
Gloire à la mère de famille !

Ne crains pas l'infécondité,
Femme qui fais ce que Dieu prêche :
Sois mère par la charité :
Jésus sanctifia la crèche.

Digitized by Google

Les pauvres gens vont t'envoyer
Petit garçon, petite fille,
Et les anges vont s'écrier :
« Gloire à l'asile hospitalier,
« Gloire à la mère de famille ! »

Quelle éducatrice que la mère ! C'est elle qui, chaque jour, cherche à développer au cœur de l'enfant les instincts du bien, à étouffer les instincts du mal. C'est elle qui lui apprend à épeler le nom du très-Haut et lui montre comment l'âme peut s'élever jusqu'à Lui sur les ailes de la prière.

Mais, plus tard, il faut que l'enfant ouvre plus complétement les yeux à la lumière !

Que dis-je ? l'ignorant est un aveugle et le plus à plaindre des aveugles ! Il faut donc que tous les enfants aillent à l'école primaire afin que, plus tard, ils puissent un jour lire avec intelligence, avec fruit dans le grand livre de la nature.

Ici la mère n'est plus seule, le père doit intervenir : le choix de l'école est d'une importance majeure.

Au point de vue de la solidité, autant vaut la base, autant vaut le monument. Que l'enfant fasse une bonne école primaire ; et, si par quelque fatalité, ou par nécessité de position, il ne peut continuer ses études, ne craignez rien. S'il a quelque chose en lui, et s'il possède le sens commun, qu'on devrait appeler le sens rare, l'enfant à qui l'instituteur a montré la voie, l'enfant saura devenir un homme et arriver au but. Sans doute ce sera au prix d'un travail opiniâtre, d'efforts incessants ; mais qui peut vaincre sans lutter ? La vie est un combat !

Faisons donc la place indépendante, fructueuse, à l'instituteur primaire, à l'homme qui, dans ses fonctions modestes en apparence, tient entre ses mains le sort de nos enfants et l'avenir du monde.

1877.

ANTOINE CLESSE.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LA SITUATION

ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

pendant l'année académique 1876-1877.

MESSIEURS,

Notre société, si éprouvée les années précédentes, a été privilégiée durant ces douze derniers mois ; elle n'a eu à pleurer aucun décès parmi ses membres, tant correspondants qu'effectifs. En outre, elle a acquis de nouveaux collaborateurs. MM. Augustin Cambier, professeur de mathématiques supérieures à l'Athénée royal de Mons, et Alphonse Halbrecq, ingénieur, directeur des ateliers de la société des Produits, ont été reçus membres effectifs; MM. Emile Van den Bussche, conservateur des archives de l'État à Bruges, A. Gérardin, docteur ès-sciences, agrégé de l'Université à Paris, et Jules Cartuyvels, ingénieur civil à Liége, ont été élus membres correspondants.

M. Pétry, l'ancien directeur de l'école moyenne de notre ville, est également devenu membre correspondant, par suite de sa promotion à Liége.

Enfin, vous avez accepté d'entrer en relations d'échange de publications, avec les sociétés et les institutions dont les noms suivent : le cercle Hutois des sciences et beaux-arts, la Société belge de Géographie, l'Art médical à Bruxelles, la Société belge de microscopie, la Société d'études scientifiques à Lyon.

Ces relations s'étendront peut-être encore, comme conséquence de l'affiliation de notre compagnie à la Fédération des sociétés scientifiques du pays.

Selon un tour de rôle établi, c'est à Mons, en juillet dernier,

Digitized by Google

que la Fédération a tenu son congrès de 1877, et conformément aux statuts, c'est le bureau de la Société des sciences du Hainaut qui a dirigé les séances et les excursions.

Celle-ci a en outre pris part, (grâce à MM. les délégués qui ont bien voulu se charger de la représenter,) au congrès artistique et au congrès littéraire qui ont siégé à Anvers en août dernier.

En rendant compte des bonnes relations qui existent entre notre société et les associations similaires du dehors, il m'est agréable de mentionner, en passant, la cordialité courtoise qui règne dans nos séances mensuelles.

Ces séances sont plus assidument fréquentées qu'autrefois. Diverses communications intéressantes y ont été faites, notamment par MM. Cambier, Jean Chalon, Clesse, Declève, Valentin.

Les ouvrages communiqués ne pourront prendre place que dans le tome 3e de la 4e série des publications, dont l'impression, toutefois, va commencer immédiatement.

Le tome 2e, qui vient de paraître, contient, indépendamment des rapports et des listes des sociétaires et des institutions correspondantes, le discours prononcé en séance publique du 29 octobre 1876, par M. De Puydt, président, et traitant de *la Grève* au point de vue social; des poésies de MM. Antoine Clesse et Hippolyte Laroche; la nouvelle en prose *Ginevra la belle*, qui a valu la médaille d'or de la société à l'auteur, M. Eug. Van der Meer, de Liége; le mémoire de M. Augustin Cambier sur les ouvrages du géomètre montois Le Poivre, œuvre également couronnée, et pour laquelle a été décernée la médaille d'or du Gouvernement; enfin, la suite de l'histoire d'Enghien, par M. Ernest Matthieu, lauréat de la société au concours de 1874.

Ce volume vous sera incessamment distribué, ainsi qu'aux quatre vingt dix huit sociétés et revues correspondantes.

Le chiffre qui vient d'être cité témoigne hautement de la considération dont notre société jouit, tant à l'étranger que dans le pays. Nous nous efforcerons de la lui conserver.

L. DUMONT.

Digitized by Google

RAPPORT

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SUR LES CONCOURS

DE L'ANNÉE 1876.

MESSIEURS,

Au commencement de cette année, notre Société avait reçu six mémoires en réponse aux questions du concours :

Deux pièces de poésie, trois nouvelles en prose et un travail historique sur la ville de Beaumont.

La commission que vous avez nommée pour l'examen des pièces de poésie vous a présenté son rapport le 3 mai dernier.

La Paix, appel à l'union au lendemain des élections du 14 juin 1876, est une description des travaux d'un peuple sous les auspices de la paix. Cet appel est écrit dans le genre oratoire.

Marie de Lalaing est un récit de la défense de Tournai ; on y sent un souffle poétique qui promet.

Vous avez adopté les conclusions de votre commission et n'avez accordé de récompense ni à l'une ni à l'autre de ces deux pièces.

Les nouvelles en prose portent pour titre : *Vice et vertu ; Comment on fuit l'amour ;* et *Daniella Gigantea.*

Digitized by Google

La commission chargée de les apprécier a pensé que la première, *Vice et vertu*, malgré le but moral que l'auteur s'était proposé, ne méritait pas de récompense. Vous avez adopté cet avis.

Les deux autres nouvelles ont plus de valeur. *Comment on fuit l'amour* renferme des pages bien écrites. *Daniella Gigantea* est une œuvre vivante où la passion agit.

Malheureusement dans l'une comme dans l'autre, à côté des qualités on rencontre des défauts.

Vous vous êtes ralliés aux conclusions du rapport en accordant une mention honorable à chacune de ces deux nouvelles.

Jusqu'ici l'auteur de *Comment on fuit l'amour* ne s'est pas fait connaître et nous avons le regret de ne pouvoir publier son nom.

Daniella Gigantea est l'œuvre de M. Jean Chalon, de Namur, dont nous avons eu déjà plusieurs fois à proclamer le succès dans nos concours.

L'Histoire de la ville de Beaumont a fait l'objet d'un rapport qui vous a été présenté le 3 mai dernier. Vous avez décidé que ce travail sera publié dans nos annales après quelques modifications de détail. Vous avez en outre accordé une médaille en vermeil à l'auteur. Celui-ci s'est fait connaître et nous avons été heureux de pouvoir féliciter M. Théodore Bernier, d'Angre, dont nous connaissions déjà les travaux archéologiques.

A. HOUZEAU DE LEHAIE.

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS.

IV^e^ SÉRIE — TOME III.

Digitized by Google

La Société, en imprimant un ouvrage qui lui est soumis, ne fait pas siennes les opinions qu'il contient; l'auteur en conserve toute la responsabilité.

Art. 34 du règlement.

Digitized by Google

STRUCTURE DE LA CELLULE VÉGÉTALE.

Sur quelques faits qui viennent à l'appui de la croissance cellulaire par intussusception.

Un grand nombre de botanistes admettent aujourd'hui encore que la membrane cellulaire s'épaissit par dépôt de couches concentriques, en dedans seulement, et d'une manière intermittente, de sorte que la couche la plus interne est toujours la plus jeune, et que la cavité de la cellule devient de plus en plus petite en se tapissant de feuillets superposés.

Les cristaux, et en général la matière inerte, s'accroissent ainsi par une addition superficielle, mais la matière vivante procède d'une manière plus compliquée. Il y a tout d'abord, au simple énoncé de la théorie des couches concentriques, une idée qui choque; elle n'est pas en harmonie avec les voies ordinaires de la nature organisée; elle brise la loi d'unité, cette admirable centralisation, à laquelle conduisent, sans effort et sans exception, les progrès des sciences. Voyons-nous la plante ou l'animal grandir par adjonction de couches nouvelles, sorte de badigeonnages, les anciennes ne se modifiant pas? Évidemment toutes les parties, même les plus profondes de l'être organisé, grandissent

Digitized by Google

et s'étendent à la fois par un travail moléculaire intérieur, et non par une superposition cristallographique. Dès lors, ce qui est vrai dans l'ensemble, pourquoi ne s'appliquerait-il pas aux détails? Ce serait une étrange exception.

La cellule d'ailleurs est un organisme complet, quoique petit ; souvent nous la voyons vivre seule, indépendante ; beaucoup d'Algues sont unicellulaires, et la seule différence de taille entre le Protococcus et les végétaux supérieurs, différence de si mince importance au point de vue philosophique ou scientifique, impliquerait deux modes de croissance aussi radicalement opposés que l'intussusception pour le grand, et la superposition des couches pour le petit ? Voilà l'unité brisée.

Bien plus, aucun botaniste ne nie maintenant que la cellule ne grandisse et ne s'étende par intussusception; et s'il fallait admettre qu'elle épaissît ses parois par apposition, on ferait concourir deux procédés radicalement distincts, l'accroissement vital et l'accroissement cristallographique, à un phénomène unique, le développement de la cellule. Ce serait encore une unité brisée, plus intime que la précédente; non plus l'unité reliant l'organisme élémentaire à l'être organisé, mais celle qui appartient à un seul et même organisme, et qui caractérise le phénomène essentiellement un de sa croissance.

Avant de passer de ces réflexions générales aux faits précis que nous avons eu occasion de glaner — tout en poursuivant des recherches sur la transformation des téguments de l'ovule pendant la maturation de la graine — il ne sera pas inutile de résumer rapidement l'état de la question.

Voyons d'abord les auteurs qui se sont montrés favorables à l'intussusception.

Parmi les ouvrages didactiques et les traités, nous rencontrons en premier lieu l'œuvre considérable de M. Hofmeister relative à la cellule végétale [1]. Le savant professeur y est exclusivement partisan de l'intussusception, soit que la membrane cellu-

[1] Die Lehre der Pflanzenzelle. in 8° de 400 p. compact. 1867.

Digitized by Google

laire s'étende en surface (p. 160), soit qu'elle gagne en épaisseur d'une façon centripète (p. 166), ou centrifuge (p. 185). La simple étude des chapitres que le maître consacre à la question et les preuves qu'il accumule, suffisent pour trancher toute controverse ultérieure.

Plus récemment a été publié le cours de botanique du R. P. Bellynck[1], qui adopte sans hésiter l'hypothèse de l'intussusception, et qui repousse absolument l'apposition, non seulement pour la cellule végétale (p. 212, 218), mais encore pour les grains de chlorophylle (p. 204) et d'amidon (p. 205, 218). Voici comment l'auteur définit le phénomène : « L'intussusception est une infiltration par diffusion d'une dissolution aqueuse, issue du protoplasme, entre les molécules de la membrane, où elle forme de nouvelles molécules solides de cellulose. Chacune de ces molécules est entourée par une enveloppe d'eau. Tous les corps organisés qui s'accroissent renferment cette eau d'organisation. »

Les mémoires et les travaux partiels en faveur de l'intussusception sont nombreux. Nous aurons occasion d'en mentionner quelques uns plus loin.

C'est M. Nægeli[2] qui paraît l'auteur de cette théorie nouvelle ; il en a trouvé, sinon l'idée fondamentale, du moins la formule précise et les principaux développements. Les déductions qui lui ont été fournies par la lumière polarisée sont admirables ; mais elles sortent absolument de notre cadre. L'Allemagne, qui est ordinairement à la tête du mouvement scientifique, enseigne dans ses plus célèbres universités, à Bonn, à Iéna, à Heidelberg, la théorie de l'intussusception.

L'ancienne doctrine de la superposition des couches cellulaires a été nettement donnée par un illustre savant d'outre-Rhin, M. Hugo Von Mohl. « L'accroissement de la membrane cellulaire, dit-il[3], ne provient pas de ce que la membrane mince de

[1] Cours de botanique, 2e édition, 1875, 76.
[2] Nægeli und Cramer, Pflanzenphysiologie p. 277, 288.
[3] Die vegetabilische Zelle, 1851.

Digitized by Google

la jeune cellule croît elle-même en épaisseur par intussusception d'une portion de la même substance, mais de ce qu'un dépôt intermittent de membranes nouvelles s'effectue sur la paroi déjà développée. »

Voilà qui est précis. Toutefois, comme cette théorie a été formulée il y a près de trente ans, il se pourrait fort bien que son auteur lui-même fût maintenant converti à d'autres idées.

M. Von Mohl est le chef d'une nombreuse école. Il ne faut point s'étonner si, après lui, d'autres auteurs de grand mérite n'admettent nullement l'intussusception. M. Duchartre n'en prononce pas même le mot, et il s'en tient formellement à l'ancienne théorie [1]. M. Germain de St-Pierre [2] définit le terme en l'appliquant aux êtres organisés en général; mais à l'article cellule, il affirme positivement « qu'elles se doublent à l'intérieur d'une ou de plusieurs couches concentriques. » M. Seubert [3] mentionne seulement le dépôt des couches d'épaississement, sans parler de l'intussusception. Enfin, la théorie de M. Von Mohl est encore professée dans un grand nombre d'universités en France, en Italie et en Belgique; nous avons réuni sur ce point toute une statistique.

On voit que le système de M. Nægeli n'est pas encore universellement adopté ; on ne nous accusera donc point d'enfoncer une porte ouverte, si nous l'appuyons ici par quelques considérations. D'ailleurs, ceux qui sont partisans déjà de l'intussusception pourront ne voir dans ce petit travail que la description de formes cellulaires remarquables et non encore décrites.

Pour ne pas sortir de domaine de l'observation pure, nous diviserons en six groupes les faits que l'on peut invoquer en faveur de l'intussusception; nous répartirons dans ces groupes les éléments déjà connus de la question, en les énonçant brièvement, et nous nous étendrons un peu plus sur les points que nous estimons nouveaux.

[1] Eléments de botanique 1867 p, 25.
[2] Dictionnaire de botanique, 1870.
[3] Lehrbuch der Pflanzenkunde, 1866, p. 116.

Digitized by Google

I. Extension des parois cellulaires. Chaque fois que les parois cellulaires augmentent en surface sans diminuer d'épaisseur, il est évident que le phénomène est dû à un travail moléculaire intime; l'apposition de couches nouvelles n'a rien à voir dans la question. M. Nægeli, dans le mémoire cité ci-dessus, apporte plusieurs preuves de ce genre; M. Sanio[1], M. Hofmeister[2] et d'autres savants se sont étendus sur la question en accumulant les observations les plus précises.

Nous n'insisterons pas, n'ayant rien de neuf à faire connaître sur cette phase du développement cellulaire.

II. Changement de composition chimique dans la paroi cellulaire. L'existence dans la paroi cellulaire de couches concentriques d'apparence feuilletée est invoquée par les partisans de l'apposition. Mais ces couches peuvent tout aussi bien résulter de différences zonaires dans la composition de la paroi, différences se produisant au moment de la croisance cellulaire, lorsque l'activité vitale et moléculaire est à son apogée.

En effet, M. Hofmeister[3] a constaté dans la cellule adulte des changements de composition chimique, alors que la vitalité principale était éteinte depuis longtemps. Le phénomène est assurément plus facile à admettre dans le premier cas (cellule jeune) que dans le second (cellule formée), bien que les preuves directes fassent défaut. Or, ce mouvement moléculaire, qui se continue dans la paroi de la cellule après sa formation, démontre surabondamment que cette paroi n'est pas un substratum inerte destiné à appuyer les couches plus jeunes, comme le voulait M. Von Mohl.

III. Existence de canaux et de lacunes dans l'épaisseur de la paroi cellulaire. M. Millardet[4] a décrit les cellules de la graine de *Bertholletia excelsa* et celles du péricarpe de *Magnolia Yulan* comme creusées

[1] Bot. Zeitung. 1857, p. 664 (Dévp^mt des élatères d'equisetum).
[2] Pringsheims Jahrbücher, III, 287. Die Pflanzenz. p. 160 et sqq.
[3] Die Pflanzenz. p. 258.
[4] Ann. Sc. nat. novembre 1866, p. 300.

Digitized by Google

de canaux et de canalicules nombreux, orientés dans toutes les directions; cette structure est absolument incompatible avec la théorie de l'apposition. Le même auteur parle aussi de lacunes pariétales qu'il a découvertes dans des cellules fortement épaissies (noyaux d'Amygdalées et de Pomacées, coques de noix et de noisettes, rayons médullaires du Hêtre, fibres ligneuses du Buis, fibres libériennes d'Erable, de Gui et de Quinquina.) Il les attribue à une sorte d'agrégation des molécules d'une région moins dense, absorbée par la paroi plus dense qui la limite.

Ceci est encore un travail vital s'opérant après la formation de la cellule, et un argument, nous semble-t-il, bien que M. Millardet ne le fasse point valoir, en faveur de l'intussusception. Il importe peu, en effet, que ces canaux et lacunes se creusent dans la cellule très jeune, ou plus tard seulement; dans l'un comme dans l'autre cas, leur présence est inconciliable avec le système des couches superposées, et inertes.

Aux cellules dures, scléreuses, citées exclusivement par M. Millardet, nous ajouterons quelques exemples de cellules avec lacunes pariétales bien évidentes, que l'on peut observer dans la carapace de certaines graines. La consistance plutôt cornée que ligneuse de ces carapaces en fait un groupe distinct, et le phénomène nous a paru assez curieux pour le noter chaque fois qu'il s'est rencontré sur le porte-objet.

La plupart des cellules qui forment le test le plus extérieur des graines ont leurs parois fortement épaissies; ceci rentre dans leur rôle essentiellement protecteur. De plus, leurs parois externes, que l'on pourrait alors appeler le dôme, sont fortement bombées et relevées en voûte, dans un grand nombre de cas ; la graine des Caryophyllées en offre des exemples nombreux La surface, épaisse aussi, adhérente à la graine, nous offrira dans un grand nombre d'espèces de cette famille des cavités multiples, isolées, fort irrégulières dans leurs contours ; ces cavités sont grandes et serrées les unes contre les autres, au point de représenter un tissu cellulaire irrégulier, dans le *Lychnis Githago* que

Digitized by Google

nous avons figuré; sur une coupe tangente, on voit que les cellules protectrices qui offrent ces cavités sont polygonales et fortement unies par engrenage; une protubérance s'élève en leur milieu. Les vacuoles sont plus rares dans les *Dianthus* et la *Saponaria officinalis*. On trouve aussi une foule de cavités très petites dans le dôme des cellules superficielles de la graine chez la plupart des *Silene*, et non plus dans le plancher des mêmes cellules.

Dans les Crucifères, les lacunes se rencontrent criblant indifféremment les parois du dôme ou du plancher. Il est à présumer qu'elles sont pleines de l'huile essentielle caractéristique de la famille; toutefois, la constatation de ce fait est excessivement difficile à cause de la petitesse de l'objet; quand le rasoir traverse la cavité, celle-ci se vide; quand la cavité reste intacte et pleine, on pourrait tout au plus recourir à la lumière polarisée pour obtenir quelques indications sur son contenu. Mais ceci importe peu au sujet qui nous occupe.

Le *Sisymbrium alliaria*, dont nous donnons une coupe transversale, offre des lacunes dans le dôme et dans le plancher des cellules externes. Les S. *Austriacum* et *Sophia* n'en présentent que dans le plancher de la couche cellulaire sous-jacente aux cellules superficielles. D'ailleurs, la première de ces trois espèces s'écarte des autres du même genre au point de vue anatomique, de même qu'au point de vue phytographique ses fleurs blanches et ses feuilles en cœur lui font une place à part parmi ses congénères.

L'Hesperis matronalis nous a offert des lacunes 1° très menues dans le dôme des cellules externes ; 2° plus visibles dans le plancher de chacune des deux couches cellulaires sous-jacentes.

Le *Brassica oleracea* est peut-être le plus bel exemple de lacunes que l'on puisse citer; la préparation en est des plus faciles. Le dôme seul des cellules superficielles en est pourvu.

Les cellules externes de la graine dans la *Mentha Pulegium* sont assez complexes. Le plancher est jaune; les lacunes y sont nombreuses. Au-dessus s'élève une masse plan-convexe, trans-

Digitized by Google

parente, vitreuse, au centre de laquelle est la cavité cellulaire. Une zône très mince, de réfraction différente, enveloppe complètement cette sorte de lentille. Le plancher se relève en face des lignes où les dômes s'abaissent, et parce que les cellules sont polygonales, il forme ainsi un réseau de côtes saillantes. Une coupe tangente, à hauteur convenable, montre les lacunes de ce plancher sous un autre aspect, et en même temps le contour généralement hexadérique des cellules.

Dans le plancher de la troisième couche cellulaire du *Galeopsis Tetrahit*, à commencer par la plus extérieure, se rencontrent des lacunes ou canaux bien plus fins que capillaires, puisque des mesures micrométriques donnent pour les lacunes le chiffre de $^1/_{12}$ et pour le cheveu le plus fin celui de 8, soit près de cent fois plus.

Dans l'épaisseur des parois externes du dôme chez le *Teucrium Scordium*, nous avons observé de petites lacunes noirâtres.

Un dernier exemple nous sera fourni par le *Verbascum Thapsus*. Un plan de cellules à parois incolores, à cavité brune, forme le revêtement extérieur de la graine. Elles sont de deux natures : les unes, globuleuses, s'alignent en files et dessinent à la surface un réseau de grands hexagones, que l'on prendrait à la loupe pour le contour de cellules énormes; les autres, beaucoup plus plates, tabulaires, moins brunes, remplissent, au nombre de trois ou quatre, le cadre d'un hexagone.

La base de chacune de ces cellules, en lame continue épaisse, offre des lacunes nombreuses; nous les avons figurées sur chacune des deux coupes.

Sous cette lame externe, on rencontre d'abord un plan de cellules à parois minces, sur le contenu très remarquable desquelles nous aurons occasion de revenir dans un instant; puis d'autres cellules, pleines de granulations, à dôme fort épais et visiblement feuilleté.

Les lacunes que nous venons d'énumérer n'existent pas dans la graine très jeune; elles n'apparaissent qu'avec les progrès de l'âge. Nous ne nous arrêterons pas un seul instant à l'hypothèse

Digitized by Google

qu'elles puissent être confondues avec les déchirures causées par le rasoir; il suffit de les avoir vues pour affirmer que ce sont bien de véritables lacunes. Dans les préparations de graines de Solanées, graines à coque très dure, cassante, il se produit parfois des déchirures; elles sont anguleuses, irrégulières, comme peut l'être une cassure violente; jamais elles n'offrent les contours sinueux et arrondis des lacunes.

En outre, les cavités signalées dans les exemples précédents se caractérisent ordinairement par une teinte plus foncée que le reste. Par suite d'un travail moléculaire, la substance cellulaire a été résorbée en certains points; la matière colorante est restée intacte, se concentrant.

Un grand nombre de vides naturels se forment par résorption de tissu; nous voyons les réserves nutritives, le contenu des cellules, résorbé à chaque instant pour être employé ailleurs. Ici, le même phénomène se passe en tout petit; il se relie intimement à la vie cellulaire et il ne peut s'expliquer d'une façon rationelle qu'en adoptant l'hypothèse de la croissance par intussusception.

IV. Excroissances externes de la cellule. Depuis longtemps, les saillies extérieures des grains de pollen [1] et des spores de cryptogames [2] ont été décrites et figurées. Non seulement des membranes cuticulaires apparaissent ainsi, mais des revêtements de cellulose. M. Hofmeister en cite plusieurs exemples.

Schacht a figuré [3] les poils unicellulaires, qui se développent dans les canaux aériens du *Nuphar luteum*, comme munis de saillies tuberculeuses. De même les poils de *Monotropa* [4].

Qu'il nous soit permis d'ajouter notre petit contingent d'observations.

Les cellules externes de la graine chez presque toutes les Caryophyllées sont hérissées de pointes mousses; le dessin que nous avons tracé du *Lychnis Githago* en donnera l'idée. De même

[1] Schacht, Anat. u. Phys. II, 357 et sqq.
[2] G. de St. Pierre, Dict. de bot.
Payer, Cryptogamie, pp. 192, 193, 194 et 214.
[3] Schacht, Op. cit. I. 95.
[4] Schacht, Op. cit I, 140.

Digitized by Google

les *Dianthus*, les *Silene*, les *Saponaria*. Le *Delphinium Ajacis* présente aussi cette particularité.

Les cellules superficielles du test de la graine dans la famille des Solanées sont tellement caractéristiques, qu'il est possible de reconnaître à coup sûr une Solanée par la seule inspection d'une préparation microscopique de la graine. La coupe transversale que nous donnons de ce test chez le *Physalis Alkekengi* peut servir de type. Les parois verticales sont fortement épaissies, et s'amenuisant rapidement, elles se continuent par un dôme de grande minceur. Chacune de ces cellules représente à peu près un gobelet de verre, cylindrique à l'extérieur, et à cavité conique. Sur une coupe tangente, on reconnaît que ces cellules sont emboîtées par de nombreuses circonvolutions.

Que l'on nous pardonne cette digression; elle nous écarte, il est vrai, du sujet, mais c'est une occasion de rappeler cette loi, dont on rencontre à chaque instant la confirmation lorsqu'on poursuit des recherches phytotomiques: les groupes naturels des plantes sont caractérisés par la structure anatomique des espèces, aussi bien que par les indications de la phytographie. Ce qui est vrai des Solanées, nous l'avons trouvé applicable à *tous* les groupes naturels que nous avons examinés jusqu'ici. Lorsque les matériaux accumulés seront beaucoup plus nombreux, nous tenterons un travail d'ensemble.

Revenons aux excroissances externes de la cellule. Dans les méats qui se rencontrent entre les éléments superficiels du test chez le *Physalis*, et à leur base, il n'est pas rare d'observer des mamelons d'apparence feuilletée.

Or, dans la graine très jeune les dits éléments sont lâchement polyédriques, réguliers, sans bosses d'aucune nature. Leur union par engrenage résulte nécessairement d'une croissance inégale de leurs parois, et le bourgeonnement centrifuge est une manifestation vitale de la paroi cellulaire, manifestation pour l'accomplissement de laquelle il est impossible de faire intervenir la théorie d'apposition.

De même les cellules du pollen, les spores des cryptogames

Digitized by Google

les poils de Nénuphar et de Monotrope, les graines citées ci-dessus, ont été lisses à leur origine; les protubérances ne sont apparues que plus tard, se rattachant au développement général de la cellule par l'intussusception. La nature ne peut avoir plusieurs procédés quand le but est unique.

V. Excroissances internes. Complication dans les contours de la cavité cellulaire. Complication de la forme générale. Les faits de cette nature n'ont pas encore été appelés, pensons-nous, à figurer comme preuves de l'intussusception. Il est vrai qu'à la rigueur on peut les interpréter par la théorie d'apposition, mais non sans difficulté. Le premier système au contraire les explique tout naturellement, et les structures les plus étranges, celles du *Verbascum* par exemple, dont nous disons un mot plus loin, ont une cause si simple, si naturelle, qu'il n'y a nullement lieu de s'étonner; le second système offre cet inconvénient, qu'il faut tout un effort d'imagination et une foule de subtilités et de sous-hypothèses pour l'appliquer aux exemples qui vont être rapidement passés en revue. Or, si l'on écarte toute autre considération, c'est le mode le plus simple qui, dans les phénomènes de la nature, doit avoir le pas sur l'autre.

Nous avons décrit ailleurs[1] des cavités cellulaires se prolongeant par un faisceau de tubes isolés, parallèles entre eux. Depuis l'époque de cette publication, nous avons pu constater parfaitement ce fait, que nous énoncions alors avec quelques réserves.

La famille des Labiées offre de nombreux exemples de cellules à cavité rameuse. Une coupe transversale dans le tégument de l'akène chez le *Brunella vulgaris* se compose des éléments suivants, en commençant par l'extérieur : 1° Une lame de cellules à mucilage, absolument incolores, sans cavités visibles, se gonflant fortement dans l'eau; 2° deux ou trois rangs de cellules polyédriques, à cavités rameuses; 3° un plan de grandes cellules à parois minces, pleines de granulations amylacées; 4° un plan de cellules à cavités plus rameuses que les autres; c'est l'une

[1] Graine des Légumineuses p. 23.

Digitized by Google

d'elles que nous avons dessinée ; 5° plusieurs couches de belles cellules réticulées-spiralées.

Le *Salvia pratensis*, dans la zone correspondante, — toute la famille se distingue par les caractères anatomiques forts nets du péricarpe et du test des graines — possède des cellules dont les canaux se prolongent parallèlement entre eux sur une assez grande longueur ; leur dôme est une masse lenticulaire translucide et compacte, où les canaux ne pénètrent pas.

Parmi les autres espèces de la famille qui ont offert les plus belles cellules rameuses, citons les *Stachys sylvatica* et *Mentha Pulegium*.

L'akène des Composées présente ordinairement des cellules avec complications remarquables. Prenons pour exemple le *Centaurea montana*.

Sous plusieurs lames de cellules incolores, se rencontre un parenchyme à palissades fort régulier et délimité nettement. La cavité de ses éléments est cylindrique et lisse dans les $\frac{9}{10}$ de la hauteur ; le dixième restant, le plus externe, succédant brusquement à un étranglement, se hérisse de lames saillantes dont les trois coupes que nous en avons tracées donneront une idée plus exacte que toutes les descriptions. Cette forme, avec quelques modifications, est caractéristique du groupe. Nous ne nous arrêterons pas à donner ici les diagnoses anatomiques des familles naturelles ; ce serait nous écarter du but. Qu'il suffise d'affirmer qu'elles ne nous ont jamais fait défaut.

Dans le *Cucurbita Melopepo*, variété dite Turban, la couche la plus externe de la graine (après enlèvement de la pellicule membraneuse) nous a offert des saillies très curieuses à l'intérieur de la cavité cellulaire. Le tissu présente peu de résistance ; la coupe peut donc s'obtenir à sec, et vu la grandeur des cellules, il est inutile de la faire très mince ; elle réussit infailliblement.

Les cellules en question sont prismatiques, à base carrée, et plissées par de nombreuses rides transversales. Une réticulation, fortement proéminente, tapisse leur paroi interne et figure plusieurs troncs avec des rameaux divergents, simples ou réunis

Digitized by Google

par des anastomoses. Vers le haut, les troncs eux-mêmes se divisent en queues de cheval; c'est une belle préparation. La coupe ne diffère pas si elle passe par le grand axe de la graine ou par le petit, puisque les prismes sont carrés.

Le *Plantago lanceolata* présente dans la lame jaune sous-jacente aux cellules à mucilage des excroissances intra-cellulaires, innombrables, ne laissant entre elles que peu de jour et difficiles à figurer exactement. Pour ces cellules et pour le *Verbascum*, la photographie microscopique pourrait rendre de grands services. Comme ces productions verruqueuses ne sont pas reliées les unes aux autres, le test se déchire aisément selon cette surface de moindre adhérence.

Pour expliquer ces formes extraordinaires, les partisans de l'apposition sont forcés d'admettre une localisation dans le dépôt des couches, localisation que rien n'appuie, car la paroi qui les reçoit a perdu toute activité et ne participe au phénomène que d'une façon absolument passive; ce serait un fait analogue à l'encre lithographique, qui mord seulement sur la pierre les endroits destinés à la recevoir.

En supposant au contraire une localisation de l'activité vitale, localisation dont on trouve ailleurs de nombreux exemples, on rentre dans l'harmonie du plan général de la nature; ces crêtes de forme si variée, ces cavités tubulaires pareilles à une chaudière de locomotive, apparaissent comme le résultat de la croissance générale; la force vitale, ou son synonyme l'intussusception, suffit à expliquer toutes les difficultés.

D'ailleurs, il y a des cas où la théorie d'apposition est absolument impuissante. Nous avons décrit la zone cellulaire superficielle de la graine chez le *Verbascum Thapsus*. Immédiatement en-dessous se rencontre une lame d'éléments fort remarquables.

Ce sont de grandes cellules polyédriques à parois minces, remplies par une masse coralloïde ramifiée à l'infini. Cette masse donne les réactions de la cellulose pure. Elle est plus dense vers le bas, et elle adhère fortement au plancher dont elle ne se sépare jamais; moins au dôme, dont elle se détache aisément.

Digitized by Google

Ce n'est point une végétation parasite ; les parois cellulaires restent intactes ; c'est une production vitale qui joue un rôle à coup sûr dans le développement de la graine ou dans la germination ; peut-être une réserve nutritive ou un appel d'humidité. Quoiqu'il en soit, on ne peut expliquer sa formation que par l'intussusception. Nous avons renoncé à rendre par le crayon la complication de cette production.

Nous n'avons trouvé nulle part mention de faits semblables, et il faudra bien présenter le phénomène, jusqu'à nouvelle découverte, comme absolument isolé. Toutefois, les prismes à réticulation rameuse de la Courge Turban et les cellules jaunes du Plantain lancéolé peuvent servir de transition et préparer l'idée.

Un dernier ordre de faits, que l'on peut ranger avec les précédents sous la rubrique *Complications de forme*, c'est le développement inégal des parois cellulaires.

Dans tous les traités de botanique, il est question de cellules rameuses : moelle de jonc, poils d'*Alyssum saxatile*, de *Nymphaea*, Algues unicellulaires *(Euastrum)*. Ces utricules ont été globuleux dans leur jeune âge ; les formes ramifiées qu'ils prennent sont dues par conséquent à une croissance inégale de leurs parois, à une vie propre, à l'intussusception.

Nous pouvons ajouter aux exemples précédents quelques cellules rameuses ou sinueuses qui se rencontrent dans la carapace des graines. Toutes ont été primitivement globuleuses.

Les cellules extérieures du test chez les Solanées, les Caryophyllées, et plusieurs autres familles, sont fortement engrenées ; il en a été question tantôt. Ainsi, chez les Cucurbitacées la zone qui donne à la coque des pepins sa plus grande résistance, est formée de cellules à parois épaisses, bien engrenées, et fortement unies ; nous en avons figuré quelques unes, dessinées à la chambre claire après désagrégation. Le mélange d'acide nitrique et de chlorate de potasse suffit pour les dissocier en quelques secondes d'ébullition. Le nombre des circonvolutions saillantes, ou tenons, dépasse parfois la vingtaine ; elles sont séparées par un nombre égal de mortaises.

Digitized by Google

On trouve des cellules à parois fortement sinueuses, mais non engrenées, formant une couche dure autour des graines d'*Hypericum;* ce type est même plus fréquent que celui des cellules engrenées.

VI. Complications de composition chimique, les contours restant simples. Cette dernière série de faits viendra puissamment en aide à la théorie de l'intussusception. En effet, s'il est possible d'admettre que l'apposition des couches à l'intérieur de la cellule puisse produire des formes aussi complexes que celles de la catégorie précédente, on ne peut recourir qu'à une action vitale intime, moléculaire, pour expliquer comment un utricule de cellulose pure, homogène dans tous les points de sa paroi, change partiellement de composition à la maturité.

La graine de *Momordica Elaterium* s'entoure de mucilage après quelques heures de séjour dans l'eau. La coque résistante, qui reste pour protéger la graine, est excessivement dure, et elle ébrèche les meilleurs rasoirs. Lorsqu'on parvient à en obtenir une coupe, on voit qu'elle se compose de cellules engrenées du type des Cucurbitacées.

Pour comprendre la structure de la couche extérieure, il est nécessaire d'en faire une préparation dans la graine à demi fraîche, de la prendre assez épaisse, et de l'observer dans l'eau sans verre à couvrir, avec un grossissement de cent à deux cents diamètres seulement.

Cette couche se compose de prismes allongés, réguliers, serrés les uns contre les autres. Toute la masse de la cellule est transformée en matière mucilagineuse, même ses parois qui sont translucides et difficiles à discerner du reste. La cavité centrale ne tarde pas à s'oblitérer par gonflement. Voici ce qui donne à ces éléments une valeur toute spéciale : dans chacun des cinq ou six angles du prisme, et perpendiculairement à la surface de la graine, montent deux filaments de cellulose pure, très résistants, réunis entre eux tout en haut et tout en bas par un croissant de même nature. Le croissant inférieur adhère fortement aux cellules épaisses sous-jacentes ; le croissant supérieur se

Digitized by Google

recourbe en crochet, et de cette merveilleuse disposition il résulte que la couche gélatineuse, au lieu de se séparer en masse sans contracter d'adhérence avec la graine, y est retenue par ces milliers de fils et de crochets, et peut dès lors aider à la dissémination de l'espèce. Pour peu que l'on comprime la préparation sous un verre à couvrir, la gélatine s'écrase, les filaments se mêlent, et l'on ne peut plus se rendre compte de la structure du tissu.

L'adhérence du mucilage s'obtient plus simplement dans d'autres espèces par une décroissance de viscosité; ainsi, les couches en rapport avec les cellules résistantes sont plus résistantes elles-mêmes et ne se détachent point, parce qu'elles sont bien moins susceptibles d'imbibition; par exemple les pepins de *Cydonia vulgaris*, les graines de *Plantago Lanceolata*, *Plantago major*, *Brunella vulgaris*. Mais nous n'avons encore trouvé rien de comparable aux cellules de *Momordica* et l'on peut se demander comment se formeraient par apposition de semblables filaments.

Prenons maintenant un pepin de *Citrus medica*, *var. acida*. Entre les nervures qui forment à la surface un riche réseau, se trouvent pressées des cellules tabulaires très plates, si larges qu'on n'en aperçoit guère qu'une à la fois sur une coupe passant par le grand axe de la graine, et si peu épaisses qu'elles semblent alignées et pressées en palissade sur une coupe transversale ou tangente. Sur la première de ces trois coupes, on observe de grandes aréoles rougeâtres, qui se superposent en forme de croix; en effet, les canaux *aplatis* qui les constituent sont toujours dirigés dans le même sens oblique pour chaque face de la cellule, comme une tige qui s'enroule en spirale, et en sens opposé pour les deux faces en contact, entre lesquelles ils établissent une communication osmotique. Sur une coupe transversale de la graine, les aréoles apparaissent comme de petits canaux horizontaux, se correspondant à travers les faces des cellules qui se touchent.

La pointe extérieure de ces éléments cellulaires est seule gélatineuse, translucide, absolument molle; elle forme un enduit

Digitized by Google

visqueux autour du pepin, et elle a si peu de consistance que le verre à couvrir l'écrase et la fait souvent disparaître. Alors la base des cellules (sur la coupe transversale de la graine) restant adhérente aux tissus inférieurs, les parois s'étalent et prennent par groupes la forme d'éventails.

Dans le pepin très jeune, il n'y a pas la moindre apparence de cette organisation; la cellule est homogène depuis la pointe jusqu'à la racine.

Nous terminerons cette petite revue par la description de la couche cellulaire externe dans l'akène de *Salvia pratensis*. Deux éléments anatomiques y sont entremêlés.

Les uns renferment le mucilage épais dont on voit s'entourer la graine au contact de l'eau. Ce sont cellules prismatiques serrées les unes contre les autres. Leurs parois sont minces, excepté vers les angles, où elles apparaissent renflées; leur contenu, d'un jaune brun, prend dans la cellule mûre la forme d'une languette assez irrégulière. Le mucilage occupe la majeure partie de la cavité cellulaire; il n'est pas susceptible de gonflement dans l'akène encore vert; donc, il subit une modification chimique pendant la maturation. Le fait saillant de ces cellules consiste dans la présence d'un fil spiral noyé dans l'épaisseur du mucilage, et formé aux dépens de celui-ci durant la croissance; la cellulose pure le constitue, et l'utricule jeune n'en offre pas la moindre trace. Pendant le gonflement, le dôme des cellules, transformé lui-même en mucilage, bien qu'il présente une réfraction différente du reste, s'imbibe le premier; bientôt, tout le contenu fait hernie au dehors, entraînant la lame brune qui n'adhère pas au plancher; seul le fil spiral reste fixé à la paroi solide et ne s'en détache point; il a pour but physiologique évident de retenir la gomme, de manière à ce qu'elle ait un effet utile; la gomme se séparant aisément du fruit ne pourrait jouer aucun rôle dans les phénomènes de dissémination et de transport. Ces curieux détails d'imbibition s'effectuent rapidement, et il faut observer sans retard les préparations pour voir les mouvements dans l'eau du porte-objet. Les parois verticales des prismes et

Digitized by Google

leurs angles épaissis en baguettes ne subissent aucune modification.

Eparses parmi les éléments à mucilage, et bien moins nombreuses que ceux-ci, existent des cellules, à contenu violet dans le fruit jeune, brun dans le fruit mûr ; à cavité étoilée; à épaississement de cellulose beaucoup plus considérable que dans les prismes circonjacents. L'eau ne leur fait subir aucune modification, et elles offrent bien moins d'intérêt que les autres.

L'existence du fil spiral, apparaissant tardivement dans la masse gélatineuse, nous semble impossible à expliquer autrement que par l'intussusception.

J. CHALON.

Digitized by Google

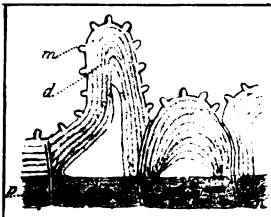

1

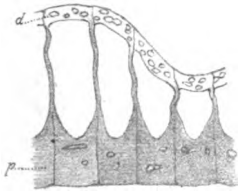

2

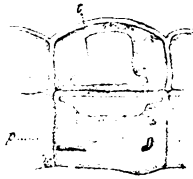

3

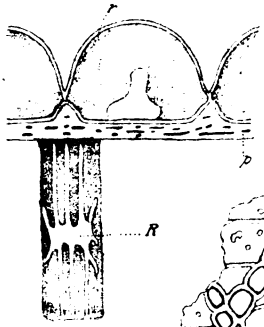

4

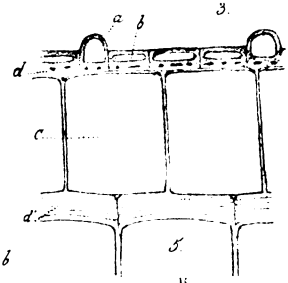

5

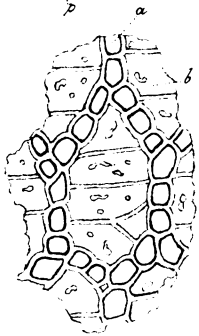

6

12

9

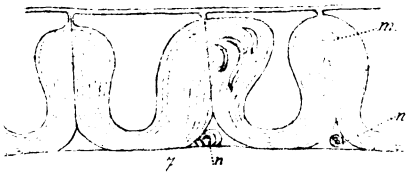

7

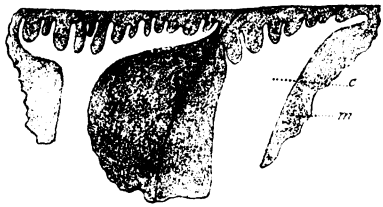

11

10

14

8

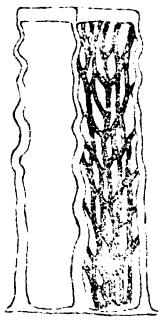

13

Digitized by Google

Digitized by Google

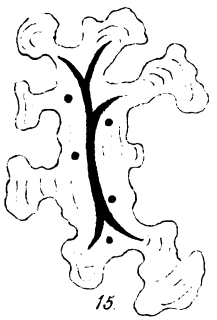

15.

16.

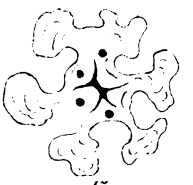

17.

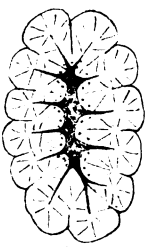

18.

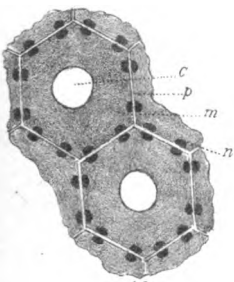

19.

21.

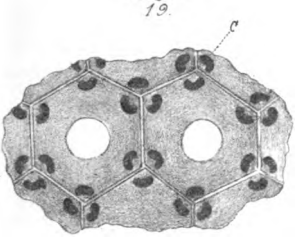

20.

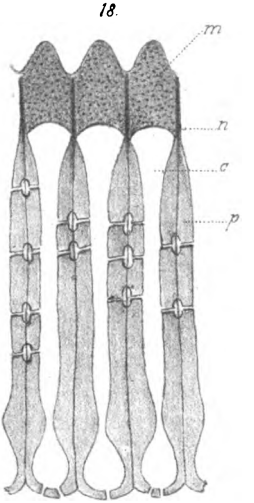

22.

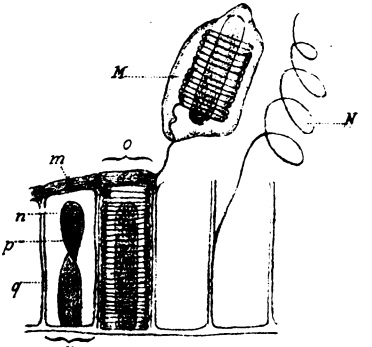

23.

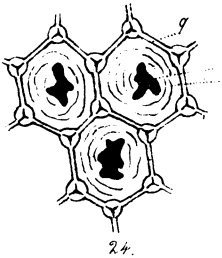

24.

Digitized by Google

Digitized by Google

Explication des figures.

1. Coupe transversale des cellules superficielles de la graine de *Lychnis Githago*.
   m. Protubérances externes.
   d. Paroi du dôme avec couches d'épaississement.
   p Plancher avec lacunes de nuance plus foncée.
2. Même coupe du *Sisymbrium Alliaria*.
   d. Paroi du dôme avec vacuoles.
   p. Plancher avec vacuoles.
3. Même coupe du *Sisymbrium Sophia*.
   r. Lame de réfraction différente.
   p. Plancher de la 2e zone cellulaire avec vacuoles.
4. Même coupe de *Mentha Pulegium*.
   r. Lame de réfraction différente.
   p. Plancher des cell. superficielles avec lacunes.
   r. Cellule rameuse de la 2e zone.
5. Même coupe du *Verbascum Thapsus*.
   a. Cellules globuleuses s'alignant en hexagones.
   b. Cellules tabulaires encadrées par les hexagones.
   d. Base avec lacunes de ces deux genres de cellules.
   c. Cavité des grandes cellules minces que remplit une abondante production coralloïde.
   d. Dôme avec couches feuilletées de la 3e zone cellulaire.
6. Coupe tangente superficielle du même. Même signification des lettres.
7. Coupe transversale des cellules superficielles de la graine de *Physalis Alkekengi*.
   m. Épaississement des parois cellulaires. Vers le milieu de la coupe, on aperçoit trois solutions de continuité produites par le rasoir.

Digitized by Google

n. n. Saillies sous les méats intercellulaires ; formation centrifuge.

8. Cellule rameuse isolée, 4e zone, akène de *Brunella vulgaris*.
9. Semblable cellule de *Salvia pratensis*, 2e zone.
   m. Matière intercellulaire.
   n. Lentille de réfraction différente, massive.
10. Coupe transversale dans l'akène de *Centaurea montana*, cellules de la 2e zone.
   m. Matière intercellulaire. *n.* Paroi des cellules.
   c. Cavité cellulaire.
11. Coupe longitudinale des mêmes, portion supérieure seulement, sous une amplification beaucoup plus considérable. Même signification des lettres.
12. Coupe tangente superficielle des mêmes, avec l'amplification de la fig. 11. La comparaison des coupes 10, 11 et 12 servira à donner une idée exacte de la cavité cellulaire.
13. Deux cellules de *Cucurbita Melopepo*, 2e zone de la graine. La cellule de droite est figurée avec le réseau de veines saillantes qui s'élève sur sa paroi interne.
14. Coupe transversale des mêmes cellules, où l'on voit la présence d'un tronc plus gros sur deux faces opposées.
15, 16 et 17. Trois cellules, isolées par le procédé de macération de Schultz, prises dans la graine de différentes Cucurbitacées. Les points noirs sont des ramifications de la cavité, vues de face.
18. Une cellule isolée de la graine d'*Hypericum humifusum*, 2e zone.
19. Coupe tangente, à une profondeur moyenne, dans la graine de *Momordica Elaterium*, 1re zone. Les prismes qui composent cette zone sont donc tranchés à moitié de leur hauteur.
   c. Cavité cellulaire.
   p. Paroi de la cellule.
   m. Masse gélatineuse.
   n. Filets de cellulose, au nombre de 12 environ dans chaque prisme.

Digitized by Google

20. Coupe tangente très superficielle de la même, montrant la réunion des filets de cellulose par les croissants.
21. Un groupe de filaments, isolé ; il se compose de deux fils, réunis par deux croissants.
22. Coupe tranversale du pepin de *Citrus medica*, cellule de la première zone.
    m. Masse mucilagineuse s'écrasant aisément.
    n. Matière intercellulaire, apparente surtout à cette hauteur.
    p. Paroi solide du prisme avec ses aréoles et ses canaux.
    c. Cavité cellulaire.
23. Coupe transversale de l'akène de *Salvia pratensis*, cellules de la 1re zone. Les parois verticales des prismes semblent minces, parce que le plan de la coupe ne passe par aucun des épaississements angulaires figurés dans la coupe 24.
    o. Un prisme plein, avant toute imbibition. On y voit le fil spiral roulé comme un ressort à boudin et prêt à se débander.
    P. Dans cette cellule, le fil spiral n'a pas été dessiné pour laisser voir les autres détails.
    n. Masse gélatineuse.
    p. La matière colorante de la cavité cellulaire, réduite par le développement de la gomme.
    q. Paroi cellulaire.
    M. Le contenu d'une cellule, lame colorée, fil spiral et mucilage, le tout retenu par le fil déroulé.
    N. Exemple d'un fil spiral isolé après le lavage de tout le reste.
    m. Dôme ou opercule des prismes se dissolvant dans l'eau.
24. Coupe tangente superficielle des mêmes prismes. Les lettres ont la même signification. Les épaississements des angles sont ici visibles, et au sein de leur masse les lignes de séparation des cellules.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

VILLE D'ENGHIEN,

PAR

ERNEST MATTHIEU,

avocat, docteur en sciences politiques et administratives,
membre effectif du Cercle archéologique de Mons, etc.

(*Suite :* voir le tome 1er de la 4e série, p. 57, tome 2, p. 148.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Lettres de Wenceslas de Bohême, duc de Brabant, et de la duchesse Jeanne son épouse, contenant les conditions de la paix, entre Aubert de Bavière, gouverneur de Hainaut, d'une part, Jean et Engelbert d'Enghien, tant en leur nom qu'en celui de Walter, leur neveu, d'autre part.

11 avril 1367 (n. st.).

Wenceslaus de Boeme, par le grasce de Dieu, dus de Lucembourg de Lothier, de Brabant, de Lymbourg, marchis du Saint-Empire, et d'yceli decha les mons, vicaires générals, et Jehanne, par celle meisme grasce, ducesse et marchize des pays dessus dis; faisons savoir à tous que, comme contens, wère [1] et discord aient esteit entre nos chers cousins et bien amés le duc Aulbiert de Baivière, bail et gouverneur des pays de Haynnau, de Hollande et de Zéellande, ses aidans, adhérens et confortans, d'une part, et messire Jehan d'Enghien, conte de Liche, messire Engelbert, sen frère, leur aidans, adhérens et confortans, d'aultre, pour et à cause de le mort messire Sohier, jadis seigneur d'Enghien, cui Dieus absoilbe; Nous, rewardans et considérans les grans griefs, dammaiges et inconvéniens, qui en pluseur manières en estoient avenu et de jour en jour apparent estoient d'accroistre et moultéplyer, se à l'ayde de Dieu n'y fuist pourveu de remède convenable, nous en sommes mellet et entremis, tant pour l'amour et faveur que as dictes parties avons, comme pour ce que tous jours pour toute pais, amour et concorde, et espécialement à bien et pourfit commun

[1] *Wère*, guerre.

Digitized by Google

travellier vourriesmes, et avons tant pourcachiet et laboureit, par le plaisir de Dieu, priet et requis as dictes parties, que, par le greit et volenteit d'elles à nostre grant instance et prière, en avons traitiet et ordineit, et ycelles parties accordeit et appaisiet, en le maniére qui s'en suit: PREMIERS, que li dus Aulbiers, no cousins dessus dis, pardonra au conte de Liche, messire Engelbert, sen frère, leur amis, servans, aidans et confortans, de quel pays qu'il soient, et quittera de tous griefs, damaiges et violences quelconques, soient petit ou grant, par quelconques manière que fait les ont depuis le trespassement du seigneur d'Enghien dessus dis, dont Dieus ait l'arme, [1] jusques au jour de l'ordinance de ceste pais, et aussi des levées que lidis contes et si frère ou aultre de par eauls ont fait des biens d'églizes, des lombars ou d'aultres personnes de Haynnau en le terre d'Enghien. *Item*, que tout chil qui ont esté eskachiet, bannit ou adjourneit depuis le trespassement du seigneur d'Enghien, tant de l'un costé comme de l'autre, rayent le pays de Haynnau et reviengnent à leur biens, ensi qu'il les trouveront tout paisuilement, en quelconque main qu'il soient ou aient esté; et avoeques chu que tout soit pardonneit à l'un lés [2] et à l'autre, de tous perdes, damaiges ou aultres quelconques choses avenues pour le wère ou pour cause du dit seigneur d'Enghien, et que de nul cas avenu depuis ledit trespassement du seigneur d'Enghien, iusques au jour de ceste pais, iasmais ne soit faite poursuite de l'une partie ne de l'autre, soit pour cause de fouriur ou pour aultre cas, sauf ce que chascune des dictes parties retenra ses prisons.[3] *Item*, pour tant que c'est chose scheue et cogneute que li ville et li terre d'Enghien a toudis estiet et est tenue en fief des contes de Haynnau, sauf ce qui en muet de nous, pour cause de le duchié de Brabant, avons ordineit que uns chevaliers ou escuiers de boin linaige, tel que nous voinrrons ordiner, en fera hommaige au baillieu de Haynnau, et ensi demourra jusques au tant que Wautiers d'Enghien sera venu à sen eaige, et lui à sen eaige venut, se il tient ceste pais, il sera fait dudit hommaige, ensi que cidevant est dit, s'il ne le veult faire par lui-meismes; c'est à entendre, tant que li Dus Aulbiers tenra le gouvernance et le bail du pays de Haynnau, et quant li Dus Aulbiers ou aultres après le décès du duc Willeaume parvenra à le seignourie d'yceli pays de Haynnau, adont sera li dis Wautiers tenus de faire d'iceli hommaige tout ce que quattre chevalier de sen linaige, deux du costé de sen père et deux du costé de se mère, c'est à savoir: du costé de par le père, mes-

[1] *L'arme*, l'âme.

[2] *Lés*, côté.

[3] *Prisons*, prisonniers.

Digitized by Google

sire Robbiers de Namur et messire Olfars de Ghistelle, et du costé de par le mère, li sires d'Agemont et messires Symons de Lalaing, lui en conseilleront à faire, et ce que chil chevalier en conseilleront, sera fait et tenut de toutes parties. Et s'il avenoit que ledicte terre d'Enghien eskéist audit conte de Liche ou à nul de ses frères, si n'en seroient-il mie tenu de faire l'ommaige au duc Aulbiert, s'il ne leur plaist, mais seroit fait li hommaiges par un chevalier ou escuier, si comme dessus est deviseit par nostre ordinance. Et parmy ce, li contes de Liche donra ses lettres ouviertes qu'il promettera et ara enconvent que li ville et li terre d'Enghien, les appertenances et appendances feront au conte de Haynnau et au pays tel service que ou temps des prédécesseurs seigneurs d'Enghien a esteit accoustumeit, sauf ce que li point ci-deseur et desoubs escript n'en soient mie amenrit, mais demourront en l'ordinance tèle qu'il sont ci-escript et compris. Et ottelles lettres donra aussi Wautiers d'Enghien dessus dit quant il sera venus à sen eaige, s'il ne fait meismes l'ommaige, et aussi sera li pays de Haynnau tenu à deffendre et conforter le terre d'Enghien, le conte de Liche, ses frères et leur terres, quant mestier sera et selonc ce qu'on a accoustumeit, et faire doit as aultres seigneurs tenans et séans en Haynnau. *Item*, demourra messire Loys d'Enghien en l'ommaige qu'il a fait au duc Willeame, sans faire aultre hommaige, fors que se li dus Willeames morist et le terre de Haynnau parvenist au duc Aulbiert, dont seroit-il tenus de faire homaige par aultre personne de boin linaige au baillieu de Haynnau, en le manière que ordineit est du conte de Liche, sen frère, ou cas qu'il en fuist souffisanment requis, selonc l'usaige du pays de Haynnau, se par lui-meismes faire ne le vourroit. Et ce qu'on lui a pris ou osteit du sien, li dus Aulbiers fera restituer et rendre. *Item*, avons ordineit Nous dus et ducesse dessus nommé, que li dus Aulbiers, no cousins, quittera le Seigneur de Morialmés de toutes convenances qu'il a fait audit duc Aulbiert, pour cause de Wautier d'Enghien souvent dit, en tèle manière que li dis Wautiers sera mis en nos mains, pour de lui faire ce que raison nous samblera. Et en cas que li sires de Morialmés ne le vourra rendre, li dus Aulbiers, par l'ordinance et conseil de nous, le constraindera par son corps et ses biens à ce faire, et à chu lui devons aussi estre aidant, se besoins est, parmy ce que, quant Wautiers dessus dis sera venus à sen eaige, tenra ceste pais; et ou cas que tenir ne le vourra, très maintenant sera fait au duc Aulbiers segurté de sys boins plaiges, à rendre le somme de quatorze mille mouttons de Brabant: lequel plaige, s'il avenoit que li dis Wautiers allast de vie à trespassement avant qu'il fuist à sen eaige venus, ou quant il aroit ceste pais tenue, seroient de ceste obligation quitte et délivre. Chu entendu, s'il avenoit que li dis Wautiers ne vosist le

Digitized by Google

dicte pais tenir, lui à sen eaige venut, que selonc le coustume du pays de Haynnau, li contes de Liche, si frère, ne li aultre proisme dudit Wautier ne l'aideront ne conforteront encontre le duc Aulbiert ne encontre le pays de Haynnau. Et est à entendre aussi et à savoir que, quant Wautiers dessus dis sera rendus à Enghien, en le main de ses oncles, se aulcuns aultres y vourra demander à avoir droit, requérier le devra après le dicte délivrance faite, selonc le coustume du pays de Haynnau. Et ce que li loys en donra sera accompli sans mailengien. *Item*, ne pourra li dus Aulbiers serianter ne faire serianter ne exploitier dedens le terre d'Enghien, ne en ses appertenances ne appendances, en nésnue[1] manière pour nul cas quel qu'il soit, jà soit ce qu'il requirche expresse mension, se ce n'est par complainte d'aulcune personne, soit de le terre d'Enghien, ou de dehors, tant pour debte comme pour aultre poursuite, par deffaute de droit et de loy, que li sires ou li justichiers de le terre d'Enghien fuist en deffaute ou le refusast à faire, lequel complaindant li baillius de Haynnau devera tenir pour vérifyer se complainte, et tanstost signifyer au seigneur d'Enghien ou au justichier cui ce toukast et le requérier qu'il fache droit et loy audit complaindant dedens deus mois ensuiant sans mailengien. Et ou cas que adont li sires d'Enghien ou li justichiers ne le fesist, le baillius de Haynnau le pourroit faire ou faire faire, et sur ce serianter et faire esploitier selonc le coustume du pays de Haynnau, tant comme en ce cas et non aultrement, hoirs mis que en le terre d'Enghien ne seront soustenu nul homicide de Haynnau, et que des fouriurs on usera ensi qu'on a accoustumeit. Et tout ce durra tant que Wautiers d'Enghien sera desoubs eaige, et aussi tant que li dus Aulbiers sera gouverneur et baux du pays de Haynnau sans ent estre sires, ou que uns aultre y soit sires après le duc Willeame dessus dis ; et après chu li terre d'Enghien demourra en tel point envers le conte de Haynnau comme elle estoit ou temps du Seigneur d'Enghien derrain trespasseit et de ses prédécesseurs. *Item*, ara li monnoie de Haynnau cours en le terre d'Enghien et ly fera-on cryer quant li sires ou li baillius d'Enghien en seront requis, ensi qu'on a fait et useit en temps passeit. *Item*, li quattre chevalier qui sont encoulpeit d'avoir aidiet, conseilliet ou pourcachiet à le mort du Seigneur d'Enghien, cui Dieux absoille, c'est à savoir : messires Jehans, sires de Werchin, scénescauls de Haynnau, messires Baudris, sires de Rosin, messires Gérars, sires de Ville et messires Giellés d'Esscausines, sires de Ruesne, s'en excuseront par leur serment et sur les sains, par-devant nostre cousin le duc Aulbiert, nous et ceauls que nous y vourrons appeller,

[1] *Nésnue*, nulle.

Digitized by Google

et se aulcun ou aulcuns d'eauls ne s'en vourroient ou vourroit ensi excuser, chil demourroient ou demourroit hoirs de le pais. *Item*, pour debtes, pour levées et pour toutes aultres demandes, que li contes de Liche et messires Engelbers demandent du duc Aulbiert, avons ordineit que li dus Aulbiers, no cousins, paiera ou fera payer audit conte de Liche ou à son commis le somme de quarante mille mottons de Brabant as termes qui s'ensuivent, en le ville de Bruxelle, ou cainge [1] Jehan le Froyère ou en aultre, en celi ville, où il plaira au dit conte ou à sen commis ; c'est à savoir : au jour saint Remy qui sera l'an sisante et sept, dys mille mottons, à le Candeleur ensuiant, dys mille mottons, à l'issue du may qui sera l'an sysante et wyt, dys mille mottons et à le saint Remy ensuiant, dys mille mottons. Et pour celi somme à payer as termes dessus dits, donnera li dus Aulbiers ostaige et segurté de quinze souffisans chevaliers banièrés et aultres, qui prometteront à le deffaute des payemens dessus ou d'aulcun d'éauls à entrer chascuns à trois boins chevauls de selle et deus varlés ou à envoyer chascuns d'eauls pour lui un souffisant chevalier à trois tels chevauls et deus varlés, en certains hostels qui leur seront asseineit en le ville de Bruxelle, et de là nient départir iusque à plaine solution du terme ou des termes dont deffaute seroit. Et sur ce, donera li dus Aulbiers bonnes lettres ouviertes, saiellées de sen seal et des seauls de dis quinze banièrés et chevaliers, en le meilleur fourme et mainière qu'on pourra deviser, selonc le coustume et manière qu'on a accoustumeit en ledicte ville de Bruxelle, de gisier et tenir convent à mingnailles. Et parmi tant, feront quitte toutes debtes, et les lettres obligatoires rendues et anullées des debtes que li contes de Lice et ceulx d'Enghien estoient demandant au duc Aulbiert. *Item*, pourtant que li contes de Liche, no cousins, pour cause de le were dessusdite, puet avoir faites à aulcunes personnes, alliances ou aulcunes convenances, est-il ordineit et accordeit que, se il avenoit que messires Loys de Namur pour cause de le ville et les appertenances de Lessines, euist au duc Aulbiert ou au pays de Haynnau wère ou discord, de chu ne se deveront li conte de Liche, si frère, ne li sourséans de le terre d'Enghien, en riens melleir, mais pour celi cas demorer coy et en pais. En tesmoing desquelles choses, nous dus et ducesse de Lucembourg et de Brabant dessus dit, avons fait mettre nos sealz à ces présentes lettres. Et pour plus grand fermeté et afin que ceste pais soit tenue, entérinée et accomplie, avons priet et requis, prions et requérons no chers cousins, le conte de Liche, et messire Engelbert, sen frère dessus dit, que ledicte ordinance, accord et pais tout ensi que ci-

[1] *Au cainge*, au change.

Digitized by Google

deseur est contenu, veullent promettre loyalement sur leur foid et honneur de tenir, entériner et accomplir, sans iasmais venir ou faire à l'encontre ne souffrier à faire, et que en tesmoing de ce, veullient pendre leurs séauls à ces présentes avoecqs les nostres. Et nous Jehans d'Enghien, contes de Liche, et Engelbers, ses frères, considérans le paine, ruail, bonne volenteit et diligence que no dessus dit très chers Seigneur et Dame li dus et ducesse de Lucembourg et de Brabant ont eu ès choses dessus dites, et le grand instance et prière d'eauls, au plaisir desquels, nous nous vouirresmes encliner par affection, comme drois est, avons promis et promettons loyalment, sur nostre foid et honneur, pour nous, tous nos aidans, adhérens et confortans, et espécialement pour tous nos frères, desquels nous nous faisons fort en ce cas, que ledite ordinance, accord et pais, tout en tèle manière que no dit Seigneur et Dame l'ont ordineit, fait et accordeit, et ci-dessus est contenu, tenrons, parferons et accomplirons entirement et parfaitement, sans iasmais venir faire ou souffrier à faire à l'encontre, par nous ne par aultrui de par nous. Et avons, en tesmoing de ce, pendut nos séauls à ces présentes avoeqs les seauls de nos chers Seigneur et Dame dessus dis. Fait et donneit à Bruxelle, le jour de Paskes flories, l'an de grasce mil trois cent sisante et sys.

Orig. sur parchemin auquel pendent les sceaux, en cire jaune, du duc et de la duchesse de Brabant, de Jean d'Enghien, comte de Liche (celui-ci équestre, avec contre-scel) et, en cire rouge, d'Engelbert d'Enghien, attachés à double queue de parchemin. — Trésorerie des chartes des comtes de Hainaut, n° 703, du nouvel inventaire. — Archives de l'État à Mons.

Jean d'Enghien, comte de Liche, déclare que bien qu'il ne soit obligé de rendre hommage au duc Aubert de Bavière, gouverneur de Hainaut que par un chevalier ou écuyer, il promet de le faire de la même manière que les autres seigneurs d'Enghien, ses prédécesseurs.

11 avril 1367 (n. st.)

Jehans d'Enghien, contes de Liche, faisons savoir à tous que, comme par l'ordenanche et détiermination prononchie par très hauls, nobles et poissans nos très chiers et redoubteis seigneur et dame le duck et le ducesse de Luxembourck et de Braibant, entre hault et poissant prince le duck Aubiert de Baivière, bail et gouvreneur des pays de

Digitized by Google

Haynnau, Hollande et Zellande, d'une part, et nous, nos frères, aidans et confortans, d'autre, soit entre les aultrez coses déclarét que de le ville, terre et signourie d'Enghien, ne de ses appertenanches et appendanches, nous durant le bail de nostre chier neveu, Watier d'Enghien, et ossi le succession de ce, à nous, se li kas s'i offroit, ne soyons tenus de faire hommage au duck Aubiert, ne a nului de par lui, fors que par un chevalier u escuyer de boin linage, si comme en le ditte ordenance est contenut, et ce, non obstant nous doyons promettre et avoir enconvent que nous, li ville, terre et signeurie d'Enghien, avoek ses appertenanches et appendanches, ferons au conte et au pays de Haynnau tel sierviche que ou tamps de nos prédicesseurs signeurs d'Enghien a esteit accoustumeit à faire, sans chou que li aultre point de le ditte ordenance et détermination devant le point qui de ceste déclaration fait mencion et après escript, soient de riens amenrit, si comme par le teneur des lettres des dittes ordenance et détermination puet plus à plain apparoir. Nous, voeillans et désirans l'ordenance et détermination de nostres dis très-chiers seigneur et dame tenir et accomplir, promettons et avons enconvent loyalement par nostre foy, honneur, et sur l'obligation de tous nos biens, que, non obstant que point ne soyons tenus de faire de le ville, terre et signeurie d'Enghien, hommage aultre comme dit est, nous, de nous-meismes, de le ville, terre, signeurie, manans et habittans d'Enghien et de ses appertenanches et appendanches, ferons au signeur, à son liutenant et au pays de Haynnau, tel siervice que ou tamps de nos prédicesseurs signeurs d'Enghien a esteit acoustumet à faire, sauf et rézerveit que li point déclareit et escript en le ditte ordenance n'en soient de riens amenrit, comme deviset est. Et parmi tant que li sires et li pays de Haynnau dessus dit aidera, deffendera et confortera nous, nos frères, nos terres, et le ville, terre et signeurie d'Enghien avoek ses appertenanches, toutes les fois que besoins sera, en le manière et selonck che que on a accoustumet et faire doit as aultrez signeurs tenans et séans en Haynnau, nous promettons encore et avons enconvent comme dessus pour nous, nos frères et successeurs, à tenir et faire tenir et accomplir tout ce entirement qne dessus est deviset. En tiesmoingnage de véritet, nous avons ces présentez lettrez sayelléez de nostre sayel. Et avoek ce, emplus grand seurteit nous avons requis à nostre tres chier frère Englebiert d'Enghien, signeur de le Folie, qu'il y voeille appendre sen sayel avoek le nostre. Et je Englebiers d'Enghien, sires de le Folie, chevaliers, à le requeste de mon très chier signeur et frère le conte de Liche deseure dit, promech et ay enconvent par me foy, honneur et sour le obligation de tous mes biens, toutez les coses dessus dittez et cascune d'elles tenir et faire tenir et accomplir si avant que à my en

Digitized by Google

est et pora y estre et appertenir et ay, en tiesmoingnage de ce, mis et appendut men sayel avoeck le sayel de men dit chier signeur et frère à ces présentes lettrez, qui furent faitez et données à Bruxelle, le jour de flories Paskes, l'an mil trois cens sissante sys.

Original sur parchemin, muni de deux sceaux, en cire rouge, pendant à double queue de parchemin, n° 704 de la trésorerie des chartes des comtes de Hainaut, *archives de l'État, à Mons.*

Ratification par Walter, seigneur d'Enghien, parvenu à sa majorité, du traité de paix conclu entre ses oncles et Aubert de Bavière.

3 février 1377 (1376 v. st.) à Saint-Ghislain.

A tous chiauls qui ces présentes lettrez veront u oront, Wattiers, sires d'Ainghien, et contes de Brianne, salut et dillection. Comme en tamps passet, guerre et discort fuissent esmeult entre très poissant princeno très chier signeur monsigneur le duck Aubiert de Baivière, bail et gouvreneur de Haynnau, Hollande, Zellande et de la signourie de Frise, ses aidans, adhérens et confortans, d'une part, et hauls et poissans nos très chiers et amés signeurs et oncles, monsigneur Jehan d'Ainghien, conte de Liches, dont Diux ait l'âme, et monsigneur Englebiert d'Ainghien, sen frère, leur aidans, confortans et adhérens, d'autre, pour le cause de le mort de hault et poissant no très chier signeur et père, jadis de boine mémore, monsigneur Sohier, signeur d'Ainghien et conte de Brianne, cuy Diux fache boine merchit. De lequelle werre et discort fust par le boin travail et dilligensce de très poissant prince et très excellente nos très redoubtés signeurs et dame. le duck et duchesse de Luxembourck et de Braibant, traitz et et fais uns appointemens et accors entre les dites parties sur chiertaines devises et conditions plus plainement contenuez et esclarchies ès lettres de leur sentensces sur ce faittes et que tenir poièmes s'il nous plaisoit, quant venut seriens à no plain eage. Liquels traitiés et accors ait à nous, depuis que à no plain eage de quinze ans acomplis sommes parvenut, esteit remonstrés par nos signeurs et amis et nous, par eulz introduit et conseilliet de ycelui accort tenir, consentir, accorder, ratefiyer et accepter. Si avons sur ce, en grant avis, délibération et diliganment regardeit tout ce qui fait à veir et considérer, et le consel de nos dis signeurs et amis par qui volons user. Pour coy volons que congneut soit à tous que tous les traitiés et accors fais par nos dis signeur et dame de Braibant et le pais par euls prononchié de

Digitized by Google

point en point comme contenut, deviset et esclarchit est ès lettrez de le sentensce sur ce faite, scellée des seyaulz de nos dessus dis signeur et dame de Braibant et de nos chiers signeurs et onclez dessus nommés, rateffions, consentons et accordons. Et à le guerre ou poursuite que faire de ce peiussiens, renonchons, promettons et à nous enconvent, pour nous, pour nos hoirs et successeurs, aidans, confortans, et complices, à tenir, garder et observer le dite pais et toutes les convenences sur ce faittez, par nostre foy sour ce corporelment jurée et sour nostre honneur, sans enfraindre ne a'er à l'encontre en quelconques manière. Par le tiesmoing de ces lettrez, scelléez de no seel. Données à Saint-Ghillain, le trezime jour dou mois de février, l'an mil IIIc sissante-seze, à le coustume et stille del évesquet de Cambray.

Original sur parchemin, sceau en cire rouge aux armes d'Enghien, avec la légende : *Sigill. Walteri. domini. de. Anghien.* Archives de l'État, à Mons, n° 731 de la trésorerie des chartes des comtes de Hainaut.

Aubert de Bavière, gouverneur de Hainaut, ratifie le traité de paix conclu en 1367.

7 février 1377 (1376 v. st.) au Quesnoit.

Dux Aubiers de Bevière, contes palatins dou Rin, bauls et gouverneres des pays et contéis de Haynnau, Hollande, Zellande et de le signeurie de Frise, faisons savoir à tous que. comme en tamps passet wière et discord fuissent esmeut entre nous, d'une part, et nos chiers cousins le conte de Liche et sire Englebiert d'Enghien, sen frère, avoecq leur aidans et confortans, d'autre part, pour le cause de le mort Sohier, signeur d'Enghien et conte de Brianne, leur frère, dont Dieux ait l'âme; dou quel discors chiertaine pais et accors fust fais par le traitiet, moyen et sentensce de nos très-chiers et améis cousin et ante[1] le duck et ducesse de Luxembourck et de Braibant, ensi que contenut et esclarchit est plus plainement en chiertaines lettres sour chou faites, scelléez de leur seyauls et dou nostre. Et sur chou depuis sedit Watiers, sires d'Enghien et contes de Brianne, fiuls au dessus dit signeur d'Enghien, lui parvenut à sen plain eage de quinse ans acomplis, par le conseil et introduction de nos dessus dis chiers cousin et ante et de pluisieurs de ses signeurs et amis de linage, ait le dessus ditte pais et accort rattefyet, accordet et promis à tenir par se

[1] *ante*, tante.

Digitized by Google

foy et honneur, et de ce donnet lettres scelléez de sen sayel. Nous, ossi considérans le labeur et boine diligensce en se faisant. mise ou tamps passet par nos dessus dis chier cousin et ante et le amour et confidensce que ou dit Watier et ses proismes et amis avoir volons d'ores en avant, avons de rekief le dit et accort, ensi que contenut est ès lettres de le dessus ditte sentensce, rattefyet et accordet, ratteflons et accordons, et promettons à tenir, pour nous, nos hoirs, nos successeurs, aidans et confortans, par nostre foy. Et dès maintenant en avant tous les pleges qui enviers nous s'estoient obligiet à rendre le somme de quatorze mil florins d'or à mouton de Braibant, ou cas que lidis Watiers ne voiroit tenir le dessus ditte pais et accort en le manière que les dittes lettres de le sentensce le contiennent, en quittons, parmy tant, nuement et absoluement, pour nous, pour nos hoirs et successeurs. Par le tiesmoing de ces lettres, scelléez de no seyel données au Caisnoit, le sieptisme jour dou mois de février, l an mil trois cens sissance seze.

Original sur parchemin, sceau armorié en cire verte, trésorerie des chartes des comtes de Hainaut, n° 732. — *Archives de l'État, à Mons.*

II.

Relation des obsèques du comte de Saint-Pol célébrées à Enghien.

1482.

« L'ordonnance du comte Pierre de Saint-Pol. fait à Enghien.

« Item fut l'assamblée de pluseurs grans seigneurs tant évesques, prélatz, abbéz et aultres notables gens d'églizes comme l'évesque de Cambray, l'abbé de Marolles, l'abbé de Liessie, l'abbé de Cambron, l'abbé de Crepin, l'abbé de Notre-Dame de Cantinpré-lez-Cambray et monsr l'abbé de saint-Aubert dudit Cambray.

« Item, avec ce estoient pluseurs grand seigneurs et nobles comme monsr de Romont, Loys, monsr de Luxembourg, monsr de Fiennes, monsr le comte de Porsieuant, monsr de Ligne, mons. de Boussu, monsr Dameries, monsr de Fontaines, monsr D'Incy, et plusieurs aultre jusques au nombre de iiijxx ou cent u chevaliers ou escuyers.

Item, se partit le doeul du chasteau de ladite ville d'Enghien, le joeudi xxviije dudit mois de novembre acompagnié des dessusdits en très-belle ordonnance environ à trois heures après nonne, pour allers aux

Digitized by Google

vigilles à la grande église dudit lieu, et faisoient le doeul ceulx qui sensieuent.

Premièrement, Loys, monsr de Luxembourg, frère dudit comte, monsr de Fiennes, monsr de Renty, monsr de Belonne. Loys Dameries. Baulduin de Fontaines lesquelz desdits sont frères germains, nepveux et yssu de germains.

Item, au partir dudit chasteau se partirent les torches du doeul jusques au nombre de cent, armoyé des armes dudit comte et chacun d'iceulx qui les portoient vestuz de robbes et chapperons noirs en dœul en faisant deux blasons attachiez à leurs robbes, l'un devant, l'aultre derière.

Item. et si avoit encore aultres torches : comme du corps de la ville tant mestiers de la villes comme des villaiges de la chastelerye d'Enghien, jusques au nombre de deux centz torches.

Item, après lesdites torches, marchoient tous les serviteurs, gentilzhommes, par ordre, deux et deux, lesquelz estoient en grant nombre tant escuyers que maistres d'hostelz.

Item, après marchoient les officiers d'armes de monsr le duc d'Autriche, portant chacun leurs costes d'armes.

Item, après y avoit encore six aultres héraulx portant les cottes d'armes dudit comte et habilliez en dœul, chacun portant une bannière armoyez de VI comtés, c'est assavoir de la comté de Saint-Pol, de la comté de Lygny, de la comté de Conversan, de la comté de Briane, de la comté de Marle et de la comté de Soisson.

Après cesdits héraulx et bannières, marchoit le Roy d'armes de Haynault, lequel portoit en ses mains la cotte d'armes dudit comte, et après marchoit thoison d'or portant sa cotte d'armes, lequel portoit ung très-riche chappeau de comte.

Item. après marchoit le dœul desdits nommez. l'ung après l'aultres selon la proximité. Et, après ledit dœul, marchoient les barons, chevaliers en grant nombre.

Item, après ledit dœul, marchoit monsr le comte de Romont, monsr le comte de Portian, monsr de Ligne, monsr de Lacuel, monsr de Boussu, monsr de Cambray, monsr d'Aymeries, monsr de Salnove, monsr de Lossera, monsr de Haubourdin, monsr de la Marche et pluseurs aultres grans srs.

Est assavoir qne le cueur de ladite église estoit parée de drap noir hault et bas et tout alentour par en hault de chierges tant près que par raison l'on povoit.

Et au desoubz desdits cierges, par dessus lesdits draps, alentour dudit cœur ung satin noir, sur lequel estoient mis blasons armoyés des armes dudit comte en grant nombre.

Digitized by Google

Item, l'autel dudit cœur, table et tout estoit tendu de velour noir hault et bas et dessus le grant autel avoit ung riche tableau armoyé et timbré des armes dudit comte.

Item, au millieu dudit cœur, avoit une chappelle belle et spacieuse environ de douze piedz de long et huyt de large et assize sur quatre columbres et par en hault estoit comblée et croisée qui en contient quattre et estoit ladite chappelle à deux estaiges chargié de cierges autant que l'on y povoit mettre, et avec ce estoient penduz les quattre pignons de velour noir et sur ledit velour en chacun desdits quattre coings ung blason et les gouttier de ladite chappelle de bougran noir et par dessus ung velour noir, sur lequel estoient dix blasons et estoit ladite chappelle dessoubz lesdits cierges tendu de drap noir et plantée.

Item, par dessoubz ladite chappelle avoit une représentation bien et richement parée, c'est assavoir: d'ung velours noir grant et plantureux et pardessus icellui ung riche drap d'or cramoisi et sur ledit drap d'or une croix de damas blancq.

Item, dessus ceste représentation estoit ung très riche chappeau de comte chargié de grosses perles, esmeraudes, rubis, ballays, saphirs, dyamans et aultres piers riches et exquises et estoit au costé du chef de ladite représentation et la cotte d'armes estendue au milieu d'icelle.

Item, allentour d'icelle cest chappelle, avoit quattre grants chandelliers noir sur chacun ung gros cierges armoyé des armes dudit comte.

Item, allentour dudit cœur, avoit ung long drap de velour noir qui venoit du hault del'huys presques jusques en bas, armoyés comme dessus.

Item, la nef et croisiée estoit toute tendue de drap noir et par dessus y avoit chandellers chargié de moult beaucop de chierges et par dessus le drap au-dessoubz desdits cierges estoit tendue de bougran sur quoi les blasons estoient mis. Et tous les aultres de ladite église estoient parées de noir et chacun ung blason dudit comte, et allentrée du cœur par dehors ung velours noir armoyé comme dedens ledit cœur.

Item, allentrée dudit cœur viendront au devant le dœul tous les prélatz apportans l'eauwe benict. Et après ce fait se retournèrent en leurs sièges et commencèrent le service, assavoir les vigilles des mors, à trois psalmes, à trois lichons.

Item, après lesdites vigilles chentées, on s'en retournera en ladite place, en telle meisme ordre qu'ilz sont venuz réservé que ledit chappeau et la cotte d'armes et les VI banniers demorèrent à l'église pour les mettre sur laditte chappelle, chacune chose en leur ordre.

Item, le lendemain qui fut le vendredi XXIX dudit mois, s'asamblèrent, audit chasteau tous les chevaliers et escuiers en très-grant nombre pour accompagner le dœul, pour venir à l'église, là où se fist le service

Digitized by Google

dudit comte et en icelle ordonnance que l'on avoit fait marchier pour soy mettre en son ordre, réservé qu'il eult ung mistère qui fu fait comme il sera cy declaré :

Premièrement, fut apportée une banniére armoyée des armes dudit comte, laquelle fut baillié à monsr de Boussu pour porter à l'église.

Item, après fut apporté ung escu armoyé desdites armes, lequel fut baillié à monsr de Haimeries pour porter audit lieu.

Item, après fut apporté le tymbre, le heaulme et hachement et, avec ce, y estoit l'ordre de la toison d'or; lequel heaulme fut baillié à monsr de Fontaines pour semblablement porter.

Item, fut baillié une espée trés richement garnie, lequel fut baillié à messire Huge de Melun pour porter à l'église comme dessus.

Item, fut admené ung cheval tout couvert d'une rice housure armoyée des armes dudit comte tout scellé et estoit ladite selle couverte de velour noir et parellement les estriviers et les estriers ricement dorée et trés-rice chanfrains de plumes; ledit cheval fut baillié à monsr de Vertaing et à ung des frères Hugue de Melun pour le semblablement le mener à l'église.

Item, après fu porté ung pignon armoyés des dites arme, lequel fut baillié à monsr de Lisemeau pour le porter à ladite église lesqueiles choses furent portées par ordre. C'est assavoir : les héraulx devant le pignon, après le cheval, apres l'espée, après l'escu et le tymbre ensamble et puis la banniére et furent ces choses offert à l'heure d'offrir.

Item, après ces choses offertes, alat offrir monsr Loys de Luxembourg ung cierge et une piéce d'or fichié dedens. Après luy, alat monsr de Fiennes; après monsrde Renty; après monsr de Belonne; après Loys d'Aymeries; après Bauduin de Fontaine.

Item, après ledit offertoire fu une trés belle collation dudit conte à sa louenge en remonstrant le costez dont il estoit yssus

Item, la premier messe fut de nostre Dame et dict par monsr de Marolles; la seconde du St-Esperit, par monsr l'abbé de Cambron et le grant service dudit jour fut fait par monsr l'évesque de Cambray et fut le dyacre.

Item, après ledit service faict, touttes les banniéres, pignon, escu, heaulme et espée demorent a ladite église. Et après ce faicte chacun se retourna au chasteau tout en ordre, réservé les torches qui demorérent estaintes.

Item, après le retour, on fist ung trés-riche et solempnel disner où il eult de trois à quattre cens personnes serviz trés plentureusement.

Item, l'aumosne dudit service fu faicte au parcq dudit chasteau, lesquelz povres furent extimé de sept à huyt mille le nombre.

Manuscrit de la bibl. de Bourgogne, nº 457, fº 9-16 vº

Digitized by Google

III.

Lettres de Henri de Berghes, évêque de Cambrai, concernant la confrérie de Saint Nicolas de Tolentin, érigée dans l'église des Augustins d'Enghien, et la procession solennelle que ces religieux faisaient le jour de la fête du saint, le 10 septembre de chaque année.

4 juin 1490, à Enghien.

Universis et singulis præsentes litteras inspecturis, Henricus de Bergis, Dei et apostolicæ sedis gratia, Episcopus Cameracensis, salutem in Domino sempiterman. Congaudentes exultemus cum illius favente clementia qui super omnes gentes excelsus in altis habitans, humilia respicit in cœlo et in terra oculo pietatis, mentes fidelium adeo divino amore succensus conspicimus quod in talibus devotionis et caritatis operibus se exercent, per quæ multorum crescit devotio, cultus augetur divinus et animarum prosperitas procuratur. Sane pro parte prioris et conventus fratrum Heremitarum sancti Augustini oppidi Angiensis, nostræ diocesis, nobis fuit seriose expositum qualiter Christi fideles de meritis et intercessione gloriosi confessoris sancti Nicholai de Tolentino confisi eundem sanctum, in dicto Monasterio, devotionis et peregrinationis gratia sub spe remissionis suorum peccatorum animæque et corporis incolumitatis consequendæ, catervatim visitare suæque intercessionis et meritorum auxilia implorare, ac incolumitatem hujusmodi, ut pie creditur, consequi consueverunt. Quare nonnulli devotione ducti confraternitatem de dicto glorioso confessore instituere et conservare, ac ymaginem ipsius, ipso die S. Nicholai de Tolentino qui est decima septembris, processionaliter deferre summopere concupiscunt, si ad hoc nostra authoritas et consensus intervenire possint, pro quibus nobis humiliter supplicarunt. Nos itaque, considerantes quod nos qui Deum in suis sanctis glorificare jubemur, opus pietatis et meritorum exercemus dum Christi fideles ad ea caritatis excitamus opera, per quæ cultus augmentatur divinus, reverentia exhibetur sanctorum et animarum salus utique procreatur. Devotis subditorum ipsorum desideriis annuentes et affectantes, ut ea ad debitum salutaremque effectum deducantur, harum serie indulgemus ut per dictum priorem et conventum, ac alios Christi fideles in honorem Dei, gloriosæ virginis Matris ejus ac præfati confessoris gloriosi devota confraternitas, ad instar illius quam inibi authoritate nostri prædecessoris de venerabili sacramento instituta et observari dinoscitur instituatur, et observetur; ymagoque prædicti

Digitized by Google

confessoris S. Nicholai in suo proprio festo quæ est decima septembris, cum omni devotione et reverentia deferatur, fratresque et sorores hujusmodi participes esse possint et valeant omnium bonorum quæ per fratres ordinis fieri consueverunt. Et ut dicti Christi fideles ad confraternitatem præfatam et intertenendam amplius animentur, dictaque ecclesia præfati Monasterii congruis frequentetur honoribus, et a Christi fidelibus jugiter veneretur, ipsaque processio solemnius observetur, ut etiam futuri confratres et alii Christi fideles eo libentius devotionis et orationis (*suppléer* causa) confluant ad eandem; quo ex hoc dono cœlestis gratiæ uberrimis prospexe (rimus) refectos, dictis confratribus omnibusque aliis et singulis utriusque sexus personis, vere pœnitentibus, confessis et contristis qui dictam confraternitatem intraverint quadraginta, ipsam quoque Ecclesiam die processionis hujusmodi ratione delatione ymaginis et reliquiarum dicti S. confessoris visitaverint, processionem hujusmodi continuaverint, de omnipotentis Dei misericordia confisi, viginti dies indulgenciarum de injunctis pœnitentiis, eis in Domino misericorditer relaxamus. In cujus rei testimonium presentes litteras ad perpetuam rei memoriam fecimus, atque mandavimus sigilli nostri appensione roborari. Datum et actum in dicto oppido Angiensi, prædictæ nostræ diocesis, anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo, mensis junii die quarta.

Sur le bord était écrit: per Dnum Epum M. Nicol. de Rispen.

Histoire du couvent des Augustins à Enghien par le P. B. de Housta, ms, appartenant à la cure d'Enghien, t. II, p. 53-55.

IV.

Mandement par lequel l'évêque de Cambrai fixe au dimanche de l'octave de S. Nicolas de Tolentin, la procession que les religieux Augustins d'Enghien, faisaient le 10 septembre.

1497, à Cambrai.

Henricus de Bergis, Dei gratia, Episcopus Cameracensis, notum facimus quod nos ut copiosior populi multitudo ad processionem quam supra scripto die gloriosi confessoris Christi S. Nicolai de Tolentino concessimus fiendam et celebrandam affluat et conveniat, justisque aliis de causis, nos ad hoc moventibus semper et quoties diem S. Nicolai

Digitized by Google

prædictam in die feriata evenire contigerit processionem hujusmodi fieri et celebrari proxima die dominica sequente volumus, ac illam ad dictam diem dominicam transferimus. Datum Cameraci, anno domini millesimo C C C C. nonagesimo septimo,

De mandato Dni Epi : S. M. Autefeuille.

Hist du couvent des Augustins à Enghien, ms. cité, t. II, p. 55.

V.

Lettres de privilèges accordées au serment des couleuvriniers de Saint Christophe à Enghien, par Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein, d'Enghien, etc.

17 septembre 1497.

Philippe de Clèves et de la Marcke. seigneur de Ravestain, d'Enghien de Winendaele et de Doensche, mary et bail de notre très chière et et aimié compaigne Franschoize de Luxembourch, dame desditslieux, à tous ceulx qui ces présentes lettres veront, salut. Comme de la part d'aucuns compaignons couleverniers de ceste notre ville d'Enghien, nous at esté remonstré qu'ilz ordonneroient et mettroyent voulontiers sus en icelle notre ville une confrérie, compaignie et serment de couleverniers, moyennant que notre plaisir feust de pour l'entretenement et augmentation d'icelle et affin d'encouraiger et tant plus encliner eulx et aultres compaignons d'entrer et eulx mettre en icelle, leur accorder aulcuns previlèges comme à ceulx des aultres confréries et à la conservation d'icelles et par noz prédicesseurs seigneurs d'Enghien estre faict et accordé, dont ilz nous ont humblement supplié et requis. Scavoir faisons que nous deuement informéz de ce que en pareil cas s'en est faict ès villes voisines et eu sur ce l'advis de notre bailly dudit Enghien de ceulx de notre conseil illecq et des mayeur et eschevins de notre dite ville d'Enghien, par lequel trouvons icelle confrérie, non tourner à aulcun préjudice, mais estre prouffitable et grandement servie pour la garde, tuytion et deffence d'icelle notre ville d'Enghien, avons, par bonne et meure délibération de conseil pour nous, noz hoirs et successeurs seigneurs d'Enghien, accordé, octroyé et consenty, accordons, octroyons et consentons par ces présentes ausdits supplians de présentement pouvoir ordonner, instituer et mectre sus ladite compaignie confrérie et serment de couleverniers, soubz les ordonnances, privilèges et en la manière que cy-après enssuit.

Digitized by Google

Premiers, ne pourront recepvoir ny admettre en ladite compaignie et confrérie que jusques au nombre que quarante compaignons ou endessoubz, lesquelz soient gens honnestes et de bonne fame et renommée. Et seront tous tenuz de à leur entrée et avant qu'ilz y soient receuz faire le serment pertinent en tel cas ès mains de nostredit bailly d'Enghien.

Item, seront tenuz les dits confrères de endedens quinze jours prochain venans et doresenavant par chacun an quinze jours devant le jour de la procession de ladite ville d'Enghien choisir et eslire d'entre eulz ung connestable et deux maistres qui aueront le gouvernement et le regard de et sur ladite confrérie ; lesquelz conestable et maistres ainsy esleuz seront tenuz de faire le serment pertinent ès mains de nostre dit bailly d'Enghien, présens ceulx de nostre dit conseil

Item, voulons et entendons qu'ilz ayent et tienent pour leur patron monsieur saint Christopoffe, au jour duquel et sus l'autel d'icelluy, en la grande église dudit Enghien, ilz seront tenus de chacun anz, à leurs despens, faire chanter et célébrer une grande messe où chacun d'eulx sera tenu aller à l'offerande, sous paine et amende de six deniers tournois, monnoie de Haynnau, par chaque compaignon deffaillant, et les conestable et maistres le double, au cas que loyale enseigne ne les en excuse, pour icelle amende estre convertie assavoir : la moictié pour la décoration dudit autel et l'aultre moictié au prouffit de la dite confrérie.

Item, seront tenuz tous ceulx qui en icelle confrérie vouldront entrer, de à leur entrée payer la somme de vingt solz tournois, en monnoie ditte assavoir dix solz pour la décoration dudit autel monsieur saint Chrispoffe, cincq solz au prouffit de la confrérie et les aultres cincq solz pour le vin desdits conestable et maistres; et ne pourront yssir de ladite confrérie que ce ne soit du congié, gré et consentement de nous ou de nostre bailly d'Enghien.

Item seront tous lesdits compaignons et confrères tenuz d'obéyr ausdits conestable et maistres et de faire et accomplir tout ce que par iceulx leur seront ordonné, soit de aller à la messe, obsèques et enterrement de leurs confréres, femmes et enfans trespassez ou aultrement, pour le bien, honneur et entretennement de ladite confrérie, toutes et quantes fois que besoing sera et le cas le requerera, sur paine de fourfaire à chacun défaillant et à chacune fois que trouvez en seront en deffaute, l'amende de six deniers tournois au prouffit de ladite confrérie.

Item, seront tous les dits confrères tenuz de à leurs despens faire faire une torce et chandelle comme ceulx des aultres confréries et gens de mestier. pour chacun an aller à la procession du saint sacrament, que

Digitized by Google

l'on portera tant par ceulx de la grande église dudit Enghien, par les frères et les religieux du couvent des Augustins et aussy au jour de la procession générale dudit Enghien, à laquelle procession générale tous les dits compaignons et confrères seront tenuz de accompaigner leur dite torce et chandelle, chacun armé d'un demy-creest, d'une salade, d'une espée et une couleverine en la main, sur l'amende de cincq solz tournois chacun compaignon deffaillant, et lesdits conestable et maistres x s. t., dont la moictié sera convertie et applicquée pour la décoration et au prouffit dudit autel monsieur saint Crispoffe et l'autre moictié au prouffit de ladite confrérie.

Item, seront tenuz tous lesdits confrères d'avoir et estre étoffés chacun d'eulx d'un bon demy-creest, une sallade, une espée et une coleverine preste pour tirer, et avecq ce un quartron de plomb fondu en plometz à tirer, et ung quartron de pouldre à canon sur paine et amende chacun des défaillans et pour chacune fois que trouvez en seront en deffault de ii s. t. et lesdits conestable et maistres double, le tout au prouffit de ladite confrérie.

Item, seront tenuz en suivant que font les aultres sermens de eulx trouver de quinze jours en quinze jours ayans leurs coulevrines en leur jardin et illecq chacun tirer après le pris que lors ilz ordonneront, sur paine de douze deniers chacun compaignon deffaillant, et les dits conestable et maistres le double, au prouffit de ladite confrérie.

Item, se entre lesdits compaignons et confrères sourdoit aucun débat ou différent de parolles ou aultrement, lesdits conestable et maistres appellé avecq eulx et à ce présent ung de noz sergeans ou officiers de de justice, les pouront appointer et mectre d'accord, saulf des amendes et loix quy noz en pourroient estre deues, que réservons à nous et à nostre prouffit.

Item, seront tenuz tous les dits compaignons confrères de obéir à nostre dit bailly d'Enghien, ceulx de nostre dit conseil et nos dits mayeur et eschevins en tout ce que par iceulx leur serra ordonné pour le bien, garde, seurté et deffense d'icelle notre ville d'Enghien, soit d'estre et eulx tenir sur les murailles, sur les portes ou aultre part et meisme de aller hors d'icelle ville, se besoing estoit et requis en seront, moyennant que pour ce faire à chacun d'eulx que ainsy seront envoyez dehors, soient bailliez gaiges et sallaires pour chacun jour à l'advenant et comme aultres compaignons de semblable estat et vocation ont accoustumé de prendre, et auront des villes voisines.

Item, seront tenuz chacun desdits compaignons de à leurs despens faire de deux ans en deux ans ung palletot d'une parure affin que l'on es peuist cognoistre entre les aultres et ce, sur l'amende de x s. t. et les dits conestable et maistres double, la moictié au prouffit et pour

Digitized by Google

la décoration de leur dit autel et l'autre moictié au prouffit de leur dite confrérie.

Item, seront pareillement tenuz de faire guet et garde en icelle nostre ville d'Enghien, toutes et quantes fois que besoing sera.

Item, voulons que pour le recouvrement desdites amendes et fourfaictures, leur dit conestable puist faire panner les deffaillans et se le deffaillant est en ce rebel et refusant de luy obéyr, icelluy conestable le pourra priver et débouter de ladite confrérie, moyennant que ce soit du sceu et consentement de nostre dit bailly d'Enghien, et au surplus par la justice du lieu constraindre le dit deffaillant à payer ce qu'il auroit fourfaict, ensamble tous fraix et despens que à ceste cause en convendroit soustenir, et ce toutes fois que le cas y échera.

Item, se leur dit jardin leur est par nous et par ceulx de ceste ville d'Enghien accordé, laissé et ordonné une *cheyngle et veste* gisant entre deulx eauwes des fossés de ce dite ville, hors et entre les deux portes de Hérines et de Gheyne, pour illecq faire leurs buttes, y tirer et eulx esbattre de leurs coulevernes, et aultrement en faire leur prouffit jusques par nos dits mayeur et eschevins d'Enghien leur soit baillié aultre lieu et place propice pour faire leur dit jardin, en cas que icelle *cheyngle et veste* ilz volsissent cy-après reprendre et avoir en leurs mains.

Et affin de rendre iceulx compaignons plus enclins et affectez d'entretenir entièrement de point en point ce que dessus est dit, considérant que pour ce faire leur conviendra supporter pluisieurs fraix et despens, nous leur avons donné, accordé et octroyé, donnons, accordons et octroyons, oultre et par dessus xii l. t. de monnoie de Haynnau que nos dits mayeur et eschevins d'Enghien leur ont accordé et promis payer par chacun an au prouffit de ladite confrérie, au jour de la nativité saint Jean-Baptiste, dont les premières années et terme de payement escheront audit jour de la nativité saint Jean-Baptiste prochain, anno 1498, la somme de vi l. t. dite monnoie, pour icelle prendre et avoir de nous doresavant par chacun an audit terme de saint Jean par les mains de nostre receveur d'Enghien, présent et advenir, et dont volons le premier terme escheoir audit jour saint Jean-Baptiste IIII^{xx} XVIII. Sy donnons en mandement à nostre receveur du dit Enghien, présent et advenir, que doresenavant prochain an et audit terme de saint Jean-Baptiste, il paye, baille et délivre aus dits conestable et maistres pour et au prouffit de la susdite confrérie, ladite somme de VI l. t. monnoie de Haynnau. Et par rapportant ces présentes, vidimus ou copie auctenticque d'icelle, pour une et la première fois seullement et pour tant de fois que mestier sera, quictance souffisante d'iceulx conestable et maistres, nous voulons icelle somme et tout ce que à ceste cause et la manière ditte payé en aura esté par nostre dit receveur luy estre passé et alloué

Digitized by Google

en la despense de ses comptes par noz commis et à commectre à l'audition d'iceulx. Ausquelz par ceste mandons et ordonnons ainsy le faire, sans aucune difficulté, car tel est nostre plaisir.

Mandons en oultre à tous ceulx de nos officiers qu'il appertiendra que, de nostre présente octroye et ordonnance et de tous les points y contenuz et de chacun d'iceulx, ilz facheut, souffrent et laissent lesdits conestable et maistres et confrères paisiblement et entièrement jouyr et user, sans au contraire leur faire ou souffrir estre faict, mis ou donné aucun destourbier ou empeschement en manière que ce soit. Retenons toutesfois à nous, nos dits hoirs et successeurs, seigneurs d'Enghien, le povoir ci-après toutes et quantes fois que bon nous semblera et à nostre plaisir, augmenter et meliorer ceste dite ordonnance, institution et privilèges ou les diminuer, ruiner, changer et modérer, se en iceulx se treuvent aucuns pointz et articles qui à changier facent ou ne soyent au gré et plaisir de nous et de nos dits hoirs et successeurs seigneurs d'Enghien. En tesmoin de ce, nous avons faict apprendre nostre seel à ces présentes et ordonné à noz eschevins dudit Enghien d'y mettre et apprendre le seel de la dite ville avec le nostre, aultant qu'il peult touchier le faict d'icelle. Donné en nostre ville d'Enghien, le XVIIe jour de septembre, l'an mil quatre cens quatre-vingtz et dix-sept.

Sur reploy estoit escript ce que s'enssuit: Nous eschevins de ladite ville d'Enghien, qui, pour le bien, honneur et seurté d'icelle ville, avyons accordé, promis et donné audit couleverniers les choses dessus declarées, assavoir la *cheyngle et veste* jusques leur ayons aillieurs donné et fait aultre place y donné pour faire leur dit jardin et XII l. t. monnoie de Haynnau par an que voulons et entendons leur estre payéez par chacun an au jour de la nativité saint Jean-Baptiste, selon que dessus est dit, par les mains du massart de ceste dite ville, avons, en approbation des choses dessus dites et affin que ce soit chose ferme et stable, à l'ordonnance et commandement de très-hault et puissant prince et nostre très-doubté seigneur monseigneur de Ravestain, d'Enghien, et mis et appendu le seel de l'eschevinage de la dite ville d'Enghien, à ces présentes, les jour et an dessus dit.

Copie sur papier dans le recueil intitulé: de viere gul-, den met de Rethorycke deser stadt Edinghen, pièce 17 Archives communales d Enghien.

VI.

Lettres par lesquelles les échevins d'Enghien recommandent à la générosité publique deux religieuses de l'hôpital de Saint Nicolas en cette ville, chargées d'aller recueillir dans le pays des aumônes pour aider au rétablissement des bâtiments incendiés.

Digitized by Google

1er juin 1498.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront ou oront, Eschevins de la ville d'Enghien, salut. Savoir faisons que, par la fortune du feu advenue en la ville d'Enghien le deuxyesme jour du mois de juillet darain passé mil quatre cens quatre-vingt et dix-sept, l'église et hospital saint Nicolas scituées en icelle ville a esté arse et toutte destruitte, auquel hospital l'on solloit recevoir, garder et entretenir, les malades de boire et mangier et autre nécessité, aussy ensevelir les mors, et y faire plusieurs autres œuvres de carité, et pour ce qu'il n'est possible rédifier ladite église et hôpital pour y faire lesdites œuvres de carité, ce n'est par l'ayde et aulmosnes des bonnes gens, sont par les maistres et gouverneurs dudit hospital choisies pour recevoir ycelles aulmosnes soer Ysabeau Bieltris et soer Marie Vlieghe lesquelles soeres sont religieuses audit hospital et de bonne, honnête vie et conversation. Priant que ausdites soeres, pour l'amour de Dieu, nostre Sauveur Jésus-Christ chacun voeille faire aulmosne et elle y sera bien employée pour rédiffier leures église et maison a recevoir les malades, et en ce faites comme volriés que pour vous on feisse en telle fortune, dont Dieu voeille tous garder. En tesmoing de vérité, avons eschevins dessusdis ces présentes lettres scellées du séel de ladite ville d'Enghien, qui furent faites et données le premier jour du mois de juing, en l'an de grâce nostre Seigneur mil quatre cens quatre-vingt et dix- huit.

Copie certifiée conforme à l'original reposant aux archives de l'hôpital de S. Nicolas à Enghien. Archives de l'État à Mons,

VII.

Privilèges accordés à la chambre de rhétorique de sainte Anne à Enghien par Jean de Ligne, seigneur de Ham, bailli d'Enghien.

mai 1501.

Allen den ghenen die desen presenten chartre selen sien oft hoiren lesen, Jan van Ligne, heere van Hamme, Riddre, bailliu van Edinghen en des lands, Raedt, meyere en scepen der stadt van Edinghen, saluy ,

Met kennessen der waerheyd doen te weten want dat opd dach van heden vele notable mannen Rethorisienen woenachtich binnen der voirsch stadt van Edinghen voer ons cômen syn, te weten Matheeus vander Muelen als nu ter tyt prinche synde vand selver Rethorike, en met hem Lanceloot de Wevere als deken, oic Jacop Maes, Thomaes de Wolf en Jan Burvyn als meesters vander selver Rethorycken, desghelyx Gillis Pletinx, Denys van Bruyseghem, Steven van der Brugghen,

Digitized by Google

de jonghe Ghilain de Wolf, Jan Vlieghe. Joes de Bruyne, Jan van Beersele, Claes Hazaert, Andries vander Spinoeten, Steven Gheldekens Hoddin Lesserbosch, Peeter de Nuyt, Thomaes van Lombeke, Leys Flascon, Jerôme de Vuyst, Gheene vanden Meersche gheheeten Cays, Steven vander Waerden, Jacotin Thube, Clesen Burvyn en Heyne van Steenhout, by ons comen syn, ende hebben ons vertooght, hoe dat zy groote begheerte en affectie hebben ghehadt en noch doen vuyt eendrachtigheid en broederlyke minnen; in hemlieden gheporrent ter devotien, reverentien en eeren van onsen lieven heere God van Hemelrycke en der eerweerdighe vrouwe mer vrouwen sinte Annen ende oic desghelyx der glorieuser maeghet Marien. En dat voer den outaer en beelde van mer vrouwen sint Annen voirsch staen in de parochie kercke van Edinghen ome aldaer op te stellen een broederlyke gulde en gheselscap van den voirsch Rethorysienen inder voirsch stadt. Nemende tot huerer patronerssen der voirgenaemde eerweerdigher vrouwen mer vrouwen sint Annen. Ende dat op de manieren en conditien hier naer volghen ghescreven staen, de welke zy begheeren en versoecken dat zy van nu voerdaene useren en onderhouden te worden om hemlieden en om huer hoir, en voirt ome alle de ghene die van nu voertane int voirsch broederscap van den Rethorisienen aenveert en inne comen selen syn sonder arghelist. Ome totten welken te cômen, zy ons vriendelyc ghebeden en versocht hebben dat in name en van weghen ons liefz en herdegheduchtichts heeren myns heeren van Ravestein ende der voirsch stadt en landt van Edinghen, hem willen, consenteren en accorderen te verbinden tot den onderhouden van dien. Waer ome wy aensiende en merckende huerlieder versoec, affectie en begheerte en dwelc godlyc en redelyc es om alle ghemenchte vermeerdert te syne. Soe eyst dat wy daerome doen te weten allen den ghenen die dese onse jeghewoirdighe Chartre selen sien oft hoiren lesen dat aenghesien en ghemerct de groote begheerte affectie en broederlyke minne der voirsch Rethorysienen, en oic desgelyx ter exaltacien, reverentien en eeren der voirsch eerweerdigher vrouwen mer vrouwen sint Annen. Wy, uuyt naeme en van weghen myns voirsch herdegeduchtichs heeren myns heeren van Ravestien, in synder absentien, hebben gheaccordeert en gheconsenteert en by desen onsen presenten chartre accorderen en consenteren tvoirgenaemde versoec en begheerte vanden voirsch Rethorysienen ome by hemlieden en by huer hoir ghehouden te worden allet tghene dat hier naer verclaert en ghespecifyeert sal staen, ome dat te doen en te useren van nu voirt ane, by hemlieden en by huen hoire en den ghenen die toe te comen selen syn, op de vorme en manieren hier naer volghen. *In den eersten*, dat ghecosen selen worden by de voirgenaemde persoenen Rethorysienen nu ter tyt synde die hier boven

Digitized by Google

met namen en toenamen ghescreven staen ende desgelyx de naecomers van hemlieden synde int voirsch broerscap en ghulde vander Rethorycke, eenen deken en dry meesters. de welcke deken en meesters selen ghehouden syn hueren eedt te doenen alle jaeren eens op sinte Annen dach in handen van myn heere den bailliu, present meyer en scepen ome onderhouden alle pointen en articlen des voirsch broederscap ghulde ende gheselscap, hier naer volghen ghescreven staen, endat zylieden van tghene dat zy voirtane selen heffen en ontfaen aengaen tvoirsch bruederscap gulde en gheselscap selen ghehouden syn goede rekenningen en beweys te doene aen huer mede ghesellen der voirsch Rethoryken. Ende voirt ghehouden syn den voirsch deken en meesters te vernyeuwen en te kiesene ten voirsch daeghe van der voirsch eerweerdigher vrouwen sint Annen huerer patronerssen. Te welke, voirsch daeghe de voirsch persoenen der voirsch Rethoryken selen hueren voirsch keuse overbringhen voer den voirsch onsen bailliu en scepen voirsch en aldaer gheeedt syn alsoet voirsch es ome vandan voirt alle jaere huere rekeninghen te doene aen alle de persoenen en ghesellen vander ghulde en Rethorycken. Naer welken eedt ghedaen synde de voirsch deeken en meesters selen ghehouden syn terstont te Kiesene een cnaepe synde vand voirsch by den gheselscap vande Rethorycken sulc als hemlied best ghelieve sal. De welke insgelyx gehoud sal syn den eedt te doene, ten onderhouden van dien. Ende wel en rechtveerdelyc syn Rolaes te doene naer alle vermanigen die hy doen sal by bevele en ordonacie vanden voirsch deeken en meesters. De welke gelooft sal syn met synder eedt. Welke cnaepe hebben sal voer syn wedden te nemen in de penninghen comen van de boeten als die vallen souden de some van XL s; midts oic daerenboven te hebbene alle de emolumenten die ten voirsch cnaepscape toebehoiren selen sonder arghelist. *Item,* de voirsch deeken sal oic hebben jaerlyx voer syn pyne en moyte, midts dat hy ghehouden sal syn te doene binnen synen voirsch termyn rechtveerdighe rekenninghe van allet tghene dat binnen synen jaere ghevallen souden syn, de some van twintigh scellinghen. En elc vande voirsch meesters sellen desgelyx hebben alle jaere voer huerlieder pyne en sallarie de some van eenen pot wyns sesse scellinghen weert synde, en alle de voirsch salarie te nemen comen van de penninghen als voer. *Item,* men sal desgelyx kiesen eenen Prinche, den welken Prinche wesen sal een jaer lanc ten minsten, ende welken Prinche men sal ghehouden syn te doene alsoovele eeren als mogelyc syn sal in alle manieren met refraynen ende bystandigheden wies hy vandoene sal hebben met rade en met daede die den voirsch Rethoryken aencleeft, de hoochste geseten hem te obyen tot alle tyden dat hem believen sal syne princhheyt ter

Digitized by Google

eeren. Ende hem hulpen volbringhen alle manieren en ghenoechten der Rethoryken aenclevende. En welken voirgenaemde Princhesal, terstont naer de voirsch keuse ghedaen synde. ghehoud syn te stellen eenen prys weert synde zesse scellinge oft meer. Den welken sal te winnen syn met dichten en binnen den naert maent te hebben gemaect een refrain van dry clausulen, en een princhc op een regule byd voirsch Prinche nut gheseyt. *Item*, en soe wie dat den voirsch prys sal winnen, hy sal ter stont daer naer ghehoud syn te zegghen een ander regule op een prys by hem gheven weert synde sesse scellinghen tourn. Maer dies sal hem te bate comen vande gulde weghen twee scellinghen en die te winnen binnen den naester maent als voer. En die sal die maent heeten princhc vande maent vand voirsch gulde en broederscap. *Item*, en oft gebeurde dat de voirsch gulde en broederscap eenighe regule nutstelle ome de dichtene eenighe refrayne, soe selen alsdan een jegelyc vand ghesels-cap gehoud syn op te dichten als ten minsten macken een clausule oft een princhc inhouden acht regulen op de boete van twelef penninghen wie daer af in gebreke war. *Item*, voirtmeer soe hebben de voirgenaemde persoenen en ghesellen hier boven genoemt ghecosen te huerer patro-nersse de voirsch eerweerdighe vrouwe my vrouwe sint Annen. Dies hebben sy gheloeft alsoe lanc als sylied ontfanghen zelen vand voirsch stad en welc hemlied toegezeyt en geaccordeert geweest heeft van myne voirsch heer den Bailliu, Raet, meyer en scepen de some van twintick pont tourn. ten daege vand omegang t'Edinghen die jaerlycx vallen sal des sondaechs naer sint Iansdac Baptiste in midden somer, alle weke te doen celebren eene messe opd outaer die zylied begeen zelen sint Annen op te stellen sonder quaet ocquist midt noch anderen diensten naer huen vermoghen. Hebben oic geseyt op dat zylied in toecomes tyd dat vermochten soe soud zylied midts hulpe en raedt de zelve messe besette teeuwelycke daege. Voirtmeer soe syn de voirsch geselle vand de gulde en broerscape vander Rethorycken toegeseyt by mynen voirsch heer den bailliu, raet. meyer en scepen alle jaeren, te gheven en te betaelen vand voirsch stadt weghen ten daeghe vande voirsch omegange de some van vierthien pond midts dat sy ghehouden selen syn oic gheloeft hebben te huer coste te doen gaen alle jaeren ten voirsch omeganghe daeghe, onsen lieven heer die men trect totsyne doot mette cruyce ghelaed en met alsuevele persoenage als daar toe behoer. *Item*, ten ander maele, soe selen sy desgelycx ghehoud syn oic gheloeft hebben te doen stellen onsen lieven heer God aen tcruyce han-gen en onder tcruyce onse lieve vrouwe, sint Jan evangeliste met ander persoenage daer toebehoiren. *Item*, ten darde maele soe hebben oic gheloeft onsen lieven heer God int graf te draegen mette ridders dienen wachte alsoet behoert, wel verstaen syn dat de stad moet levere sledden

Digitized by Google

en peerd om te trecken, maer alle ander costen die selen sy ghehoud syn te doen en die ghene die inde voirsch gulde en broederscap syn. *Item*, soe wie int voirsch broederscap es, die en mach inden omegang gheen ander saeken noch personnaige doen dan die Rethoryke inghoud es endat hem vand deeken en meesters gheordineert sal werden. En die ghene die de contrarie doet, die sal verbeuren de boete van vyf scellinghen tournois ter ghulde en gheselscap behoef. Voirtmeer wie begheeren soude ontfanghen te syne int voirsch broederscap het sy mans oft vrouwe, die soude betaelen voer h incompst twelf scellinge ter decoracie vand voirsch outaer en viere scellinge den gheselscaepe. En soude de selve ghehoud syn te betaelen boven syn dootscult comen ten proffyte vand voirsch outaere twelf scellinge tournois waer voer hy soude deelachtich syn van alle den diensten comen en spruyten vanden voirsch outare. En voer welke incompst en dootscult, de voirsch gulde en broederscap sal ghehoud syn te doen doen te vuytfaert vand selve doode een messe van Requiecm en te comen aend offerande alle Rethorysien op de boete van sesse penninghen tournois. Wie daer toe vermaent waer en niet en quam en desgelycx een jegelyc Rethorysien sal ghehoud syn te comen op tvermane vand cnape aende messen van St-Annen op huen feestelyke dach op te wennen vyf scellinge tournois en elc gehoud syn te betaelen alle jare op St-Annen dach wie daer af in ghebreke zyn soude behoudelyc alle redelyke nootsaken uytgesteke ; verstaen synde dat soe wie begeert in tvoirsch broerscap en gulde te comen en sal nyet voirder zyn ghehoud te betaelen dan d'incomst en dootscult maer alle gulde broeders Rethorisienen synde die werd ghehoud meer te doene, dats te weten : zoe wie daer inne sal outfanghen syn, hy sal ghehoud syn te geven boven syn incomst een pointelyc sterc wercs als een esbattement. een abyt, een aensicht oft in andere saeken alsoe vele als totte weerde van zesse scellingen. *Item*, en selen de voirsch Rethorisiens gehoud syn te spelen telkens als hemlied geordineert sal werd vanden heer en vande wet in redelyke tyt en stont sonder quaet ocquist. *Item*, soe wanneer dat de deeken en meesters eenighe spelen uuytgeven zelen, daer en mach nyemant rolle af weerzeggen oft refuseren op de boete van zesse penninghen t. En na dien dat hy se sal hebben ontfanghen soe werd hy ghehoud te comen ten proeve inden tyt soe ordonnaneen, vande voirsch geswoerne hemlied zal doen vermanen, en dat, op de boete van zesse penninghen als boven. *Item*, en oft yemant zyn rolle verlore eer dat tselve spel gespeelt waer en hy se van buyte nyet en coste om spelen, hy soud verbeuren de selve boete van zesse penninghen en wedrome een ander rolle scryven oft doen scryven te synen coste. En welke voirsch speelders men sal toeleggen vande voirsch gulde weghen voer elc esbattement en dat

Digitized by Google

boven seshondert regulen lanc thien scellinge t. En voer elce sotteruye en farsse vyf scellinge tourn. *Item*, en oft geviele dat er eenige twist oft ghescille gebeurde oft ghesciede op huerlieder camer tusschen eenige guldebruers vande voirsch Rethoryke en s'heeren recht nyet aencleefde, dat selen de voirsch deeken en meesters moege afnemen, en wat er af by hemlied sal worden ghedaen oft gheseyt te doene, elc gehoort hebben geweest in synen rechte, dat zullen de partyen moete houden op te verbeuren, telkens reysen dat sy twederzegghe soud, de boete van thien scellinghen, te weten vyf scellinge aen heer, en vyf scellinge te voirsch outare. *Item*, en oft gebeurde dat eenige guldebroe ders Rethorisienen den deeken oft den meesters gaven eenige quade oft vileynige worden in causen van huerlieder diensten en officie, die zouden verbeuren de boete van twintich scellinge tourn., te weten, aen heer vyf scellinge, ten voirsch outaer behoef thien scellinge en vyf scellinge aen gheselscaepe. *Item*, men zal daer inne nyemant ontfanghen, hy en zal zyn van goede name en fame. *Item*, waert het alzoe dat yemant vande voirsch Rethorysienen en gulde nbroeders wilde verlaten syn en uut de gulde gae, datz zoude hem mogen gebeuren midts betalen voir zyn uutgaen vier pont sesthien scellinge t.; te weten achtenveertich scellingen comen ten proffyte van den voirsch outare en achtenveertich scellingen comen ten proffyte van de gemeen gheselscape. En daer mede ghehoud syn over te geven rolle, spelen en abillementen en andere saeken die de voirsch gulde toebehoiren. En en sal hier af nyemant mogen verlaeten syn, het en sy by de cosente vanden meesten hoep vande gesellen. *Item*, en waert zake dat eenich geselle vande voirsch Rethorike in anden maectse buyte de vryheyd vande voirsch stadt he ghing betrecken ome woenes wille, dan soude hy verlaten syn en vry van alle costé, mids dat hy betalen soude twelf scellinge voer syn dootscult. *Item*, en quame alhier eenighe Rethorisienen van buyten de stadt het waer te omegangen oft in anden tyd spelen en ghenoechte maken ter eere vande stad en gulde, die sal men fiestien, en soe wie daer toe vermaent sal syn en nyet en quame, hy soude verbeuren half gelach comende ten proffyte van de gheene die alsdan aldaer geweest souden hebben. *Item*, soe hebben de voirsch Rethorisienen int gemeen gesloten teere Goids en mer vrouwe sint Annen dry werf tyaers te biechten te gaen, te weten, te kerssmisse, te paessche en op ons lieve vrouwe dach half oexst, en dat, om dies wille dat de heylige geest te bat in hemlied soude moege werken, en oic dat de goed lied kinden soude moegen comen met hemlied studen. En wie daer af in fautte war, die soud verburen telkerwerf de boete van viere scellinge. Voirtmeer soe es ongedragen en verbod an elken vande Rethorysienen alsmen vergadert sal syn in proeven eenige spelen

Digitized by Google

soe en sal daer intusschen nyemant moge gheruyt maken noch spreken waerby de voirsch proevers mochte belet syn wed zy mede spelen oft nyet op de boete van dry pennighen. En alsmen vergaert es op de camer, in state sitten of maeltyt, soe en mach alsdan neymant spreken eenige vileynige worden, noch oic zweren eenige quade eede, oft drincken buyten mate op de boete van sesse peeninghen. En oic en sal gheen gezelle moegen roepen op de selve camer die vande gulde nyet en war, op de boete van twelf penningen, zonder consent van de ghesellen. *Item*, als oic eenige jongers die noyt gehuut en hebben geweest trecken selent ot huwelyke staete die sal men eerlyc dienen op syn dach van eeren met een esbattement waer voer hy sal moegen syn eerbaerheyt doen te zyne belieften. En desgelyx, als een guldenbroeder Rethorysien sal ghecrygen binnen huwelyken staete en van syne wettige wyve een cnapelen kint, als om eens en sonder meer en deerste van al, die salmen scincken een eerlyken tenne pintpot vol met wyne weert synde sesse scellinge tourn. *Item*, oft er yemant rebelleerde en nyet betale en wilde eenige van allen dese voirsch boete als der gulden aencleven dan soe souden de voirsch deeken en meesters mogen nemen een officier en gheven hem last op die sculdigen te moegen panden en doen betalen de selve boete metten rechte. Ome welke voirsch ordonnancen en devisen voen verclaert en elc bysondert te bat volcome te zyne van poincte te poincte, zoe seyst dat wy, Jan van Ligne, bailliu, Raet, meyer en scepen, begheen ordineren en voirt bevelen van weghe ons voirgenaemde herdegeduchtichs heer aen voirsch deeken en meesters der voirsch gulde en voirt aen een jegelyke diet aencleven mach dat sy onderouden van desen dage voirtaen over vast gestaede en van weerd allet tgene ghelyc en inder manieren dat in desen presenten charte begrepen staet. En die in huer macht en virtuyt blyven tot te wederseggen ons voirgenaemde herdegeduchtichs heer ons bailliu oft ander baillius, Raet, meyer en scepe van Edinge voirsch nu ter tyt synde oft die toecomen selen syn, en als waerby dat allet tghene des voirscreve staet mach onderhouden syn, soe hebben wy, bailliu en scepen voirsch by raede en advise van myns voirsch herdegeduchtichs heeren Raedt desen jeghewoirdighen charte besegheld by versoecke vanden voirsch guldenbroeders, te weten, ic, bailliu voirsch met mynen propren seghelen en wy scepen voirgenaemde mette gemeenen seghel vander voirsch stadt alhier methanghen in kennessen der waerheyt. Dit was ghedaen int jaer ons heeren duysentich vyfhondert ende een, den . . . . vanden maent van . . . .

Original sur parchemin, avec sceaux, appartenant à M. Louis Martinet, receveur communal à Enghien.

Digitized by Google

VIII.

Philippe-le-Beau accorde aux serments d'Enghien le privilége d'échapper à toute poursuite, s'il arrivait à un de leurs membres de tuer ou de blesser accidentellement quelqu'un, lors des exercices dans leur jardin.

26 février 1505 (1504 v. st.) à Bruxelles.

Phelippe, par la grace de Dieu, Roy de Castille, de Léon, de Grenate; archiduc d'Austrice, prince d'Aragon; duc de Bourgoingne, de Lothier, de Brabant, de Stiere, de Karinthe, de Carniole, de Lembourg, de Lucembourg et de Gheldres; conte de Flandres, de Halsbourg, de Tirol, d'Artois, de Bourgoingne; Palatin et de Haynnau, etc., à tous ceulx qui ces présentez lettrez veront, salut. Receu advons l'humble supplication de noz biens amez les Roix, connestables, maistres et compaignons des quattre sermens de la ville d'Enghien, subgette à nous, assavoir: des arbalestriers confrarie de monsr saint Jehan, archiers de l'arc à main de la confrarie de Nostre-Dame, archiers de saint Sébastyen, et les culeuriviers confrères de saint Chrispofle, contenant comme il ait pleu par ci-devant à mon très-redoubté seigneur et père monsr le Roy acorder ausdits arbalestriers d'Enghien affranchissement de leur gardin en ladite ville d'Enghien, assavoir que se par avanture et fortune aulcuns ou aulcunes estoient blechiés, navréz ou de leur traict tuez, en tirant le pappegay, l'on ne leur pourroit à ceste cause aucune chose demander, ains en demouroit le facteur quitte et absolz, sans en estre aulcunement encoulpé ou empeschié, lesquelles lettrez d'affranchissement sur ce expédiées ont esté par fortune de feu de meschief, advenu en ladite ville puet avoir environ VII ans, brulées et gastées. Et quant aux aultres trois confrairies, ilz ont jusques ores obtenu aucun affranchissement. Par quoy lesdis supplians doubtent que se en tirant aux buttes et exerçant ledit jeu en leur dit jardin aucuns ou aulcunes y estoient blechiés ou navrez de leurs traiz, dont mort, affolure ou autre inconvénient s'ensuyst, que Dieu ne vueille, on les pouroit ou vouldroit de ce encoulper, poursuir et molester qui leur tourneroit à grant regret et desplaisir. Et plus poura faire, se par nous ne leur est sur ce pourveu de nostre grâce, si comme ilz dient. Dont attendu ce que dit est, ilz nous ont très-humblement supplié et requis, meisment qu'il nous plaise affranchir leurs dis jardins et chacun d'iceulx, comme ilz sont en pluiseurs aultres villes et lieux de nostre

Digitized by Google

pays de Haynnau, et sur ce leur faire expédier noz lettrez patentes en tel cas pertinens. Savoir faisons que, nous ces choses considerées, ausdis supplians, inclinans favorablement à leur dite supplication et requeste, advons ou cas dessus dis affranchy et affranchissons, de grâce espécial, par ces présentez, leurs dis gardins et aultres lieux ordonnez en ladite ville d'Enghien, pour les dis confraries et l'exercice et esbats des dis instrumens, octroyant et accordant par ces meismes présentez aus dis supplians, pour eulx et leurs successeurs ès dites confraries, que s'il advenoit, que Dieu ne vueille, en tirant aux butes ou eulx esbatant èsdis jardins et aultres lieux ad ce ordonnés, par cas fortuyt, après le cry donné tel qu'il appertient, aulcun ou aucunes estoit navré ou bléchié tellement que mort ou affolure ou aultre inconvénient s'en ensuyst, en ce cas le facteur ou celuy qui auroit tiré le cop ne seroit ou pourroit estre encoulpé, poursuy ne molesté pour raison dudit cas, ainsi advenu que dit est, ains en seroit et demouroit quitte et deschargié enviers et contre tous, pourveu toutes fois que les dis gardins soient assiz en lieux propices et convenables, hors de passage commun, et que les dis arbalestriers, archiers et culevriniers exercans et eulx récréans ausdis jeux et esbattemens ès dis gardins, soit ausdis buttes ou aultrement, seront tenuz à chacun cop qu'ilz tireront des dis instrumens donner le cry accoustumé en tel cas. Sy donnons en mandement à nostre grand bailly de Haynnau et gens de nostre conseil à Mons et à tous noz aultres justiciers et officiers cui ce puelt et pourra touchier et regarder, et à chacun d'eulx en droit soy et si comme à luy appertiendra, que de noz présente grâce, ottroy, accord et affranchissement, et de tout le contenu en ces dites présentez, selon que dit est, ilz fachent, seuffrent et laissent lesdis supplians et chacun d'eulx plainement et paisiblement joyr et user, sans leur faire, mettre ou donner ny souffrir estre fait, mis ou donné aucun destourbier ou empeschement au contraire. Car, ainsi nous plaist-il. Et pour ce que de ces dites présentez l'on pourra avoir affaire en pluiseurs et diviers lieux, nous voulons que au vidimus d'icelles fait soubz séel auctenticque ou à la copie collationnée et signée par l'un de noz secrétaires, foy aioustée comme à ce présent original. En tesmoing de ce, nous avons fait mettre à ces présentez le séel dont avons usé jusques ores. Donné en nostre ville de Bruxelles, le XXVI^e^ jour de febvrier, l'an de grâce mil chincq cens et quattre.

Par le Roy : (signé) J. Haneton.

Au bas est ajouté : Veu en délibération de conseil le contenu de ce mandement, présentez de la part des impétrantz d'iceluy, par mons^r^ le grant bailly de Haynnau et messieurs du conseil du Roy, nostre sire

Digitized by Google

résidens à Mons, a esté et est consenty et accordé que, en faisant publication dudit mandement en ladite ville d'Enghien, au lieu acoustumé, il euist et ait exécution selon le forme et teneur. Fait à Mons, le seiseyme jour de febvrier, a° mil chincq cens et chincq.

(Signé :) J. Ghodemart, J. de Harchies.

Copie sur papier, appartenant à M. Louis Martinet, receveur communal à Enghien.

IX.

Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein, d'Enghien, etc., confirme les privilèges et statuts du serment des archers de Notre-Dame, à Enghien.

25 juin 1510.

Philippe de Clèves et de la Marque, seigneur de Ravestain, Wynendale, d'Enghien, Dreisscher, a tous ceulx qui ces présentes lettres verront; salut. Receu avons l'humble supplication de noz très chiers et bien amez les Roy, connestable, jurez et compaignons archiers du serment, société et confrarie de Nostre Dame en icelle nostre ville d'Enghien, contenant que, par le doin, accord et consentement à eulx faict de loingtemps par messeigneurs noz predécesseurs, seigneurs d'Enghien, et meismement par la confirmation de feu de bonne mémore Monseigneur Pierre de Luxembourg, nostre beau-père, cui Dieu pardoint, ausdits supplians ayt esté octroyé, consenty et accordé certains privilèges, poins et articles, pour l'entretenement de ladite confrarie et société, aussi la sceurté, garde et deffence de nostre ditte ville, come par pluiseurs fois ilz ont faict apparoir par lettres sur ce expédiées de nosdits seigneurs prédecesseurs et confirmation de nostre dit seigneur et beau-père; lesquelles lettres ont esté au feu de meschief advenu en nostre dite ville d'Enghien, le second jour de juillet, jour de la visitation de la vierge Marie, en l'an mil quatre cens quatre-vings et dix-sept, brulées et perdues, grandement au préiudice, dommage et retardement de ladite confrarie; au moyen de quoy icelle compaignie et confrarie a esté jusques à présent en dangier d'aller à ruyne et perdition de non estre entretenue. Par quoy lesdits supplians se sont trouvez devers nous, remonstrans ce que dit est, et requerans que nostre plaisir fuist leur voulloir consentir, octroyer, accorder et confirmer

Digitized by Google

autres lettres de privilèges, contenant les poins et articles contenus en certaine coppie par eulx en noz mains exhibée, laquelle tenoit en fourme, comme ilz affirmoient, tout le contenu de leurs dites lettres et privilèges brulées et arsses au feu de meschief; laquelle coppie lesdits supplians nous ont requis voulloir faire visiter par les gens de nostre conseil et sur ce les drecher et pourvoir d'autres lettres en fachon telle que leur dite société et confrarie, en bon ordre, rigle, union et police, puist estre maintenue, gardée et entretenue comme de loingtemps elle a esté. Nous, considérans l'estat et gouvernement desdits connestable, jurez et compaignons archiers du serment de Nostre-Dame en nostre ville d'Enghien, laquelle ilz ont prins à patronne, et icelle société et compaignie estre honnourable, prouffitable et bien nécessaire à la tuition, garde, sceurté et deffense de nostre dite ville, aussi inclinans à leur dite supplication et requeste, ayans regard aux bons et agréables services et plaisirs que lesdits compaignons archiers ont faict et feront, puellent et doivent faire à nous et à nos successeurs seigneurs d'Enghien après nous, et à nostre dite ville, avons iceulx articles faict visiter et adviser par ceulx de nostre conseil et meismement par les eschevins et ceulx de nostre loy audit Enghien, pour autant que à ladite ville ce peult touchier; laquelle visitation faicte et ayans eu l'advis de nostre dit conseil, ensemble l'accord desdits de la loy, et veuillans icelle confrarie tenir et garder en leurs libertez, francises, devises, ordonnances et privilèges, leur avons accordé et consenty les poins et articles ci-après dénommez, pour icelles estre par eulx et chacun d'eulx entretenues, gardées et observées comme il s'ensuilt.

Premiers, que lesdits compaignons archiers soient tenuz de ordonner, prendre et eslire chacun an entre eulx ung de leur compaignons notable et ydone, pour estre connestable de leurdite confrarie en icelui an, et le faire sermenter par nostre bailly d'Enghien; lequel connestable devera en icelle office demorer ung an enthier s'il ne se meffaict, et au boult de l'an, ung autre pareillement resermenter; mais s'il plaist et semble bon à nostredit bailly et compaignons archiers, ilz le puellen bien laisser oudit office pluisieurs années, mais que en chacun an il soit resermenté come dit est.

Item, et tantost ce faict, ledit connestable se devera thirer à part avecq les compaignons archiers, et par l'accort d'eulx ensemble prendre et eslire quatre desdits compaignons à estre maistres et jurez dudit serment, lesquelz connestable et jurez aront plain povoir de faire et ordonner tout ce qu'ilz veront estre expédient et prouffitable à leurditte confrarie, soit de faire à gaict, d'aller en guerres, trairies et compaignies, et d'autres choses quelles qu'elles soient; lesquelles ordonnances lesdits compaignons deveront acomplir. Et si aucuns en

Digitized by Google

estoient deffaillans ou rebelles. iceulx soient pour chacune fois enchéuz et actains au prouffit de ladite confrarie en dix solz tournois, monnoie de Haynnau, pour amende ; pour laquelle amende faire venir ens, ledit connestable ou l'un desdits jurez ou leur varlet polra ce deffaillant ou deffaillans panner, et si ad ce obéir ne veulzissent ledit connestable et jurez, par le consent de la plus grand partie desdits compaignons, les puissent hoster de ladite confrarie et séparer d'eulx et autres en leur lieu remectre, s'il leur plaisoit, par nostre gret ; et au surplus les faire par nostre justice constraindre à paier ce qu'ilz deveroient à ladite confrarie et aux despens desdits desmis.

Item, doivent et deveront tous les compaignons obéir de aller à la messe ou service de chacun de leurs compaignons et de leurs femmes ou enffans trespassez, et pareillement aux nopces de leurs dits compaignons, aussi bien les connestable et juréz comme les autres compaignons, toutes fois que le cas eschéra, aussi de aller thirer et jouer de l'arcq, de quinse jours en quinse jours, entre deux, leurs buttes à certain jour et arriver a certain heure à tout leur arcq et acoutrement, toutes fois qu'ilz en seront requis, et de toutes autres telles et pareilles choses obéir. sur enchéoir chacun deffaillant et pour chacune fois en six deniers tournois, ladite monnoie d'amende, pour icelle amende faire prendre et convertir en la manière susdite. Desquelles loix et fourfaictures devant dites. tant des dix sols comme de six deniers nulz ny aucun d'eulx ne devra estre espargniez ne déportez. Ainchois si lesdis connestable ou jurez en deportoient aucuns compaignons archiers, puis que venu seroit à leur congnoissance, ilz seront enchéuz en double loix fuist de x s. ou de vi d. tournois.

Item, nous ordonnons et constituons que en ladite compagnie puist avoir tout tel nombre de compaignons archiers de serment que audit connestable et jurez plaira recevoir, mais que nulz n'y soit receu s'il n'est de bonne fame et renommée.

Item, que tous lesdits compaignons soient par nous et nostre conseil esleus, mis et desmis toutes fois que bon nous semblera et qu'il appertiendra, entendu que : pour le plus grant prouffit de ladite confrarie et compaignie nous voulons et accordons que lesdits connestable et juréz puissent eslire, prendre et choisir tous telz compaignons de nostredite ville, manans en icelle ou en la terre. de serment ou non, moiennans qu'ilz soient de plus jeulne serment de l'arcq qu'eulx, et les constraindre ou faire constraindre y entrer. C'est à entendre fors que les mariez par constrainte, et si pour le prouffit et avancement de ladite confrarie puellent avoir sans coustz aucuns compaignons de dehors nostredite ville, mais qu'ilz soient demorans en nostredite terre d'Enghien et de tel vye comme dit est dessus, nous et de nostre grâce leur accordons.

Item, au surplus, voullons que en ladite confrarie, puis que entré y

Digitized by Google

sont, nulz n'en puellent widier pour quelconque cause ny raison que ce soit. ny entrer en autre serment de l'arq plus josne d'eulx en ladite ville ny terre d'Enghien, se n'est par le gré, accort et consentement de nostre dit bailly, aussi des connestable et jurez dudit serment. et qui ainsi en isseroit, seroit tenu de rendre à ladite confrarie l'arcq, trousse et parure avecq tous despens de ladite confrarie jusques à ce jour, ou en lieu desdits arcq. trousse et parure polra paier audit serment la somme de vingt-quatre solz tournois, monnoie dite. Et quiconques desdits confrères archiers vouldront sortir de ladite confrarie contre le gret, accord et consentement desdits bailly, connestable et jurez devera paier oultre et par dessus lesdits arcq et trousse et parure ou le rachat desdites pièces, la somme de douze livres, dite monnoie, pour une fois.

Item, que tous ceulx qui par le gret et consentement de nosdits bailly, connestable et jurez seront oudit serment, deveront paier pour leur entrée dix solz tournois, et à leur trespas autre dix solz, et pour leurs femes qui trespasseront devant eulx, aussi dix solz tournois; et pour chacun de leurs enffans, cinq solz tournois, come ilz ont de coustume, pour tout icelui argent tant l'un come l'autre tourner et convertir au prouffit de ladite compaignie.

Item, est nostre gret et voullons que tous lesdits compaignons ayent francise et liberté de porter paisiblement sans faire débas ne meslées, leurs armures et bastons tels que appertient à archiers partout en nostre dite terre d'Enghien, sans que. pour ceste cause, ilz soient par noz officiers etsergens prins, callengié, empeschié ny arresté; aussi que les dits compaignons ne soient tenus de aller en ost ne en chevauchée, fors come archiers.

Item, voullons et accordons que tous lesdits compaignons et chacun d'eulx puissent en nostredite terre d'Enghien prendre et arrester sans mesfaire, pour cause de meslées et débas en chault faict, et pour cas criminel, tous malfaiteurs et malfaitresses et iceulx délivrer ès mains de noz officiers, entendu qu'ilz ne seront point tenu de callengier ny empescher, s'ilz ne veullent leurs proixmes emprés lesquelz leur conviendroit demorer pour beaufaict, mais de tous autres ne se peuvent ny ne se doivent excuser qu'ilz ne facent contre leur serment.

Item, est encores nostre gret et voullons que si aucuns desdits compaignons par malaventure fuissent assaillés ou grevez de leurs annemis ou adversaires en aucune maison, église et autre part où que ce soit. en nostre jurisdiction et seignourie, pour cause des guerres ou débas d'entre eulx ou les leurs ou pour quelconque autre chose que ce fuist que les autres leurs compaignons les puellent aller seccourrir et faire ayde et iceulx ramener en sauf lieu, moiennant que ce ne soit

Digitized by Google

chose contraire à nous ou à nostre seignourie. Et s'il advenoit que en allant, rethournant, hantant ou estant au lieu ou leurs dits compaignons seroient assiz, ilz fuissent envahiz ou courru sus et en eulx deffendant, fourfeissent aucunes loix envers nous quelles qu'elles fuissent telles que a jugié d'eschevins appertient, nous, dès maintenant, les affrancissons, et les en quictons.

Item, s'il advenoit que différens ou questions ne meussent entre aucuns desdits compaignons, fuist ung ou pluiseurs, que lesdits connestable et jurez puissent prendre congnoissance sur eulx et en ordonner et déterminer par le consentement de la plus grant partie desdits compaignons, sauf à nous et à noz hoirs toutes loix et fourfaictures, lesquelz estans en différent soient tenus et constraint de obéir au dit et ordonnance desdits connestable et jurez, et de acomplir leur sentence ou serment toutes fois que les cas escheroit, sur encheoir les deffaillans et rebelles en nostre indignation.

Item, et adfin que lesdits compaignons soient tant plus diligent de acomplir les choses susdites et qu'ilz soient tant plus tenus de nous et nostredite ville servir au besoins, nous sentons et considérons qu'il leur convient porter pluiseurs grans fraix, et aussi pour plus multiplier et exaucer ladite confrarie, nous et nostredite ville leur avons donné et donnons en ayde desdits fraix que soustenir et porter leur convient tant de leurs parts que come en autres manières, congnoissans estre tenus envers ladite confrarie et leur proumectons payer et faire payer par chacun an, la somme de vingt-huyt livres, monnoie coursable en Haynnau au jour des paiemens; sicome, nous, leur dit seigneur d'Enghien, douze livres tournois, et nostredite ville, seize livres, dite monnoie, tant par les mains du receveur général de nostredite terre d'Enghien come par les mains du massart de nostredite ville d'Enghien, quiconques le soient ou seront, au jour du Saint-Sacrament par chacun an, et parmy tant, ilz et chacun d'eulx seront tenus de faire ghaict toutes fois que besoing sera come noz autres manans et submanans en nostredite ville, puis que noz eschevins d'icelle feront ghaict. Et si pour aucun cas de nécessité, ordonné leur estoit à faire ghaict et que nosdits eschevins point ne veillassent, nous ordonnons que chacun desdits compaignons ayt pour chacun jour que par ceste manière feroient ghaict sour nostre dite ville, deux solz tournois, dite monnoie, et parmi tant, ilz soient tenus de ce faire.

Item, que lesdits compaignons archiers et chacun d'eulx se doivent et deveront pourvoir d'armures, de baston, d'arcq et de traict deuement, ainsi qu'il appertient, et si faulte y avoit, les puelt-on constraindre à ce faire pour estre habilliez come archiers jusques à l'apaisement desdits connestable et jurez.

Item, deveront et seront tenus lesdits compaignons toutes fois que à nous, à noz hoirs ou à nostredite ville en sera besoing, et que par nous

Digitized by Google

et nosdits hoirs ou noz officiers, ou nom de nous, scemonrons ou ferons scemonré de venir avecq nous et en nostre compaignie ou avecq noz officiers, armet et habilliet ainsi qu'il appertient à archiers de serment estre acoustré en faict de guerre pour aider à garder et deffendre nostredite ville et nostre estat et honneur.

Item, voullons que toutes fois que nous ou noz officiers les vouldrions mener hors, en nostre service ou pour nostredite ville d'Enghien, chacun d'eulx ayt de sallaire pour homme, jour et nuyt, quatre solz six deniers, monnoie de Haynnau, sur leur despens ; et si on leur voelt faire leurs despens, ilz deveront estre contens à trois solz pour jour et nuyt, et leur connestable devera avoir le double, entendu que ceulx pour qui ilz yront dehors, fuist pour nous ou nostredite ville d'Enghien, leur devons livrer cars et harnas pour mener leurs armures et autres choses à eulx nécessaires.

Item, doit et devera chacun desdits compaignons quant ilz entreront en ladite compaignie, faire serment solempnel en la main de nostredit bailly et desdits connestable et jurez d'estre vrais, léaulx et féables à nous et à nostredite ville et à noz officiers, de bien et léalment entretenir, garder, observer et acomplir toutes les choses devant dites et chacune d'icelles.

Item, que tous iceulx jurez et compaignons archiers ensamble seront tenus de à chacun jour de la procession de nostredite ville d'Enghien venir faire le tour d'icelle procession à tout leur parure, arcq et trousse et armet, si ainsi nous plaist, surencheoir par les deffaillans en l'amende de dix solz tournois chacun archier et pour chacune fois.

Item, pareillement seront tenus de venir à chacun jour en l'an, que l'on thire le papegau, furny d'arq et flesces au lieu acoustumé, et chacun y faire son devoir de thirer en personne sans commectre autre en son lieu, ce n'estoit par nécessité ou maladie, ou par le congié, gré et consentement desdits connestable et jurez ; et qui de ce seroit deffaillant seroit encheu en pareille amende de dix solz tournois.

Item, seront pareillement tenu de à chacun jour de grant quaresme, que alors ilz sont acoustumé thirer leur craquelings de chacun venir à tout leur arcq et flesches. que, pour thirer chacun son colp come dessus et sur l'amende chacun deffaillant de dix solz, monnoie dite, et les connestable et jurez tousiours le double.

Toutes lesquelles ordonnances et chacune d'elles en la manière quelles sont ci-dessus devisées et esclaichies, Nous, pour noz hoirs et successeurs seigneurs d'Enghien, les voullons tenir et acomplir, et leur proumectons et avons enconvent à faire garder, observer, tenir et acomplir bien et enthièrement de point en point sans aucunement aller faire ne souffrir aller au contraire. Et si en ces présentes ordonnances et confirmation de privilèges avoit aucuns poins ung ou pluiseurs en temps advenir non agréables ny prouffitables à nous ou à nosdits

Digitized by Google

hoirs, Nous avons en ce retenu et réservé et dès maintenant retenons et réservons puissance et auctorité d'iceulx poins autrement interpreter, changier, adiouster, croistre et diminuer toutes fois que bon nous sembleroit. Et s'il advenoit que ceste présente lettre en temps advenir fust perdue, gastée ou par feu brulée, aussi admenrie et corompue par eaue ou quelque autre aventure que fuist. Nous leur prommectons à faire rendre et expédier autres noz lettres contenant ceste présente fourme et substance, sauf tousiours nostre auctorité et puissance d'y acroistre ou diminuer. Et ne voullons que, pour telle cause, les libertéz, ordonnances et francises dessus contenues soient ny estre puissent de rien retardées ny admenries En tesmoing de ce, nous avons ceste signée de nostre nom et y faict apprendre nostre séel. Et pour plus grant asseurance et confirmation, avons requis à noz ciers et bien amez les eschevins de nostredite ville d'Enghien que à ces dites présentes ilz veullent mectre et apprendre le séel de ladite ville, en tant que ces présentes ordonnances touchier peuvent le faire d'icelle. Et nous les eschevins de ladite ville d'Enghien, qui avons veu et visité les poins et articles susdits et iceulx trouvés loisibles et raisonnables, pour autant que à ladite ville puelt touchier et compéter, avons, à l'ordonnance de nostredit et redoubté seigneur monseigneur Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, d'Enghien, etc., mis et appendu nostre séel à ces présentes avec le sien. Ce fu faict et accordé en nostredite ville d'Enghien, en l'an de grace Nostre Seigneur mil c c c c c et dix, le vingt-cinquisme jour du mois de juins. (*Signé :*) PH(ILIPP)E.

Orig. sur parchemin, auquel sont appendus le sceau en cire rouge et en fragm. de Philippe de Clèves, et celui en cire verte avec contre-séel des échevins d'Enghien; appartenant à M. Martinet, receveur communal à Enghien.

X.

Règlement accordé au corps des couturiers, parmentiers, chaussetiers, pourpointiers et fripiers, par Philippe de Clèves et de la Marck, seigneur d'Enghien.

5 janvier 1520 (1519 v. st.)

Philippe de Clèves et de la Marcke, seigneur de Ravestain, d'Enghien, Wynendale, Dreysscher, à tous ceux que ces présentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons qu'ayans reçu très-humble supplication de nos bonnes gens et submanans les maitres et compaignons du mestier des cousturiers, parmentiers, chaussetiers, pourpointiers et

Digitized by Google

viéswariers [1] ésidens en nostre ville et banlieu d'Enghien, contenant comment en l'an mil quattre cent et sept, à leur très-instante prière et requeste, il avoit pleu à hault et puissant seigneur Monseigneur Pierre de Luxembourg, seigneur dudit Enghien, de Beaurevois, comte de Brienne et de Cuversan, nostre prédécesseur, leur octroyer, consentir et accorder, en l'honneur de Dieu et à la révérence du Saint-Sacrament, certain privilège, liberté, confrairie et francise regardant leur mestier, comme plus à plain Nous est apparu par icelles dittes lettres, par nous en nostre conseil veues et visitées, lequel privilège jusques à présent a esté par iceulx remonstrans à leurs dits prédécesseurs enssievy et entretenu au mieulx que leur a esté possible. Mais obstant certaines nouvellitéz, par manière d'interprétations subtiles qui se font journèlement au contraire et en diminution et rebouttement dudit mestier, au grand domaige et préjudice des dits remonstrans en plusieurs passaiges considéré aussi que ledit mestier est présentement plus grand chargé qu'il ne sousloit avoir anchiennement, en tant et observant l'intention dudit feu seigneur Pierre de Luxembourg, ils entretiennent à leur despens la grande chandeille qui journèlement s'alume devant ledit Saint-Sacrament en l'église parochiale dudit Enghien, et d'avantage que pour leur patrone, ils ont puis huit ou dix ans encha, pour plus grand augmentation du service divin accepté à leur charge l'entretienement de l'autel de la glorieuse martire et Vierge Madame sainte Catherine en la dite église, où il ont exposé et exposent de jour en jour grands deniers tant pour la table d'autel qu'il ont fait faire toutte nouvelle comme pour autres accouttrement y servans, lesquelles charges et beaucoup d'autres qu'il supportent journèlement ne sont bonnement à eulx possibles de furnire sur les loix, amendes et droit anchiens tenus dudit premier privilège, et, mesmes parce que iceulx droit sont si petit, plusieurs couturiers, parmentiers et autres dudit mestier, étrangiers et non ydosnes ni suffisant audit mestier, s'avancent de venir en ceste nostre ville d'Enghien faire robbes, says, chausses, tous habillement de femes et autres ouvrages, et le plus souvent les détaillent et gasters, et que pitz est, après avoir levé les estoffes et draps, s'absentent et les emportent, qui est le deshonneur de tout ledit mestier et la grand foule et dommage de nos mananz et subgectz : à quoy lesdits remonstrants n'ont jusques à présent, comme ils disent, sceu aucunement remédier, mais aussi de leur costé se sentent grandement intéressé entant que iceulx advolez [2] et estrangiers au moien du petit taux qu'ils avoient à entrer audit mestier, leur venoient et vienent journèlement en cette nostre ville d'Enghien usurper et extordre leur

[1] *Viéswariers*, fripiers.
[2] *Advolé*, étranger venu sans être attendu.

Digitized by Google

gaind et le vont despendre autre part hors de nostre dite ville et seigneurie, et par ce moien, iceulx supplians soub nous demorans et subgectz de porter touttes charges tant de nostre ville que dudit mestier sont la moitié du temps sans gaing et huiseux à faulte d'ouvrage.

Et adfin que à icelles faultes et négligences puisse ettre pourvu et celles estre réduites, modérées et mises en bon ordre et icellui mestier estre relevé et extimmé en bon estat, à l'honneur de Dieu principalement et à la gloire de nostre dite ville et manans d'icelles, iceulx dits remonstrans nous ont exhibé et présenté, pour leur intention et petit consept, plusieur poins et articles qui, à leur entendement, pouvoient estre nécessaires, convenable et duisables à relever et remectre sus ledit mestier, Nous supplians et requérans en toutte humilité d'iceulx poins et articles ou du moins les bons et raisonnables, leur voulloir accorder par manière d'ampliation et accroissement de leur ditte privilège et d'iceulx leur ordonner, expédier noz lettres en tel cas requises et pertinentes. Nous, inclinans à leur ditte très-instante pryère et requeste, désirans l'augmentation du service divin, aussi la décoration dudit autel de madame sainte Catherine et l'avencement dudit mestier et de nostre ditte ville et manans d'icelle, après en avoir tous iceulx poins et articles faict visiter, corrigier et regarder tant par noz bailly et conseil comme de noz mayeur et eschevins, avons, par leur advis et conseil, aussi de nostre spéciale grâce, condescendu à leur dite requeste, leur consentant et accordant la confrairie, franchise et liberté pour ledit mestier en et par toutte nostre ditte ville et banlieu d'Enghien, soubz les poins, articles et ordonnances qui puisse ettre nota.

Premiers, à tous ceulx qui voleront estre receuz pour francq maistre dudit mestier de tailleurs, parmentiers et cousturiers, ils doivent estre de bonne fame et renommée, non fugitifs de quelque lieu pour caz vilain, ni de reprinse. Et que chacun devra payer, pour sa réception, la somme dedix livres tournois, monnoye de Haynnau. à départir, assavoir: au Saint-Sacrament deux livres de chire de vingt solz tournois dudit monoy; à sainte Catherine aussi deux livres de chire de vingt solz; au prouffit de nous et de noz successeurs, seigneurs d'Enghien, pour le temps advenir quarante solz; à la ville vingt solz; aux quatre maistres dudit mestier ensemble vingt solz, et au prouffit dudit mestier quattre livres dudit monoye.

Item, si aucun voelt demorer francq maistre, qui est filz de francq maistre, il doit estre tenu pour francq selon les conditions des preuves ci-après déclarées, et devera pour ce payer à chacun des quattre maitres dudit mestier ung lot de vin de cinq solz.

Item, si quelque francq maistre alloit demorer orz de nostre ditte ville d'Enghien et après y retourne rendre sa résidence, il sera reçu en sa première franchise comme s'il y fuist demoré, mais les enffans

Digitized by Google

qui ne seront natifz de cette nostre ville n'aueront non plus de francise que les enffanz des estrangiers.

Item, s'il advenoit quelque mutation de guerre, à Dieu ne voeille, durant laquelle tous estrangiers peullent de grâce joyr desdittes francises et faire leur prouffit sans aucunne charge d'icelle grâce, qui ne pourra durer et ne tiendra lieu pour lesdits estrangiers, ny à leurs enffanz, que jusque icelle guerre sera faitte et la paix pubblyée et cryée.

Item, si aucun voelt demorer francq maistre et il n'est filz de maistre, mais ayt apris son dit mestier avecq ung francq maistre, il sera tenu pour francq en payant au Saint-Sacrament deux livres de chire de vingt solz dudit monnoye, à sainte Catherine aussi deux livres de chire de vingt solz, à nous comme seigneur d'Enghien vingt solz, à la ville dix solz, aux quatre maistres ensemble vingt solz et au prouffit dudit mestier soixante solz tournois.

Item, pour ce que audit mestier ne puellent estre que touttes genz de bonne fame et renommée, si après il soit sceu d'aucuns qu'ilz soient autres que léaux et preudhommes, iceulx seront debouttez et perderont leur ditte franchige et l'argent qu'ilz y aueront mis et payé.

Item. nul maistre dudit mestier ne peult avoir ne joyr d'icelle francise qu'il ne soit demourant en cette ditte ville ou francise d'icelle, et nulz cousturiers de village, ny d'autre part, ne polront aller ouvrer ens maisons des bourgois, ny habitans, s'ilz ne sont demorants en icelle francise.

Item, si aucun s'avanceroit d'aller ouvrer en bouttiques ou aux maisons de bourgois ou bourgoises, sans estre francq dudit mestier ou sans le congié des quattre maistres d'iceluy, il fourfera à chacune fois que trouvé sera en deffault l'amende de cent solz tournois à départir : au Saint-Sacrament dix solz, à sainte Catherine dix solz, à nous comme seigneur d'Enghien vingt solz, à la ville dix solz, aux quattres maistres ensemble dix solz et au prouffit dudit mestier quarante solz.

Item, quiconques volera [1] demorer francq maistre sera besoing qu'il face preuve des trois manières d'habillemens d'hommes ou de femme à l'appaisement desdits quattre maistres, et, s'il n'est audit mestier suffisant ne ydosne, il devera estre renvoyé.

Item, quand ung maistre prent quelque apprenties, soit filz de maistre ou aultre, il convient qu'il apprent deux ans, et s'il advenoit que ledit apprentis s'enffuyt de son maistre avant son terme parfait, que nulz autres maistres ne luy puellent baillier de l'ouvrage sans demander premier au maistre dudit apprentis s'il l'a satisfaict, et ce, sur l'amende de vingt-chinq solz tournois, à départir : cincq solz au Saint-Sacrament, cincq solz à sainte Catherine, cincq solz à nous comme seigneur, cincq solz à la ville et cincq solz aux maistres dudit mètier.

[1] *Volera*, voudra.

Digitized by Google

Item, que nulz desdits francqs maistres parmentiers, chaussetiers, pourpointiers ou vieswariers ne puellent ni polront vendre en gros ny à détail pour pourpoins, says en bordure ny autrement, nulz draps de soye, fillez ny rubans de soye ny de laisne, sur l'amende de chacune fois à fourfaire par le contraire, faisant la somme de soixante solz. à départir, assavoir : au Saint-Sacrament dix solz, à sainte Catherine dix solz, à nous comme seigneurs dix solz, à la ville dix solz, aux quattre maitres et au rapporteur dix solz tournois.

Item, quiconques sera audit francq mestier, il poura faire la chausseterye, pourpointrye et vieswarye, mais le chaussetier ne sera tenu que de faire preuve en chausses, moiennant qu'il n'est maistre d'autre ouvraige, et le vieswariers, s'il voeule décopper plus de trois quartier de drap, il luy conviendra faire preuve, mais s'il ne voelt mesler que de vieswarie, il ne sera subject à preuve, et en cas que le contraire faisant est trouvé, il fourfaira à chacune fois la somme de soixante solz, à départir : à nous comme seigneur dix solz, à la ville dix solz, au quattre maistre ensemble dix solz et au prouffit dudit mestier trente solz tournois.

Item, si quelque débat ou différent survenoit d'aucunnes gens qui se plainderoient de la façon de leurs habillements, veuillans dire qu'ilz fuissent gastez ou que leur estoffe fuist drap de soye ou aultre ny feust point bien employée, ordonnons que iceulx habillemens seront visitez par les quattre maistres dudit mestier avecq ceulx qu'ilz pouront prendre avecq eulx, pour par eulx en estre ordonné au contentement desdittes parties. Néantmoins si la partie intéressée à qui l'habilement aueroit esté gasté se sentoit de l'ordonnance desdits maistres grevée ou foullée, se poura retraire devant nostre ditte loy d'Enghien, pour y chercher son droit et sans amende.

Item, si aucun maistre veult recevoir ung apprentis pour luy apprendre ledit mestier et ledit apprentis n'est filz de maistre, il devera payer au Saint-Sacrament une livre de chire de dix solz, à saincte Catherine aussi une livre de chire de dix solz, à chacun des quattre maîtres dudit mestier dix solz et audit mestier quarante solz tournois.

Item, si le filz d'un francq maître veult apprendre ledit mestier, il payera une livre de chire et aux quattre maistres en tous ung lot de vin de dix solz.

Item, que nul ne poelt prendre apprentis filz de maistre, ny autres, sans le sceu des quattre maistres, sur à fourfaire par celuy qui au contraire feroit et pour chacune fois l'amende de quarante solz, moittié à nous comme seigneur et l'autre moittié audit mestier.

Item, quant ung francq maistre dudit mestier est terminé de vie à mort, il faut que chacun maistre viengne au service principalement à l'offrande ou qu'il baille aux maistres, à conoistre son excuse légittime, et qui en sera deffaillants fourfera l'amende de cincq solz et si sera

Digitized by Google

payé pour le trespassé, au prouffit des quattre maistres dix solz, et pour ung enffans dudit maistre qui sera mort l'on payera aussi cincq solz.

Item, quant ung maistre sera tenu et reçu pour maistre dudit mestier, il sera tenu de porter les torsses dudit mestier pour une fois au jour des processions accoutumées.

Item, si une femme vefve veult tenir ouvroir avecq ung maistre varlet, il fault que ledit maistre varlet face les preuves comme ung aultre francq maistre à la recepte de sa francise, et icellui varlet apprès le depertement de sa ditte dame ou maistresse il n'aura plus de francise. Mais si prend sa ditte maistresse en mariage, lors il sera francq en payant les droits.

Item, quand un francq maistre est venu a trespas, il fault que les quattre maistres se présentent à le porter en terre, excepté au temps périlleux comme de peste ou aultrement, que alors l'on le feroit porter par gens ad ce comis qui seront payez à la charge dudit mestier.

Item, au jour du lundi perdu, quand les nouvaux maistres sont sermentez par chacun an, ilz sont acoustumez de faire un disner par ensemble, assavoir: les vieulx maistres et les nouveaux avecq aussi tous ceulx du mestier, qui a envie d'y estre, et ceulx qui y viennent, payent chacun cincq solz tournois et ceulx qui ny viennent seront tauxés et payeront pour entretenement dudit mestier chacun deux solz six deniers tournois.

Item, aux jours des processions acoustumez tant du Saint-Sacrament que autrement, les maistres dudit mestier doivent porter soing de faire porter les torsses dudit mestier avecq tous autres mestiers d'icelle ville en lieu et en place acoustumée, sans les faire aller ne plus avant, ne plus arrière que les anchienes coustumes.

Item, ordonnons et comandons expressement que nul francq maistre dudit mestier ne peult et ne poura de cy en avant soy mesler de fourer de pelleterye aucuns habillemens neufz d'homme ou de femme, car il n'appertient point au mestier desdits cousturiers et permentiers, et aussi plusieurz fois un habillement bien taillié et bien cousu se monstre gasté par faulte d'avoir esté bien fourré.

Item, quand lesdits maistres et compaignons francq dudit mestier seront semoncés de par nous ou de noz officiers aux loy d'Enghien de comparoir en assemblée pour choses nécessaires, ordonnons et commandons que chacun d'eulx devera comparoir à ladite assemblée et semonce, sur l'amende de cincq solz chacun deffaillant au proffit dudit mestier, et quand ils seront mandez par lesdits maistres, ne seront que à l'amende de douze deniers pour chacune fois.

Item, pour ce que désirons ledit mestier en tous les poins, articles et ordonnances susdites et chacune d'icelle estre entretenu et gardé

Digitized by Google

par lesdits maistres, jurez et compaignons dudit mestier des cousturiers, parmentiers, chaussetiers, viéswaries et autrez desdits mestiers par toutte nostre ville et banlieu d'Enghien et par leurs successeurs à toujours, avons, pour nous et noz hoirs et successeurs seigneurs dudit Enghien, retenu et réservé et par cesdittes présentes réservons que si ès poins ou articles contenus cy-dessus ou en aucun d'iceulx fuist trouvé aucune difficultez ou obscurité d'entendement, pourquoy seroit besoing y pourvoir de meilleur éclarchissement et interprétation, que nous et noz hoirs et successcheurs polront iceulx troubles et difficultez esclarchir, interpréter ou autrement deviser, au soullagementz de nosditz subgectz et milleur entretiènement dudit mestier, et pour plus grant soeureté et approbation desdits poins et articles estre mieulx entretenus et accomplies, avons ces présentes lettres signées de nostre nom et à icelles fait appendre notre séel armoyé de noz armes, et si avons requis à noz chiers et bien aiméz les eschevins de nostre ditte ville d'Enghien en tant que à la visitation des poins et articles susdits. icy ont esté de par nous appellez et que aussi en avons eu leur bon advis et délibérations. que aussi à cesdittes présentes lettres ils veullent mettre et appendre leur sceau avecq le nostre.

Et nous eschevins de laditte ville d'Enghien pour ce que, à l'ordonnance et comandement de hault, noble et puissant Prinche, Monsiegneur de Ravestain, d'Enghien, nostre bon seigneur, ayons, par plussieures fois esté scemonsés et appellez avecq ceulx du conseil dedit seigneur au visitation et finablement aux quonclusions des poins et articles et ordonnances susdittes, et finablement ouy et entendu la requeste et instante pryère des maistres et compagnons dudit mestier, avons à cette présente lettre fait mettre et appendre nostre séel comme duditte eschevinage. Et che fu faict et accordé par nous, seigneur d'Enghien, le cinquiesme jour du mois de janvier, l'an quinze centz et dix-nœf.

Estoit signé : Phe, avec paraphe.

Copie sur papier, certifiée le 7 janvier 1727, par trois hommes de fief, aux archives de l'État, à Mons.

XI.

Lettres par lesquelles Charles-Quint ordonne d'arrêter et d'amener en prison, à Malines, pour y être jugé par le conseil privé Clais Pletink, brasseur à Enghien, accusé d'avoir excité le peuple de cette ville à une émeute et de s'être ensuite évadé

Digitized by Google

de la haute tour où le bailli du lieu l'avait fait emprisonner, par ordre du seigneur de Ravestein, et ce, au moment où les hommes féodaux de la cour d'Enghien instruisaient son procès.

30 avril 1528.

Charles, par la divine clémence, esleu empereur des Romains, tousiours auguste, etc., au premier nostre huissier ou sergent d'armes sur ce requiz, salut. De la part de nostre procureur général, nous a esté exposé comment il est venus à se cognoissance que, puis certain temps, le bailly d'Enghien eust, par ordonnance de feu nostre cousin le seigneur de Ravestain, prins et constitué prisonnier ung nommé Clais Pletink, brasseur, demourant audit Enghien, parce que de sa perverse et mauvaise voulenté et contre droit et raison, et aussy sans le sceu de nostredit feu cousin, il s'estoit ingeré et avanchié faire assemblée illicite de peuple en icelle ville d'Enghien, tendant affin de les esmouvoir et induire par manière de commotion, séduction et monopole, à son intention, que est chose de tout temps prohibée et deffendue sur paine capitale. Or, est que en faisant et demenant le procet dudit Clais par-devant les hommes féodaulx jugeans en la court dudit Enghien, pour le pugnir et corrigier de son mésuz et delictz à l'exemple de tous, et garder que semblables séductions, commotions et monopolles ne fuissent plus faits, tant audit Enghien que aultres lieu, ledit Clais, prisonnier, a trouvé manière de se deslyer et defférer et rompre la prison; de laquelle il est sorty environ chincq heures du soir en soy demonstrant par ce moyen, cause et coupable du dict monopolles, qui est chose de mauvaise et dangereuse conséquence, et qui ne se doit passer sans grande pugnition et correction; si comme dict nostredict procureur exposant, requérant sur ce nostre provision. Pourquoy, nous, ces choses considérées, nous voeillant tollerer, souffrir, ne permectre que telz cas et mésuz demeurent impugnis, ains que pugnition, corection et justice en soit faicte à l'exemple de tous, vous mandons et commettons, par ces présentes, que ce par information faicte en affaire, il vous appert deuement et assouffisance des commotion, séduction, monopole et infraction dessusdites; en ce cas, à la requeste de nostredict procureur exposant, prenez et appréhendez ou faites prendre et appréhender au corps ledit Clais Pletink en noz pays et seignouries, hors lieu sainct, et l'amenez prisonnier soubz boinne et sceur garde en noz prison de nostre ville de Malines, pour illec, appellé nostredict procureur général exposant et aultres que pour ce seront à appeller, ester a droit par devant noz amez et feaulx les chief,

Digitized by Google

président et gens de nostre privié conseil, et recepvoir pugnition et correction selon l'exigence de ses démerites. Et en cas que prendre et apprehender ne le pouez, le appellez publicquement à noz droit à estre et comparoir en personne, à certain et compétent jour, par-devant lesdits de nostre privé conseil, à paisne de ban et confiscation de corps et de biens, pour respondre à telle fins et conclusions que icelluy nostre procureur général vouldra contre lui prendre et eslir. Et en oultre, procéder comme de raison, en prenant et mettant ou faisant prendre et mettre en noz mains réallement et de fait par bon et léal inventoire tous et quelconcques les biens meubles et immeubles, dudit Clais Pletink, quelque part qu'ilz soient scituez et gisans en nosdits pays et seignouries. Et au gouvernement d'iceulx soubz nostredicte main commettez et ordonnez de par nous gens de biens ydoines, souffissans et resséans, qui en puissent et sachent rendre bon compte et relicqua touttes les fois que mestiers sera, là où et ainsi qu'il appertiendra, sans d'iceulx biens faire aucune délivrance ne en baillier main-levée, joyssance ne récréance à caution ou aultrement, tant et jusques ad ce que par nous en soit aultrement ordonné et qu'il vous en appert deuement par aultres noz lettres patentes susequentes cestes en datte. En certiffiant souffissanment audit jour lesdits de nostre privez conseil de ce que fait en aurez, et leur renvoyant vostreditte information féablement, cloze et scellés comme il appertient, ausquelz mandons, et pour ce que ce procédé de comocion, séduction et monopole, commettons que aux partyes icelles oyes, ilz facent et administrent bon brief droit, raison et justice. Et, en deffaulte de non comparicion dudit ajournez et appellé, procèdent à la prononciation dudit ban et déclaration de ladite confiscation, ainsi qu'ilz verront estre à faire par raison ; car ainsi nous plaist-il, et de ce faire vous donnons povoir et auctorité, mandons et commandons à tous noz justicyers, officiers et subject que à vous en ce faisant et les dependences ilz obéyssent et entendent dilligenment et vous baillent et donnent confort, ayde et assistence et prestent prison se mestiers est et par vous requiz en sont. Et pour ce que l'on dist que ledit Nicolas Pletink estre vacabonde et se tenir en lieu de non seur accez, nous voulons que les ajournemens, appeaulx et aultres exploix que en ce cas seront faiz à son procureur, facteur ou entremetteur de ses besoingnes et affaire, ou à son darrenier domicille, s'aulcuns en a en nosdis pays et seignouries, ou sinon par cry publicque à la bretesque de l'une de noz villes plus prochain du lieu de sasusditte résidence, soient bons et vaillables et de tel effect et vertu comme se fait estoient à sa personne propre. Et pour ce, les avons auctorisiez et auctorisons, de grâce espécial, par cesdites présentes, non obstant quelconcques lettres subreptices impétrées ou à impétrer ad ce contraire. Donné en

Digitized by Google

nostre ville de Malines, le darrenier jour d'apvril, l'an de grâce mil chincq cens et vingt-huyt, et de noz règnes, assavoir : de cely des Romains le x^r^, et de Castille le xii^e^. Ainsi subscriptes : par l'empereur, en son conseil, et signe du secretaire : Verderue.

(A ces lettres, se trouve joint le certificat suivant :)

Je Jehan de Mol, huissier d'armes ordinaire, etc., certifie à tous qu'il appertiendra que cejourduy xxvi^me^ de may xv^c^ xxviij, les lettres patentes dont la copie cy-dessus est escripte sont esté mises à exécution à la bretesque de la maison eschevinale en la ville de Lessines, parce que n'ay peu comprendre la personne de Clais Pletink denommé esdittes lettres patentes en lieu de seur accez, ouquel dessusdit lieu comme ville de seur accez et plus prochaine de la résidence dudit Clayes, l'ay à haulte voix et par cry publicq, à l'instance du procureur général appellez aux droix de l'empereur nostre sire, à estre et comparoir en personne par devant messeigneurs du conseil privé, de aujourduy en trois sepmaines du matin tempre et d'heure, à la paine et fins contenuz èsdittes lettres. Actum les jour et an dessusdits. Signé : Molle.

Collation faite à la coppie authentiquée dudit huissier par moy greffyer, le xv^e^ jour de juing xv^c^ xxviij.
signé : F. Hannart.

Voici le texte de la requête adressée par Claes Pletincx « à monseigneur le grand bailly de Haynnau, chief de la cour de Mons et à messeigneurs les hommes de fief jugeans en icelle. »

Remonstre en toute humilité Claes Pletin, bourgois de ceste ville de Mons, comme dès environ l'entrée du mois de septembre de l'an mil v^c^ et vingt-sept icelluy Claes, lors demourant en la ville d'Enghien euist esté appréhendé au corps et mis et constitué par les sergens dudit Enghien en destroite prison. Et tost enssuyant son emprisonnement, il avoit esté par Grad Carbon, se disant estre bailly dudit Enghien pour ce cas seullement, imposé et par plainte de mise en loy par luy tendu affin que ledit Claes, pour certains cas que le dit Grad maintenoit estre monopoleux, fuist pugnis et corigiet à son chastoy et à l'exemple d'autre. Laquelle plainte jugié en forme ordinaire et plaix rassis pour par ledit Claes y respondre à certains plaix enseivans pour ceste cause tenus par ledit bailly et hommes, icelluy Claes avoit fait et bailliet sa response et playdoié sa cause, et après ce, avoit requiz eslarghissement pour les causes par luy déclarées en ses escriptures, dont des propositions alléghies par icelles, ledit suppliant se déportera cy en droit résumer, pour ce que de ce vous, monsg^r^ et messy^rs^, en poelz avoir récente mémoire ainsi que cy-après sera démonstré etc. Sur lequel playdoié, lesdis hommes d'Enghien avoient jugié que les partyes feront

Digitized by Google

debvoir de rapporter leur opposition par escript endedens xv jours ensuiant pour tout délaix. Et quant à l'eslargissement requiz, avoient pris à suspenser jusques les escriptures servies, pour lors en ordonner ce que raison apertiendra. Suivant ce les dites partyes avoient, fait debvoir de servir leurs dites escriptures et après icelles changies, croisies et rendues en plaix, les dites partyes avoient fait plainte au droit affin d'avoir jugement tant sur les faits contenus ès dites escriptures comme des croix faites sur icelles, et meismes sur ledit eslargissement requiz. Sur laquelle plainte, l'homme féodal de ce scemons, avoit dict, après en avoir parlé à ses pers, que de dire et jugier de ladite difficulté luy et ses dis pers n'en estoient point saiges ne d'accordz. Pourquoi ilz en requisent, pour ceste cause. estre mené par leur bailly en la court de Mons, leur souverain chief-lieu et ressort. A ceste cause, les dis bailly et hommes de fief c'estoient à certains plaix tenus par ladite court de Mons, transporté en icelle, où ilz avoient obtenu cherge de jugier sur la difficulté des parties; et combien que par la loy de ce pays touttes cherges de chief lieu se doivent jugier dedans tierch jour ensuiant icelles balllies, ou du moins aux prouchains plaix qui ensuiant ce escheront que ad ce propolz Arnol de Harchies, advocat dudit Claes, se fuist transporté aux plaix de ladite court d'Enghien, tenus environ le x^e^ jour de décembre dudit an là où lesdis bailly et hommes estans assiz en bancq et tenant siège de plaix, requiz que ledit Claes fuist envoyé quérir affin de par luy oyr et entendre ladite cherge comme raison et justice vouloit. A quoy ledit Grad Carbon avoit respondu que point ne l'envoyeroit quérir et que ladite cherge ne se vuideroit. Et sur ce que par la femme et frère dudit Claes estans là en droit présent avoit demandé les causes pourquoy, icelluy Grad se troublant et escauffant contre eulx, avoit, par forme de impacience, hochié la teste, disant qu'ilz n'en aueroient aultre chose et que de se faire il avoit deffense de par madame la régente et de vous monseigneur. De quoy ilz s'estoient donnez merveilles ayant par eulx, ou non dudit Claes, lors fait tous debvoirs de requestes, sommations et protestations à ladite cour d'Enghien, affin d'avoir jugement sur ladite charge, comme appert par lettres scellées de pluiseurs hommes de fief de la comté de Haynnau et court de Mons, joincte avec ceste requeste dont remonstrance vous en a cy-devant esté faicte par requeste à vous présentée en la ville de Bruxelles. Sur laquelle ledit suppliant ne peult finer avoir quelque provision obstant les obstacles et empeischement y mis par feu le seigneur de Ravestain, prétendant faire attraire la cause par devant ceulx du privé conseil de l'empereur. Quoy venant par ledit Claes, doubtant que ledit seigneur de Ravestain ne volzist contre luy procéder extraordinairement ainsi que assez luy donnoient à congnoistre ceulx qui en ladite prison luy administroient à boire et mengier, s'estoit aventuré et sans quelque roncture ne infraction de descendre

Digitized by Google

et soy avaller par les fenestres de une haulte thour où il estoit en prison, et toujours depuiz se temps soi tenu et résidé en ceste ville de Mons, chief ville de la justice de ce pays. Ce néantmoins, estoit-il ainsy que au moyen des choses susdites le procureur général dudit seigneur empereur avoit par cry publicq fait adjourner ledit Claes personnèlement à paisne de ban et confiscation de corps et de biens à estre et comparoir en la ville de Malines par-devant les seigneurs du privé conseil, du XXVIe de may darrain en troix sepmaines, qui sera le XVIe jour du présent mois de juing, pour illec respondre à telles fins et conclusions que ledit procureur général vouldra prendre et eslire pour la cause cy-dessus touchie, ainsi que par copie du mandement pour ceste cause obtenu par ledit porcureur et lettres de l'huissier ayant icelluy mis à exécution jointes avec ceste requeste appert amplement. Lesquelles choses sont du tout contre les haulteurs, auctorité et préminence de cedit pays et de ceste court. Pourquoy, ces choses considerées, ledit Claes se tire de rechief vers nous, suplyant de remède et provision, en telle manière qu'il vous plaist réalement et de fait constraindre ou faire constraindre ledit Grad Carbon et les hommes de fief ou aultres officiers dudit Enghien à l'advertance desquelz ledit adjournement s'est peu estre fait, de habolir et mettre au néant ledit ajournement personnel enssemble toutte telle procédure que à ceste cause ledit procureur général poldroit faire par-devant les dis seigneurs du privé conseil. Et sy d'aucune chose ledit Grad Carbon ou aultres officiers d'Enghien, vue leur injustice le voellent plus avant poursuyr, qu'ilz soient tenu le faire en ceste dict court, là ou ledit Claes offre ester à droit, et miesmes, se le plaisir de la court est, de rendre son corps prisonnier ou chastel à Mons jusques ad ce que par ladite court en sera appointié ce que pour raison et bonne justice appertiendra, ou telle aultre bonne provision que perseverez ou cas appertenir. En quoy faisant, ferez bien et justice, et ledit suppliant pryera Dieu pour vous.

Au bas : Collation faite à la requeste originale, par moy greffyer : (signé :) F. Hannart.

Dossier des États de Hainaut. — Archives de l'État à Mons.

XII.

Lettres par lesquelles le roi Philippe II confirme les priviléges du serment des arbalétriers de Saint-Jean-Baptiste d'Enghien.

6 octobre 1562.

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, d'Arragon,

Digitized by Google

de Navarre, de Naples, de Sicille, de Maiorque, de Sardaine, des isles Indes et terre ferme de la mer Occéanne; Archiduc d'Austrice, duc de Bourgoingne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gheldres et de Milan; comte de Hasbourg, de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne; palatin, et de Haynnau, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen; prince de Zwane, marquis du Saint Empire; seigneur de Frize, Salins, Malines et des cité, villes et pays d'Utrecht, d'Overyssel et de Groeninghen, et dominateur en Asie et Affricque, à tous ceulx qui ces présentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons nous avoir receu l'humble supplication des conestable, jurez et compaignons arbalestriers de la confrarie. Dieu et de monsieur Saint Jehan en la ville d'Enghien, contenant comme lesdits supplians ont de tout temps usé et joy de pluiseurs beaux privilèges et franchises pour l'entretenement de ladite confrarie dont ilz ont eu la confirmation par messire Philippe de Clèves, lors seigneur dudit Enghien, requerans que nostre plaisir fut les conserver èsdits privilèges et sur ce leur faire despeschier noz lettres d'octroy pertinentes. Pour ce est-il que nous, ce que dit est considéret et eu sur ce l'advis des gens de nostre conseil à Mons, qui ont aussy requis l'advis des mayeur et eschevins de la ville d'Enghien, aus dits supplians inclinant favorablement à leur dite supplication et requeste, avons octroyet, consenti et accordet, ottroyons, consentons et accordons, de grâce especiale et par forme de nouveau previlége, par ces présentes, qu'ilz puissent et pourront continuer ladite confrarie de Saint Jehan en ladite ville d'Enghien en se reiglant selon les articles suyvans. Assavoir: qu'ilz seront tenus d'oresenavant faire et ordonner chacun an ung conestable et quatre maistres sermentez, lesquelz auront plain pooir de faire et ordonner tout ce qu'ilz verront estre nécessaire et prouffitable à leur dite confrairie, soit de faire faire par les compaignons de ladite confrairie, quant nous l'aurons commandé, ghuet, aller en guerre, trairies ou aultres choses quelques qu'elles soient.

Pareillement, voulons que ceux de ladite confrairie soient tenus d'assister ceulx de la justice, toutes les fois que besoing en sera et qu'il leur sera commandé par ceulx de ladite loy, à paine arbitraire en cas que toutte ladite confrarie fut refusante de ce faire; et en cas que aucuns particuliers fussent défaillans d'assister avecq les aultres, eschéront pour chacune fois en l'amende de dix solz tournois au proffit de ladite confrarie, laquelle amende ledit conestable ou l'un desdits jurez pourront faire exécuter sur lesdis deffaillant ou deffaillans par toutte voye d'exécution, ou s'il plaist audit conestable et jurez, les pourront en cas de refuz, par l'advis et consentement de la plus saine partie desdis compaignons, oster et séparer de leur dite compaingnie et mettre aultres en leurs lieux. Et en oultre, les contraindre par la justice dudit Enghien à payer ce qu'ilz seront redebvables à ladite confrairie, le tout aux despens desdis deffaillans.

Digitized by Google

Item, que tous lesdis compaignons seront tenuz estre bien et souffit samment arméz, ainsy que à arbalestriers appertient, et que chacun d'eulx sera tenu d'avoir du moins deux arcx, assavoir ung grand et ung moindre, si souffisans grandz et bien estoffez que lesdis conestables et juréz s'en contentent.

Item, que chacun d'eulx sera sermenté de tenir et acomplir tous les poinctz contenus en cestuz nostre présent octroy, et avecq ce pourront à l'ordonnance de justice prendre et arrester tous malfaicteurs et malfaicteresses en ladite ville d'Enghien, en présent meffaict, aussy bien que les sergens d'icelle, en représentant lesdis prisonniers incontinent à justice.

Et s'il advenoit que différent se meut entre aucuns desdis compaignons, pour raison de leurs jeux ou choses advenues en leur jardin de l'Arbalestre, que la congnoissance d'iceulx différens appertiendra ausdis conestable et jurez, pour en ordonner et déterminer par l'advis de la plus saine (partie) desdis compaignons, saulf réservé à nous ou ceulx ayans la haulte justice audit Enghien la congnoissance de tous crismes, loix et fourfaictures, lesquelz compaignons estantz en différent seront tenuz et constrainctz d'obéyr ausdis connestable et juréz, et de acomplir la sentence ou sentences par iceulx rendues touttes les fois que le cas adviendra, comme se faict en aultres semblables confraternitéz privilegées et par nous auctorisées, bien entendu que les plus grandz différens seront réservez à nous ou ceulx qui ont la haute justice sur les dis délinquans.

Item, que tous les dis compaignons seront par nous esleuz, mis et desmis de la dite confrarie, touttes les fois que bon nous semblera ou que besoing sera. Davantaige, désirans le plus grand bien et prouffit de la dite confrairie et compaignie, avons accordé et consenti aus dis conestable et jurez de semblablement eslire et choisir telz compaignons de ladite ville d'Enghien et manans en icelle que bon leur semblera, sans néantmoins en povoir constraindre aucuns contre leurs voluntez.

Item, que tous les dis compaignons aussy bien connestable, juréz comme aultres, seront tenus de aller tous les quinze jours, une fois entre deux, leurs berseaulx à certain jour et heure que ledit connestable vouldra ordonner, garny chacun d'ung arcq sy bon, raisonnable et tellement estoffé que pour souffir, et comme tous aultres arbalestriers en semblables assemblées sont accoustumez d'estre, sans povoir d'illecq partir, n'est par le congé dudit conestable ou de son commis.

Et que, en oultre, chacun d'eulx seront tenuz d'obéyr aux ordonnances que les dis connestable et juréz, par l'advis et consentement de la plus sayne partie d'eulx, pour l'honneur et prouffit de ladite confrarie, feront ou faict auront, fût d'aller thirer, d'aller à nopces, services, de mettre

Digitized by Google

à point leurs armures ou armes, ou autrement comment que ce fût à paine de, pour chacune deffaulte, payer envers ladite confrairie six deniers tournois d'amende. Et si les dis connestable et jurez estoient aussy en faulte d'aucune des dites ordonnances, ilz et chacun d'eulx seront à doubles loix, aussy bien de celles de dix solz comme d'aultres, saulf et excepté touttes occupations et excusations légitimes et raisonnables.

Et affin que les dis compaignons soient tant plus diligens d'accomplir les choses sus dites, et pour nous ou nos dis hoirs et successeurs et ladite ville d'Enghien mieulx servir au besoing, considérans et congnoissans que, à ceste cause, il leur conviendra souffrir et soustenir pluiseurs frais et despens, les seigneurs et ceulx de la ville dudit Enghien les veullants aucunement rémunérer affin que ladite confrarie se puisse de tant plus augmenter, leur ont par cy-devant donné et accordé la somme de quarante livres tournois, monnoye courssable en nostre pays de Haynnau, par an, assavoir : le seigneur d'Enghien, pour sa part et contingent, quinze livres tournois et la dite ville, vingt-cincq livres, à payer icelle somme au jour saint Jehan-Baptiste, et dont le premier payement chacun an eschiet audit jour saint Jehan-Baptiste, et ainsy d'an en an à ce dit terme, tant et si longuement qu'il y aura compaignie d'arbalestriers en la dite ville d'Enghien. Et seront les dis compaignons, moyennant ce, tenuz de faire guet et garde touttes les fois que besoing sera, tout ainsy que les aultres manans et habitans de ladite ville sy avant que les eschevins aussy veillassent.

Et s'il advenoit que, pour cas de necessité, fût ordonné ausdis compaignons de faire ghuet et garde, et que lesdis eschevins ne veillassent, en ce cas, ordonnons que chacun des dis compaignons qu'ainsy auront veillié, auront de ladite ville deux solz six deniers tournois par chacun jour, selon qu'ilz ont eu du passé, moyennant lesquelz gaiges seront tenuz faire ledit guet et garde.

Item, pour ce que du passé aucuns ont faict difficulté d'entrer en ladite confrarie, pour les servitudes dont elle estoit chargée, qu'estoit la cause qu'elle n'estoit peuplée ny accompaignée comme bien eût estée sy on y eulst aultrement pourveu, Nous, pour faire accroistre et multiplier icelle compaignie, pour l'assistence de la justice et affin que la procession qui se faict en l'honneur de Dieu et de saint Jehan-Baptiste puist tant plus honnorablement et grandement estre solempnisée, et pour le plus grand prouffit de ladite confrairie, ordonnons que, de ce jour enavant, pourront entrer en la dite confrairie tous ceulx qui vouldront et ayans de nous, du seigneur dudit Enghien ou des officiers dudit lieu congié, et parmy payant à leur dite confrairie à leur entrée, yssue de volunté ou mort, à chacune fois tele somme d'argent dont ilz pourront convenir et accorder avecq les dis connestable et juréz, chacun selon son estat.

Digitized by Google

Item, avons accordé si par cas fortuit, aulcun ou aulcuns estant ou allant entre deux berseaulx au jeu et garde des dis arbalestriers, aprés avoir faict le debvoir du cry accoustemet, estoient du traict d'arbalestre thirez ou occis (que ja Dieu ne permecte), Nous, pour nos hoirs et successeurs, comme chose advenue sans coulpe mais par cas de fortune, en quictons le facteur ou facteurs, le tout sans préjudice ou diminution des gaiges, pensions, prouffitz et émolumens accoustumez par eulx prendre et avoir sur les seigneur et la ville dudit Enghien.

Si donnons en mandement à noz améz et féaulx les chief, président et gens de noz privé et grand consaulx, grand bailly et gens de nostre dit conseil à Mons en Haynnau, mayeur et eschevins dudit Enghien, et à tous aultres noz justiciers, officiers et subiectz cui ce poelt et pourra toucher et regarder, leurs lieutenans et à chacun d'eulx endroit soy et si comme à luy appertiendra, que de ceste nostre présente grâce, octroy, consentement, affranchissement et de tout le contenu en ces dites présentes selon et par la manière que dit est, facent, seuffrent et laissent les dis supplians connestable, jurez et confrères dudit serement et successeurs en ladite confrairie plainement et paisiblement joyr et user sans leur faire mettre ou donner, ne souffrir estre faict, mis ou donné aucung trouble, destourbier ny empeschement au contraire, car ainsy nous plaist-il. Donné en nostre ville de Bruxelles, le sixyesme jour du mois d'octobre, l'an de grâce mil cinq cens soixante-deux, de noz règnes assavoir : des Espaignes et Sicille, le septyesme, et de Naples le neufyesme.— Sur le pluy de laquelle lettre de privilège avoit escript : Par le Roy, en son conseil, et soubsigné du secrétaire : J. Grats.

Copie sur papier dans le recueil : *De viere gulden met de Rethorycke deser stadt Edinghen,* pièce 1, collationnée sur l'original par J. De Cousenere, greffier de la loy d'Enghien. *Archives communales d'Enghien.*

XIII.

Lettre adressée par de Noircarmes au bailli d'Enghien, au sujet d'un prêche qui avait eu lieu près de cette ville.

10 novembre 1566.

« Mons.r le bailly, pour respondre aux lettres par vous envoyées en datte le vi.e de ce mois, contenantes en effect que le xxvi.e du mois passet ou au lendemain, y avoir heue quelque assamblée hors la ville

Digitized by Google

d'Enghien (sans dire le lieu) où quelcun habitant tapisseur de ladite ville aueroit leu en ung libvre en langaige flameng, oraison ou évangille, chantans quelques psalmes de David, etc., nous ne doubtons qu'estez certain de ladite assamblée et ce qui en sera ensuevy estre directement contre l'accord des gentilzhommes confédérez avec madame, et d'aultant que l'on ne le doibt suffrir, pour faire vostre debvoir en ceste partie, auerez à procéder à l'apréhension dudit tapisseur et le constituer prisonnier, pour au surplus en faire ce que vous sera ordonnet, sans y comettre faulte. A tant, mons.r le bailly, Dieu soit garde de vous. De Mons, ce x.e de novembre 1566.

(Signé :) De Noircarees.

Reg. aux dépêches et octrois du grand bailli de Hainaut, n° 145, f.° 3, v.°, - *Archives de l'Etat, à Mons.*

XIV.

La duchesse de Parme écrit aux commissaires de la cour, ordonnés sur le fait des troubles d'Enghien, pour leur demander, de la part du Roi, le résultat sommaire de leur examen.

15 septembre 1567.

Marguerite, par la grâce de Dieu, ducesse de Parme et de Plaisance, régente et gouvernante.

Très chiers et bien amez. Comme nous désirons savoir ce que jusques à maintenant aurez besoignié au fait de vostre charge; à ceste cause, vous réquerons et néantmoins ou nom et de la part du Roy, mon seigneur, ordonnons bien acertes que incontinent et en diligence ayiez à nous advertir de l'estat de vostredite besognié, envoyant le sommaire du plus important avecq déclaration de ceulx que trouvez les plus notez; et de quoy nous advertissant aussy joinctement du temps que vous pourrez avoir achevé vostredite charge. En quoy vous recommandons vouloir uzer de toute diligence possible et en après venir devers nous avec vostre dit besoingniet, pour en faire le rapport. Et n'y vœillez faire faulte. A tant, très chiers et bien amez, Nostre Seigneur vous ait en garde. Escript à Bruxelles, le xv.e jour de septembre 1567. *Margarita*, et em baz, *Doverloepe*.

Sur le dos : A noz très chier et bien amez les commissaires de la court de Mons en Haynnau, ordonnez sur le fait des troubles à Enghien.

Copie non signée, n° 52, du recueil de documents sur les troubles d'Enghien, f° 87. — *Archives de l'État, à Mons.*

Digitized by Google

XV.

Charles d'Arenberg, duc d'Aerschot, seigneur d'Enghien, accorde de nouvelles lettres de priviléges au serment des archers de Saint-Sébastien à Enghien.

27 août 1615.

Charles, prince, conte d'Arenberghe, ducq d'Arschot, prince de Rebecque, baron de Zevenberghe, Commeren et Enghien, seigneur de Mirwart, Neufchâteau, Vorsselare, Rethy, Lichtart, Casterlé, Ham, Blyham, eschanson héréditaire de Couloigne, etc., chevalier de l'ordre de la Toison d'or, du conseil d'estat des ser^mes^ archiducqz, leur admiral et capitaine général de la mer, etc., salut. De la part de nos chiers et bien amez les Roy, connestable, jurez et confrères du serment des archiers Monsieur Saint-Sébastien en nostre ville d'Enghien, nous at esté remonstré que, par feu Louys de Luxembourg, conte de Saint-Pol, nostre prédécesseur, seigneur dudit Enghien, ont esté accordez et octroiés certains statuz, ordonnances, exemptions et priviléges à ladite confrérie, lesquels ont esté du depuis confirmez par feu Pierre de Luxembourg, son successeur, aussy seigneur dudit Enghien, apparent par copie de lettres desdits priviléges et confirmation y joincte, dont les origineles auroient esté bruslez par le désastre du feu advenu en ladite ville en l'an xv^c^ iiij^xx^ iiij, avecq autres munimens concernans ladite confrérie, au grand dommaige et préjudice d'icelle; nous supplians par tant bien humblement de vouloir faire veoir et examiner ladite copie et poincts et articles y contenus, pour, ce fait, leur en faire depescher nos lettres en forme deue. Sçavoir faisons que, inclinans favorablement à ladite supplication, désirans que leur bons et honnestes exercices fussent entretenuz et tous esbattemens vitieux fuit et esloingnez, après avoir fait visiter et examiner le contenu en ladite copie par ceux de nostre conseil, fait oster aucuns points qui ne sont esté trouvez duisables ny prouffitables pour ladite confrérie, et y adiouster d'aultres plus commodes et avantageux, leur avons ordonné, consenty et accordé, ordonnons, consentons et accordons par ces présentes :

Premièrement, que nuls ne seront d'oresenavant receus en ladite confrérie, sinon de bonne vie, fame et renommée, laquelle confrérie ils pourront augmenter jusques au nombre de quarante personnes plus ou moins, tant des bourgeois et mannans de ceste nostredite ville que de la terre d'Enghien; et paiera chascun, pour entrer, au prouffict d'icelle confrérie vingt sols tournois.

Digitized by Google

Item, seront lesdits confrères tenuz chacun an choisir et eslire un connestable et quatre maîtres, lesquels debveront faire serment ès mains de nostre bailly d'Enghien, et seront tous lesdits confréres obligez et subjects, chacun en son regard, d'entretenir et accomplir tout ce que par lesdits connestable et maîtres sera avisé et ordonné, pour le bien, prouffict et avancement de ladite confrérie; et au cas qu'aucuns desdits confrères fissent refus et ne se voulussent conformer ausdites ordonnances, ils escheront en l'amende de vingt sols tournois, applicable au prouffict de ladite confrérie, et là où ce nonobstant il demeura rebel et ne voulust encoires obéyr ausdites ordonnances, les dis connestable et maîtres, par la voix de la plus grande et plus saine partie d'entr'eux à ces fins deuement assemblez, poudront tel rebel et désobéyssant mectre hors ladite confrérie et en choisir autre en son lieu, de bonne vie, fame et renommée, comme il est dict ci-dessus; et sy payera ledit désobéyssant, pour sa sortie, au prouffict d'icelle confrérie, la somme de douze livres tournois.

Item, seront tous lesdits confrères aussy tenus de se trouver à l'enterrement et service de leur confrères et de leur femmes ou enfans, aussy à la messe au jour Monsieur Saint-Sébastien et le lendemain aux vigilles, sur l'amende de vingt sols tournois.

Item, prendront aussy soigneux regard que les messes qu'on est accoustumé célébrer à la chapelle Monsieur Saint-Sébastien, se célébrent tous les ans comme du passé. Et lorsque aulcung desdits confrères est allé de vie à trespas, l'arcq et trousse du trespassé demeurera au prouffict de ladite confrérie, ce que se podra lever par leur connestable ou serviteur par son ordre, saulf que les hoirs du trespassé les poudront rachepter moiennant le prix de cincquante sols tournois.

Item, que nuls de ceux ayans fait serment en ladite confrérie Monsieur Saint-Sébastien, ne poudront faire serment en autre confrérie, soit de l'arcq à balestre, de l'arcq à la main, ou d'harquebusiers, sur la peine de six livres d'amende.

Item, lors que lesdits confrères seront semoncez et appellez sur la chambre de leur confrérie ou jardin, ilz y debvront venir et comparoistre, sur l'amende de dix sols tournois.

Item, podront par toute nostre ville et terre d'Enghien porter telles armes, bastons, et accoustremens que à archiers appartient.

Item, se debvront lesdits confrères tous armer et embastonner, ainsy que à archiers appartient, tant d'arcq et traicts, que de trousse suffissament, sur l'amende de dix sols tournois, et aussy se trouver à leur quinzaines entre leur butes, sur l'amende de deux sols tournois, où ilz ne podront parler du malin esprit, sur semblable amende.

Digitized by Google

Item, ne podra personne desdits confrères jouer aux dez ou carte en leurdite chambre ou jardin, sinon avecq l'arcq à la main entre deux butes, sur l'amende de cinq sols tournois.

Item, ne podront lesdits confrères dementir ou iniurier l'un l'autre, ny jurer par le nom de Dieu ou par ses saints, ou dire vilenies, sur l'amende de dix sols tournois.

Item, au cas qu'il y eschéut quelque gageure, et que de ce, ou par autre manière, ussit quelque différent et question entre lesdits confrères, iceux se debvront, quant à ce, soumectre au dire du connestable et maitres, sur l'amende de trente sols tournois, ausquels laissons la cognoissance.

Item, se podront faire paier et contenter l'un de l'autre par leurdit connestable et jurez de toutes debtes faictes et accrues entre eux, à cause de leurdite confrérie.

Item, aussy de celles debtes quy procéderont du jeu de l'arcq.

Item, s'il avenoit que dans leurdit jardin quelqu'un fust blessé, thiré ou navré, moiennant que ces tuy ayant tiré, ait auparavant fait le cry accoustumé, ne sera de ce calengé ny recerché ny lors ny à jamais, ià fust-il que le blessé allât d'icelle blessure de vie à trespas. (Sy debvront lesdits confrères conduire nostre bailly lorsqu'il vat à l'exécution de justice, comme du passé [1]). Et pour faire venir ens et payer toutes les amendes devant dites, nous avons à ce authorisé et authorisons, par ceste, le connestable et jurez de ladite confrérie, ou leur bailly qu'ils poudront choisir à ces fins, lequel les podra lever lesdites amendes par saisie de gaiges ou autrement.

Toutes lesquelles ordonnances, libertez et exemptions devant dite, et chasque point en particulier, nous avons accordé et octroié, accordons et octroions, pour nous et nos hoirs et successeurs seigneurs d'Enghien, à tousiours, ausdits connestable, jurez et confrères dudit serment Monsieur Saint-Sébastien, pour ainsy en user, faire et accomplir bien et suffissament de point en point, à condition neantmoing que si, en temps à venir, nous ou nos hoirs trouvions convenir de changer, diminuer ou augmenter lesdites ordonnances, nous en avons retenu et retenons par ceste plain pouvoir et authorité. et avons permis et accordé ausdits confrères de recevoir chacun an des deniers de nostre domaine et ce, par les mains de nostre receveur d'Enghien, Rombaut Martini, ou de cestuy quy en temps futur le sera, la somme de cincq livres tournois, et de nostre ville d'Enghien la somme de dix livres tournois, par-dessus leur quinzaine, d'une demie-ame de bierre, laquelle somme leur ordonnons estre sans difficulté chacun an paiée, au jour qu'ils tireront leur papegay ou de leur assemblée, soubs la quictance de leur connestable. Si mandons et commandons à nostre gouverneur,

[1] La phrase entre parenthèse a été ajoutée entre les lignes.

Digitized by Google

bailly, mayeur et eschevins de nostre dite ville d'Enghien, présens et à venir, que de cesnos présentes lettres de grâce et d'octroie, ils laissent et souffrent paisiblement jouyr et user lesdits connestable et confrères de la manière susdite, sans aucun débat. Car ainsy est nostre plaisir. Et en approbation de vérité, avons signé ces présentes et y faict mectre nostre seel armoiré de nos armes, en nostre chasteau d'Enghien, ce vingt et septiesme du mois d'aougst, l'an seize cens et quinze.

(Signé) : Charles D'ARENBERGH. ducq D'ARSCOT.

Orig. sur parchemin, sceau détruit, appartenant à M. Louis Martinet, à Enghien. — Copie aux *archives communales d'Enghien*.

ERRATA.

T. I, 4e S.ric	p.	79.	Ligne 13, au lieu de	1542	lisez	1500
»	p.	80.	l. 16, »	1445	»	1410
»	»		l. 30, «	rue St.-Jean	rue des 6 jetons.	
»	p.	81.	l. 13, »	1608	«	1442
»	»		l. 32, »	1389	»	1339
»	p.	83.	l. 25, »	1449	»	1431
»	p.	122.	l. 24, »	1381	»	1376
»	p.	178.	l. 14, »	janvier	»	février
«	p.	181.	l. 18, »	24	»	27
»	p.	184.	l. 18, »	sa mère	»	son aïeule
»	p.	334.	l. 19, »	XVe	»	XIVe
»	p.	343.	l. 16, »	1407	»	1420
»	p.	»	l. 17, Ajoutez Martin Foviart, en 1432.			
»	p.	»	l. 22, Au lieu de Lancelot de Lannes, lisez Anciau de Lausnaix.			
»	p.	»	l. 23, Ajoutez Philippe, seigneur d'Inchy. (1479-1481).			
T. II, 4e S.rie	p.	233.	Ligne 21, au lieu de	1534	lisez	1537
»	p.	423.	l. 7, »	1540	»	1536
»	p.	426.	l. 44, »	17 juillet 1536	»	en 1540

Digitized by Google

PAYSAN ET PAYSANNE.

Vêtus d'une étoffe grossière,
En sabots, la main dans la main,
Deux amoureux de leur chaumière
Un beau soir prenaient le chemin.
Du rossignol dans la charmille
Ils n'écoutaient pas la chanson.
Mais c'était une belle fille,
Et c'était un joli garçon.

Ils suivaient les bords de la Haine,
Dans les grands prés, vers les grands bois,
Jetant aux échos de la plaine
Leur gros rire, leurs mots patois.
Ils n'ont pas eu dans leur famille
Ce trésor, l'éducation.
Mais c'était une belle fille,
Et c'était un joli garçon.

Au coude que fait la rivière,
Spectacle vraiment sans pareil!
Je les vois en pleine lumière :
Quel artiste que le soleil!
De pourpre et d'or il les habille :
Dieu souriait à l'horizon!.....
Et j'admirais la belle fille,
Et j'admirais le beau garçon.

Digitized by Google

Un gamin, jouant sur la rive,
Tombe et jette un cri déchirant.
La fille est plus morte que vive,
L'homme plonge et sauve l'enfant !
Dans nos yeux une larme brille,
Nos cœurs battent à l'unisson.....
Je serrai la main de la fille,
Je serrai la main du garçon !

1877.

ANTOINE CLESSE.

Digitized by Google

SONNET A LA REINE.

Pauvre musette populaire,
Aujourd'hui je tremble pour toi :
Puis-je chanter, sans trop déplaire,
Devant la famille du Roi ?

Ah ! si quelque ange tutélaire,
En pitié prenant mon émoi,
Pour illuminer ma misère,
Etendait ses ailes sur moi !

Et la musette, à mon martyre,
Répond, avec un doux sourire :
« Mais la Reine t'écoutera ;

« La charité remplit son âme :
« Tout va s'éclairer de sa flamme
« Et la chanson rayonnera ! »

Mons, 20 mai 1877.

ANTOINE CLESSE.

Digitized by Google

PENDANT QUE LE ROI PASSAIT.

Aux combattants de 1830.

Chapeau bas !.. ce sont eux. Tudieu ! quelle prestance
A leur chef ! voyez comme ils se redressent tous !
Salut à vous, auteurs de notre indépendance,
Vieux braves, soyez fiers !.. oh oui, redressez-vous !

Savourez longuement notre reconnaissance,
Compagnons des héros morts autrefois pour nous,
Et, de ce saint drapeau qui vit votre vaillance
Montrez avec orgueil les taches et les trous !

Qui donc a, plus que vous, le droit de l'introduire
Ce roi, que vous voyez une foule en délire
Acclamer, et qui tient de vous seuls ses Etats?

Belges,, rendons hommage aux vertus de nos pères :
Nos cinquante ans de paix, nos libertés si chères,
Qui nous les a donnés ?.. Ce sont eux : chapeau bas !..

Juillet 1877.

EMILE VALENTIN.

Digitized by Google

UN ENLÈVEMENT AU VILLAGE,

Simple idylle sans conclusion.

Non bis in idem.

Ah ! qu'on dut pleurer ce jour là,
Cher lecteur, à la Maison-Blanche,
Le bel oiseau qui s'envola !
Ah ! qu'on dut pleurer ce jour-là !..
Marcel l'aimait : il l'enleva
De désespoir un beau dimanche...
Ah ! qu'on dut pleurer ce jour-là,
Cher lecteur, à la Maison-Blanche !

« — Marcel est-il devenu fou
« D'aspirer à la main de Jeanne ?
« Le diable lui torde le cou !
« Marcel est-il devenu fou ?
« Un brave gars, mais sans un sou,
« Disait le père, Dieu me damne !..
« Marcel est-il devenu fou
« D'aspirer à la main de Jeanne ?..

« — Pauvres enfants !.. s'ils s'aiment bien,
« Mon ami, qu'y pouvons-nous faire ?.. »
Disait la mère, leur soutien.
« Pauvres enfants !.. s'il s'aiment bien !

Digitized by Google

« Si Marcel du reste est sans bien,
« Il a du cœur, du caractère...
« Pauvres enfants !.. S'ils s'aiment bien,
« Mon ami, qu'y pouvons-nous faire ? »

Las ! nos tourtereaux fugitifs
Ont terminé leur odyssée.
Ils reviennent confus, craintifs,
Las ! nos tourtereaux fugitifs !
En essuyant des pleurs furtifs
On semonce la fiancée.
Las ! nos tourtereaux fugitifs
Ont terminé leur odyssée.

« — Grâce ! pardon ! gémit Marcel,
« J'ai respecté Jeanne : elle est pure
« Et digne du toit paternel.
« Grâce ! pardon ! gémit Marcel.
« Je le jure, au pied de l'autel
« Elle se rendra sans souillure :
« Grâce ! pardon !.. gémit Marcel,
« J'ai respecté Jeanne : elle est pure !.. »

« — Ton serment est pour moi sacré, »
Dit à Marcel l'auteur de Jeanne.
« Elle est pure ?.. Tu l'as juré ?..
« Ton serment est pour moi sacré.
« Mais alors pourquoi le curé ?..
« Crois-tu donc que je sois un âne ?
« Ton serment est pour moi sacré, »
Dit à Marcel l'auteur de Jeanne.

Pleurs, ni caresses, rien n'y fit :
Le vieux madré fut inflexible.
De l'honnête gars il se rit;
Pleurs, ni caresses, rien n'y fit.

Digitized by Google

Quant à sa Jeanne, elle languit
Longtemps pour Marcel invisible.
Pleurs, ni caresses, rien n'y fit.
Le vieux madré fut inflexible;

Du gai printemps la sève bout,
L'air est plein de frissons étranges.
C'est la nuit. Marcel est debout :
Du gai printemps la sève bout.
Jeanne attendait. L'on vient à bout,
De fuir encor... pleurez, saints anges !..
Du gai printemps la sève bout,
L'air est plein de frissons étranges.

Après cette escapade-là
Tout fut dit à la Maison-Blanche.
Notre héros plus ne jura
Après cette escapade-là.
Pourquoi ? — Qu'importe ?.. On maria
Jeanne et Marcel un beau dimanche.
Après cette escapade-là
Tout fut dit à la Maison-Blanche.

Août 1877.

EMILE VALENTIN.

Digitized by Google

QUELQUES MOTS SUR LA MORALE.

Bébé a dépouillé son enveloppe enfantine ; hier encore, sa pensée n'avait jamais quitté le toit paternel ; Bébé était heureux chez ses parents qui veillaient sur lui avec une sollicitude inquiète. Aujourd'hui, Bébé regarde plus loin, et sa pensée errante franchit des horizons nouveaux.

Moment solennel où l'enfant va devoir appliquer les préceptes que lui ont inculqués sa mère, c'est-à-dire l'être humain qui exprime, de la manière la plus complète, la tendresse, le dévouement, l'abnégation, et son père, c'est-à-dire celui dont la force a fait un chef, l'expérience un guide, l'affection un ami.

Bébé va entrer dans cette foule où les éléments hétérogènes se heurtent, où le caprice préside, où les erreurs et les discours de commande remplacent souvent les idées saines, la vraie morale.

Il va voir de près ce que Jules Janin appelait un monde de politesse, de sourire, de calcul ; un monde de raison froide et correcte ; il va se mêler à cette assemblée où les actions louables coudoient les crimes, où l'amitié, l'honneur, la charité, le patriotisme marchent de pair avec les faiblesses, l'ambition, les compromis, les passions honteuses.

Quelle cohue ! Le vice s'y présente sous mille formes, et comme ses travestissements ont des dehors honnêtes, l'on se prend à douter de sa perfidie. — C'est un flatteur dont la louange grise comme les vapeurs du vin ; c'est un gai viveur, compagnon à l'humeur folâtre, c'est une femme qui séduit sans aimer.

Que de gens au masque souriant, dont il est impossible de

Digitized by Google

deviner le sentiment intime ; que de menteurs dont l'âme est dans la fange, et le corps au faîte des honneurs.

L'enfant qui fait ses premiers pas dans le monde ne peut acquérir tout d'un coup cet esprit d'observation sans lequel on est si souvent victime des « apparences. »

Du reste, loin de nous la pensée de faire d'un jeune homme un sceptique : nous pensons qu'il serait dangereux pour lui d'adopter les préceptes du philosophe-barbier de Beaumarchais. Il est extrêmement utile, nous en convenons, quand on est loué par ceux-ci et blâmé par ceux-là, d'aider au bon temps, de supporter le mauvais, de se moquer des sots et de braver les méchants, mais il est peu consolant de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer. — Est-ce que notre cœur n'est pas fait pour la « mansuétude « puisque la nature nous donna les larmes « ce privilége le plus « beau de l'humanité ? »

Ce qui console, dans la comédie humaine, c'est que la morale domine les évènements, traverse les siècles et survit à la chûte des Empires. — Dans tous les temps, aux époques de prospérité comme pendant les périodes de décadence, on est forcé de reconnaître la vérité des prescriptions de la loi morale : l'homme doit être juste, honnête, bon, observateur religieux de sa parole !

Et, chose curieuse à constater, nous trouvons même, au commencement de notre ère, la censure des hauts faits de nos chevaliers du million !

Juvénal s'écrie : « Aujourd'hui, si un ami ne nie pas un « dépôt, s'il rend dans le même sac les sesterces avec toute leur « rouille, son honnêteté tient du merveilleux. C'est un prodige « à consigner dans les livres étrusques, c'est un miracle qui « mérite le sacrifice d'une brebis couronnée. »

Il paraît que des gens pratiquaient alors cette maxime si souvent admise depuis : « Ce que tu as, personne n'en demande la « source ; ce qu'il importe, c'est d'avoir. »

« Il est si naturel, dit aussi Juvénal, si facile de mépriser les

Digitized by Google

« regards des Dieux, quand les hommes n'en doivent rien « savoir! Ce misérable, vois le nier un dépôt, comme sa voix « est assurée ; avec quel sangfroid il compose son visage! Il jure « par les rayons du soleil, les foudres de Jupiter Tarpéien, la « framée de Mars, les javelots de l'Augure-Dieu de Cirrha; il « jure par le carquois de Diane chasseresse, sans omettre l'arc « d'Hercule, la lance de Minerve, et par ton trident, O Neptune! « Il jurerait par toutes les armes de l'arsenal céleste.

« Est-il père, il s'écrie : si j'en impose, faites-moi manger la « tête de mon fils chéri, apprêtée au vinaigre de Pharos! »

Ce sont là les exemples qui conviennent à la critique; mais quelle délicatesse de sentiment nous montre le satirique romain lorsque, reprenant cette thèse du dépôt d'argent, il nous présente ce Spartiate demandant à Apollon s'il peut s'approprier un dépôt par un faux serment, ou bien s'il doit le rendre?

« Tu seras puni pour avoir même hésité, répondit la Pytho- « nisse. »

Juvénal croyait avec raison que caresser la pensée d'une faute, c'est être déjà coupable. Et c'est en pleine décadence romaine, au milieu des turpitudes de toutes sortes, qu'un philosophe ose professer publiquement la morale; il parle haut et ferme quand le matérialisme et le scepticisme sont arrivés à leur apogée.

Mais il arrive souvent, comme le dit Pascal, que l'on néglige d'apprendre aux hommes à être honnêtes gens, et on leur apprend tout le reste ; et cependant « ils ne se piquent de rien « tant que de celà. Ainsi, il ne se piquent de savoir que la seule « chose qu'il n'apprennent point. »

Celà fait que la loi humaine subit des appropriations aux temps et aux lieux, et c'est ce qui explique la boutade de l'auteur des *Pensées* : « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste, qui « ne change de qualité en changeant de climat.

« Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la juris- « prudence. Un méridien décide de la vérité, ou peu d'années « de possession. Les lois fondamentales changent. Le droit a ses

Digitized by Google

« époques. Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne « borne ! vérité au deçà des Pyrennées, erreur au delà. »

Seule, la morale est immuable; elle inspire les belles actions, et tant est grande sa puissance, aucun obstacle ne peut arrêter son élan sublime.

Relisons cette anecdote d'Epictète, où se trouvent exprimés deux nobles sentiments, l'amitié et la charité.

« Une dame romaine voulait envoyer une grosse somme « d'argent à une de ses amies appelée Gratilla, que Domitien « avait exilée; quelqu'un lui dit que Domitien mettrait la main « sur cet argent, et qu'il le confisquerait. »

« N'importe, répondit-elle, j'aime mieux encore que Domitien « le ravisse que de ne pas l'envoyer. »

Jeune homme, sois honnête, sois bon, et surtout conserve, jusque dans l'amour, cette délicatesse de sentiment que ta mère t'a inspirée, et sans laquelle le véritable bonheur n'est pas possible.

Avant de jeter la pierre à la femme déchue, considère quelle lutte lui ont livrée la misère et l'ignorance. Abandonnée par ses parents qui, corrompus eux-mêmes, n'auraient pu sans rougir parler à leur fille de pudeur et de vertu, cette malheureuse enfant a peut-être résisté aux premières tentatives de corruption; mais quel est le plus coupable, de celui qui séduit, ou bien de la jeune fille qui se rend ?

Avant de corrompre une enfant par des promesses ou par ton or, considère que la séduction est un crime. Si tu veux voler la femme d'un autre, est-ce que ta conscience ne te dit pas que tu vas fouler aux pieds la fidélité, la pudeur, l'amitié peut-être ?

Serais-tu corrompu au point de dire, comme ce débauché à Diogène: « les femmes sont communes, c'est la loi de la « nature ? »

Écoute cette réponse de Diogène que nous a transmise Epictète:

« Les viandes qu'on sert à table sont communes d'abord;

Digitized by Google

« mais dès que les portions sont faites et distribuées, tu aurais « perdu toute pudeur et toute honte si tu allais prendre la part « de ton voisin sur son assiette. Le théâtre est commun à tous « les citoyens, mais sitôt que les places sont prises, tu ne « peux ni ne dois déplacer ton voisin pour te mettre à sa place. « Les femmes sont communes de même, mais sitôt que le légis- « lateur les a distribuées, et qu'elles ont chacune leur mari, en « bonne foi, t'est-il permis de ne pas te contenter de la tienne, « et de prendre celle de ton voisin ? Si tu le fais, tu n'es plus un « homme, mais un singe ou un loup carnassier. »

Les peuples que les anciens philosophes censuraient ont disparu, et d'autres peuples les ont remplacés, mais les passions n'ont pas cessé d'agiter le cœur humain. Ces passions ont toujours les mêmes mobiles, et dans ce grand combat, la morale seule peut donner la victoire.

Avril 1877.

JULES DECLÈVE.

Digitized by Google

DE LA POSSIBILITÉ

D'UNE

POÉSIE NATIONALE EN BELGIQUE

ET DES CAUSES

DU PRÉJUGÉ QUI LA NIE.

AVANT-PROPOS.

Après plusieurs tentatives louables mais maladroites, l'existence de notre poésie vient d'être enfin constatée. Une œuvre de patience et de goût vient de se produire et d'établir à toute évidence que, nous aussi, nous avons nos poètes. Je veux parler du recueil anthologique d'un auteur dont nul ne contestera l'autorité en matière littéraire, M. Van Hollebeke.

Il n'est pas de raisonnement qui tienne contre les faits. Rien n'est brutal comme un fait, et nous pouvons enfin dire que le fait est là qui s'impose. Ce qui est, est possible. L'existence de notre poésie en emporte la possibilité.

Il peut donc paraître étrange que je vienne traiter tardivement ce dernier point, c'est-à-dire battre en brèche par le raisonnement un préjugé que l'éminent professeur de Liége renverse avec tant d'éclat par des faits. Aussi, me hâte-t-il de déclarer que ce n'est pas à ses lecteurs que je m'adresse, et que je n'entreprendrais point cette tâche, si un long temps encore ne devait s'écouler avant que son livre soit aussi répandu qu'il mérite de l'être. D'ici lors, bien des esprits, même des plus distingués, resteront

Digitized by Google

imbus de ce préjugé qu'il détruit ; bien des gens accepteront encore, comme une vérité démontrée, cet aphorisme bien connu : « *Nous n'avons pas de poètes ; nous ne pouvons pas en avoir.* » C'est ce public que je prends à partie ; c'est à ceux qui nient *à priori*, sans vouloir se donner la peine d'examiner, c'est à ceux-là que je dis : Raisonnons ; votre assertion doit s'étayer au moins de quelques preuves. Faites-les moi connaître... Dites-moi, de grâce, pourquoi ne pourrions-nous, tout comme les autres peuples, avoir nous aussi une poésie qui soit vraiment la nôtre ?...

Digitized by Google

CHAPITRE I.

De la Poésie et du Poète.

Sommaire : Qu'est-ce que la poésie? — Deux éléments : *le fond* ou l'idéal, *la forme* ou la reproduction de l'idéal. — Le poète tel qu'on le croit. — Le poète tel qu'il est.

Il me paraît indispensable de commencer par dire un mot de la poésie en général et par définir le poète, afin de bien nous entendre sur ces termes et d'éviter toute confusion.

Qu'est-ce donc que la poésie? La poésie, dans un sens général, est l'art de dépeindre les beautés qui nous affectent et d'exprimer les sentiments qu'elles font naître en nous, de manière à exciter ces mêmes affections chez les autres. C'est, plus brièvement, une certaine expression du beau.

Il est différentes manières d'exprimer le beau : le sculpteur le fait à l'aide du ciseau, le musicien par le rhythme et l'harmonie, le peintre à l'aide du pinceau et des couleurs, d'autres enfin par la parole. C'est ce qui fait que la poésie est l'âme de tous les arts. Mais il s'agit ici de la poésie dans un sens plus restreint, de la poésie proprement dite, c'est-à-dire de l'expression du beau par le moyen de la parole. « C'est [1], dit un savant écrivain dont la philosophie belge déplorera longtemps encore la perte, c'est l'expression la plus élevée, la plus parfaite de ce qui appartient à l'ordre intellectuel. » — « C'est [2], dit encore après Descartes, Victor Cousin, l'art par excellence, celui qui surpasse tous les autres parce qu'il est incomparablement plus expressif. » Et ce

[1] Le P. De Decker. *Cours de psychologie*, Chap. des facultés.
[2] *Du Vrai, du Beau et du Bien*, 9.me leçon.

Digitized by Google

n'est point de l'exagération : si ces princes de la raison placent la poésie si haut, c'est qu'elle a seule le privilége d'intéresser à la fois toutes nos facultés. L'œuvre du poète s'adresse en même temps à la pensée et au sentiment, à l'imagination et aux sens, et, comme on l'a remarqué souvent, si cette œuvre n'est pas toujours comprise, il est rare qu'elle ne soit pas sentie. « Songez-y [1], continue l'illustre philosophe français contemporain, quel monde d'images, de sentiments, de pensées à la fois distinctes et confuses, suscite en vous ce seul mot : la Patrie! et cet autre mot bref et immense : Dieu! Quoi de plus clair et tout ensemble de plus profond et de plus vaste ?

« Dites à l'architecte, au sculpteur, au peintre, au musicien même d'évoquer ainsi, d'un seul coup, toutes les puissances de la nature et de l'âme. Ils ne le peuvent, et par là ils reconnaissent la supériorité de la parole et de la poésie. Ils la proclament eux-mêmes, car ils prennent la poésie pour la mesure de la beauté de leurs œuvres; ils les estiment à proportion qu'elles se rapprochent davantage de l'idéal poétique. Et le genre humain fait comme les artistes. Quelle poésie! s'écrie-t-on à la vue d'un beau tableau, d'une statue vivante et expressive, à l'audition d'une noble mélodie. Ce n'est pas là une comparaison arbitraire, c'est un jugement naturel qui fait de la poésie, le type de la perfection de tous les arts, l'art par excellence, qui comprend tous les autres, auquel tous aspirent, auquel nul ne peut atteindre. »

Telle est la poésie, telle est son excellence.

C'est donc la reproduction la plus sublime du beau, de l'idéal. Qu'est-ce maintenant que l'idéal? qu'est-ce que cette reproduction?

« L'idéal [2], dit Cicéron, c'est cette beauté parfaite, qu'on ne perçoit ni par les yeux, ni par les oreilles, ni par aucun autre sens externe; ce n'est que par la pensée et par l'esprit qu'on la saisit. Lorsque Phidias, continue-t-il, sculptait Jupiter et Minerve, il ne contemplait pas quelque être mortel pour en

[1] Victor Cousin, ouvrage cité. ibid.
[2] Cicéron, *Orator* II 20 et 30.

Digitized by Google

emprunter les formes sublimes qu'il voulait donner à ces divinités, mais au fond de son âme brillait une beauté extraordinaire. Et ce fut en fixant ses regards sur cette beauté intellectuelle, ce fut en s'y attachant de toutes les puissances de son âme, qu'il trouva l'image admirable du dieu et de la déesse. »

« L'artiste, dit aussi Platon[1], l'artiste qui, l'œil fixé sur l'être immuable et se servant d'un pareil modèle, en reproduit l'idée et la vertu, ne peut manquer d'enfanter un tout d'une beauté achevée, tandis que celui qui a l'œil fixé sur ce qui passe, avec ce modèle périssable ne fera rien de beau. » Evidemment, il n'y a que l'homme de génie qui puisse s'élever ainsi au-dessus de la nature et de la réalité. Qui sait si le génie est autre chose que la possession de ce modèle intime dont parle le philosophe grec? Qui sait si les degrés du génie ne sont pas simplement les perceptions plus ou moins vives de ce type de Ciceron?

Entendons-nous donc bien; une distinction est ici nécessaire. Celui-là seul mérite le titre de poète, qui, possédant en lui-même cet idéal, original sublime, peut en faire la copie, peut le reproduire, le faire resplendir au-dehors à travers la forme sensible qui en est l'expression. Donc, deux éléments distincts: l'*idéal* et sa *reproduction*, c'est-à-dire *le fond* et *la forme*: ajoutons que le premier seul est essentiel dans le sens rigoureux du mot. La forme est certes un instrument précieux dans les mains du poète. Elle le sert admirablement pour s'élever plus haut, mais contrairement à l'axiome, elle n'emporte point ici le fond. elle n'est point un élément constitutif de la poésie, pas plus que le cerveau, condition nécessaire de la pensée dans notre état actuel, n'en est la cause productrice. En d'autres termes: la poésie, c'est l'âme; l'expression, c'est le corps.

Cela dit, il est aisé de comprendre ce que nous entendons par poète. « Ne croyez pas, dit Horace[2], que pour être poète il suffise de savoir mesurer un vers. Celui-là seul mérite ce nom, à

[1] PLATON, *Timée*.
[2] *Satires*, I, 4, 40-44.

Digitized by Google

qui le ciel a donné le génie et que dévore un saint enthousiasme. » Que d'harmonieuses et savantes productions en vers, qui ne sont rien moins que des poèmes, et d'autre part quels poèmes que l'Ecriture Sainte, le Télémaque de Fénelon, les pastorales de Gessner, les Martyrs de Chateaubriand !... Avoir en soi l'idéal, pouvoir rivaliser avec la nature, la surpasser même ; orner, embellir, perfectionner tout d'après ce modèle, être enfin capable d'un véritable enthousiasme, voilà l'essentiel, voilà ce qui fait le poète. La manière dont il s'y prend, la forme en un mot, tout importante qu'elle est, ne vient qu'en seconde ligne.

J'ai cru devoir insister sur ce point, parce qu'on ne l'entend généralement pas ainsi dans notre patrie.

C'est en vain qu'Ovide a dit : *Est deus in nobis, agitante calescimus illo.* En vain Platon affirme-t-il que la pierre de touche du poète est ce qu'il appelle une *fureur divine* [1], et ce que Socrate appelait une *sainte ivresse d'esprit*, en vain les Grecs désignèrent ils le poète du nom de « ἐνθεος » (qui a en soi un être supérieur) ; bien des gens instruits, bien des gens de goût même, jugeant de l'organisation du poète d'après la leur propre, n'ont vu dans leurs invocations à la Muse, à leur génie, que de la pose et de la fatuité. L'inspiration pour eux n'est qu'une certaine disposition plus favorable de l'esprit, disposition dépendant de tout, de l'état de l'estomac, de l'heure qu'il est et même du temps qu'il fait. Pour eux, le poète est toujours son maître ; rien de réel ne répond au malaise qu'il prétend éprouver : s'il est parfois surexcité, c'est, disent-ils, qu'il s'est battu les flancs ; extravagances, fictions que tout cela !... Au fond, il n'y a pour eux que des rimeurs corrects, d'harmonieux versificateurs.

Erreur profonde ! Ecoutons encore M. Nyssen : « Le poète [2] saisi par l'enthousiasme ne se domine plus ; il n'est plus à lui ; son cœur est un volcan qui vomit des laves brûlantes ; il ne voit,

[1] Ion. PHÈDRE. Apol. Socr. ἔγνων περὶ τῶν ποιητῶν τοῦτο, ὅτι οὐ σοφίᾳ ποιοῖεν, ἃ ποιοῖεν, ἀλλὰ φύσει τινὶ καὶ ἐνθουσιάζοντες, ὥσπερ οἱ θεομάντεις καὶ οἱ χρησμῳδοί.

[2] Essai de poétique, 4me édition.

Digitized by Google

n'entend, ne sent rien hors de là: ses sens extérieurs semblent suspendus; ce qui n'est que possible devient pour lui réel, ce qui est absent devient présent, ce qui est futur existe déjà. »

En effet, des sentiments inconnus à l'homme ordinaire remplissent et agitent son âme : il saisit d'instinct la vérité, découvre des rapports que ne voient pas les autres, qu'il ne verrait pas lui-même dans son état normal et qu'il se trouve souvent dans l'impuissance de formuler; c'est la vérité saisie par intuition, une sorte de seconde vue, une sorte de science infuse, science réelle quoique, pour beaucoup, rêves de cerveaux malades et prétentions inoffensives qu'il faut pardonner aux esprits orgueilleux.

Je me résume. La poésie est une *reproduction de l'idéal.* Le poète est l'écrivain qui possède en lui cet idéal, qui peut le réaliser, l'individualiser, lui donner un corps; c'est celui, comme dit Goëthe, qui, sentant vivement et sachant exprimer les sentiments qu'il éprouve, peut, fort de toute la puissance du beau, l'imposer à l'admiration des autres, c'est-à-dire plaire et toucher.

---

[1] **Mélanges.**

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre? (Wacken.)

Sommaire : Le fond nous manque-t-il ? — Nos sources d'inspiration : sources naturelles, sources historiques. — La forme nous manque-t-elle ? — Une langue belge est-elle nécessaire ? — Le français des puristes dans les provinces de France. — Langue du Tout-Paris contemporain. — Conclusion.

Maintenant que nous sommes fixés sur la signification de ces termes de *poète* et de *poésie*, pourquoi s'il vous plaît, ne pourrions-nous avoir de poésie ni de poètes?...

« Il n'est pas de peuple, dit M. Grandgagnage [1], qui n'ait sa poésie. Parcourez les sommets de la brumeuse Ecosse, et la lyre d'Ossian, fière et mélancolique, vous racontera les exploits des guerriers et les mystères du nuage; errez le soir aux vallées de la suisse, le pâtre fait retentir la montagne de ses chants nationaux. Allez passer à La Haye une soirée de déclamation, vous entendrez les poèmes de Cats, d'Antonides, de Bilderdyck et de Vondel dont les vers respirent la patrie hollandaise. Parcourez l'Allemagne, visitez la Bohême, l'Espagne et l'Italie; allez en Laponie, dans l'Inde, et même chez les sauvages : partout une poésie locale, partout une muse indigène marquée au front du sceau de son pays ! »

Pourquoi donc la Belgique ne pourrait-elle avoir la sienne ?

« Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre ?
« Sommes-nous sans foi, sans espoir ?
« Un doux regard, un doux sourire,
« Ne peuvent-ils nous émouvoir ?

[1] Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique.

Digitized by Google

« Quoi ! n'aimons-nous donc rien au monde?
« Quoi ! les forêts, les fleurs et l'onde,
« Les merveilles des cieux ouverts,
« Pour nous n'ont-elles point de charme ?...
« Ah ! partout où brille une larme
« Peut étinceler un beau vers !... »[1]

Non, certes !.. ce n'est pas le fond qui nous manque. S'il suffit, comme le dit Goëthe, qui s'y connaissait, de sentir vivement et de pouvoir communiquer ses impressions, je le demande, n'est-il dans notre histoire, dans notre pays, rien qui puisse faire naître en nous l'enthousiasme, rien qui puisse remuer nos fibres ?.. Non certes ! . notre pays n'a pas toujours eu un rôle si effacé, que nous ne puissions imprégner en quelque sorte nos ouvrages de notre nature belge, de nos souvenirs nationaux, des émanations du sol de la patrie.

N'avons-nous pas les belles vallées de la Meuse et de l'Ourthe, les rochers abrupts entre lesquels la Lesse coule encaissée, les riants côteaux de la Sambre, les bords sauvages et pyrénéens de la Semois ?.. Et les vieilles forêts druidiques de nos Ardennes, nos hauts plateaux de bruyère, où, ça et là, émergent comme des ilots au milieu de l'Océan ou comme des oasis au milieu du désert, quelques rares et pauvres hameaux ?... Est-il sous le ciel une plus poétique nature ?.. Ici, les arceaux mutilés des cloîtres, Orval, Villers, Valciodore et Cambron ; là les donjons ruinés de Franchimont, de Crèvecœur, de Poilvache, d'Amblève, de Montaigle, de Celles et de Beaufort. Est-on bien sûr qu'il n'y ait là rien qui puisse toucher nos âmes ? Comment ne rien sentir à l'aspect de tant de ruines féodales qui couvrent notre sol, anciens châteaux, anciens monastères? Les uns, poudreux débris, ayant conservé leur orgueilleuse histoire comme si le monde entier gravitait autour d'eux ; les autres, encore debout sur leur roc, mystérieuses forteresses avec leurs ponts-levis, leurs lourdes portes de fer aux serrures de Cyclopes, leurs corri-

[1] Edouard Wacken.

Digitized by Google

dors sombres, leurs cours et leurs balcons, leurs salles des gardes et leurs cachots, leurs oubliettes où gémirent tant de rages et de douleurs ; avec leurs vieilles tours enfin dominant les vallées, leurs vieilles tours, antiques douairières édentées, dont les rides sont des lézardes, se parant encore de verdure comme pour dissimuler les outrages du temps, cachant leur décrépitude sous des dentelles de lierre et crevant encore d'orgueil sous leurs couronnes de créneaux.

Et si, puisant à une autre source, nous consultons les fastes de notre histoire, n'y voyons-nous rien qui inspire?

« C'est César [1] presque écrasé par les Nerviens dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. C'est Ambiorix, traqué comme une bête fauve après avoir vaincu tant de légions romaines ; c'est Mérovée, qui fonde à Tournai la monarchie des Francs ; ce sont les Pepin de Landen et de Herstall; c'est Godefroid et Baudouin qui traversent les mers pour reconquérir le tombeau du Christ, et qui vont fonder des empires en Orient; c'est la chevalerie française tout entière, abîmée à Courtrai ; c'est Louis XIV, fatiguant la fortune et épuisant sa gloire sur nos champs de bataille; c'est le Corse illustre, moderne héros d'Homère, qui vient ouvrir sa tombe aux champs de Waterloo! » De toutes parts la voix de la poésie nous provoque et nous presse, et personne chez nous ne pourrait l'entendre, nous ne saurions avoir nos poètes?...

Pour le fond, d'accord, disent certains ; nous n'allons pas jusqu'à prétendre qu'il ne puisse naître chez nous des hommes de génie, ni qu'il ne se trouve, sous notre ciel ou dans notre histoire, rien qui puisse les inspirer. Ces hommes peuvent naître : ils ne peuvent se produire. Ils ont le fond, mais c'est la forme qui leur manque, c'est l'instrument qui leur fait défaut. C'est dans les moyens d'exprimer ce qu'ils ressentent que gît leur infériorité. Le soleil, par un temps brumeux, conserve tout son éclat par-delà les nuages; le diamant, dans le sein de la terre, a toutes ses propriétés ; mais quelque chose fait obstacle à ce que l'un et

[1] M. Grangagnage, ouv. cité.

Digitized by Google

l'autre brillent à nos yeux ; ainsi certains de nos compatriotes peuvent avoir, ont même, nous le voulons bien, les qualités intrinsèques du poète, mais les moyens de les manifester sont hors de leur portée ; la langue leur fait défaut et elle leur est pourtant aussi nécessaire pour briller que le poli au diamant et qu'un ciel pur au soleil. Nous ne pouvons avoir des poètes vraiment belges, vraiment nationaux parce que nous n'avons pas de langue nationale, parce qu'il n'est pas de langue belge. Tous nous parlons la langue de nos voisins du nord ou du midi. Nous ne pouvons donc écrire qu'en étrangers ; les Grecs auraient dit « en barbares. »

L'argument est solide Ce désavantage qu'on signale est réel, et, s'il était vrai, en littérature aussi, que la forme emportât le fond, peut-être y aurait-il à désespérer de l'avenir de notre poésie indigène.

Certes, la forme est importante, mais cet argument ne peut à mon sens être concluant qu'au jugement de ceux pour qui la forme est tout, et pour qui le fond même de la poésie, cet idéal qui doit resplendir au travers de l'expression, n'est absolument rien qu'une fiction des poètes. Mais rien n'est moins fiction. En proie à son délire, à sa fièvre, aux prises avec son δαίμων, le poète est dans un état de véritable souffrance. Le feu qui le dévore doit se faire jour à travers tout, doit jaillir au dehors, et le poète vraiment poète le sera en vérité, quelle que soit la langue dans laquelle il écrive, qu'elle soit formée ou non, à son apogée ou en pleine décadence, qu'elle lui appartienne enfin ou qu'elle ne lui appartienne pas.

Quelque importante qu'elle soit, la forme, l'expression, l'habillement en quelque sorte donné à l'idéal par le poète, n'est que secondaire. La flamme brille, il est vrai, plus ou moins vive selon la couleur, l'épaisseur même du verre qu'elle doit traverser, mais le premier point, c'est que la flamme existe.

Toujours trop préoccupé de la forme, on a proposé des innovations qui, pour avoir eu jadis une certaine vogue en haut lieu, n'en sont pas plus admissibles pour cela. Pour être poète natio-

Digitized by Google

nal, d'après M. Grandgagnage, il fallait faire fi de toutes les règles de la versification française et transformer la langue de nos voisins, tellement qu'on ne la reconnût plus. Il en eût fait une sorte de dialecte particulier, y introduisant quantité de mots nouveaux et, naturellement, purement belges. Partant de ce principe que la poésie est faite pour les oreilles, il n'admettait qu'une seule règle et ne reculait devant aucune conséquence. Il voulait que *fer* pût rimer avec *terre*, *amour* avec *bravoure*; *front* avec *bouillon*, *butor* avec *aurore*, etc; il permettait l'hiatus souvent harmonieux, dit-il; il prescrivait l'élision des syllabes muettes, rejetait toute combinaison de rimes et conseillait enfin une foule de remèdes empiriques qui, tous, ne visaient que la forme et n'auraient certes abouti qu'à nous faire embourber davantage. L'auteur de ce système l'a, du reste, parfaitement compris et il ne jouirait certainement pas du légitime renom qu'il s'est fait dans la république des lettres, s'il avait mis ses théories en pratique.

S'il était vrai que nous ne pussions avoir des poètes vraiment belges, ce n'est évidemment pas cette méthode qui nous en donnerait la possibilité. C'est le fond, je le répète, qui doit surtout nous préoccuper; soyons belges par le fond, c'est le point essentiel. Inspirons-nous de notre histoire, de notre pays et de nos mœurs; gardons notre caractère; en un mot, restons ce que nous sommes, ne nous déguisons point au-dedans: cela seul suffira. Soutenir le contraire est exagérer l'importance du costume. L'Anglais et le Francais, vêtus de même manière, n'ont-ils pas un certain cachet particulier? Pourquoi n'aurions-nous pas le nôtre?...

Loin de ma pensée, je le répète, d'atténuer l'importance de la forme, de l'expression, de la langue. Nul n'en est plus pénétré que moi. Mais d'autre part, est-on bien sûr que cette langue, nos poètes ne puissent la posséder? L'étude ne saurait-elle la leur donner?... Est-on bien certain que les moyens de manifester leur génie, dans de bonnes conditions, soient hors de leur portée, et n'est-ce pas peut-être encore un préjugé de croire que l'on parle le français et qu'on l'écrive mieux en France qu'on ne peut le faire en Belgique?

Digitized by Google

Le Picard et le Breton, le Provençal et le Forézien, le Gascon et le Poitevin, ont leurs corruptions, leurs tournures particulières, leurs expressions de terroir. Chaque province, chaque département a les siennes : leurs habitants ont, comme ceux de la Belgique, des difficultés à vaincre pour se soustraire (quant à la forme) au milieu dans lequel ils vivent. Ira-t-on jusqu'à prétendre que leurs poètes n'écrivent point en français ?.. N'est-ce pas en latin qu'écrivit Tite-Live, malgré sa prétendue patavinité?

Quand on arrive à de telles conséquences, on peut tenir pour sûr que l'on se fourvoie. Qui sait ? ne serait-on pas peut-être plus près de la vérité, en affirmant, qu'en thèse générale, le français s'écrit plus purement en province qu'à Paris ?.. J'avoue que j'incline plutôt de ce côté.

Cela ne saute-t-il pas suffisamment aux yeux que le français parisien de nos jours n'est, chez bien des auteurs, qu'un costume de saltimbanque où la boue se mêle aux paillettes, les crudités à la recherche? La langue du Paris contemporain n'est plus, dans les trois quarts des écrits, que le latin de Pétrone, et bien des auteurs belges rougiraient du style de la moitié des romanciers parisiens les plus vantés.

Est-ce à dire que l'on n'écrive plus le français même dans la capitale?.. Nous laisserons ce travers pédantesque aux faux gourmets de la littérature. On l'écrit encore partout. Laissant de côté les Lamartine, les Hugo, les Musset et les Béranger, phénomènes comme il s'en produit au plus trois ou quatre par siècle dans chaque littérature, on peut dire moins que jamais que la France manque de poètes et d'écrivains ; ils y brillent toujours autant par le mérite que par le nombre.

Et s'il est tant d'écrivains, tout-à-fait supérieurs, parmi les provinciaux de France, comment la forme nous empêcherait-elle plus qu'eux d'en avoir?

Que le français soit aussi notre langue ou qu'il ne la soit pas, nous pouvons avoir nos poètes. Il peut y avoir dans notre pays, tout aussi bien que chez les nations voisines, des hommes ca-

Digitized by Google

pables du même enthousiasme, des êtres doués de génie, possédant en eux-mêmes cet idéal, rayon de l'absolu, ce reflet de la divinité dont nous avons fait l'âme de toute poésie. Il peut se produire, ici comme ailleurs, des hommes qui puissent le revêtir de cette forme tant vantée. Soutenir le contraire serait dire que nous sommes une race abâtardie, des êtres dégénérés ; ce serait nous mettre sur la même ligne que les Astèques ou les malheureux goîtreux de la Savoie. Je le répète, il n'en est rien, absolument rien ; et si le nom de Béotiens a pu nous être donné avec quelque apparence de raison jusqu'en ces dernières années, si nous avons eu en réalité quelques traits de ressemblance avec cette peuplade déshéritée de la Grèce ancienne, (ceci soit dit sans épigramme à l'adresse de nos voisins,) c'est surtout, comme nous le verrons tantôt, pour avoir trop voulu leur ressembler.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Causes de notre infériorité.

Sommaire : **A. Torts de nos poètes : a)** ***leur manque d'originalité*** **; b)** ***le bourgeon de Töppfer*** **; c)** ***l'oubli de leur mission.*** **— B. Indifférence du public. — Est-elle justifiée ?. — C. Attitude de la presse. — Conclusion.**

Cela étant admis que nous nous trouvons simplement dans les mêmes conditions que bien d'autres peuples, c'est tout naturellement qu'on se demande comment nos meilleurs poètes, les Wacken, les Weustenraad, les Van Hasselt, les Fassart, les Mathieu, tous déjà morts, ne sont pas plus connus; comment d'autres tout aussi grands, plus grands peut-être, mais que l'amitié m'empêche de citer ici, ne se sont pas encore imposés davantage. Comment expliquer cette indifférence qui trop souvent tue en notre pays la poésie en son berceau? Quelles sont les causes de cette torpeur, de ce marasme, plus apparent il est vrai que réel, mais réel pourtant et incontestable?

Les auteurs les cherchent naturellement dans le public et le public dans les auteurs. Cela va de soi, puisqu'ils sont brouillés. Qui a tort? qui a raison? Je n'hésite pas à répondre : tous à la fois. Mais qui doit en être rendu responsable tout d'abord?... La question est délicate et complexe. Je ne la trancherai pas. Seulement, un ordre étant nécessaire dans la classification de ces griefs réciproques, je signalerai d'abord les torts de nos poètes, en second lieu l'indifférence du public [1], et enfin l'attitude de la presse belge envers nos écrivains.

[1] D'après M. Louis Hymans l'indifférence du public belge est de pure convention, c'est un mythe. Notre public n'est pas indifférent du tout, mais du tout!.. Il n'y a que « les impuissants » qui se plaignent ! Or, depuis que nous sommes belges, M. Hymans a trouvé cela... tout seul. Concluez maintenant, lecteur, dans le sens qu'il désire, et surtout ne riez pas!

Digitized by Google

Le premier tort de nos poètes (je l'ai fait pressentir en parlant de l'idéal) est de n'avoir pas eu assez souvent et assez exclusivement les yeux fixés sur leur original intime, sur leur type. C'est, en d'autres termes, d'avoir été trop souvent imitateurs ou même copistes. L'imitation des Français surtout, devenue chez nous un engouement, nous a été on ne peut plus funeste.

Presque tous nos poètes se sont mis à la remorque d'un poète français quelconque, acceptant ainsi un rôle tout à fait secondaire. Eblouis par le talent, le génie parfois d'un étranger, ils ont adopté sa manière, mais sans même chercher à se l'approprier. Esquifs à la suite de vaisseaux, ils sont restés dans leur sillage; ils ont pour ainsi dire abdiqué leur propre liberté d'allure, leur personnalité, écrivant en français comme s'ils avaient le caractère français, les mœurs françaises, les sentiments français et comme s'ils s'adressaient à un public français. De là ce culte insensé de la phrase et de la période, cette inconcevable recherche du creux pour arriver à la sonorité. Comment s'étonner que leur note soit souvent fausse et qu'ils ne soient pas compris? Ils ne doivent le plus souvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

C'est un reproche mérité que celui de n'avoir pas eu pour l'idéal un amour assez désintéressé. Si nos poètes ne s'en étaient pas détournés si souvent, ils auraient conçu pour lui l'amour pur qu'il doit exciter, le seul amour digne de lui, et ils seraient restés bien plus eux-mêmes qu'ils ne le sont en effet. L'amour de la renommée et du succès, l'amour du gain même (si extraordinaire que cela paraisse) a primé souvent et prime parfois encore chez eux celui de l'idéal. Avides d'applaudissements, des hautes sphères où ils n'auraient jamais dû cesser de planer on les a vus descendre dans l'arène des partis; ils ont mis leur plume d'or au service de l'un d'eux : nos aigles, comme je l'ai dit ailleurs, se sont faits souvent de vulgaires coqs de combat.

Un autre tort encore est d'avoir eu trop peu de sévérité pour leurs propres productions On a eu le faible de préférer la quantité à la qualité. Plus on produisait, plus on s'estimait poète. Les volumes succédaient aux volumes; on ne laissait pas au

Digitized by Google

public le temps de respirer, et la succession des annonces suffisait pour se faire une petite réputation. C'était comme une dépense de génie à jet continu. Dans ces conditions nos poètes devaient nécessairement avoir de nombreuses défaillances ; leurs œuvres sont inégales, et les bonnes pierres qu'on y trouve, pour me servir d'une comparaison récente, y sont naturellement plus rares que les mauvais cailloux. Produire vite et beaucoup est encore pour bien du monde le criterium du talent, et nos poètes ont donné dans ce travers ; aussi la forme est-elle souvent négligée. Il faut bien le reconnaître : c'est là ce qui a fait croire que la langue fait ici défaut, c'est là ce qu'il y a de fondé dans l'assertion de nos contradicteurs. La forme a laissé trop souvent à désirer.

C'est avec des yeux de père que nos poètes ont toujours vu leurs œuvres. Ils protestent qu'ils sauront gré d'observations bienveillantes, ils demandent même une critique sévère, et c'est sincèrement, je le crois ; mais qu'ils se connaissent peu !... Maladroit qui s'y fait prendre !... Ils concéderont tout, tout... excepté cela. Contrecarrez leurs projets, soyez un obstacle à la réalisation de leurs désirs, luttez contre eux dans la vie publique, ayez même des torts envers l'homme privé ; nos poètes, aux idées larges, au cœur généreux comme il convient au vrai poète, oublieront tout très vite, ils vous pardonneront aisément : mais ne touchez pas à leurs vers ! Ils ont beau s'en défendre, le *genus irritabile vatum* n'a nulle part ni jamais été plus vrai que chez nous et à notre époque. Elaguer, couper dans le vif, retrancher tout ce qu'il faudrait a toujours été plus fort qu'eux, et tel, dont les bonnes pages suffisent pour composer un recueil de petits chefs-d'œuvre, les verra rester peut-être ignorées, parce qu'elles sont perdues et comme noyées au milieu d'autres au moins médiocres, dans un indigeste fatras. Où est le lecteur héroïque qui prend aujourd'hui la peine de tant chercher ?...

Un dernier tort enfin me reste à signaler et c'est le plus grave à certain point de vue.

Nos poètes ont trop souvent oublié leur mission ; j'ai la douleur de dire qu'ils l'ont parfois méconnue. Assurément, je pour-

Digitized by Google

rais citer de glorieuses exceptions ; mais hélas ! on a généralement fait fi de cette mission sainte. Nombre de nos poètes ont oublié le rôle sublime qu'ils avaient à remplir.

Qui l'ignore? La civilisation ne se compose pas exclusivement d'usines et de hauts-fourneaux : le monde est esprit et matière. Apôtre de la morale et de la justice, dépositaire des grandes idées du vrai, du beau et du bien, le poète est placé dans le monde pour les y conserver, tout spécialement, avec un soin jaloux. Ces idées, innées dans l'homme, semblent parfois sommeiller au fond de l'âme humaine ; elles paraissent quelquefois comme éteintes chez le travailleur matériel : c'est au poète de les réveiller, c'est au flambeau que le poète tient de Dieu, que l'homme fatigué doit pouvoir rallumer entièrement cette flamme intérieure menaçant de s'éteindre, c'est dans les œuvres des poètes qu'on doit pouvoir se retremper.

Combien d'entre eux pourtant, dans leur fierté blessée, ont dédaigné de chanter vraiment pour le public. Ils s'offrent d'abord à lui : le public n'en veut pas. Rebutés par cette indifférence, froissés dans leur amour-propre, ils en ont trop tôt pris leur parti ; sans chercher le moins du monde à vaincre, ils ont commencé la retraite et n'ont plus désormais écrit que pour l'intimité. C'est manquer au devoir. La lutte est nécessaire au vrai talent, c'est dans la lutte qu'il puise l'énergie, qu'il acquiert la conscience de sa force. Il faut lutter, lutter encore, lutter longtemps, lutter toujours ! Le talent, conscient de soi, finira toujours par vaincre ; l'abeille saura toujours passer où demeure le moucheron.

Que dire maintenant de ceux qui, non contents d'oublier le devoir, n'ont pas honte d'y forfaire? de ceux qui, désignés pour défendre ce dépôt sacré dont je parlais tantôt, le font disparaître, le dispersent aux quatre vents et détruisent au lieu d'édifier?.... Les premiers sont coupables d'oubli : ils méritent le blâme ; ceux-ci le sont de trahison : ils ne méritent que le mépris.

Si les premiers s'oublient, c'est, disions-nous, vexés du peu d'accueil qu'ils reçoivent. Leur faute est donc un peu celle du public et c'est ce qui nous fait voir dans l'indifférence de ce

Digitized by Google

dernier, la seconde grande cause du peu d'autorité qu'ont nos poètes.

Il est trois sortes de publics : le public qui ne lit ni n'achète, le public qui achète et ne lit pas, et enfin le seul vrai public des auteurs, celui qui achète et qui lit.

Le premier se compose de l'immense majorité de nos compatriotes. Le négoce, le travail, les soucis de la vie matérielle absorbent toute son activité ; il reste complétement étranger aux choses de l'esprit. Il en ignore jusqu'à l'existence, ne la soupçonne même pas. Il n'a d'autre but que la satisfaction de son amour-propre et de ses appétits Tout ce qui n'y tend pas directement ne mérite pas son attention : le calcul est son Dieu.

C'est après qu'il s'est trouvé pour la première fois en présence de ce public de l'abstention, que le poète, voyant ses illusions tomber, rentre souvent en lui-même, et, plein d'un mépris superbe, cesse d'offrir des chants qu'on refuse d'écouter... Oui, si la poésie brille en réalité chez nous d'un éclat moindre qu'à l'étranger, c'est ce public qu'il faut en accuser surtout ! c'est lui qui force nos poètes à s'écrier avec Wacken en cessant de chanter :

Ce beau soleil du cœur qu'on nommait poésie
S'éteint dans l'Océan de la réalité.
La foi, l'amour, ces fleurs dont il était la vie,
Ont fermé leur corolle en perdant sa clarté.

Brise, brise ta lyre, enfant de l'harmonie :
Au marché d'ici-bas ton vers n'est pas compté.
Tout s'achète aujourd'hui, l'honneur et le génie,
Les vierges, les enfants, les fleurs et la beauté.

Le Dieu de l'univers c'est le calcul sordide.
La nature, passée à son creuset avide,
S'est fondue en lingots et grossit un trésor.

Le souffle des marchands flétrit tout ce qu'on aime :
S'ils pouvaient, Roi du jour, te dérober toi-même
Ils vendraient tes rayons pour en faire de l'or ! [1]

[1] Fleurs d'Allemagne.

Digitized by Google

C'est hélas! trop vrai ; de ce public on ne peut rien attendre. J'en dis autant des simples curieux qui empruntent et de tous ceux qui se proposent délicatement d'exploiter la générosité des auteurs.

Il est heureusement deux autres publics qui, si restreints qu'ils soient, offriraient pourtant encore dans notre pays assez de ressources, s'ils voulaient changer d'attitude.

L'un, celui qui achète et ne lit pas, se compose des amis de hasard et des connaissances de l'auteur, de ceux qui sont en relations avec lui, de ses concitoyens, des gens à bibliothèques, des Mécènes vrais ou faux, et du contingent que lui fournissent ses envieux et ses ennemis.

A part ces derniers, ce public se montre généralement trop bon prince. Il accueille trop facilement, précisément parce qu'à ses yeux l'homme est tout, l'auteur absolument rien. On veut encourager, ou faire plaisir, ou chercher des vétilles : rien de plus; et c'est à tort et à travers. L'annonce paraît. On souscrit... quelquefois! L'ouvrage sort des presses. On le reçoit; on y jette un coup d'œil curieux ou distrait pour pouvoir citer un titre ou quelques vers ; on félicite l'auteur... et tout est dit, le livre est dans les rayons! Ce public, je le répète, est trop facile et c'est pourquoi je l'accuse aussi d'indifférence. Il accueille tout. C'est lui qui pousse plus avant dans la carrière, ceux qui jamais n'auraient dû y entrer et qui, par les élucubrations de leurs cerveaux malades, nuisent ensuite à la considération due au véritable talent. C'est à ce public que nous devons les insanités de toute sorte dont a rougi tant de fois la Muse belge et qui ont tant égayé nos voisins. Ah! plût au ciel qu'il s'abstînt comme le premier!

Le vrai public alors, celui des gens de cœur et de goût, lettrés ou non, le public aimé des poètes n'aurait plus à craindre d'être trompé dans son attente comme il l'a été si souvent, et il ne verrait plus le préjugé dont il est imbu se fortifier davantage.

Trompé tant de fois, celui qui achète et qui lit (j'entends par lecture, une lecture attentive, analytique,) n'achète plus et ne lit plus dès qu'il s'agit de poésie belge. Tout fruit de notre sol est pour lui mauvais avant d'être goûté. C'est avec un esprit pré-

Digitized by Google

venu qu'il ouvre les meilleurs recueils ; c'est inconscient de son parti pris qu'il y trouve tout pitoyable, le fond quand on prend la peine de le chercher, et la forme quand on s'arrête là La forme !... Malheur ! si la rime n'est pas riche, si quelques vers riment en épithètes, s'ils ne sont pas correctement, scrupuleusement coupés, si deux mots commencent par la même lettre !... On hausse les épaules, on hoche la tête, et l'on reprend son poète français favori ! Nous savons bien qu'il en est (et je les ai cités,) avec qui les nôtres ne peuvent se mettre en ligne que rarement et en bien peu d'endroits, mais je prétends qu'une telle conduite à l'égard de nos bardes est de l'ingratitude et qu'ils méritent plus d'attention. Chose triste à dire, c'est de l'étranger souvent que nous est venue la révélation de talents indigènes [1].

Aux torts de nos poètes, à l'indifférence de nos compatriotes, vient s'ajouter, ai-je dit, une troisième grande cause de notre peu de renom poétique : c'est l'attitude de la Presse.

L'absence d'une bibliographie sérieuse lui impose des devoirs et je regrette d'avoir à le constater, elle ne les comprend pas toujours ou bien elle les comprend mal. Ici encore, il est d'honorables exceptions, j'aime à le reconnaître; mais dussé-je déplaire aux journalistes qui m'honorent de leur amitié autant que d'autres de leur mépris, je n'hésite pas à le dire : ils n'agissent généralement pas comme ils le devraient. Nombre d'entre eux ferment leurs feuilles aux poètes, les uns parce que, n'entendant absolument pas le vers, (cela se voit même chez les savants) ils sont dans l'impossibilité de faire un choix rationnel dans ce qu'on leur présente; les autres, tantôt pour échapper aux

[1] Exemples. (*a*) Les œuvres dramatiques belges jouées à Bruxelles devant un public lisant le journal et retirées le lendemain pour enlever de brillants succès... à Paris. (*b*) M. Deschanel, dans une conférence donnée il y a peu d'années, au Cercle artistique et littéraire de notre capitale, s'est agréablement moqué de son public, pendant plus de deux heures, en le tenant à son insu sous le charme avec des poésies de Van Hasselt.

Digitized by Google

importunités, tantôt pour rester au niveau de la masse de leurs lecteurs.

Une grande réforme est à désirer, même chez les directeurs de journaux qui donnent aux vers l'hospitalité la plus large.

C'est dans la Presse surtout que les camps sont tranchés. Un jeune talent vient-il a éclore : si le livre contient des idées qu'on partage, il est jugé, c'est un chef-d'œuvre [1]. Si non, l'on frappe au défaut de la cuirasse, on ridiculise l'auteur, ou, ce qui est plus regrettable encore, on n'en dit absolument rien. Les journalistes semblent en ceci méconnaître l'importance de leurs jugements ou des jugements qu'on leur attribue, et c'est un point de contact avec mon second public. Au lieu de juger froidement, sérieusement, avec impartialité, des rédacteurs non contents d'abandonner la critique littéraire à qui veut s'en charger, poussent la condescendance jusqu'à prêter la publicité de leurs feuilles à des comptes-rendus rédigés par les auteurs eux-mêmes! De là encore l'indifférence dédaigneuse du public et des poètes quine sont plus jeunes pour leurs éloges ou pour leurs blâmes.

Je termine : je crois avoir établi que ni le fond, ni la forme ne nous manquent pour avoir notre poésie. J'ai démontré sa possibilité. Comme je le disais en commençant, M. Van Hollebeke a été plus loin : il a constaté qu'elle existe. Grâce à ses travaux, nous verrons la vérité s'imposer à l'intelligence et au goût des sceptiques les plus opiniâtres. Ils ne dénieront plus à nos compatriotes la place qui leur revient ; ils seront forcés de convenir enfin que si, comme je disais, les poètes sont toujours en France remarquables par le mérite et par le nombre, ils ne sont en réalité chez nous ni moins distingués ni proportionnellement plus rares.

[1] Parmi les productions poétiques de notre pays, en 1876, MM. de Laveleye et Frédericq, dans l'*Athœneum*, de Londres, citent en première ligne 24 sonnets de Théodore Hannon. Ces sonnets, non dépourvus d'ailleurs de tout mérite, sont d'un goût tellement âcre et trahissent un rut si prononcé qu'il suffit de les lire pour apprécier l'impression fâcheuse et les conséquences possibles du jugement que je relève.

Digitized by Google

Le recueil des « Morceaux choisis des poètes belges »[1] évitera à ceux qui connaissent encore les jouissances de l'esprit la peine de chercher. Ces extraits suffiront pour faire renaître en eux le goût de la lecture de nos œuvres nationales. Ayons donc un bon mouvement : la France vient encore d'en avoir un. « Ce livre, dit *le Siècle*, est tout une révélation. » Il va jusqu'à vouloir bien reconnaître que la Belgique se montre enfin sous un aspect nouveau!

Si les idées de nos voisins commencent à se modifier ainsi à notre endroit, voyons donc s'il n'est pas temps de modifier aussi les nôtres.

Que nos poètes, sachant désormais attendre, pour rimer, l'heure de l'inspiration, n'écrivent rien malgré Minerve; qu'ils ne se laissent plus autant distraire du culte de la Muse par les mesquines préoccupations du succès à atteindre et de l'effet à produire; qu'ils soient plus sévères pour leurs œuvres, le public moins indifférent, la Presse plus impartiale, et la glace sera rompue. La Muse du pays nous apparaîtra jeune et fraîche ; elle nous sourira, fera retentir nos échos d'accents qu'ils ne connaissaient pas, et nous serons surpris d'avoir si longtemps ignoré le charme de ses chants. Puisse mon savant prédécesseur réussir dans la tâche qu'il a entreprise de les répandre ! Puissé-je plus tard y contribuer moi-même et trouver l'excuse de ma faiblesse dans la pureté de mon intention, dans l'excellence de l'idée qui me guide : l'amour de la patrie et de la vérité !

E. VALENTIN.

Dr EN PHIL. ET LETTRES.

---

[1] Éditeur, M. Wesmaël-Charlier, Namur.

Digitized by Google

Digitized by Google

MON CARNET,

PAR

J. CHALON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MON CARNET.

CONSTANTINE. — BISKRA. — TUNIS.

Automne 1877.

Stora.

J'ai lu dans un certain auteur ceci : On raconte parfois un voyage qu'on n'a pas fait, mais il est sans exemple que l'on ait fait un voyage sans le raconter. Les pages qui suivent n'ont d'autre raison d'être que la seconde tranche de ce principe. Aussi, n'y cherchez ni la gravité ni l'importance.

Depuis Robinson Crusoé, on a beaucoup abusé des descriptions maritimes, et elles sont devenues plus banales qu'une promenade au bois de la Cambre. Arrivons en deux bonds au cœur du sujet, par vingt heures de chemin de fer et trente heures de bateau. Parti de Namur le 30 août, je débarquais à Stora-Philippeville le 2 septembre, pour la somme de 217 francs (réductible à moins de 100 francs en troisième classe). La dépense paraîtra modique, si l'on réfléchit que je venais de parcourir environ 450 lieues.

Je cite ces détails qui font, direz-vous, une concurrence déloyale au livret Chaix ou au guide Joanne, parce que

Digitized by Google

l'un ou l'autre des cent mille oisifs qui consacrent annuellement le double aux cigares, au billard, et aux consommations alcooliques, séduit par la facilité du voyage, se décidera peut-être à aller passer quelques semaines au pays du couscouss, du simoun et des chameaux. Je voudrais que chacun de mes *Carnets* fît seulement un prosélyte.

Un quartier de lune voguait dans le ciel, et une mer d'huile soulevait de grandes vagues molles, caressantes comme des bercements, lorsque le vapeur de la compagnie Valéry entra dans le port de Philippeville. Il était quatre heures du matin, et déjà une pâleur indiquait le point où l'aurore se préparait à montrer son museau rose. Du côté opposé se profilait, sans détails et tout noir, le rocher de Stora, avec sa couronne de chênes-liéges, dont aucune brise ne faisait bruire les ramures.

Ah ! si les fantômes des naufragés, engloutis dans la baie de Stora depuis le commencement du siècle, surgissaient au sommet de la falaise, les liéges manqueraient d'espace, et la blancheur des linceuls remplacerait la vigoureuse émeraude des frondaisons.

Par le gros temps, l'entrée du port de Philippeville est si mauvaise et si étroite, que les navires mouillent à une lieue de là, en pleine rade foraine, vis-à-vis de Stora. Alors, quand la houle est forte, le débarquement devient excessivement désagréable. J'en avais su quelque chose dans un premier voyage, il y aura bientôt dix ans. La coquille de noix, qui cueille les passagers pour les amener à terre, se balançait verticalement le long des flancs du navire, tantôt bord à bord, tantôt six mètres plus bas; il fallait saisir l'instant précis où elle était au niveau du pied de l'échelle, et sauter lestement; puis recevoir à la volée les bagages que l'on jetait d'en haut. Manquer le pied, c'était se faire aplatir contre les bordages. Ajoutez qu'à chaque instant l'écume, arrachée de la crête des vagues par la bourrasque, venait vous fouetter en plein corps, comme seaux d'eau salée lancés raides et drus; ajoutez qu'en abordant au rivage, le canot traversait la barre, où il était parfois roulé, quille en l'air, par une lame en

Digitized by Google

volute; et vous aurez une faible idée des charmes attachés à l'aventure. Encore que la plage soit de sable, il est pénible d'y être projeté comme une épave.

J'en avais été quitte pour un bain complet, sans chavirement ni meurtrissure ; et le soleil africain aidant, je n'avais pas tardé à rire moi-même, devant la glace où je contemplais ma tournure de caniche inondé.

Quand la bourrasque se change en tempête, c'est une autre affaire ; le vaudeville se corse et devient drame. Tant qu'on reste loin des côtes, le vent se déchaîne impunément ; il n'y a guère à craindre que l'abordage ; mais à quelques encâblures d'une terre, vers laquelle on est entraîné irrésistiblement, c'est péril de mort.

Tant il est vrai, madame, qu'il est sur son maître celui qui se trouve sur un cheval ou sur un navire.

Madame... quelle dame? Je me garderai bien de citer son nom : premièrement pour ne pas commettre d'indiscrétion ; secondement, parce que je l'ignore. Mais l'amour-propre est délicieusement titillé par la supposition d'une lectrice, bien plus que par l'*ami lecteur* trop classique.

On se rappelle encore le grand désastre du 25 janvier 1841. Dumas en retrace une émouvante relation dans le *Véloce*.[1] De trente et un bâtiments réfugiés dans la rade, vingt-cinq furent détruits entre midi et six heures du soir ; la corvette *la Marne* fut disloquée de fond en comble, et de ce navire seul, malgré les plus énergiques efforts, cinquante-six hommes d'équipage périrent. Les lames étaient tellement monstrueuses qu'un brik désemparé fut lancé par dessus la corvette, sans toucher celle-ci, entre le grand mât et le mât de misaine, et alla se fracasser contre la falaise. Car l'étroite bande du rivage était envahie par les flots, et les cabanes des pêcheurs avaient été balayées comme des fétus de paille. Le cataclysme consistait plutôt en un raz de marée qu'en une tempête atmosphérique, et ce phénomène, unique dans les annales de la marine, de navires se franchissant

[1] Vol. II. p. 83.

Digitized by Google

en saut de mouton, doit donner une idée de la puissance des lames.

Je me trouvais à Philippeville dans les derniers jours de février 1869, revenant des oasis de l'Aurès. L'ouragan que je vis se déchaîner dépassa en furie tout ce que je connaissais, et tout ce que j'ai vu depuis cette époque. On entendait le bruit des vagues à plus d'une lieue dans l'intérieur des terres. Le port et la mer se confondaient, et les jetées, alors en construction, disparaissaient sous l'écume.

Je me rendis par les hauteurs, avec un grand nombre d'habitants de Philippeville, au sommet de la falaise de Stora; le rocher tremblait sur sa base au choc des lames. La mer, aussi loin que le regard pouvait s'étendre, était plus blanche que crême fouettée, et la teinte bleue de l'eau ne se distinguait plus. La ligne d'horizon se montrait tailladée de dentelures mobiles, et cependant, de la colline où nous étions, le regard portait cette ligne à vingt-cinq kilomètres au moins. J'appris plus tard qu'à Toulon, la tempête avait eu cette puissance inverse de changer le niveau des flots, de refouler les eaux vers le sud, et de laisser à découvert, pendant plusieurs heures, les lignes de pilotis des quais. Les marins se demandaient, non sans inquiétude, si la Méditerranée allait présenter, comme l'Océan, de hautes marées, indice de quelque violente perturbation dans son régime normal.

Entre Philippeville et Stora, le long du rivage et sur tous les espaces que la mer n'envahissait pas, de courageux sauveteurs unissaient leurs efforts et luttaient contre les éléments. Beaucoup de navires, au premier signe de gros temps, étaient venus jeter l'ancre dans la rade de Stora. Le fond est excellent et l'ancre tenait bon, mais les câbles cassaient comme de simples ficelles, et le vaisseau faisait côte. J'ai vu les petits remorqueurs, à aubes ou à hélice, destinés au service de la rade, lancés sur les rochers, aussi facilement que s'ils eussent été bouchons de liége; leur coque de fer s'ouvrait par une large déchirure, et après quelques mouvements de suprême agonie, ils coulaient et disparaissent; ou bien la vague les reprenait pour les ballotter. Journée terrible.

Digitized by Google

Le lendemain, le vent était tombé. La houle, menaçante encore, rejetait à la côte des épaves, pêle-mêle avec des cadavres meurtris.

Et ce spectacle de désolation se représente à mon esprit, aussi émouvant que le premier jour, pendant que les matelots astiquent notre plancher immobile. Le canot, chargé de nous amarrer à la bouée, traîne péniblement le câble, qui se déroule à mesure sur notre bord, et il semble, au milieu de la mer noire, une bête fantastique embarrassée d'une queue trop lourde; les rames figurent les pattes glissant sur l'eau sans bruit.

Peu à peu, les passagers, embossés dans leurs manteaux — car l'air est vif en comparaison des chaleurs lourdes du dortoir — apparaissent sur le pont; les jeunes touristes, pour voir la terre d'Afrique et savourer la magie de ce mot; les anciens — hélas! dont je suis — simplement pour prendre le frais et préparer leur débarquement.

Ce fut dans la rade de Nemours que je fis connaissance avec la falaise algérienne. Le bateau arrivait d'Espagne par une mer fort dure. Je m'étais tenu lové au plus profond de ma cabine pendant la traversée. Au milieu de la nuit, un traînement de chaîne annonça qu'on laissait couler l'ancre. De tels bruits à bord n'ont rien de commun avec les revenants. Puis, tout demeura immobile; ma carafe cessa de se battre avec mon verre, ma tête conclut une trêve avec le rebord de la couchette, les assiettes et les casseroles de la cambuse firent silence. Evohé! On était arrivé.

Hé! bien, ce ne fut pas sans émotion que je courus contempler le rivage. A peine si l'on distinguait les formes au milieu de l'ombre; près de nous, surgissaient deux écueils, sorte de témoins oubliés par les flots. On ne discernait rien au-delà. N'importe; c'était l'Afrique, et je m'attendais à y découvrir des miracles.

Mais tout passe, tout casse, tout lasse, et les illusions tombent en même temps que les cheveux et les dents. Ce sont lois de la vie que vous ignorez, madame. Plus tard, j'eus l'occasion de fouler pour deux sous la terre d'Asie; il me suffisait, à

Digitized by Google

Ismaïlia, de traverser le canal. J'ai souri de la puérilité, et j'ai jeté les deux sous au batelier qui n'a rien compris.

Excusez ces divagations : il y a des heures dans l'existence où les souvenirs défilent ; le calme des nuits, l'immensité de l'Océan les évoquent et les imposent. Je reviens à Stora.

A l'orient, l'obscurité se dissipe dans la suavité de la lumière. On distingue maintenant les maisons de Philippeville, les quais et les forêts de liéges. Un autre grand vapeur, le courrier de la côte, arrivant d'Alger, vient s'amarrer près de nous. De nombreuses barques se détachent du rivage et s'entassent autour des deux paquebots, comme les Lilliputiens autour de Gulliver. Dans les vallées et dans les replis de la montagne, des vapeurs blanches se forment et roulent, descendant en cohortes serrées vers la mer, dont l'atmosphère plus chaude les dissout. Les premiers rayons du soleil frangent l'horizon, dispersant leurs mille flèches d'or en une gloire ; les nébulosités effarouchées glissent encore un peu et disparaissent. L'extérieur des choses revêt des contours durs, sous l'effet de cette lumière rasante, avec des enfonçures d'ombre sans détails.

Je héle une barque . . .

Constantine.

Une voie ferrée relie aujourd'hui Philippeville à l'antique Cirta, et si le bey Hadji-Ahmed revenait sur terre, il serait bien étonné de voir la montagne El Meçid perforée tout exprès pour faciliter le passage du monstre de fer à cent roues, et la vapeur amenant deux fois par jour dans sa chère cité des fournées d'infidèles.

Il est midi, et le thermomètre marque à l'ombre 38°. Si cette chaleur, ou plutôt l'idée, ne vous effraie pas trop, gravissons ensemble El Meçid, en partant de la gare. Les touffes d'agaves glauques et les maigres pins d'Alep, — arbres verts qui sont

Digitized by Google

gris — plantés depuis quelques années seulement, ne donnent guère d'ombre ; le sol est de roche calcaire, et assez blanc pour nous brûler par réverbération, en dépit de tous les sombreros. Montons toujours. Voici, sur le premier plateau, un vaste bâtiment, juste au dessus du tunnel ; c'est l'ancien collége franco-arabe, aujourd'hui transformé en hôpital. Les fiévreux, moissonnés parmi les colons, s'y encombrent dans des locaux trop petits. Il y en a, en ce moment, plus de quatre cents recueillis dans les fermes aux environs de Constantine Quelques uns ont le délire, et des vagues enflammées leur affluent au cerveau. Triste, triste spectacle.

En une demi-heure, nous arrivons au point culminant. Si cette pierre n'était pas trop cuisante, nous pourrions nous y asseoir, mais il ne faut pas y songer ; on se brûlerait même en la serrant dans la main. Vers le sud, un admirable panorama, vraie carte géographique en relief, se déroule, avec Constantine au premier plan. De la ville même, on ne distingue autres détails que l'entassement des toits et des terrasses, le tracé de quelques rues, les grands bâtiments de la Kasbah, et le parc d'artillerie. Le massif rocheux, sur lequel la ville est bâtie, se détache en véritable presqu'île ; un ravin l'enserre de toutes parts, et dans les profondeurs, le Rumel traîne ce qu'un été brûlant a bien voulu lui laisser d'eau. L'isthme qui relie la presqu'île au massif montagneux, c'est la colline de Coudiat-Ati, célèbre dans les annales du siége.

Au dessus et au dessous de Constantine, la vallée est indiquée par la fraîcheur des massifs de verdure ; tout le reste du pays, aussi loin que le regard peut s'étendre, est roux, calciné, et plus pelé, certes, que nos campagnes pendant la saison chenue, attendu qu'il n'y a pas d'arbres, fussent-ils sans frondaison et comme chez nous grelottants de givre. Sur ce fond rougeâtre, on voit serpenter le ruban gris des routes. La terre est hachée de crevasses.

C'est principalement en aval que la réunion des jardins forme un vaste oasis, sans palmiers ; on le nomme Hamma. A gauche,

Digitized by Google

c'est-à-dire vers l'est, les hauteurs de la Mansourah dominent la ville ; le général Valée y fit établir une batterie pour le second siége. Vers l'ouest, le pays s'étend et s'aplatit ; de la terrasse de l'arsenal, on peut assister à d'admirables couchers de soleil ; les collines prennent des nuances violacées ; les masses de verdure figurent des reliefs plus sombres ; l'astre se vautre en nappe d'or, et le spectateur, au sommet du prodigieux escarpement que surmonte la Kasbah, peut se croire transporté au milieu des airs, à califourchon sur la queue d'Astaroth. Il faut se pencher par dessus le parapet pour apercevoir au pied du rocher, et bien petits, les bâtiments du moulin Lavie.

De la pointe du Meçid, on comprend comment le Rumel franchit par une profonde crevasse une chaîne montagneuse, un chapelet de vertèbres, dont nous venons de gravir une apophyse, de même que la Meuse franchit entre les Dames de Meuse la crête ardennaise ; et l'on devine comment il se précipite, par plusieurs cascades, dans un bassin inférieur qui le conduit à la mer.

Pour le piéton, le lit du Rumel est impraticable lorsque les eaux sont fortes; à la fin de l'été, on peut parcourir le ravin dans toute son étendue, en marchant de pierre en pierre et en se mouillant parfois les chevilles, mais l'excursion offrirait plus d'ennuis que de charmes. Ainsi, des immondices de diverse nature sont à chaque instant précipitées du haut du rocher dans le gouffre, sans compter les égouts de la ville, qui ne font aucune concurrence à la rose et au jasmin. Puis, si quelque mal appris s'avisait de faire rouler des pierres, comme par hasard, dans votre direction, vous seriez fort embarrassée de les lui renvoyer. — « Quel malheur, disait Théophile Gauthier, souillé dans une forêt par un excrément d'oiseau ; quel malheur qu'on ne puisse lui rendre la pareille! » Pardon, madame.

Enfin, le passage des ponts naturels, sous lesquels fuit la rivière, serait particulièrement fâcheux pour les vêtements, attendu que la voûte laisse continuellement suinter de l'eau sale. Essayons néanmoins de donner une idée des accidents de ce thalweg.

Digitized by Google

Digitized by Google

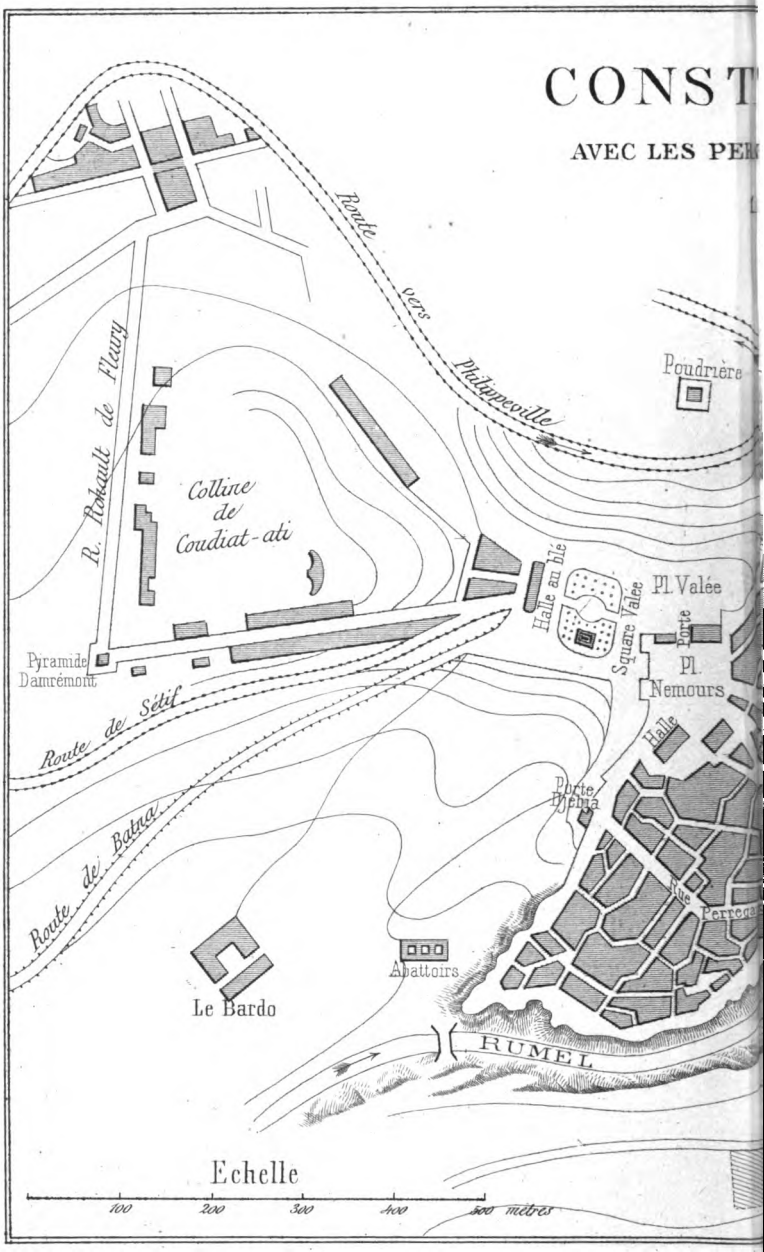

Digitized by Google

STINE

NOUVELLES

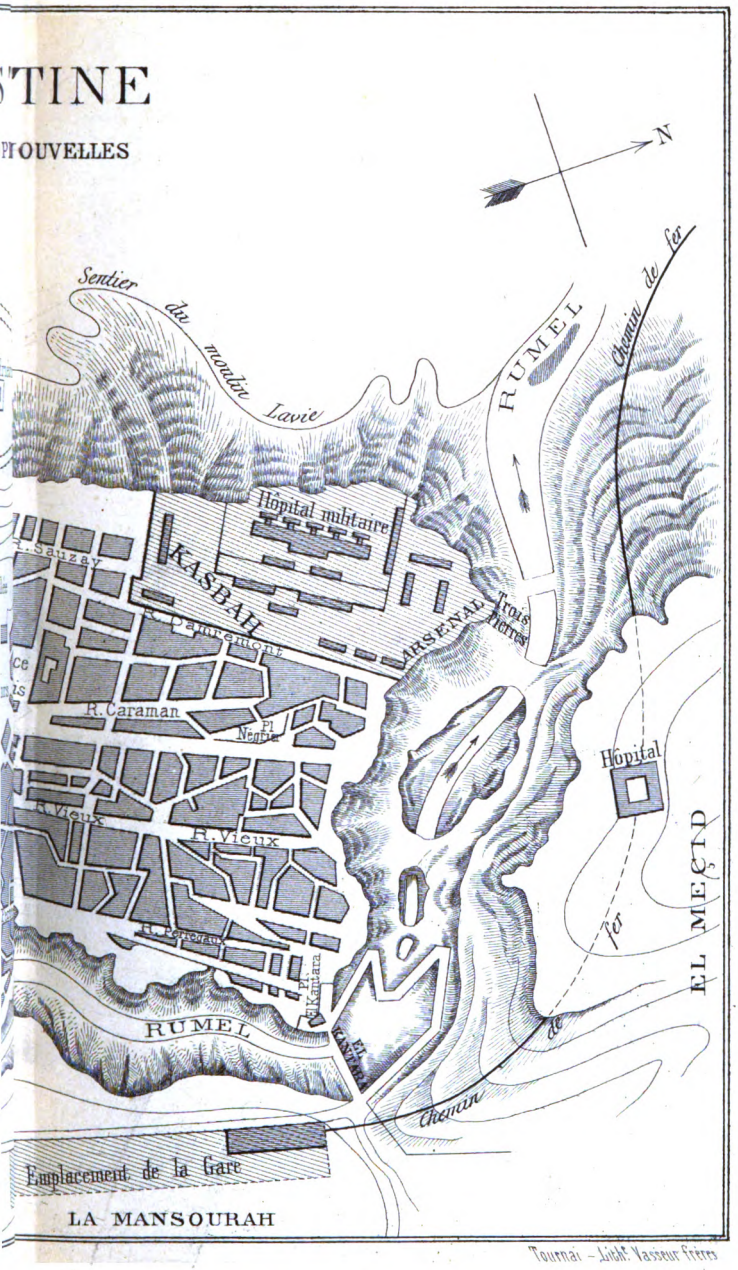

Tournai – Lithe Vasseur frères

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Rumel, au sortir d'une série de jardins pleins de verdure, se dirige droit vers la paroi rocheuse, et il y pénètre par une fissure étroite, en créant une première cascade. Cette pointe de Constantine, la plus méridionale du massif habité, se nomme Sidi-Rached, en mémoire d'un marabout fameux. De là haut, l'on précipitait jadis les femmes adultères dans l'abîme, application arabe et biblique du *Tue-la* si cher à l'auteur de *l'Homme-femme*. A l'entrée de la gorge et en bas, une arche en pierre permet d'observer à l'aise la configuration du lieu.

De là, jusqu'au pont moderne situé près de la gare, le ravin est étroit entre des murs à pic ; on distingue encore sur le roc les attaches ou amorces de plusieurs viaducs d'origine romaine, qui sont aujourd'hui totalement ruinés. Pour éviter les arcades de grande dimension, ces ponts étaient bâtis à mi-hauteur du gouffre, et l'on atteignait le plateau par des rampes. Dans les anfractuosités de la roche, — calcaire — des oiseaux de proie ont élu domicile, bien certains qu'on n'ira pas les y dénicher. De là, le vieux dicton arabe: « Bénissez la mémoire de vos aïeux, qui ont construit votre ville sur un roc : les oiseaux fientent ordinairement sur les hommes, tandis qu'ici, ce sont les hommes qui fientent sur les oiseaux. » Gauthier n'avait pas pensé au ravin de Constantine.

Continuons. Nous voici à l'angle qui est compris entre les collines du Meçid et de la Mansourah. Une seule arche en fer supporte une route plane, et elle relie la gare avec le commencement de la nouvelle rue Nationale, maîtresse-artère de Constantine. Ce pont occupe précisément l'emplacement d'un ancien viaduc romain, qui fut plus tard restauré par les Arabes ; en 1836, il servit de point d'attaque aux colonnes françaises, et il s'écroula spontanément vingt ans plus tard. On appelle ce lieu El Kantara.

Un peu en dessous, le Rumel décrit brusquement un angle droit, et il s'engage sous des voûtes rocheuses naturelles. Vers le cap nord de la ville, la rivière tombe en cascades..... grandioses quand il y a de l'eau ; et le lit du torrent, jusqu'alors

Digitized by Google

si étroit, s'élargit et redevient une honnête vallée. Toutefois, l'escarpement est encore assez raide du côté de Constantine pour rendre l'ascension dangereuse; il rappelle le talus boisé que surplombe l'Alhambra, cette Kasbah de Grenade dont le Xénil est le Rumel.

Et maintenant que les principales lignes topographiques sont comprises — surtout si l'on a pu appliquer la description sur un plan — pénétrons à l'intérieur des remparts.

La ville arabe, telle qu'elle était au moment de la conquête, est singulièrement changée; les rues larges et droites ont perforé sans pitié le massif des masures, des fondouks, des marabouts et des ruelles sombres, où les Français laissèrent tant de victimes; la stratégie moderne s'y développerait aujourd'hui fort à l'aise. La portion des quartiers arabes qui fut le plus longtemps respectée, embrassait à peu près la moitié orientale de la ville; je l'ai visitée autrefois quand elle était encore intacte. La rue Nationale la partage maintenant en deux blocs, dont le plus occidental court risque d'être vite civilisé, ou plutôt francisé, ce qui n'est pas absolument la même chose. Avant 1871, la voie projetée se nommait, sur le papier, *rue Impériale*. — Il faut toujours flatter les pasteurs des peuples, et il n'est en Italie si mince bourgade qui n'ait son *Corso Vittorio Emanuele*. — Plus tard, l'axe se dégagea; on en vint aux expropriations, puis aux démolitions, ces langes de la voirie; *rue Nationale* prévalut. Amen. Toutefois, comme il faut fuir ici la politique, et que l'on ne sait d'ailleurs ce qui peut arriver [1], nous laisserons sur la carte le nom en blanc. *Deo ignoto*.

Reste donc, entre la rue Nationale et le Rumel, un quartier indigène, petites ruelles, petites échopes, petits métiers, rappelant Alger et Tlemcen. Tout au bord du ravin, des mégissiers préparent ces belles peaux rouges et jaunes dont on fait les babouches. Quelle provision de cuirs! il y a de quoi emboucher une province, et en réalité, Constantine est un marché fort

[1] Écrit le 13 octobre 1877.

Digitized by Google

important, où affluent Kabyles et nomades. Souvent un oiseau de proie s'élance sur un débris abandonné ou mal gardé, et l'emporte en son aire. Des hommes demi nus, rouges ou jaunes selon la cuve qu'ils emploient pour l'heure, donnent un air diabolique à ces masures; il arrive que l'un d'eux, s'approchant imprudemment du gouffre, glisse sur le talus où il étend ses peaux, et disparaît dans l'abîme. On entend un bruit mat, et l'on va recueillir un amas de chairs meurtries et d'os brisés. Des ruches, composées d'un simple vase en terre cuite, abondent au milieu des tanneries, et les mouches, peu soucieuses des odeurs fétides qui s'exhalent constamment autour d'elles, préparent un miel excellent.

Les riches maisons arabes sont rares; on y retrouve le plan ordinaire : point de fenêtres à rue; une cour intérieure entourée d'un cloître, avec colonnades et arceaux qui supportent les étages. Du reste, on n'y pénètre pas facilement. Les portes en menuiserie fine, historiées de gros clous, surmontées d'une main sculptée ou peinte pour écarter le mauvais œil, se rencontrent encore de ci de là.

Dans le quartier juif, vers la place El Kantara, on observe de mignonnes demeures, si basses qu'on peut à peine s'y tenir debout; le sol de terre battue se cache sous la richesse des tapis; les murs s'habillent de faïence bleue et les plafonds de cèdre marqueté. Des coussins remplacent les chaises; des tabourets incrustés de nacre servent de tables; les armoires sont représentées par des niches ménagées dans l'épaisseur des parois; le repas est cuit sur une poignée de braises. Souvent, pendant nos vilains hivers de Belgique, j'ai envié les maisons juives de Constantine : les bonnes demeures, et qu'il est facile de les chauffer! Des femmes en vêtements de soie, brillants et pâles, les peuplent; leurs bras sont nus jusqu'à l'épaule, leurs ongles colorés par le henné, leurs cheveux ramassés dans une coiffe brodée de fils d'or et d'argent. Elles parlent un arabe qui est à la langue vulgaire, ce que le français de Jehan Froissard serait au nôtre, à cause de l'idiôme hébraïque jalousement conservé au

Digitized by Google

sein de leur race. Les enfants sont laids, ventrus comme magots de stéatite, avec des yeux chassieux et des cheveux rougis.

Erkman-Chatrian, ces frères Siamois d'une douce littérature, ont tracé, dans le conte du *Talion*, une esquisse des rues de Constantine. Ont-ils pour cela parcouru le site? Ce n'était pas absolument nécessaire, et Victor Hugo a pu écrire Bug-Jargal sans avoir jamais mis le pied à Saint-Domingue.

Comme à Alger, le giaour entre librement dans les mosquées; il n'est pas même obligé d'ôter ses souliers, ce vieux signe de respect. Dieu, parlant à Moïse du milieu du buisson, commence par lui dire : *Otez vos souliers*. Mais le spectacle est peu intéressant, et qui a vu un de ces temples, en a vu mille. Ce sont des repaires de fanatisme et d'ignorance. Parfois, des professeurs indigènes y donnent des leçons à une cohorte de disciples, jeunes éphèbes qui n'ont pas encore dépouillé la prétexte. Chose étrange, le gouvernement français paie cet enseignement théologique, qui a pour base la haine des chrétiens et le mépris de notre civilisation; il subsidie des intransigeants, dont le plus cher désir est de purger l'Algérie par le sabre, et d'y effacer jusqu'au nom de l'Europe.

La principale mosquée de Constantine, Djema-Kébir, a été coupée en deux par la rue Nationale, qui lui a enlevé sa cour, son minaret et sa façade. Ce qui en reste mérite à peine d'être visité.

La ville neuve est peu séduisante, et on l'abandonne volontiers pour flâner dans les petites ruelles. La Constantine moderne ressemble à n'importe quelle autre minuscule cité, avec débits d'absinthe, gendarmes de vaudeville, et types militaires identiques à ceux que nous avons vus défiler chez nous au lendemain de Sedan. Des arrêtés du *maire* et du *préfet* tapissent les murs. Un détail rappelle l'Afrique : les *champoreaux*, qui s'annoncent aux carreaux des cafés ou même sur les enseignes. Le champoreau, ignoré de Bescherelle, est un mélange de café chaud, d'eau-de-vie et de sucre; c'est un des lochs usités pour *tuer le ver*, selon l'expression favorite des ivrognes de France.

Digitized by Google

Constantine est abondamment alimentée d'eau fraîche et de fontaines publiques par un aqueduc qui pénètre en ville à la porte El Kantara.

Les principales rues portent les noms des officiers qui ont succombé pendant le siége, ou qui s'y sont particulièrement illustrés. La vue perpétuelle de ces plaques doit agacer singulièrement les Arabes ; voyez-vous à Paris l'effet de *Avenue Bismark, Square de Molkte, Place Kaiser Wilhelm* ?

Si vous voulez, nous tenterons en plein soleil une couple d'excursion pédestres dans les environs. Comme on attrappe des insolations à travers les chapeaux de paille, et que les méningites sont à l'affût des crânes, nous prendrons, soit le tarbouch d'Égypte — qui se nomme en Algérie *chachia*, et *fez* à Stamboul — soit le *champignon*, sorte de casque en liége d'un pouce d'épaisseur, ou en mousselines superposées. Un voile, que l'on peut humecter de temps à autre, enveloppera le visage ; le costume sera de flanelle blanche et flottant, de même que le burnous arabe. Ne riez pas : à cause de la chaleur, les troupes sont consignées chaque jour dans les casernes de dix heures du matin jusque quatre heures.

Nous voici place Nemours, au milieu du marché indigène des fruits et des légumes. D'un côté se dresse la nouvelle halle, fréquentée de préférence par les vendeurs européens ; et de l'autre, la porte Valée avec ses corps de garde. Là fut pratiquée la brèche qui ouvrit en 1837 un passage aux Français.

Sortons de la ville. Voici le square Valée, un jardinet pourvu d'ombre, ce qui n'est point à dédaigner ; des fontaines d'eau vive servent d'abreuvoirs aux naturels ; une statue en bronze du général Valée surgit au milieu des mimoses, et des débris romains sont épars dans les massifs. Ce champ fut la sépulture provisoire des soldats et des officiers morts pendant le siége ; depuis, leurs restes ont été transportés à la Kasbah, et un monument commémoratif les recouvre.

Dans le square Valée, à la tombée de la nuit, les pioupious et les bonnes d'enfants viennent humer le piot, comme on dit

Digitized by Google

à l'Académie, et rechercher, sade et sadinette, « la double volupté du silence et de l'ombre. »

Traversons la grande halle au blé, où grouille une foule aussi bruyante que colorée. C'est le marché le plus important de l'Algérie ; il s'y conclut annuellement pour dix millions d'affaires, et non pas dix millions figurés sur le carnet des agents de change, mais dix millions représentés d'une part en beaux tas de blé africain, et de l'autre, en espèces métalliques ou en traites.

Devant nous, s'élève la colline fameuse de Coudiat-Ati. La route se bifurque ; prenons à gauche. Une pyramide, avec inscription en arabe et en français, marque le lieu même où le général Damrémont fut tué par un boulet. Au pied du monument coule une fontaine ; un malheureux est occupé à y laver un éléphantiasis d'un mètre de tour au moins.

Un peu à travers champs vers l'est, et en dégringolant des talus étagés, nous atteignons les restes d'un aqueduc romain, dont cinq arceaux dressent leurs pierres rougeâtres au dessus d'une vigoureuse végétation. Pour leur âge, qui est de douze ou quinze siècles, ils sont parfaitement conservés ; que de femmes n'en pourraient dire autant ! Ils constituent un agréable décor, d'une vingtaine de mètres de hauteur, et au point de vue du paysage, il est heureux qu'ils aient défié les efforts des barbares et les assauts du temps, ce niveleur.

Du reste, l'Algérie est fertile en ruines romaines. La race latine s'y était solidement implantée, et il n'est peut-être nullement paradoxal d'affirmer qu'elle avait travaillé pour la colonisation, plus que n'ont fait les Français jusqu'à ce jour. Dans beaucoup d'endroits, il a suffi de reprendre en sous-œuvre les travaux, abandonnés et renversés depuis quinze cents ans, pour obtenir d'excellents résultats ; on a trop négligé cette voie, mais on y reviendra, nécessairement. Comme au temps de César, le petit et le grand Saint-Bernard sont les routes les plus faciles des Alpes ; l'aqueduc de Carthage restauré exactement, fournit Tunis d'eau fraîche, et Maestricht est toujours le passage de la Meuse.

Digitized by Google

Descendons vers Sidi-Rached, le long des jardins. Non loin du point où le Rumel entre dans le ravin, jaillit une source d'eau chaude. Zéphirs et Turcos d'y lessiver leur linge, en bonnes ménagères qu'ils sont ; tanneurs d'y apporter les dépouilles des animaux pour hâter l'épilation, et Arabes nus de s'y baigner, en descendant à reculons. J'ai connu une vieille pie qui ne procédait jamais autrement. La source lave tout ; elle n'est pas dégoûtée. Mais elle a dû en voir de bien des couleurs, sans compter les éléphantiasis. Notez, madame, que les indigènes boivent l'eau du Rumel en dessous de Constantine. Si Mahomet l'apprenait, lui qui était, et non sans raison, farouche dans les questions d'hygiène, sa barbe blêmirait d'indignation.

Sur la pente qui remonte vers la porte Valée est construit l'abattoir, ou plutôt les trois abattoirs : un pour les chrétiens, ou soi-disant tels ; un pour les disciples de Mahomet ; un pour les enfants d'Israël. Les premiers ne sont pas chicaniers, mais les musulmans et les juifs tiennent à occire les animaux suivant certains rites, et en prononçant certaines paroles. Encore si les paroles avaient pour effet de transformer le vieux chameau et la vache-aïeule en filet de bœuf ! Quand à l'animal lui-même, je suppose qu'il n'a de préférence pour aucune des trois tueries, et que s'il lui était loisible d'esquiver la question, il préférerait les herbages d'antan.

Sur un bout de pré, des pourceaux se déclarent leurs flammes respectives par des grognements bien sentis. Ils ignorent, les pauvres, combien la mort est proche, et combien sont courtes les joies de la vie ! Dans le groupe, il en est de ronds comme des bedaines ; ceux-là, madame, ont renoncé à plaire, — pour cause — et ils trottent menu comme bêtes à roulettes.

Fuyons les odeurs fades du bétail éventré, et les exhalaisons ammoniacales des dépouilles en fermentation ; un petit détour nous amènera au Bardo, ancienne caserne de cavalerie turque, où se trouve maintenant un régiment de chasseurs d'Afrique. Il faut admirer dans les cours, des chevaux arabes, comme on en voit sur les gravures de 1830, représentant l'émir Abd-el-Kader

Digitized by Google

ou le coursier fidèle, qui ronge ses entraves pour sauver son maître. Nulle part mieux qu'en Algérie peut-être, le cheval ne s'attache à celui qui le soigne. Du reste, les bêtes ne sont jamais ingrates ; c'est pourquoi elles restent bêtes ; heureusement elles sont rancunières, ce qui les relève.

Les coursiers arabes sont petits de forme, à la croupe arrondie, au poil fin et luisant. La queue traîne sur le sol, et la crinière tombe aux genoux. Quand le soleil darde, ils penchent la tête de manière que ce voile naturel les ombrage. Parfois, un étalon cabré hennit à pleins naseaux ; c'est en ce moment qu'il est splendide; il n'a pas renoncé à plaire, lui ; on le voit bien ! Tous sont beaux ; plusieurs n'auraient pas de prix chez nous. Ceux que Lamartine achetait en Syrie ne les valaient pas sans doute, malgré les louanges poétiques dont le maître leur faisait une auréole.

Entre nous, y avez-vous jamais cru bien fermement à ces achats fabuleux ? Par un singulier hasard, comme dans *les Brigands*, les animaux disparaissent avant de toucher le sol d'Europe. Du reste, il est facile de prendre l'auteur en flagrant délit d'invention, quand il raconte [1] qu'un chacal fouillait les plis d'un manteau sur lequel dormait un chien, sans réveiller celui-ci. Pour qui possède la moindre notion du chien, ce fait est absolument fantastique.

Mais nous sommes au Bardo. Dans un coin, deux grands lévriers gris de fer — sloughis — jouent sur un tas de paille, se mordillant et se pourléchant ; autre sujet d'admiration. Ils sont de la plus belle race arabe, de ceux qui portent trois cicatrices de feu aux jambes de devant, et dont la queue, ramenée entre les cuisses, est assez longue pour toucher l'omoplate. A Bruxelles, ils vaudraient mille francs pièce.

Remontons vers la porte Valée, et descendons le versant occidental de Constantine par le sentier du moulin Lavie. Nous recoupons la rivière en un point d'où les cascades sont visibles, lorsque

[1] Voyage en Orient. Lettre du 23 octobre 1832.

Digitized by Google

la saison des pluies les alimente ; mais aujourd'hui, elles ressemblent étonnamment à des gouttières crevées. En revanche, on s'avance sans peine dans le lit du Rumel, jusqu'aux arches naturelles.

Auprès d'ici se trouvent les sources chaudes de Sidi-Meçid, plus convenables et mieux fréquentées que la fontaine de Sidi-Rached. Septante-deux litres par seconde, d'eau sulfureuse à 33°, y ont permis l'installation d'un grand établissement de bains, avec un hôtel-pension et de beaux jardins pleins d'orangers et de grenadiers. Les eaux s'amassent dans des bassins naturels, dont un est réservé aux dames, et un autre abandonné aux indigènes. Des ruines romaines importantes indiquent que ces fontaines thermales étaient utilisées déjà dans les temps anciens.

Le mercredi, les femmes arabes viennent y accomplir les cérémonies d'un rite étrange, pour se rendre favorables les génies de la Terre. Nos Ardennes ont les Nutons ; le Harz a ses Gnômes ; ailleurs, ce sont lutins, farfadets, feux follets, diminutifs du diable, Satanicules sous différentes formes. Pour les Arabes, les mauvais génies sont noirs, rouges ou bruns ; les bons, de toute autre nuance, pourvu qu'elle soit pâle. N'avons-nous pas nos diables roses ? Il s'agit d'apaiser les uns et de mériter les faveurs des autres.

Naturellement, on retrouve ici le médium, le prêtre, l'intermédiaire. Il fallait s'y attendre. A qui serviraient les hécatombes de taureaux et de génisses, les lourdes offrandes d'or et d'argent, si, derrière l'autel, ne se trouvait un malin qui se moque de la bêtise humaine, tout en l'exploitant ?

Des négresses, humbles pontifes de ces sacrifices, sorcières de chrysocale, se chargent d'entrer en communication avec les génies. Voici comment Joanne décrit l'opération pour les sources de Seba-Aïoun, non loin d'Alger :

« Près d'une des fontaines désignées d'avance, une négresse allume un réchaud, et elle y fait pétiller des grains d'encens ou de benjoin, dont la personne intéressée respire la vapeur ; ensuite, des poules sont égorgées à moitié, et lancées sur le

Digitized by Google

sable. Si les poules agonisantes vont, demi-roulant, demi-volant, gagner la mer, le sacrifice aura été agréable au génie invoqué, et alors la réussite désirée est certaine; c'est-à-dire qu'une maladie sera guérie, ou un vœu exaucé. Si au contraire les poules meurent sur le sable, tout est à refaire; mais les négresses ont une trop grande habitude de la chose pour ne pas prévoir le dénouement; et ce dénouement sera en raison de la rémunération des malades, des faiseurs de vœux ou de leurs représentants. »

A Sidi-Meçid, nous avons en outre vu jeter de petits gâteaux dans la source, en manière d'humide holocauste; sans doute, pour des génies qui n'aimaient pas la poule au pot.

De telles idées sont aussi tenaces parmi le peuple que l'odeur d'anis dans une bouteille qui en a contenu de l'essence. Allez auprès de nos campagnards vous moquer de treize à table, de l'araignée du matin, du vendredi, du couteau croisé sur la fourchette, de la salière renversée, de la main gauche ou du cimetière à minuit; et vous serez drôlement reçu.

Rentrons à Constantine, pour visiter l'ancien palais du bey dont je ne vous ai encore rien dit. C'est aujourd'hui la résidence du commandant militaire de la province; on peut y pénétrer librement et la parcourir sans encombre. Quant aux appartements, il n'est pas difficile de s'en faire ouvrir les portes en s'adressant au concierge avec les circonlocutions monétaires d'usage. Le *Tour du monde* d'Edouard Charton a décrit ce palais[1] dans un article très complet, dû à la plume de M. Charles Féraud, interprète principal de l'armée d'Afrique. Nous allons en emprunter quelques traits.

Selon l'esprit des mœurs orientales, l'extérieur est lourd et disgracieux; ce sont de grands murs aveugles, des murs de chartreuse ou de prison; mais à l'intérieur, quel étonnement ! Des galeries en cloîtres entourent des jardinets pleins d'ombre et de fraîcheur, où l'eau ruisselle, où les feuillages s'élancent plus haut que la corniche des toits. Le sol est dallé de marbre, les murs lambrissés de carreaux de faïence aux couleurs vives.

[1] 33e vol.

Digitized by Google

De sveltes colonnes, tantôt en marbre blanc, tantôt en bois peint, presque toutes dissemblables entre elles, supportent des ogives. Les chapiteaux appartiennent à la plupart des styles connus... et autres; il en est qui sont à peine ébauchés.

Entre la faïence et le plafond, on remarque des fresques atrocement barbares, telles que les enfants pourraient en tracer sur les murs de l'école. C'est sans doute de l'art indigène très ancien . . . pas le moins du monde. Hadji-Ahmed commanda ces peinturages vers 1835. Constantine ne possédant aucun artiste indigène, le bey se rappela qu'un Français, un chien de chrétien, pourrissait depuis plusieurs années dans sa prison.

On l'en tira et on lui expliqua ce qu'on attendait de lui.

— Mais, répliqua le malheureux, je suis cordonnier de mon état, et je n'ai de ma vie manié un pinceau.

L'ordre fut réitéré; si l'ouvrage était réussi, la liberté; sinon, la bastonnade. L'argument avait fait de Sganarelle un médecin; il fit du giaour un paysagiste.

Le prisonnier se résigna et il brossa des canons, des arbres, des bateaux, des forteresses; il s'abstint seulement des bonshommes, pour observer le fameux précepte musulman dont nous avons parlé autrefois. Il ne conservait d'ailleurs aucune illusion sur ses barbouillages, et il s'attendait à périr sous les coups.

Mais, ô surprise extrême, comme on chante d'un air tranquille à l'opéra, le bey fut charmé de l'art et de l'artiste, et, la besogne terminée, celui-ci reçut la liberté. De joie, il se mit à bondir plus haut que les collines de l'Ecriture.

— Ce fils de chien voulait me tromper, disait le bey, mais je savais bien, moi, que tous les Français naissent peintres.

Les portes des appartements sont fort belles; autant de chambres, autant de chefs-d'œuvre différents. Les panneaux de menuiserie ajustés avec art et fouillés d'arabesques et de rosaces dans le vieux style mauresque, s'encadrent de baguettes rougies ou dorées. D'énormes verrous de bois ferment les vantaux intérieurement. Dans les serrures qui gardaient le quartier

Digitized by Google

des femmes, une sonnette est disposée de manière à produire un carillon d'enfer au moment où on tourne la clef. C'est une précaution comme une autre à l'usage des Gérontes; précaution dont se riraient, à coup sûr, Scapin et Martine.

Le bey habitait d'ordinaire un kiosque central, où ses architectes ont prodigué leurs soins et accumulé le luxe; de là, son regard plongeait dans les salles du harem, qui s'ouvraient sur des galeries rayonnantes. De même, dans les prisons modernes, un seul gardien peut, de la tour, surveiller chaque cellule.

De grandes lanternes aux formes bizarres étaient pendues sous les arceaux. On les allumait la nuit, et le palais du bey resplendissait de lumière, pendant que les rues de la ville restaient noires et boueuses. Tout pour le chef, rien pour le peuple, sinon la bastonnade, les exactions, les assassinats légaux. « *Festa, forca, farina,* c'est le moyen de gouverner, » disait François Ier de Sicile. Hadji-Ahmed avait réduit la formule à *forca* seulement.

Comment fut élevé le palais? De la manière la plus facile, comme vous allez voir.

Hadji-Ahmed commença par se déclarer pacha de Constantine; dès lors, plus de contrôle. La prise d'Alger semblait faciliter ses projets en supprimant son suzerain, et contre les armes françaises, il se croyait parfaitement assuré. Songez donc: la ville était si loin dans le pays, et si bien fortifiée au sommet de son roc!

Une trentaine de maisons, occupant l'emplacement du palais projeté, furent d'abord rasées par ses ordres; les propriétaires ne reçurent aucune indemnité, et ils osèrent à peine se plaindre. De nombreux matériaux, colonnes de marbre, faïences, vernis, vitres, couleurs, lui arrivèrent de Gênes, de Livourne, de Tunis; le bey, au moyens de grains prélevés sur le peuple — la dîme, quoi! — paya l'Italien qui avait négocié les marchés. C'était déjà fort simple.

Plus tard, il eut recours à des procédés encore moins compliqués. Maître absolu de la bourse et de la vie de ses sujets,

Digitized by Google

entouré de satellites qui le flattaient et qui, d'ailleurs, prenaient leur belle part du gâteau, il fit, sans autre cérémonie, enlever dans les principales maisons de Constantine les fragments qui pouvaient lui servir, et le palais grandit comme par enchantement. Ici je citerai textuellement M. Féraud :

« Afin de capter la faveur du maître, quelques individus se constituèrent les exécuteurs passionnés de ses convoitises. Jetant journellement un nouvel élément à la rapacité du bey, ils lui dénonçaient les lieux où existaient des objets rares ou précieux. Ce fut un pillage, un brigandage en grand, et la ruine de plusieurs belles maisons de la ville. Dans l'empressement que l'on y mettait, on ne se croyait obligé à aucune précaution ; le chef des maçons fut écrasé à la Kasbah, par une galerie qui s'écroula sur lui, au moment où il détachait maladroitement les colonnes servant de support. La maison de campagne de Salab-bey, située sur les bords du Rumel, plus maltraitée qu'aucune autre, fut dépouillée de la plupart des marbres, des briques émaillées, et des objets de luxe qui en faisaient l'ornement. De ces provenances multiples résulte le disparate que l'on remarque dans la décoration du palais.

Les Juifs de la ville reçurent l'ordre de fournir gratuitement, et dans un délai très court, les nouvelles couleurs et les carreaux de vitres dont on avait encore besoin. Ils durent se cotiser pour ne pas s'exposer à une charge plus lourde.

Lorsque le bey voulut créer ses parterres, il mit encore en réquisition tous les Juifs de la ville, et il les força d'apporter dans des couffins la terre végétale dont il avait besoin. Les travailleurs devaient entrer dans le palais pieds nus, successivement, et en silence, et avoir la précaution, pour ne pas s'exposer à une grêle de coups de trique, de ne laisser tomber aucun atôme de terre sur les marbres des galeries. »

Dans la suite, le gouvernement français *hérita* de ces richesses volées; preuve nouvelle de l'adage : ce qui vient de la flûte retourne au tambour. Le premier consul avait donné l'exemple en écumant, au commencement du siècle, les principaux musées

Digitized by Google

de l'Europe, et la tradition devait se continuer plus tard par le scandaleux pillage du Palais d'été. Dès lors, pourquoi les chefs de 1836 se seraient-ils montrés délicats en ce qui concernait la propriété d'une poignée d'Arabes?

Le bey Ahmed n'eut pas longtemps à jouir de son œuvre; à peine quelques années. Quand les Français s'emparèrent de Constantine, il parvint à s'échapper, et pendant onze ans il chercha à soulever les populations contre ses vainqueurs. Repoussé et battu dans chaque rencontre, il se dégoûta du métier, fit sa soumission et passa paisiblement le reste de ses jours à Alger. Le gouvernement lui servait une pension de *douze mille francs !*

Et cependant, voilà un gaillard qui, en bonne justice, méritait la potence; triste inconséquence de la cuisine politique, dont trop souvent le graillon écœure les gens de bon sens.

Je ne suis guère partisan de la peine de mort dans les pays civilisés, où l'instruction, le travail et la coopération sont les meilleurs préservatifs de la criminalité, et où la police pourrait, à la rigueur, protéger les honnêtes citoyens. L'abolition de la peine de mort, n'en déplaise à M. le général Bartels, est inscrite sur l'agenda du progrès.

Mais dans les contrées barbares, c'est le seul frein possible en présence des passions violentes, du fanatisme, de l'ignorance des masses, et de l'insuffisance des prisons. D'une part, la terreur de l'exemple paraît nécessaire, et d'autre part, il s'agit de se mettre à l'abri contre les entreprises des fauves de toute nature. Or, oyez quelques traits de notre héros, et jugez s'il n'était pas plus odieux que Dumollard, Tropmann ou Dessous-le-Moustier.

Il fit décapiter un Italien dont la sœur était retenue dans son harem. L'unique crime du povero avait été de réclamer la dernière parente qu'il eût au monde, et de solliciter du bey une entrevue avec elle.

Il coupa en morceaux, de sa main princière, trois négresses qui avaient souhaité sa mort, événement qui seul pouvait leur rendre la liberté.

Digitized by Google

Souvent pris de quelque soupçon de jalousie, il ordonnait que l'on précipitât dans le Rumel l'une ou l'autre de ses femmes cousue dans un sac. L'endroit de ces exécutions est aujourd'hui compris dans la terrasse de l'arsenal ; on a planté quelques fleurs à la place des trois pierres qui y donnaient autrefois leur nom.

« Les trois pierres, dit M. Carette, avaient été placées dans la Kasbah, au bord du rocher qui domine la vallée du Rumel, en un point où le terre-plein de l'ancien capitole se termine par une arête vive à un escarpement à pic de deux cents mètres d'élévation, ce qui fait à peu près cinq fois la hauteur de la colonne Vendôme. Disposées bout-à-bout, les trois pierres formaient un banc d'environ deux mètres de longueur, et elles affleuraient exactement au bord de l'abîme. Malgré ce garde-fou, qui éloignait toute espèce de danger, il était impossible d'avancer la tête et de plonger le regard dans cet effroyable vide sans éprouver un vertige douloureux. »

Un jour, une femme d'Hadji-Ahmed eut l'imprudence de cueillir une orange dans une dépendance du palais; le maître lui fit clouer la main au pied de l'arbre.

Une autre osa endosser des vêtements du bey, imiter ses gestes, ses intonations, et porter aux lèvres son auguste pipe. Le jour même, elle fut égorgée.

Les condamnations, les tueries pour les objets les plus futiles, se reproduisaient chaque semaine. Un fait étrange, c'est qu'Hadji-Ahmed n'ait pas été assassiné. Au retour d'une expédition contre des tribus insoumises, il rapporta quatre cents têtes coupées, qui furent exposées pendant plusieurs jours sur les remparts de la ville.

Enfin Ahmed, pendant de longues années, fomenta la révolte, souleva les Arabes, entretint la guerre contre la France, et la guerre à la musulmane, c'est à-dire avec incendie, pillage, viol et assassinat. Beaucoup de ses soldats, excités par lui cependant, des centaines peut-être, pris les armes à la main, furent fusillés ; mais on respecta le chef, et on lui offrit une pension de douze mille francs. Il ne manquait plus que de lui décerner le

Digitized by Google

prix Monthyon. Aussi, dans ses mémoires, parle-t-il de « la France, cette grande nation... Que Dieu la glorifie! » Comme il devait la mépriser! Plus encore que monsieur de Camors ne méprisait Juliette Lescande.

Ah! si l'on parvenait à supprimer les prétendants de toute nature, en frac ou en burnous, on épargnerait à l'humanité ses plus désastreuses guerres civiles. Combien de forces vives perdues, que l'on pourrait si utilement employer au progrès! Remarquez qu'il faut en appeller au bon sens des peuples, et flétrir sévèrement l'assassinat politique : Brutus et Judith ne valent pas mieux que Jacques Clément et Ravaillac. L'Amérique... voilà un peuple pratique, un peuple modèle; point de prétendant, point d'aigles, point de fleurs de lis. On nomme, par le suffrage universel, un président qui ne coûte pas gros, on retourne à ses affaires, et c'est pour trois ans. Vive l'Amérique!

Il y a cependant des guerres dont l'humanité peut être fière; ce sont celles qui exterminent les abus des anciens âges; qui maintiennent l'indépendance d'une petite nation contre les ogres qui voudraient se l'annexer. La formidable guerre des deux Amériques a aboli l'esclavage... du moins en théorie; c'est toujours quelque chose. La conquête de l'Algérie a étouffé la piraterie des Etats barbaresques; le résultat pratique, au point de vue de la colonisation, est beaucoup moins brillant; nous y reviendrons. Quand je veux me faire une once de bon sang, je songe à la bataille de Morat et à la déroute de Charles de Bourgogne. La prise de Constantine a fait cesser la tyrannie d'Ahmed; il était temps. Quand un peuple est assez bête pour supporter de pareils souverains — une nation n'a jamais que le gouvernement qu'elle mérite — il est bon qu'un autre peuple s'en mêle, car l'exemple de l'absolutisme est dangereux.

A l'annonce d'une expédition française, Hadji-Ahmed dressa les oreilles. Il oublia sa manie de bâtir et il songea à la défense. Quelques années de plus, son palais envahissait la moitié de la ville, tant une démolition le mettait en appétit d'une autre. Malheureusement, la première tentative, celle de novembre 1836, échoua complétement.

Digitized by Google

Il est à remarquer que, ni Alexandre Dumas [1], ni le duc d'Orléans [2], ne se sont beaucoup appesantis sur l'étourderie qui présida à cette expédition. Mettons étourderie... un mot plus fort conviendrait, puisque la vie de plusieurs milliers d'hommes était en jeu.

L'armée se mit en marche dans les circonstances les plus défavorables, en plein hiver. Elle arriva en vue de Constantine, à demi vaincue par le froid et par la faim. Le bois manquait pour les feux de bivouac, et la ration de pain était insuffisante, sans que l'on pût accuser autre cause que l'imprévoyance des chefs. La pluie, la neige et la grêle, qui sont de règle en cette saison, et dont nous avons nous-même éprouvé les ennuis autrefois, avaient transformé le sol en boue tenace. Pas de chemins. A chaque étape, des cadavres marquaient la place du campement. Un général soigneux de ses soldats et de sa responsabilité eût dû connaître le pays et le climat avant d'engager la partie.

Les déceptions ne faisaient que commencer. Le maréchal comte Clauzel — tel était le nom du commandant en chef — avait entendu dire, dans un salon français peut-être, entre deux cotillons, que les habitants s'estimeraient heureux de se rendre, sans combat. Avec la sérénité que donne la suffisance, il attendait la députation chargée de lui remettre les clefs de la ville, sur un coussin de velours sans doute, comme au moyen-âge. On lui avait affirmé encore que la place n'avait point d'artillerie, et il arrivait sans le moindre matériel de siége.

Pendant qu'il attendait ainsi, et que son aide de camp, comme le page de madame Malbrough, ne voyait rien venir, sur les remparts une traîtresse batterie fut démasquée et les boulets d'arriver. On se défendait donc! Après un chiffre, rien n'est brutal comme un boulet; aussi, que de douces illusions furent brisées!

L'armée française réussit à occuper, sans trop de résistance,

[1] Véloce, vol. 2.
[2] Campagnes de l'armée d'Afrique 1835-1839. Paris 1870.

Digitized by Google

les hauteurs de la Mansourah et de Coudiat-Ati ; mais la fange était si profonde qu'une partie des bagages, notamment les prolonges de l'artillerie, s'y engagèrent et furent perdus.

Par des prodiges de valeur, et malgré la lune qui brillait en plein, un détachement de sapeurs parvint, la nuit suivante, à se couler sur le pont El Kantara, et ils commencèrent à démolir la porte. C'est le courage qui manque le moins au soldat français, et chaque fois qu'il a été bien commandé, il s'est trouvé invincible. La prise de la tour Malakoff, cet assaut épique, et le second siége de Constantine, ne seront égalés par aucune autre nation.

Le général Trézel crut la porte enfoncée. — sur quels indices, il n'en a peut-être jamais rien su lui-même — et à la tête de deux régiments de ligne, il accourut. La colonne, massée sur le pont, se vit fauchée, hachée, par la mitraille arabe, à bout portant. Ce fut quelque chose d'affreux. Le maréchal Clauzel fit sonner la retraite, et la boucherie cessa. Une autre attaque en un point opposé, sur la porte El Djabia, n'avait pas eu plus de succès.

L'armée, sans munitions, sans vivres, sans objets de campement, s'avoua vaincue, et elle battit en retraite.

Alors les indigènes sortirent comme abeilles d'une ruche, et harcelèrent la colonne sans relâche La molle défense des tirailleurs ne les effrayait pas beaucoup. Ils étaient dix fois supérieurs en nombre, et le massacre du dernier Français devenait imminent, quand le commandant Changarnier risqua le quitte ou double, et par un mouvement audacieux — qui lui réussit, — il établit les bases de sa fortune militaire. Ce que vaut le succès cependant ! Car enfin, toutes les chances étaient contre lui.

Il ralentit la marche de son bataillon, qui composait l'arrière garde. Quand il se vit entièrement isolé, il forma le carré sur trois rangs de profondeur, se laissa entièrement envelopper, et lorsque les Arabes furent à quinze pas, il cria : Vive le roi [1] ! et il commanda le feu. En pareille circonstance, on vise bien et on soigne le coup.

[1] Louis-Philippe.

Digitized by Google

Si les Arabes se fussent précipités sur les Français, dont les fusils étaient vides — et en 1836 on ne connaissait pas les armes à tir rapide — c'en était fait, mais les quatre faces du bataillon restèrent jonchées d'hommes et de chevaux ; les montures blessées mirent le désordre dans les survivants, et les Arabes, s'enfuyant à bride abattue, rentrèrent dans Constantine.

La retraite jusqu'à Bône — six journées — fut pitoyable ; les fatigues et les privations, que l'on avait eues à souffrir pour arriver, se représentèrent au retour, mais décuplées. Sur les montagnes apparaissaient des troupes ennemies, prêtes à fondre sur les traînards pour les égorger.

Le maréchal Clauzel fut destitué. Fort bien, mais cette mesure ne réparait aucun des maux qu'il avait causés. Plus tard le peuple français a déposé Napoléon III, et les conseils de guerre ont condamné Bazaine ; mais le pays n'a pas retrouvé les hommes et les milliards perdus par l'ineptie de l'un et par la trahison de l'autre.

La première expédition de Constantine, *si licet parva componere magnis*, a plusieurs points de ressemblance avec la guerre franco-allemande de 1871 ; les chefs ne connaissaient ni le pays ni les forces ennemies plus que leurs soldats, qui n'en avaient aucune notion, et les munitions figuraient sur le papier, mais nullement dans les arsenaux. Les Parisiens criaient alors *à Berlin !* comme les cohortes du comte Clauzel ont dû crier *à Constantine !* Ha ! ils y sont allés à Berlin... prisonniers par centaines de mille ; et à Constantine ils sont restés, ponctuant la route de leurs cadavres.

Quant aux véritables auteurs du désastre, ils demeurent indemnes, choyés et bien nourris. L'impératrice d'Allemagne envoya son propre cuisinier à Napoléon, logé dans une des plus somptueuses résidences de l'Europe ; Bazaine, que l'on a fait évader, vit aujourd'hui heureux et tranquille sans doute ; Emile Ollivier s'engraisse d'un cœur léger ; Clauzel, destitué, ne s'en est pas plus mal porté. Les ombres sanglantes de leurs victimes ne viendront jamais les tracasser, n'est-ce pas ?

Digitized by Google

La seconde expédition, juste un an après, et toujours au cœur de la mauvaise saison, a produit de plus heureux résultats. Le but proposé fut atteint du moins, mais il ne s'en fallut que d'une douzaine de gargousses que l'entreprise n'échouât aussi misérablement que la première fois. D'une part, l'armée française traînait un matériel de siége assez important, mais en revanche Hadji-Admed avait élevé de nouveaux ouvrages de fortification qui augmentaient singulièrement les difficultés.

Le corps assiégeant n'emportait en rations et en munitions d'artillerie que la quantité strictement nécessaire pour une campagne de courte durée. « Faute de vivres — il n'y en avait que pour quinze jours — dit le duc d'Orléans, il fallait vaincre avant une heure bien prochaine, il fallait, faute de poudre, vaincre par un nombre de boulets comptés — deux cents. — C'était jouer une de ces parties d'échecs, où l'on s'oblige à faire son adversaire mat en tant de coups, et à telle case, sous peine de perdre. Cette partie ne réussit qu'aux joueurs les plus transcendants. »

Ne serait-il pas plus exact d'affirmer que le siége de 1837 a été engagé, dans une proportion moindre cependant que celui de 1836, avec imprévoyance et légèreté, mais que cette fois la chance a été pour les assaillants et que l'admirable valeur des chefs y a aidé ?

Tout d'abord il s'agissait d'installer les batteries sur la Mansourah et à Coudiat-Ati. Du premier point, on devait éteindre les feux découverts de la Kasbah et prendre en revers le rempart de Coudiat-Ati ; du second point, préparer la brèche.

Laissons le duc d'Orléans narrer les difficultés inouïes qui furent surmontées :

« Sur ce terrain de rocs et de pierrailles, on ne peut élever les parapets qu'en sacs à terre, et les nappes d'eau tombant sans interruption changent en boue liquide les veines de terre qu'on est obligé d'aller chercher au loin, comme des mines d'or. Les sacs, mal remplis d'une terre fluide filtrant à travers la toile, ne parviennent de main en main à leur destination que flasques et

Digitized by Google

vides. Les soldats, inondés par un déluge d'eau glaciale, fouettés par les bourrasques d'un vent terrible, dans l'eau, sans feu et sans soupe, dans les ténèbres, sans sommeil, mitraillés jour et nuit par des canons qui demeurent sans réponse, travaillent depuis trois jours sans interruption, et sans résultat visible pour eux. Les hommes, malades mais non découragés, tombent dans la stupeur et l'épuisement. Les animaux, déjà réduits à une demi-ration d'orge, car le fourrage tenté par la cavalerie n'a pas réussi, meurent en grand nombre.

La tempête, qui avait duré toute la journée du 8, sans ralentir les sorties périodiques des musulmans, redouble pendant la nuit suivante, et suspend même le combat. On rentrait dans ce temps de désolation et de misère qui, l'année précédente, avait produit tant de malheurs. Chrétiens et musulmans voient dans cette sinistre analogie une manifestation de la volonté divine. Les chefs observent le temps avec angoisse, et cherchent à lire dans le ciel l'avenir de leur cause; ils obéissent à ces tendances mystiques qui, au milieu des grandes souffrances, remplacent dans toutes les âmes l'incrédulité, engendrée souvent par l'oisiveté et le bien être.

Enfin, le 9 au matin, le bruit des batteries, jusqu'alors muettes, de la Mansourah et des obusiers de Coudiat-Ati, réveille l'armée engourdie dans la boue, sous une calotte de nuages bas et lourds, qui ressemblent au couvercle d'un tombeau. La violente canonnade qui interrompt les tirailleries journalières atteste le courage et l'adresse des artilleurs français et turcs. Au bout de quatre heures d'un feu très vif, le tir admirable des assiégeants a éteint toutes les batteries découvertes de la Kasbah et de la ville; des pièces sont même démontées dans les casemates. Tout ce qu'on pouvait attendre de cette attaque était obtenu; il fallait maintenant transporter à Coudiat-Ati les canons de la Mansourah, pour ouvrir la brèche, cette porte de la victoire, vers laquelle on n'avait encore fait qu'un premier pas.

Dans l'état des hommes, des chevaux et du terrain, c'était une entreprise d'une énorme difficulté, que de faire descendre aux

Digitized by Google

pièces de 16 et de 24 de la batterie Damrémont, par des pentes impraticables, l'escarpement de la Mansourah; de leur faire passer sous le feu de la place, le torrent impétueux et gonflé du Rumel, et remonter ensuite la glaise à pic de la rive gauche pour gagner la batterie de brèche; mais cette entreprise, décisive pour l'issue du siége, et dont l'échec eût été irréparable, fut accomplie par l'artillerie avec une énergie sans bornes, et une patience à toute épreuve.

A la tombée de la nuit, pour couvrir contre les sorties de la place le chemin très rapproché des remparts que l'artillerie est obligée de suivre, les ruines du Bardo ont été occupées par le 47me régiment, et quelques débris de masures, que la négligence arabe a omis de raser, sont rétablis par les sapeurs, et servent d'abri aux postes les plus avancés.

Pendant ce mouvement, deux pièces de 24, deux de 16 et huit chariots d'approvisionnements se mettent en marche. La colonne, battue par une pluie diluvienne, arrive, à minuit seulement, au Rumel, plus impétueux que jamais. Malgré les efforts fougueux des soldats, qui restent douze heures de suite dans l'eau jusqu'à la poitrine, pour déblayer les blocs de rochers qui obstruent le gué, malgré les tentatives ingénieuses du colonel de Tournemine, et la ténacité du général Valée, le torrent où les voitures s'engagent une à une n'est franchi qu'à cinq heures du matin; 40 chevaux et 200 fantassins essayaient de faire monter à la première pièce une rampe à peine praticable pour un cavalier isolé, lorsque le jour paraît, brusquement et sans crépuscule, comme au lever d'un rideau. Le feu des remparts, jusqu'alors lent et incertain, devient précis et terrible; mais le danger, qui est souvent un auxiliaire à la guerre, rend de la force aux hommes épuisés. Les canonniers détellent avec calme les chevaux frappés dans les traits; les officiers et sous-officiers du train des parcs saisissent et guident eux-mêmes les attelages de leurs conducteurs : la première pièce est enlevée; la seconde suit aussitôt, mais les chevaux, effrayés par les projectiles, se dérobent et le canon verse en cage. En un clin d'œil 200 hommes du 47me,

Digitized by Google

dirigés par le capitaine Munster, l'ont relevée comme au polygone, au milieu de la mitraille se concentrant sur eux. La route, si on peut l'appeler ainsi, est libre, et les autres voitures suivent, aidées par le même dévouement; et après quatorze heures d'un travail herculéen, le convoi qui portait les clefs de Constantine est en sûreté derrière Coudiat-Ati. »

Malgré le tir des assiégés, auquel on ne ripostait pas dans la crainte de perdre la poudre et le temps, malgré de vigoureuses sorties, malgré la pluie et les difficultés matérielles du sol, la batterie de brèche est installée à Coudiat-Ati. Il faut avoir lu, comme nous, ces détails sur les lieux mêmes, pour en comprendre la valeur, et se croire encore au milieu du drame.

Le général Damrémont, avant de terminer les préparatifs de l'assaut, envoie un parlementaire pour offrir une capitulation.

— Si les chrétiens manquent de froment ou de poudre, fut-il répondu le lendemain, nous leur en enverrons; mais ils nous parlent de capituler, et nous ne comprenons pas. Nous rendrons la ville, quand toutes les maisons seront brûlées, quand tous les guerriers seront morts.

Sur cette réponse antique et un peu théâtrale, les Français reprirent le tir en brèche.

— La gloire paiera le sang, avait dit le général Damrémont. Et le premier sang répandu devait être le sien.

Le 12 octobre au matin il fut tué par un boulet, à la place où s'élève aujourd'hui la pyramide. Ce jour même, le tir des assiégeants éteignit les derniers feux des remparts qui ne se rallumèrent plus. Ecoutez maintenant comment le duc d'Orléans raconte l'assaut, et dites si l'Iliade a vu de pareils héros.

« La garnison, privée de ses canons, entretient une fusillade violente, et tente encore une dernière fois les sorties, qui ont déjà si souvent échoué contre la fermeté des troupes françaises; mais le cœur manque à Ahmed. Déjà ses cavaliers ont été la veille plus mous que d'habitude, et à la vue de la brèche qu'il aperçoit avec sa lorgnette, son aveuglement, son abandon à la fatalité disparaissent; il n'espère plus que dans l'instabilité des

Digitized by Google

Français, et il leur envoie un parlementaire pour demander de cesser le feu et de négocier.

— Il est trop tard, répond le général Valée; nous ne traiterons que dans Constantine. Et il dicte ses ordres pour l'assaut.

L'assaut sera donné de jour, parce que l'obscurité de la nuit, grandissant les obstacles, est tout à l'avantage du défenseur, qui a disposé et connaît les localités; il aura lieu le lendemain, vendredi 13 octobre, au lever du soleil. Des esprits timides, qui eussent dû donner l'exemple de la sécurité et de la confiance, étaient frappés du sinistre présage que renfermait, disaient-ils, la date du vendredi 13.

— Soit, répondit le général Fleury; ce sera tant pis pour les musulmans.

Le temps presse et l'armée, au bout de ses forces, ne peut ni prolonger cette lutte acharnée, ni songer à une retraite impossible. Les hommes, exténués, n'ont pas fermé l'œil depuis six nuits; les chevaux sont morts de misère, après s'être mutuellement rongé la queue et avoir léché les roues des voitures. L'artillerie a dépensé ses munitions; les vivres sont presque épuisés; il n'y a pas de lendemain possible à un assaut manqué. Il faut réussir, ou perdre le matériel du siége, l'honneur de l'armée, l'empire de l'Afrique et peut-être le respect du monde.

Ben-Aïssa et le Caïd-ed-dar ont organisé la défense intérieure, avec cet instinct et ce bon sens sauvage qui devinent souvent ce que la science n'a découvert qu'après de longues recherches. De fortes barricades, qui se flanquent mutuellement, sont élevées dans les ruelles étroites qui aboutissent à la brèche; les maisons sont crénelées intérieurement et extérieurement, de manière à se commander, à mesure qu'elles s'éloignent du rempart. Confiants dans ces dispositions, confiants en eux-mêmes, mais plus confiants encore en Dieu, les guerriers musulmans, immobiles à leur poste de combat, attendent toute la nuit, au milieu de ferventes prières, l'assaut qu'ils prévoient sans le craindre. Les vieillards, les femmes et les enfants, réunis sur les places publiques, répondent en chœur au chant des muezzins, inter-

Digitized by Google

rompus de temps en temps par les salves de la batterie de brèche, qui mitraille la crête du rempart pour empêcher les travailleurs d'y construire un retranchement; précaution que l'état du terrain rendait, du reste, bien inutile.

A trois heures du matin, la brèche, qui n'a que dix mètres de large, est déclarée praticable par les capitaines Boutault du génie, et de Gardarens des zouaves, qui fut blessé dans cette périlleuse reconnaissance. Les colonnes d'assaut se massent, la première dans la place d'armes, la deuxième dans le ravin, la troisième au Bardo.

Le jour se lève pur et chaud.

— Enfoncé Mahomet! Jésus-Christ prend la semaine, s'écrient dans leur langage expressif les soldats impatients.

A sept heures, il ne reste plus que cinq boulets; le général en chef ordonne une dernière salve pour soulever des nuages de poussière; les canonniers épuisés retombent endormis sur leurs pièces, et la première colonne, lancée par le duc de Nemours, part au pas de charge, au bruit des tambours et des clairons, accompagné des hurlements des Arabes qui tapissent les montagnes.

Le lieutenant-colonel de Lamoricière et le commandant Vieux du génie arrivent les premiers au sommet du talus, que la colonne gravit en s'aidant des mains. Le capitaine de Gardarens est blessé de nouveau, en plantant le drapeau tricolore au-delà de la brèche. On tombe dans un chaos sans issue, où les décombres amoncelés en contre-pente, et des enfoncements sans passage forment un terrain défiguré et factice.

Ce marais de matières qui manquent sous les pieds, ce cimetière de maisons où rien n'est plan, devient une prison, dans laquelle la colonne agglomérée reçoit à découvert le feu convergent d'un ennemi dispersé et invisible.

Le colonel de Lamoricière, avec son coup d'œil rapide et sa vigoureuse exécution, fait démolir les murailles, déblayer les ruelles, escalader les maisons avec des échelles faites en démontant les voitures d'artillerie. On débouchera par trois colonnes;

Digitized by Google

les deux premières contourneront le rempart à droite et à gauche, la troisième percera, droit devant elle, vers le cœur de la ville ; mais avant qu'on ait pu sortir de ce labyrinthe, un pan de mur, fouillé par les boulets et poussé par l'ennemi qui tirait au travers, s'écroule sur les hommes heurtant partout pour trouver une issue, et ensevelit une partie du 2e léger. Son brave commandant de Sérigny, enterré jusqu'à mi-corps, expire en sentant successivement tous ses membres se broyer sous le poids de la maçonnerie, et trouvant encore des paroles d'encouragement pour ses soldats, jusqu'à ce que sa poitrine écrasée ne rende plus de son.

Les colonnes de droite et de gauche se jettent, tête baissée, dans les batteries couvertes qui surmontent le rempart; les zouaves s'en rendent maîtres après une hideuse mêlée, où 91 Turcs et 45 Français périssent poignardés au milieu d'un épais brouillard de fumée, dans d'étroites casemates déjà remplies de débris d'affûts et de chair humaine en putréfaction. Au delà, on emporte de vive force les barricades, on enfonce les maisons les unes après les autres, en recevant des coups de fusil à bout portant sans pouvoir en rendre. Il faut monter sur les toits pour contrebattre les feux des minarets. L'ennemi défend pied à pied un terrain tout à son avantage. On arrive cependant ainsi jusqu'à la demeure de Ben-Aïssa, riche palais, dont les meubles, les coussins, les poutres, sont jetés dans la rue afin d'y élever des contre-barricades, qui flanquent l'attaque du centre, où se porte l'effort principal, et dont le colonel de Lamoricière s'est réservé la direction immédiate.

Cette colonne s'est fait jour, à travers un massif de constructions informes, jusque dans le quartier marchand de Constantine, traversé par une rue plus droite et plus grande que les autres, la rue du Marché, large de 4 à 5 mètres. Cette rue et les ruelles adjacentes sont bordées par des rangées de cages en maçonnerie, closes par des volets en bois, qu'on eût dit construites pour des bêtes féroces, et servant de boutiques aux marchands, réunis par corporations dans ces étroits passages. Chacun de ces

Digitized by Google

bazars devient le tombeau de ses défenseurs ; ils s'y font tuer jusqu'au dernier, dans de furieux combats corps à corps, qui conduisent les Français en face d'une arche romaine, fermée par une porte en bois ferré. Le colonel de Lamoricière la fait ébranler à coups de hache; mais au moment où on l'entrouvre, une décharge terrible de l'ennemi, groupé sur les toits et derrière les barricades, abat toute la tête de la colonne.

Cependant, la compagnie franche passe sur les morts et les mourants, et pousse tout à la baïonnette devant elle, lorsque l'explosion d'un magasin à poudre détruit presque entièrement cette brave troupe Dans un vaste cercle, tout est renversé, anéanti ; les murailles s'écroulent, la terre se soulève, les assiégés reviennent à la charge, et hachent à coups de yatagan tout ce qui respire encore au fond de ce cratère. L'emploi des mines par masses de poudre, enterrée ou non, est toujours le plus puissant moyen de défense. Si les 15,000 kilogrammes de poudre, accumulés encore dans Constantine, eussent été répartis sur le chemin des Français, l'assaut eût manqué et le dernier des chrétiens eût péri.

Cet accident, imprévu pour les deux partis peut-être, faillit amener une catastrophe : le colonel de Lamoricière était aveuglé; tous les chefs, et presque tous les officiers, étaient hors de combat; les soldats, décimés et sans direction, n'avançaient plus sur un terrain qu'ils croyaient miné; les blessés, spectres noircis, sans forme humaine, aux chairs pantelantes, comme celles de cadavres que l'on enlève d'un cabinet anatomique, redescendaient la brèche en répandant l'alarme par leurs gémissements.

Le colonel Combes coupe court à ces hésitations et reprend l'offensive, en faisant emporter par les voltigeurs du 47e les fortes barricades de la rue du Marché, la véritable voie stratégique de l'intérieur de Constantine. Des renforts sont envoyés dans la ville, successivement et par petites colonnes, de manière à combler les vides sans encombrer les lieux. Le cri : « A la baïonnette ! » enlève les soldats de tous les corps ; la charge bat avec frénésie; dans les bivacs de l'armée, les tambours et les clai-

Digitized by Google

rons la répètent tous à la fois, comme fascinés par un entraînement contagieux et irrésistible.

Les musulmans perdent du terrain, mais dans ce moment décisif le colonel Combes est atteint de deux balles en pleine poitrine. Il donne encore ses derniers ordres, puis il vient dans la batterie de brèche, debout et l'épée haute, rendre compte au général Valée et au duc de Nemours de la situation du combat.

— « Ceux qui ne sont pas blessés mortellement, ajoute-t-il ensuite, pourront se réjouir d'un aussi beau succès; pour moi, je suis heureux d'avoir encore pu faire quelque chose pour le roi et pour la France. »

C'est alors seulement qu'on s'aperçoit qu'il est blessé. Calme et froid, il regagne seul son bivac, s'y couche et meurt. Son absence n'arrête pas les progrès de l'attaque; les officiers inférieurs et les soldats, livrés à eux-mêmes, font avec intelligence et courage cette guerre de maisons, à laquelle, de l'aveu de tous les écrivains militaires, les Français sont éminemment propres.

C'est un Saragosse au petit pied, car ici, comme à Saragosse, les défenseurs sont plus nombreux que les assaillants. De faibles têtes de colonnes, guidées par les officiers et les sous-officiers du génie, cheminent dans ce dédale de ruelles tortueuses et infectes, dans les corridors voûtés à mille issues dont se compose Constantine. Munis de haches et d'échelles faites avec les côtés démontés des voitures, ils assiégent une à une les maisons isolées, sans terrasses, et séparées par de petites cours favorables à la défense, et sautent par les toits dans celles qu'ils n'ont pu prendre par la porte. Le dernier effort considérable eut lieu contre la caserne des Janissaires, grand bâtiment crénelé à trois étages, bâti sur le rempart à droite de la brèche, où Turcs et Kabyles se défendirent avec acharnement.

Des hommes sans armes, avec un papier blanc au bout d'un bâton, se présentent au général Rulhières, qui dirige les tirailleurs les plus avancés et lui demandent la paix. Le général monte aussitôt jusqu'à la Kasbah, pour empêcher la garnison de s'y défendre, comme dans une citadelle, malgré la soumission des

Digitized by Google

habitants. La résistance est brisée ; les deux cadis sont grièvement blessés; le Caïd-ed-dar se brûle la cervelle, fidèle à son serment de ne pas assister vivant à la prise de Constantine. Le fils de Ben-Aïssa, qui a reçu quatre blessures sur la brèche, entraîne hors de la ville son père accablé de douleur ; les débris des canonniers et de la milice le suivent. Les plus résolus des défenseurs, ceux qui jusqu'au bout avaient cru au succès, et n'avaient éloigné ni leurs femmes ni leurs enfants, se trouvant acculés à la Kasbah, et ne comptant point sur une générosité dont ils eussent été incapables, cherchent à descendre par des cordes du haut des escarpements verticaux, qui surmontent de quatre cents pieds les abîmes ténébreux où coule le Rumel. Les derniers poussent les premiers qui roulent dans le gouffre ; une horrible cascade humaine se forme, et plus de deux cents cadavres s'aplatissent sur le roc, laissant des lambeaux de chair à toutes les aspérités intermédiaires.

A neuf heures du matin, après une furieuse mêlée de deux heures, Constantine est prise ; les soldats couronnent tous les édifices, et se tournant vers l'armée qui les admire, ils annoncent leur triomphe par le cri, unanimement répété, de « Vive le roi ! ». Le quartier général s'établit au palais du bey, séjour étincelant de toutes les féeries des Mille-et-une Nuits. Ahmed en a retiré son trésor, mais il y a oublié son harem, destiné, selon les usages de l'Orient, où la femme n'est qu'une chose, à devenir le prix de la victoire. A la vue du drapeau tricolore arboré sur sa demeure, le pusillanime bey de Constantine verse de grosses larmes, et fuit en poussant des imprécations. Il est détrôné, car il ne trouvera plus que des ennemis, et point de refuge, dans cette population nomade contre laquelle les murs de Constantine servaient d'asile à sa tyrannie. »

Lambæsis.

Une patache m'a transporté de nuit à Batna et une sous-patache à Lambèse, où sont de fort belles ruines romaines.

Digitized by Google

L'ancienne colonie des condamnés politiques n'est plus aujourd'hui qu'une sorte de bagne, *fréquenté* par les indigènes seulement. Le deux décembre a peuplé Cayenne, Lambèse ne suffisant pas à la liquidation de ce crime politique ; les conseils de guerre de Versailles ont choisi pour exutoire Nouméa et l'île des Pins. Toujours plus loin. Il y a belle heurette déjà que Brest et Toulon ont supprimé leurs chiournes, en dépit de Rocambole. Peut-être la France s'attristait de cette vue.

La ville moderne, qui s'est cristallisée non loin des ruines, s'appela d'abord Lambessa, traduction peu fidèle du vocable latin. Le solécisme a été rectifié, et les habitants ne s'en portent ni mieux ni pis.

L'antique cité de Lambæsis devait recouvrir une lieue carrée de terrain ; c'est une autre Pompéi, non point enfouie, puis exhumée, mais simplement abandonnée par ses habitants, et si solide que les invasions barbares et arabes se sont cent fois ruées dessus, sans parvenir à en niveler le granit. J'ai foulé des chaussées romaines, où depuis quinze siècles les passants ne passent plus ; j'ai vu des arcs de triomphe, salué des tombeaux, déchiffré des inscriptions, mesuré des aqueducs, visité le prétoire, dont on a fait un musée, le vaste cirque, — *circenses* — le grenier d'abondance, — *panem* — les thermes, le temple de la Victoire, et le temple d'Esculape. Malheureusement, je n'avais pas sur moi le moindre coq blanc à immoler, en priant le dieu des Purgons et des Fleurants d'écarter les indigestions.

Et saturé d'antiquités romaines, je rentre à Batna chez maître Bonnefoy l'hôtelier, qui se fend d'une hure aux pistaches. On s'est léché les doigts — que n'y étiez-vous, madame ! — et on a tordu le cou à un nombre respectable de flacons, pleins d'un petit vin pétillant. Frère Jean des Entommeures l'eût avalé en se pourléchant les babines. Il me semblait l'entendre :

— Voire mais, disait-il, chopinons théologalement.

Aussi, les portions alternaient avec les hanaps que c'était merveille. Un dernier rouge-bord, une dernière rasade à verre pleurant, et abandonnons les amphores et les coupes, ces orne-

Digitized by Google

ments périssables des banquets, ce cimetière, dont il n'y a plus rien à tirer. En route pour la chambre à coucher... j'allais dire le *dormitorium*.

Mais quelle métamorphose ! A peine suis-je vautré sur le *cubile*, le décor change ; la Lambæsis romaine est restaurée et vivante ; je me trouve dans l'atrium du général Acilius Clarus, commandant en chef de la 3e légion, et gouverneur de la province de Numidie. Moi-même, pétrifié, sous l'espèce d'un Terme en console, je supporte l'autel des Lares familiers. Par une singulière intuition, je sais que nous sommes à la fin du cinquième siècle ; de ma position élevée, je domine les mortels vulgaires, je comprends les dialogues, je sais le nom des personnages, et je ne puis remuer ni crier. Étrange n'est-ce pas?

Allons! il faut prendre la chose philosophiquement. Oyons et regardons. On n'a pas tous les jours sous les yeux de vrais Romains, en toge et en sandales.

Acilius est à table avec un affranchi, son favori sans doute. L'un et l'autre sont étendus sur de moelleux coussins ; une profusion de mets et de vins sont épars sur la table, et les amphores romaines coudoient dédaigneusement les poteries grossières d'origine indigène. Rien dans le costume des convives n'indique qu'ils appartiennent à la carrière des armes ; leurs traits même paraissent efféminés. C'est qu'ils sont loin déjà, les temps où les guerriers de Rome se couvraient de cuir et de fer, vivaient à la dure, et dictaient la loi au monde ! Dans un coin de la salle, des joueurs de flûte et des danseuses attendent un signal du maître pour commencer leurs exercices.

— Par Pollux ! s'écria Acilius Clarus, tu es ce soir, Aurélianus, sombre comme le Styx. As-tu vu des corbeaux voler vers la gauche? Allons, réveille-toi, et vide une coupe de ce vieux Falerne. Il a traversé la mer sur une de nos trirèmes, et le divin César lui-même n'en boit pas de meilleur.

— Tu évoques, Acilius, de tristes souvenirs. Où sont nos huîtres vertes du lac Lucrin, et nos lamproies engraissées de la chair des esclaves, et nos fêtes romaines, et nos douces cam-

Digitized by Google

pagnes, où la vigne festonne entre les mûriers? Ce pays est rude en hiver comme les montagnes de l'Hyrcanie, et brûlant en été comme le Phlégéton lui-même. Un mauvais génie nous y envoya. Les ennemis qu'il nous faut combattre sont plus vaillants que les Helvètes; nous ne les pacifierons jamais.

— Aurélianus, mon fils, qu'ils nous laissent tranquilles, et je ne les poursuivrai que mollement. Crois-tu que je veuille aller me faire tuer dans leurs vallées farouches ?

— Ne crains-tu pas, Acilius, les intrigues de ton lieutenant Saturninus, le maître de la cavalerie? Tu n'ignores pas qu'il ne cherche à te discréditer auprès de César que pour te supplanter.

— Aurélianus, tu as le Falerne lugubre; le fond de cette amphrore te déridera, je l'espère. Tu ne parles que d'évènements sinistres. As-tu déjà noté ce jour d'une pierre noire ?

— Oui, j'ai la mort autour de moi; le ciel devient sombre. Rome a vécu, Rome s'effondre; elle nous entraînera dans son écroulement.

— Ha ! ceci est une autre histoire. Par Bacchus, bois encore, Aurélianus, ou tais-toi.

— Je vide la coupe dès qu'elle est pleine, mais je ne puis oublier. Je ferme les yeux et je vois. Des hordes de barbares s'avancent par la Celtibérie et la Bétique; elles ont franchi les colonnes d'Hercule, et la Mauritanie les abrite. La Numidie est menacée, envahie peut-être. Le chef est vaillant comme nous... comme nous étions autrefois.

Et Aurélianus, vaincu par le Falerne, s'affaisse lourdement sur la couche et ne bouge plus.

Presque au même instant, une grande foule se précipite en désordre dans l'atrium; des centurions, des soldats, des licteurs; au milieu d'eux, un vieillard à longue barbe blanche, étroitement garrotté, et une jeune fille d'une beauté rare. Leur costume étranger les désigne à l'attention : ils appartiennent à cette race haïe que les légions romaines combattent sans cesse et ne parviennent pas à réduire.

La jeune fille s'enveloppe avec noblesse d'une sorte de palla

Digitized by Google

très ample, tissée de laine blanche avec des bandes pourpres ; une ceinture en retient autour de sa taille les plis flottants. Sa tête est nue ; une chevelure blonde retombe sur ses épaules et jusqu'au dessous de ses hanches. Son œil noir lance des éclairs, et au lieu de le tenir baissé en signe de timidité et de crainte, elle le fixe sur Acilius Clarus entre les mains duquel est désormais sa destinée.

De son côté, le général, depuis qu'elle est entrée dans l'atrium, la regarde de cet air émérillonné qu'un viveur prend après boire en présence des femmes. Qu'importe alors la fierté d'une vierge? Pour les roués, la pudeur n'est qu'un raffinement du vice. Acilius Clarus mûrissait un projet.

Saturninus, le maître de la cavalerie, s'avance :

— Général, cet homme et cette jeune femme ont été pris dans la montagne par une cohorte de mes soldats. On peut en obtenir une forte rançon, ou les garder comme ôtages, car la richesse des vêtements indique un rang élevé. Acilius Clarus n'oubliera pas que c'est à moi qu'il doit cette importante capture.

— Fort bien, Saturninus; fais avancer tes prisonniers, que je les interroge. Vieillard, qui es-tu? Comment faut-il te nommer?

— Romain, que t'importe mon nom? Je suis pontife dans mon pays et guérisseur. Pourquoi tes soldats nous ont-ils enlevés brutalement ce matin, au mépris de tous les droits, quand nous cueillions, ma fille Aïcha et moi, des herbes pour composer les breuvages? Nous réclamons de ta justice la liberté.

— La liberté! Mais tu es d'un peuple hostile, tu es d'une de ces tribus berbères...

— Oui, Romain, je suis de la race berbère, je suis Kabyle et je m'en fais gloire. Le sol nous appartient depuis le commencement du monde; pourquoi veux-tu nous en dépouiller? Vains efforts d'ailleurs; tu n'y parviendras pas, et mon regard lit dans l'avenir : pendant plus de quinze siècles encore, nous resterons dans nos hautes vallées, inaccessibles, et nul ne pourra entamer notre indépendance et notre liberté. Tous les petits peuples des montagnes ont cette fierté sauvage et résistent à la tyrannie.

Digitized by Google

Romain, tu ne nous connais pas; nous ne t'avons point attaqué. Commande qu'on fasse tomber nos chaînes.

— Tu mens, vieillard; tu vis parmi nos ennemis, parmi ces Numides qui nous harcèlent sans relâche.

— Ton erreur est grande, si tu confonds les Numides et les Kabyles; les premiers sont nos plus implacables adversaires. Leur race est différente. Ils ont les cheveux noirs et nous sommes blonds; ils vivent sous la tente, errants, pasteurs; nous habitons des maisons de pierre; nous sommes agriculteurs; nous fabriquons des tissus, de l'huile, des flissas pour couper les têtes. Les Numides ont trois et quatre femmes; la loi nous défend d'en avoir plus d'une; mais elle est notre égale, et les épouses des Numides ne sont que leurs esclaves. Ils obéissent à un chef; nous vivons en république. Nous ne t'avons jamais attaqué. Si le droit et la loi, dont les Romains sont fiers dans leur pays, ne sont pas un vain mot, rends-nous à la liberté.

— Général, interrompit Saturninus, ce vieillard et sa fille montaient des chevaux de prix, restés à la porte de ton palais. Ce sont des princes dans leur tribu; je t'adjure de ne pas les laisser échapper.

En ce moment, un nouveau personnage fit irruption au milieu des soldats, les écartant de droite et de gauche pour frayer le passage. C'était un licteur couvert de sueur et de poussière. S'inclinant devant le général, il lui présenta une tablette d'ivoire.

Acilius Clarus la passa à Saturninus.

— Lis, je te prie; c'est un message du préfet de Cirta. Cet imbécile d'Aurélianus, mon secrétaire ordinaire, dort comme une outre pleine. Tu le remplaceras.

Le maître de la cavalerie ne put cacher un mouvement de dépit. Lui, s'abaisser aux viles fonctions d'un esclave! Cependant, il s'exécuta et lut :

— Le gouverneur d'Afrique, Boniface, a tendu la main aux barbares; il s'est fait l'allié de Genséric leur chef; il a livré les trois Mauritanies. Repentant aujourd'hui, il cherche à reprendre les provinces perdues, ou tout au moins à opposer une digue

Digitized by Google

au torrent envahisseur. Boniface est dans Hippone, assiégé, sur le point de succomber. Un esclave est parvenu à s'échapper de la place, à franchir les lignes ennemies; il est arrivé jusqu'à moi, et il m'a exposé la triste situation des légions romaines. Il faut leur porter immédiatement secours, et je t'appelle avec tes soldats. Sois dans deux jours sous les murs de Cirta, où je te donnerai de nouveaux ordres.

Acilius Clarus avait à peine écouté la missive du préfet; il s'était rapproché d'Aïcha, et il lui parlait à voix basse.

— Tu es en mon pouvoir, Aïcha; ton père aussi. Mais ne crains rien : tu es belle et je ne suis pas méchant. Veux-tu la liberté pour ton père et pour toi? Tu l'auras, si tu consens à ma proposition, mais tu es perdue si tu refuses. Je fais trancher la tête à ce vieillard, et je te retiens toi-même en esclavage. Tu seras alors ma chose, comme cette coupe d'or que je puis vendre, ou donner, ou détruire. Tu demandes mes conditions : sois librement à moi cette nuit, et demain à l'aurore, on vous rend vos chevaux, et les barrières du camp s'ouvrent devant vous.

— Infâme! s'écria Aïcha, qui, de colère, était devenue plus pourpre que les bandes de sa palla.

Et d'un geste aussi rapide que la pensée, elle plongea dans le cœur du Romain un petit poignard que les soldats avaient négligé de lui enlever. Puis, coupant les liens qui retenaient le vieux pontife, elle l'entraîna vers la porte et elle disparut derrière la draperie flottante. On entendit sur la terre sonore le galop furieux de deux chevaux qui s'éloignaient.

Les soldats, en voyant tomber leur général, s'empressèrent autour de lui : il était mort. Quelques uns avaient essayé de s'emparer de la courageuse fille, mais Saturninus, d'un geste les avait arrêtés. La joie qu'il éprouvait de voir enfin s'effacer le principal obstacle qui s'opposait à sa fortune, le rendit clément envers les prisonniers. Aurait-il la force de punir, ou de jeter dans l'esclavage, ceux qui débarrassaient son chemin du chef détesté qu'il allait remplacer?

Digitized by Google

La double nouvelle s'était déjà répandue dans le camp. Les soldats criaient : « A Cirta, à Cirta ! Marchons contre Genséric ! Vive le général Saturninus ! »

Ceux qui étaient dans l'atrium se précipitèrent au dehors, pour discuter avec leurs compagnons d'armes les évènements de la soirée.

Dans cette cohue, l'autel des dieux Lares fut renversé, les Termes arrachés, et me voilà, tout seul dans la salle déserte, gisant inerte sur la mosaïque du pavement, au milieu du sang d'Acilius et du Falerne répandu.

Heureusement, je me réveillai.

Voilà ce que l'on rêve, madame, en dormant sur le dos, après avoir mangé trop de hure aux pistaches.

Que de capitales, florissantes jadis, sont aujourd'hui disparues ! On parle de Carthage, de Memphis, de Ninive, de Babylone ; Volnay a écrit *les Ruines*. Qui énumérera les cités dont le nom, s'il est enregistré par l'histoire, figure à peine dans un coin perdu de ses annales, comme heureux d'y être oublié ?

De Bel-Ezma, ville arabe prospère au moyen-âge et sise en une contrée fertile, on retrouve à peine la trace et le désert en a remplacé les jardins. On pourrait, rien qu'en Algérie, relever une longue liste de ces beautés déchues, et y inscrire pour la province de Constantine, Announa, Uzel, Arsacal, Saddar, Ruzazus, Choba, Hippone, Sitifis, Tagouzide, Tubonis, Silensis, Zaraï et bien d'autres encore. Autant d'ombres, autant de souvenirs.

Traversons donc les champs où fut Bel-Ezma et marchons vers le mont Tougour. A une lieue à peine de Batna, commence sur ses pentes une magnifique forêt de cèdres. Après y avoir été jadis à mulet et dans la neige, j'y retourne à pied et grillé vif. Parmi les herbes rousses, la cigale accorde sa chanterelle pour exhaler tantôt sa mélancolie.

La forêt a une étendue de quatre mille hectares environ. Au désespoir des fermiers voisins, elle sert de refuge à des bandes de sangliers. Les arbres sont semblables aux célèbres colosses du Liban, contemporains de Salomon ; le cèdre argenté n'est d'ail-

Digitized by Google

leurs qu'une variété botanique de son congénère de Syrie, et la renommée historique seule lui manque. Il n'a point eu l'honneur de fournir les solives du temple; il a grandi obscur, ignoré, sur les pentes de l'Atlas.

En pénétrant sous ces voûtes sombres, on comprend *l'horreur sacrée des bois* dont parle Virgile. Il est à remarquer qu'une bande de voyageurs caquetant, riant et glosant, jusqu'à l'orée d'une forêt, se taisent bientôt après, lorsque la solitude feuillue les entoure. Les joyeux propos s'évaporent en rêverie, quand le silence tombe des futaies, où flotte une présence impalpable.

Au mont Tougour, les géants, dont le tronc à hauteur d'homme mesure cinq et six mètres de circonférence, ne sont pas rares; le bois paraît parfaitement sain, mais le contour est fort irrégulier, avec d'énormes angles saillants et rentrants. Leur forme générale rappelle les jouets d'un sou que Nuremberg nous envoie. Le muséedes produits algériens, à Alger, possède une tranche horizontale de cèdre, complète et polie. Elle a environ un mètre de diamètre, et les cercles annuels — son état-civil — accusent quatre cents ans d'âge.

Une autre forêt de même essence, très belle aussi, se rencontre aux environs de Teniet-el-had, soit à une douzaine de lieues au sud d'Affreville. Elle couvre trois mille hectares. Les forêts de cèdres en Algérie représentent ensemble près de septante mille hectares. Malheureusement ce chiffre, qui n'a aucune chance de croître, court au contraire le plus grand danger de s'amoindrir par les incendies.

Vous croyez, madame, que je vais décrire en *style noble* les beautés de ces ombrages, évoquer les nymphes et les faunes, bref, échafauder en quatre pages une amplification de rhétorique? Que nenni! D'abord il faisait tellement chaud là-bas, que les idées s'y évaporaient, au lieu de s'y congeler, comme les paroles que Pantagruel entendit dégeler en haute mer; c'étaient jurons de matelots sur une nauf portant nonnes. Contre l'évaporation, pas de remède possible; de là le proverbe: *autant en emporte le vent.*

Digitized by Google

Ensuite, rien que pour les forêts, les descriptions écrites, et qui pis est, imprimées jusqu'à ce jour, sont tellement nombreuses, et dans le tas il en est de si belles, que vous me voyez découragé et que je renonce à lutter. Notre regretté confrère Lecoq de Clermont-Ferrand, Schacht, Paul Marcoy, de Humboldt, sont les maîtres dans ce genre; leurs poèmes en prose sont d'une saveur bien plus relevée, tout en demeurant réalistes, que les tranches de douze syllabes où Delille nous débite une nature de convention. Que vaut d'ailleurs la meilleure description en face du vrai? Le vrai seul est nécessaire et éternel; quand à paraître *aimable*, j'estime qu'en dépit de Boileau, il s'en moque comme un singe d'une noix vide; le vrai, étant de sa nature bien au dessus des usages mondains. Les cercles du Dante, le vieux Gibelin, ne sont que ficelles poétiques en présence de la réalité.

Bien décrire n'est pas facile d'ailleurs. Besoin est de commencer par voir, sentir et comprendre; traduire ensuite, ce qui exige un instrument de choix et bien accordé, un Stradivarius qui file les idées en phrases justes et fortes, de même que le Stradivarius de sapin chante les gammes et les arpéges. Il y a dans le style plus d'un point commun avec la musique; on y trouve sans peine le pizziccato, le scherzando ou le maestoso.

Donc, il ne suffit pas pour la description d'aligner des périodes, d'enfiler des mots sonores, de se battre les flancs pour accumuler des effets, de couvrir de ratures une malheureuse feuille de papier, pour supprimer les répétitions de mots. On ne peut décrire au coin du feu, sinon de mémoire, car l'œuvre d'imagination serait inévitablement une mosaïque à lambeaux empruntés çà et là. Il faut avoir vécu en face de l'objet à reproduire; il faut l'avoir étudié de trois quarts et de profil, d'en haut aussi, de près et de loin.

Mais quand toutes ces conditions forment faisceau, quelles charmantes photographies l'on obtient, et comme l'âme de l'auteur s'y réflète! Le style, c'est l'homme, dans une description de dix lignes, autant et plus peut-être que dans une tragédie en cinq actes, guindée, empesée, classique et. . . ennuyeuse.

Digitized by Google

Les pages tranquilles de Toppfer et de Manzoni font regretter de n'avoir point connu ces âmes si évangéliques et si belles. Après avoir dévoré les relations de voyage de Paul Marcoy dans l'Amérique du sud, on voudrait recommencer de telles explorations avec ce camarade, si gai au milieu des petites contrariétés inhérentes à la profession, si vaillant dans le danger, si spirituellement railleur. J'ai dit camarade; lisez ses œuvres, et avouez que vous iriez lui serrer familièrement la main, en l'appelant « cher ami, » si vous croisiez son chemin.

Au contraire, Alexandre Dumas devait absorber les hommes et les choses dans sa puissante personnalité. En lui, rien de paternel. Des égaux seuls — en eût-il ? — pouvaient se hasarder à le suivre, et à la condition de lutter sans cesse. Voyez ses *Impressions de voyage*.

J'ai eu déjà des compagnons de route, et beaucoup. Hé bien, les bons sont rares. Un égoïsme féroce — naturel à l'homme, mais comprimé en temps ordinaire — semble choisir le voyage pour s'épanouir et se développer. Un seul — qu'ici l'on ne nommera point, crainte de l'effaroucher — m'a paru convenable; ensemble, nous avons parcouru les Alpes entre Lucerne, Bellaggio et Coire. Or, je gage que son style, si jamais il écrit, miroitera à pleine plume son caractère.

De Batna à Biskra.

Derechef la patache m'emporte, cette fois vers le désert; l'on quitte Batna à la tombée du jour. Puisqu'il faut voir le Sahara en plein été, allons-y. Il fait assez chaud, paraît-il, pour donner à la laine des burnous l'odeur de roussi; petits blancs y devenir nègres, et parler langue nègre... tiens, moi aussi, avant même d'y arriver.

A l'intérieur de la diligence, on fume; cinq turcos, regagnant leur garnison de Biskra, ont réussi, installés depuis une minute à peine, à rendre irrespirables les quatre mètres cubes d'air qui leur sont départis par le règlement. Si nous avons donné à l'Amérique l'alcool, nous en avons reçu le tabac; partant,

Digitized by Google

quittes. Moi, sixième dans cette boîte, non moins infecte que roulante, jamais ! Je me hisse sur l'impériale, où j'espère être en repos, puisque l'empire c'est la paix ; et délicatement étendu sur des ballots de cotonnades, destinées aux vierges des oasis, je savoure la fraîcheur d'une belle nuit méridionale.

Fraîcheur, par pure comparaison, vous comprenez, car le thermomètre indique 33°, et ce serait chaleur grande chez nous. Mais après une journée à 38°, c'est presque une impression de froid.

La lune brille et montre ses cornes ; une poussière d'astres sable l'indigo sombre de la coupole ; quelques légers nuages courent vers le sud, — comme moi — brochant cette riche étoffe. Avec un brin d'imagination, on peut se figurer ces cirrus arrivant de Belgique en ligne droite, et déjà la Poésie ouvrant ses ailes commence à chanter les souvenirs du foyer, les côteaux de la Sambre, les ombrages de Marches-les-Dames, avec un refrain de brabançonne ; mais la Physique de crier : « Ha ! cette farce... ce sont vapeurs méditerranéennes, tout simplement, condensées par leur élévation successive dans des régions plus froides. »

Une fois la pensée lancée sur cette pente, autant l'y abandonner et rêver nuages en restant éveillé.

L'exilé, le prisonnier, le désœuvré aussi, ont l'œil attaché sur le nuage qui passe ; ils y cherchent une espérance, un souvenir, moins encore, une distraction. A Glatz, Frédérik de Trenk saluait en eux les messagers de sa chère Amélie ; affaire de sentiment, où la physique n'avait rien à voir. Le duc de Beaufort, dans le donjon de Vincennes, souhaitait qu'ils crevassent en grêle sur le dos du Mazarin. Silvio Pellico en faisait pour sa pensée un marche-pied vers l'infini personnel — deux mots qui jurent d'être accouplés ; — Latude les chargeait de ses imprécations pour madame de Pompadour ; La Balue, de ses prières pour Louis XI. La Marie Stuart de Schiller confie ses pensées et ses regrets aux nuages que le vent emporte vers la France, ce pays qui fut son premier amour ; et, comme Van Artevelde, vic-

Digitized by Google

time des *factions*, Van Coppernolle, coffré vingt-quatre heures aux Petits-Carmes, décoche aux nuages le bonsoir destiné à son épouse. Ces souvenirs me percent le cœur... et sortent par le dos.

Dans les Alpes, il n'est pas rare de s'élever au-dessus des nuages ; l'an dernier, aux passages du Saint-Gothard, du Grimsel, du Julier, de l'Albula, du Bernina, j'ai vu

Unter dem Fuss
Ein nebliges Meer.

Que de choses dans les nuages ! Des grêlons parfois, ces pralines frappées et frappantes que nous envoie Odin chaque fois que l'on baptise un de ses petits enfants ; de la neige, *au blanc cortége*, comme on dit pour la rime ; ma grand-mère, quand il neigeait, assurait que le bon Dieu plumait des canards De l'eau ordinairement.

Ah ! les maudites ondées, et que Saint-Médard est un désagréable personnage ! En Belgique, certains hivers, se traduisant par cinq mois de pluie sans soleil, font à coup sûr le bonheur des grenouilles, des marchands de parapluies et des escargots, mais aussi le désespoir des caniches et des baudets, obligés de secouer incessamment les oreilles. Les babouins sont de mauvaise humeur ; le sexe auquel, selon Legouvé, nous devons notre cuisinière, bougonne parce qu'il est impossible d'étaler, dans les promenades à la mode, l'excentricité du costume nouveau ; et les amoureux, qui avaient un premier rendez-vous *sub Jove crudo*, avec le feuillage des ormeaux pour alcôve, se demandent où l'on pourrait bien aller roucouler décemment.

Les mythologies primitives font une grande consommation de nuages. Un des plus précieux attributs de Jupiter est de rassembler ou de disperser les nuages à son gré. Iris paraît sur les nuages. Mercure les parcourt avec la rapidité d'une dépêche télégraphique. Diane, en partie fine avec Endymion, appelle vite un nuage, en guise de paravent ; de nos jours, elle eût retenu un cabinet au Café Riche.

L'Éternel, dictant à Moïse la loi, enveloppe le sommet du

Digitized by Google

Sinaï d'un nuage épais qui le cache à la vue de la multitude. « Et Moïse entra dans la nuée et monta sur la montagne, et il fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits. » Plus tard, un nuage voile le tabernacle chaque fois que Moïse s'y rend pour recevoir les commandements. « Et aussitôt que Moïse était dans le tabernacle, la colonne de la nuée descendait et s'arrêtait à la porte, et l'Éternel parlait avec Moïse. »

Dans les étapes des Hébreux au travers de l'Arabie Pétrée, cette même nuée les guidait, lumineuse pendant la nuit. « Or, quand la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient; cela arrivait dans toutes leurs étapes. Mais si la nuée ne se levait point, ils ne partaient point, jusqu'au jour qu'elle se levait. Car la nuée de l'Éternel était sur le pavillon le jour, et le feu y était la nuit, aux yeux de toute la maison d'Israël, dans toutes leurs étapes. »

Fléchier nous apprend que « Sainte-Thérèse entrevoit-elle son Sauveur, un nuage importun le lui dérobe. » C'était bien la peine d'être hystérique pour s'arrêter en si beau chemin ; il est vrai que certains jours, l'hallucination se poursuivait beaucoup plus loin, et ne laissait presque rien à désirer.

On voit dans les enroulements de nuages ce que l'on veut, exactement comme dans la braise ardente. Les Espagnols appellent *châteaux en l'air*, ce que nous nommons châteaux en Espagne. Hamlet, prince de Danemarck, découvre successivement une foule d'objets dans un nuage, et Polonius, bon courtisan, de courber l'échine et de s'écrier à chaque nouvelle lubie de son maître : « Grand prince, vous avez raison. » Moi-même, selon les cahots qui me faisaient rouler et tanguer du jaconas au calicot et de l'alépine à l'organdi, je vis passer, cette nuit, juste au-dessus de mon nez, la bête apocalyptique « qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses têtes un nom de blasphème; ses pieds étaient comme les pieds d'un ours, et sa gueule comme la gueule d'un lion. » A cet animal peu sociable, succéda Langrand remboursant au pair ses actionnaires; Veuillot donnant l'accolade fraternelle à Sarcey, et le bourgmestre de Crupet couronnant une rosière, une vraie.

Digitized by Google

Tout cela dans ces farceurs de nuages ; aussi, madame, n'en tombez point des nues.

Au théâtre, il y a des nuages brossés à la colle sur une toile bleue; ils sont d'un bon effet à l'acte du vaisseau dans *l'Africaine*, et au leverdu rideau dans *Si j'étais Roi*. Ils n e se fâchent point d'une forêt de carton, d'une lune de magnésium, d'éclairs de lycopode et de tonnerres de fer blanc; toutes familiarités qui ne manqueraient pas d'humilier profondément les vrais nuages, dont la noblesse a seize quartiers.

Il y a des nuages dans la vie conjugale. *La Boule* est la traduction d'un de ceux-là en bel éclat de rire. Il faut lire aussi les articles *nuage*, *orage* et *pluie* dans le *Dictionnaire des amoureux* de Jules de Noriac. A la rigueur, je pourrais transcrire; mais il est de ces choses qui perdent leur sève à la transplantation, principalement celles qui ont beaucoup de sève. Molière, par la bouche de Scapin, dit : « Je vois se former de loin un nuage de coups de bâton qui crèvera sur mes épaules. »

En littérature, que de nuages ! Le second Faust, tout d'abord, de l'aveu même des Allemands, et un peu aussi le premier. D'ailleurs, outre-Rhin, la vapeur des chopes et la fumée des pipes engendrent aisément des nébulosités métaphysiques; Ficht, Kant, Hégel et cent autres ont grossi l'écheveau. La musique de Wagner, nébulosité encore, si l'on excepte pourtant la marche du Tannhauser; opéra ainsi nommé, a dit Mérimée[1], parce que l'on s'y *tanne aux airs*. Ceux qui admirent me rappellent les spectateurs conviés par le singe à une séance de lanterne magique. Il est aisé de se poser en virtuose et de se pâmer d'aise devant un bruit quelconque, étranger à toute mélodie; par exemple, un chat se promenant sur un clavier. Et l'une de ces compositions wagnériennes s'appelle *l'Anneau de Nibelung*, presque *le tour du nuage!*

L'amour du brouillard va si loin, qu'un poème entier, les *Nibelungen* en a pris le titre. Rome a vu aussi Aristophane écrire *les Nuées*, qui sont deux fois nuées pour nous, attendu que l'i-

[1] Lettres à une inconnue, 21 mars 1861.

Digitized by Google

gnorance de la couleur locale nous interdit d'en savourer la mordante trivialité.

Halte! Je m'égare, je me perds dans les nuages. Vite à terre; célébrons le positivisme, le réalisme, les théories utilitaires, les sciences d'observation et les andouilles cuites dans leur jus. Laissons Gœthe, Lamartine, les Talmudistes, les abstracteurs de quintessence, et l'illuminé de Bayreuth, et le visionnaire de Pathmos, pour Moleschott, Büchner, Stuart-Mill, Darwin, Rabelais et Émile Zola. Et puisque Boileau prétend qu'

> Il est certains esprits, dont les sombres pensées
> Sont d'un nuage épais toujours embarrassées,

immolons aux muses une génisse blanche, afin qu'elles écartent de mon style — ou de ce qui en tient lieu — ces nuances de bitume, ces brumes élégiaques.

Aussi bien, voilà le soleil qui troue d'une tache pâle l'horizon vers la gauche. Au diable les nuages, et salut à Horus, le dieu de la lumière, le Hélios Hypérionidès du vieil Homère, le Baal des Assyriens, le Mithra des Persans, le Souria des Brahmes, le Pachacamac des Incas. Il fait pousser les choux et grossir les potirons; salut!

Dans chaque maison de relais, des malheureux, haves et décharnés, grelottent de fièvre. A l'automne, ce pays est insalubre au premier chef, et ne le cède en rien aux marais Pontins ou à la campagne romaine. Il est probable que nos fanges ardennaises engendreraient des foyers aussi pestilentiels, si une chaleur torride y favorisait certaines fermentations.

La diligence roule, roule, malgré le soleil qui monte, et les flots de poussière dont les volutes figurent un long sillage; elle franchit, par le *Col des Juifs*, une chaîne de collines, qui rompt un instant la monotonie de la route calcinée. On compte bien en Algérie une douzaine de passes nommées Col des Juifs; c'étaient autrefois des endroits mal famés, où l'on assassinait proprement les voyageurs isolés, et où l'on attaquait parfois les caravanes. A tort ou à raison, ces coups de main étaient attribués aux Juifs,

Digitized by Google

ces bêtes à laine du moyen-âge, cette race maudite, aussi bien par les musulmans, que par les catholiques d'avant quatre-vingt treize.

Nous sommes à El-Kantara, juste à mi-chemin des 114 kilomètres qui séparent Batna de Biskra. Une jolie étape, n'est-ce pas, à dévorer en une seule traite de diligence, locomotion essentiellement molluscoïde et fossile? Des lauriers roses, en touffes énormes et littéralement couverts de fleurs — simples naturellement — marquent le cours de la rivière. Le parfum en est très doux. C'est à désespérer les amateurs qui les cultivent en caisse dans nos contrées.

Jadis, à partir d'El-Kantara, j'ai échangé la boîte et les cahots des messageries contre un pacifique mulet, et en deux jours, j'ai gagné Biskra par un sentier sauvage. Un guide arabe, jargonnant quelques mots de *lingua franca*, m'accompagnait, courant tout le temps à côté de la bête de ce pas trotté qui paraît propre aux musulmans. A la fin de l'hiver et avant la floraison des dattiers, la chose est possible; aujourd'hui, sans compter les fièvres embusquées derrière chaque buisson, mons Phœbus me ferait fondre, je pense, ainsi qu'un simple suif; qui sait si je pourrais seulement sauver la mèche? Et pourtant, quelle perle de trajet, ces quatorze lieues! Des villages arabes sont perchés çà et là, sur des rocs tellement abrupts, qu'une corde avec un panier est nécessaire pour y pénétrer ou pour en sortir, exactement comme au couvent du Sinaï.

El-Kantara est un des points les plus pittoresques de l'Algérie. La route s'engage dans un étroit défilé, entre deux montagnes calcaires ; au fond, bouillonne l'eau d'un torrent; du moins à la saison des pluies, car maintenant, il est aussi sec qu'une équation du second degré, et l'on dirait volontiers, avec le roi de Naples qui parlait du Sébéto : *o piu fiume, o meno ponte.*

Le pont qui a donné son nom au cours d'eau — l'Oued-Kantara — à l'oasis, et au village que l'on rencontre un peu plus bas, est encore celui-là même, continuellement restauré, que bâtirent les Romains; son arche unique, d'une dizaine de

Digitized by Google

mètres, ressemble au Pont du Diable sur la Reuss, entre Amsteg et Andermatt.

El-Kantara, du temps d'Acilius Clarus qui le nommait l'*Éperon d'Hercule*, comptait pour une position stratégique importante. En effet, le défilé donne accès du Tell dans le Sahara occidental, et les Arabes l'appellent encore la bouche du désert, *Foum-es-Sahara;* l'archéologue peut y étudier des ruines, des sépultures et des inscriptions à chaque pas.

Toutefois, ne vous figurez pas que je vais parler tumulus, thermes, bornes miliaires et tout le tremblement, quand un soleil saharien brille sur une forêt de palmes; quand sur les pierres grouillent les lézards, et dessous, les scorpions; quand une nature si différente de la nôtre s'offre à l'observation.

Les flancs de la montagne sont riches en fossiles; le géologue emploiera utilement une journée dans les environs, à faire une ample moisson de pectens et d'ostréas. J'en avais tant colligé jadis que, de dégoût, j'ai laissé le tas au bord du chemin, sans en rien emporter. Aujourd'hui, je ne m'arrête même point. Que l'esprit de Lyell, d'Owen et de Zimmerman me crie « Raca! » je ne l'aurai pas volé.

Au débouquement du ravin, on tombe en pleine oasis; quinze ou vingt mille dattiers se profilent sur le lapis du ciel; le fond du tableau est formé par les croupes lointaines du Djebel-Gaous. Trois villages s'élèvent au milieu des palmiers, vivant de ceux-ci, et riches sans travail. Entre les arbres, des carrés cultivés fournissent des céréales et diverses cucurbitacées. Pour se défendre au besoin contre les attaques des maraudeurs, les indigènes ont entouré d'un mur de pisé chacun de ces villages, et en temps de trouble, des guetteurs se tiennent jour et nuit au sommet de tours élevées pour signaler l'approche des bandes suspectes. Au moment de la récolte des dattes, on fait bonne garde, hommes et chiens, pour s'opposer à une annexion illégale. Un régime de dix kilogrammes est si vite abattu d'un coup de hachette!

Les palmiers ont toujours produit sur moi grande impression; je les revois pour la vingtième fois peut-être; hé! bien, je me

THE LIBRARIES OF PHILIPS LIBRARY

Digitized by Google

retrouve *empoigné.* Je parle naturellement des fils du désert, croissant en liberté et par groupes, plus hauts qu'une maison à trois étages; et non des tristes palmiers de nos serres, soupirant comme Mignon, ou comme un chimpanzé phthisique, après un soleil qu'ils ne reverront jamais.

La première révélation du palmier se fit pour moi à Bordighiera, ce coin d'Afrique égaré sur la corniche méditerranéenne; ce jardin qui fournit, chaque année au pape les palmes des Rameaux; j'y saluai le noble végétal que les Indiens appellent le roi des graminées

Plus tard, j'allai souvent respirer la fraîcheur matinale et les senteurs salines de l'océan, dans l'avenue de dattiers qui traverse le jardin du Hamma près d'Alger.

Puis, sur la côte orientale d'Espagne, j'ai vu Elche et ses incomparables *palmares* — environ 35,000 arbres. — C'était déjà plus nature, plus sauvage, plus grandiose. A Elche, la datte forme un objet de commerce considérable, et le palmier constitue un arbre sérieux; tandis que le territoire algérien, au nord de l'Atlas, ne possède le palmier qu'à titre d'ornement, car le fruit n'y mûrit que par rare exception. Mais quel joli feuillage dans les parcs! Et comme l'on est loin de France, en prenant un sorbet le soir sur la place du gouvernement à Alger, ou seulement à la Villa Reale de Naples!

Enfin, j'ai contemplé les dattiers, princes des oasis, à Biskra, où l'on en compte cent quarante mille; à Sidi-Okba, à Tougourt, à Laghouat; sur les champs qui virent Thèbes et Memphis, et dans la vallée de la Haute-Egypte, où on ne les compte pas Est-ce l'attrait inséparable des choses difficiles à atteindre? Peut-être. Mais je trouve à ces forêts subtropicales une poésie et une ampleur, qui manquent à nos bois dont les feuilles sont caduques·

La datte, c'est à la fois le pain, la viande et la pomme de terre de l'Arabe. Il y a autant de variétés de dattes que chez nous d'espèces de pain; depuis le schwarzer Pumpernickel des Allemands et la galette scandinave en écorce de bouleau, jusqu'à la succulente couque au beurre de Bruxelles et la talmouse anglaise.

Digitized by Google

Les dattes de premier choix arrivent chez nos confiseurs en renom dans des boîtes précieusement doublées de beau papier blanc; elles s'alignent sur deux rangs égaux; elles sont dorées, transparentes; elles fondent sous la dent; leur saveur exquise efface celle de n'importe quelle confiture. Et néanmoins, c'est la pulpe naturelle, n'ayant eu d'autre cuisinier que le soleil, d'autre sucre que la sève de l'arbre; le noyau planté germe parfaitement. Ce fruit se vend cher, même aux lieux de provenance; c'est le dessert aristocratique.

Depuis quelques années, grâce à la facilité des transports, la datte de qualité inférieure se débite en Europe un peu partout; elle s'entasse, et malheureusement elle s'écrase, dans des couffins tressés avec les feuilles mêmes de l'arbre. La forme primitive de la drupe y est à peine reconnaissable. C'est la bonne datte bourgeoise; elle est mielleuse, passablement nourrissante, et elle vaut pour le goût à peu près autant que la première.

La datte plébéienne est dure et sèche, plutôt amylacée que sucrée; elle résiste sous la dent, ne fond jamais et s'enveloppe de sa peau brune comme d'une cuirasse. Elle est indigeste; méfiez-vous.

Pour l'Arabe cultivateur, les dattiers représentent les troupeaux du nomade; un arbre vaut une tête de bétail. L'Arabe qui possède sept ou huit cents dattiers est immensément riche. Un seul pied produit annuellement une charge et demie de chameau; si on lui laisse une année de repos, en enlevant au printemps les fleurs qui apparaissent, il donne à chaque récolte deux charges de chameau. Certaines tribus pratiquent le premier mode de culture; d'autres le second, parce que les régimes coupés en herbe sont excellents pour engraisser le bétail.

Le dattier se multiplie par rejetons arrachés à la souche-mère et replantés. Il commence à fructifier au bout de quatre ou cinq ans, et le tronc a dès lors une hauteur appréciable. Après dix années, il est en plein rapport, et si l'eau baigne ses racines, sa taille s'accroît rapidement. Les amateurs qui le cultivent en Belgique, même dans les meilleures serres, savent ce qu'il faut

Digitized by Google

d'années pour donner un tronc de quelques pouces au *Phœnix dactylifera*.

Comme l'épinard, l'ortie, la mercuriale, le chanvre et les saules, les dattiers sont dioïques : mâles et femelles sont disjoints en pieds différents. Un seul mâle suffit pour un grand nombre de femelles ; aussi, les Arabes plantent de préférence ces dernières. Le vent et les insectes peuvent, à la rigueur, transporter la poussière fécondante sur les jeunes régimes ; mais afin d'assurer la récolte, les cultivateurs, au moment de la floraison, montent sur les arbres, et attachent à chaque régime un fragment de la grappe mâle.

En Egypte et au sud de l'Atlas, le dattier fleurit à la fin de février ; les variétés précoces mûrissent leurs fruits au commencement d'août ; les autres attendent octobre, novembre et même décembre. A Elche, il ne fleurit qu'en mai. Après Elche — qui présente, par sa situation entre le 39e et le 40e parallèle, une exception remarquable — le point le plus septentrional où la datte mûrit, c'est le littoral de la Méditerranée, vers Gadès, entre le 36e et le 37e parallèle. Sans doute, la variété que l'on cultive dans l'ancien royaume de Valence est d'une précocité exceptionnelle, et un grand courant d'air chaud venant du Sahara, sorte de Gulf-stream atmosphérique, apporte précisément l'excès de calorique nécessaire. Par suite, la côte orientale d'Espagne jouit d'un climat presque tropical, et la fièvre jaune y fait parfois apparition. Les Maures avaient semé le dattier dans l'étendue de la péninsule qui leur était soumise.

« La mer Méditerranée, nous apprend De Candolle [1], est le théâtre de la culture ancienne et générale du dattier. C'est là que, depuis des années, on a tenté de le répandre vers le nord, et chose bien remarquable, ce qu'Hérodote, Théophraste et les Hébreux nous disent des limites dans l'antiquité, est encore vrai aujourd'hui ; du moins, les assertions des auteurs anciens ne diffèrent pas plus de celles des voyageurs modernes, que les assertions de ceux-ci comparées entre elles. Les divergences

[1] Géogr. bot. p. 346.

Digitized by Google

peuvent toujours s'expliquer par la différence des années dans une même localité ; par la présence ou l'absence des dattiers des deux sexes ; enfin, par l'appréciation variable de chaque palais, qui fait que tel voyageur trouve mûr et doux un fruit réputé mal mûr et acide par un autre plus difficile. »

Le même auteur trace de la manière suivante la « limite du dattier, donnant, dans la majorité des années, de bons fruits, qui sont exportés ou consommés en grande quantité » :

Iles Canaries,	29°-30° latitude.
Elche, Valence,	39°-40° »
Revers sud de l'Atlas,	33°-36° »
Tunis,	37° »
Côte de Syrie	31°-32° »
Environs de Jéricho,	32° »
Bagdad,	33° »

La culture du dattier vers l'est ne dépasse pas l'Indus. L'Inde offre seulement dans ses jardins quelques pieds isolés de mauvaise venue. L'arbre africain ne se plaît guère loin de sa patrie.

Dans les années chaudes, cinq ou six fois par siècle, la datte mûrit à Saint-Tropez, en Provence ; en Corse, en Sardaigne, à Bordighiera, en Sicile, à Malte et en Algérie au nord de l'Atlas. Mais alors le fruit exige quatorze ou quinze mois de séjour sur l'arbre ; une fameuse gestation.

« Les palmiers, dit encore De Candolle, étaient un des emblèmes de la nation juive. Jéricho — à deux cents mètres *en dessous* du niveau de la Méditerranée — était la ville des palmiers. En général, les endroits bas de la Palestine, de même que la côte de Syrie et la Cœlosyrie, étaient remarquables dans l'antiquité par l'abondance de ces arbres. De nos jours, le nombre en est fort réduit, sans doute à cause de la négligence des habitants, et des guerres qui ont désolé cette région depuis plusieurs siècles. »

Nous voici loin d'El-Kantara. Pendant que nous causons palmiers, la diligence franchit péniblement des plaines arides, sans

Digitized by Google

autre chemin que l'ornière de la course précédente. La région des fanges est dépassée ; nous descendons dans le bassin hydrographique dont le Sahara était l'ancienne mer. Aujourd'hui, les cours d'eau sont dévorés par le sable, cet éternel minotaure.

Le soleil est de feu ; je me rissole, malgré le vaste parapluie qui m'abrite. Le vent a tourné au sud ; je verrai non seulement le Sahara en plein été, mais, par surcroît, le sirocco ; tous les bonheurs à la fois. Quelle joie si j'étais lézard ! Hélas ! je ne suis qu'un homme.

La face cardinalisée du conducteur forme pour le moment l'unique curiosité du chemin. Plutôt que de compter les tours de roue du véhicule et les grelots des chevaux, voulez-vous examiner avec moi le projet de M. Roudaire ? Il s'agit de restituer aux sables du nord de l'Afrique le flot qui les baignait jadis.

Le voyageur qui se rend de Biskra à Tougourt traverse une région caillouteuse et sablonneuse, où la végétation est fort maigre, ordinairement nulle. C'est le Sahara. Il commence aux portes de Biskra, et il se continue jusqu'aux régions inexplorées du Soudan, le pays des nègres.

On appelle en arabe *chotts* de vastes marécages salés où l'eau ne séjourne que pendant une couple de mois à la saison des pluies. J'ai côtoyé en 1869 le chott Mel-Rir, bas fond de plus de cent-cinquante lieues carrées, lac boueux sur les bords duquel mes souvenirs placent des tribus empennées à longues pattes et à ailes roses, des tribus de phénicoptères — ou flamants — dont les Romains savouraient les langues charnues. Pendant la majeure partie de l'année, les chotts sont à sec, et les sels de soude et de magnésie qu'ils renferment, recouvrent le sol, comme une efflorescence ; d'un peu loin, on jurerait que c'est de la neige.

Les rayons du soleil, en frappant ces champs éblouissants qui n'absorbent guère le calorique, élèvent singulièrement la température de l'air ; l'homme et les animaux qui s'y aventureraient en été et en plein jour, risqueraient d'y périr suffoqués. La déviation des rayons lumineux, au-dessus des chotts principalement, et aussi au-dessus des plaines de sable blanchâtre, déviation due à la différence de densité des couches atmosphériques,

Digitized by Google

est telle, que les opérations géodésiques à grande distance rencontrent les plus sérieuses difficultés.

Indépendamment de la chaleur, le voyageur est exposé à d'autres dangers. Des trous profonds, comblés par la vase, ne se distinguent pas des surfaces solides; ils sont aussi perfides que les crevasses des glaciers, et nul secours ne peut sauver le malheureux qui s'y noie. Certaines routes au travers des chotts n'ont que la largeur d'un sentier; à droite et à gauche, c'est la mort. En Suède, on franchit des marécages sur des troncs d'arbre se succédant bout à bout; au Sahara, le passage des lacs boueux doit être quelque chose d'analogue. On cite des caravanes entières, plus de mille chameaux, qui ont été englouties; le chef de file s'était trompé de direction. Plus près de nous, des marais du bas Limousin sont devenus tristement célèbres par le nombre des imprudents qui y ont trouvé le chemin du Styx.

Les chotts forment un vaste ensemble de dépressions, au sud de la province de Constantine; ils se prolongent vers la Tunisie. Une chaîne de collines basses les séparent du golfe de Gabès. Le fond — c'est aujourd'hui mathématiquement démontré — en est plus bas que le niveau de la Méditerranée d'un nombre de mètres variant entre 27 et 40. Si donc on pratiquait un canal, une tranchée, dans les collines qui ferment le golfe de Gabès, les eaux se précipiteraient par l'ouverture, et créeraient une mer intérieure, une véritable mer saharienne.

Avant de quitter ce magnifique projet, suivons-le dans quelques uns de ses développements. Je puise de souvenir mes notes dans les mémoires que M. Roudaire a envoyés à la *Revue des Deux Mondes*, à l'Académie des sciences et au *Tour du Monde* d'Ed. Charton.

La mer saharienne a existé dans l'antiquité; Hérodote, qui la connaissait, la nomme baie de Triton. Vers le commencement de notre ère, les sables, poussés par les vagues et les marées du golfe de Gabès, ont élevé la chaîne des dunes, supprimé le courant d'entrée, et coupé toute communication avec la Méditerranée. Alors l'évaporation, que la chaleur solaire activait, a épuisé

Digitized by Google

les eaux de ce lac immense, dont aucun affluent n'avait assez d'importance pour en entretenir la plénitude. De même, l'on voit de nos jours à Gibraltar un courant se diriger vers la Méditerranée, que dix ou douze grands fleuves ne parviennent pas à alimenter; et si le détroit, par une puissante cause géologique, venait à se combler, le flot intérieur baisserait peu à peu, jusqu'à ce que la surface fût suffisamment réduite. Le même phénomène se représente au détroit de Bab-el-Mandel, à l'entrée de la mer Rouge. La mer Caspienne et le bassin du lac Asphaltite ne doivent point à une autre cause, sans doute, leur niveau, d'une trentaine de mètres pour la première, de deux cents mètres pour le second, inférieur au niveau méditerranéen.

La Méditerranée perd annuellement, par évaporation, une couche d'eau d'un mètre et demi que les pluies ne lui restituent pas. Ce chiffre, déjà énorme, serait plus considérable encore pour l'intérieur du continent africain.

On pourrait objecter qu'un tel volume de l'eau salée océanique se desséchant périodiquement dans un bassin fermé, la salure de ce bassin doit augmenter rapidement. En effet, toute l'eau de la Méditerranée serait transformée au bout d'un certain laps en un bloc compact de sel, si.... il y a toujours un *si*.... si un contre-courant d'eau plus salée, inférieur à cause de sa densité, ne se dirigeait constamment vers le dehors. Le fait est parfaitement constaté. Sans la différence de salure, dans l'eau pure par exemple, ce contre-courant n'existerait pas.

Des nivellements exécutés de proche en proche, au moyen de mires graduées et d'un niveau à lunette, ont permis de tracer exactement le contour de la baie de Triton, tel qu'on pourrait la restituer en coupant l'isthme vers le golfe de Gabès. Cette longue opération, semblable à celle qui sert à fixer le tracé d'une route, a été menée à bonne fin par M. Roudaire, chef de la commission scientifique française. Des terres absolument improductives seraient submergées, où l'on ne rencontre aucune oasis, aucun village. La mer nouvelle couvrirait une surface d'environ 320 kilomètres de longueur sur 60 de largeur, soit près de 900 lieues carrées, ou la superficie de la Belgique.

Digitized by Google

Du peu de largeur et de la grande longueur du golfe formé, il résulterait pour la navigation de plus sérieux avantages que si le contour des rives était elliptique. On arriverait aux pays si riches du Souf et de l'Oued-Rir, à Tougourt, à Ouargla et à Gadamès, aussi rapidement que l'on arrive aujourd'hui à Biskra; une voie splendide serait ouverte pour le commerce de l'Afrique centrale, dont les caravanes se dirigent maintenant sur la Tunisie ou sur le Maroc. La création d'un vaste marché à l'extrémité du futur golfe, ferait disparaître les deux causes qui éloignent des centres algériens les marchands indigènes : la nécessité de franchir le désert entre Tougourt et Biskra, et la crainte d'aliéner leur liberté sur le territoire que les Français occupent militairement.

L'Afrique centrale et ses richesses forment l'objectif de l'Europe. Le Khédive essaie de pratiquer une voie par la vallée du haut Nil et le chemin de fer de la Nubie. Il faut espérer que la France ne restera pas en arrière, car ses intérêts nous touchent de plus près que ceux d'aucun pays musulman.

A part son importance commerciale, le nouveau golfe aiderait puissamment à maintenir la police dans ces régions, exposées à bien des brigandages. La main de la France, qui est la civilisation, s'étendrait plus rapide et plus forte pour protéger ou pour réprimer. Enfin, un pas serait fait vers les stations belges venant de Zanzibar ou de la Côte-d'Or, et le bloc formidable de l'Afrique centrale serait entamé.

Les résultats climatologiques ne seraient pas moins précieux. La portion de l'Afrique, située au sud de la Tunisie et de la province de Constantine, était dans l'antiquité d'une incontestable richesse. La présence d'une surface océanique considérable augmenterait l'humidité générale; les pluies seraient plus fréquentes; on pourrait boiser les hauteurs, et dès lors, l'homme aurait transformé en terres d'une fertilité extrême des champs aujourd'hui inutiles, grands comme deux fois la France; car l'influence favorable du nouveau golfe se ferait sentir dans toute la Tunisie, dans les plaines au sud d'El-Kantara, et sur les pentes de l'Aurès.

Digitized by Google

Le sable fin du désert devient, quand il est suffisamment arrosé, un limon aussi productif que celui de l'Egypte ; on pourrait notamment y semer en décembre les céréales pour les récolter en mars. Déjà le percement de l'isthme de Suez a amené un changement remarquable dans le climat ; les pluies, devenues régulières, ont permis d'entreprendre de vastes plantations. Tout est là : sans forêts, les plaines sont stériles, de même que sans prairies, la culture des céréales est en souffrance. La Terre promise des Hébreux est actuellement le plus nu des déserts, faute de forêts ; et l'Egypte doublera sa valeur, le jour où l'on aura enserré la vallée du Nil dans une double haie d'arbres, de robiniers par exemple.

En supposant ouverte la coupure des dunes, au fond du golfe de Gabès, il faudrait probablement plus d'une année pour établir le niveau intérieur. D'abord, le volume à fournir se chiffre par milliards et milliards de mètres cubes ; ensuite, une portion du flot envahisseur disparaîtrait au fur et à mesure, par imbibition dans les sables et par évaporation.

Vers le milieu du jour, la diligence gravit une dernière côte, après avoir dépassé la plaine et la petite oasis d'El-Outaïa. Du sommet du col de Sfa, le regard s'étend sur l'immensité. Jadis, à cette vue, les soldats français se sont écriés : « La mer, la mer ! » Rien en effet n'y ressemble davantage.

Du bout de l'horizon accourt avec furie... un nuage blanc comme du lait, rasant la surface de la terre. C'est le sable fin que le simoun apporte du pays des nègres ; il sera sur nous avant une heure, et l'on aura beau serrer et calfeutrer portes et fenêtres il déposera partout sa poussière. Alors les dents croquent et les pendules s'arrêtent.

Nous arrivons à Biskra par 46° de chaleur à l'ombre ; un joli chiffre, n'est-ce pas, madame, et vous pensez, je parie, à la mousseline, au tulle, au barège et à la grenadine, étoffes légères des canicules. Au soleil, les thermomètres éclateraient, à moins de porter une échelle aussi haute que celle de Jacob. Dans une boîte doublée de papier blanc, recouverte de deux ou trois vitres

Digitized by Google

superposées, des œufs, préalablement noircis, cuisent en un quart d'heure. Le beurre n'existe qu'à l'état de beurre fondu; les bougies de qualité inférieure se liquéfient dans les paquets. L'idéal de Don César de Bazan,

Dormir la tête à l'ombre et les pieds au soleil,

aurait pour inconvénient de vous affliger d'une paire de pieds grillés, ce qui serait bien désagréable. Les chiens et les indigènes eux-mêmes se glissent avec précaution le long des murailles, et y regardent à deux fois avant de traverser un espace découvert; les palmiers offrent peu de ressources, tant leur ombre est maigre. Pendant le jour, les villages sont mornes, silencieux, comme abandonnés. De la terre monte une buée, qui tremble et ondule ; les couches d'air se frisottent à vue d'œil.

A Biskra, et plus encore à Tougourt, les chaleurs de l'été sont telles, qu'une garnison française n'y résisterait pas; on n'y laisse que des troupes indigènes. Au bout d'une semaine, l'Européen serait avachi. A Tougourt, le thermomètre a déjà marqué 56° à l'ombre. Dans ces conditions, les morts subites ne sont pas rares, mais en revanche, les rhumatismes fuient éperdus. Là, s'est créée par sélection une race apte à la résistance, plus brune que l'Arabe nomade, un acheminement vers le nègre; elle tient bon, et la colonisation française ne prévaudra point contre elle.

Ce n'est donc pas le moment de pousser jusque là, à moins que l'on ne tienne absolument à jalonner la route de ses os blanchis. Jadis, bien qu'au milieu de l'hiver, j'y pris une vilaine fièvre dont je cuydai trépasser. Pourtant, entre les accès, je parvins à recueillir tout un herbier de la flore saharienne; à la fin de la saison des pluies, le désert s'habille, et au lieu de poudroyer, il verdoie. Ce fut un herbier magnifique, destiné, comme la Cléopâtre du *Maître de Chapelle*, à porter mon nom au Temple de Mémoire. Mais un affreux chameau — que Satanas le confonde! — l'a brouté au retour pendant que je grelottais.

Je crains, madame, que le récit ne déborde bien hors du cadre primitivement tracé pour l'endiguer. Laissons donc ces souvenirs

Digitized by Google

Sidi-Okba, le petit désert de Morrân avec ses caravansérails vides; la montagne d'El-Dohor, les mirages du chott Melrir, et la ligne des oasis de l'Oued-Rir, et l'étrange cité de Tougourt, avec sa rue voûtée, cité où peu d'Européens vont par simple curiosité de flâneur.

Et puis, vous m'accorderez qu'après dix-huit heures de cahots et d'impériale, on n'a pas volé un bout de sieste à l'*Hôtel du Sahara*. Le vent du nord-nord-ouest rendait Hamlet fou ; le sirocco provoque le sommeil opaque et sans rêves. Le bonheur, dit l'Italien, comprend trois choses : *Acqua fresca, donna...*, *siesta lunga*.

Biskra.

Le soleil se coucha vite, semblable à un boulet rougi qu'on éteindrait dans l'eau; le crépuscule, très court, fut comme le sourire d'une belle femme qui s'endort.

Peu à peu les villages s'éveillèrent; dans les champs, en plein chemin, partout, des Arabes récitaient leurs prières du soir, avec de grandes prosternations, le front touchant la terre. Il faudrait être chez nous terriblement dévôt, le fût-on même par hypocrisie, pour risquer ce cavalier seul au milieu de la rue, sous l'œil des badauds; une foule étale de ces audaces, devant lesquelles recule l'individu; voyez plutôt les pèlerinages, avec exercices religieux le long de la route. La prière publique du musulman n'a pas son équivalent dans le nord; il faut croire que *c'est arrivé*, pour s'en donner ainsi à cœur joie *coram populo*; chez nous, le plus fervent lui-même, en grattant bien sa conscience, y trouverait un grain de scepticisme; tout au plus salue-t-il les temples devant lesquels il passe, et même, en temps d'élection, cette mince politesse est mise de côté.

La rue principale de Biskra s'animait; les officiers français, sortant de la *mess*, attendaient, cigare aux lèvres, la première bouffée d'air frais qui descend chaque soir des monts Aurès; les cafés se remplissaient de monde ; les boutiques s'éclairaient et

Digitized by Google

serraient les toiles qui les avaient garanties contre les morsures du soleil.

Dans les cafés arabes, grincent des musiques impossibles, dont un tambourin fait les principaux frais; l'artiste le frappe du bout des doigts. Les orchestres les plus huppés y joignent une flûte de roseau et une sorte de viole à une corde. Le flûtiste souffle en conscience, jusqu'à ce qu'il ait perdu son vent, comme le sonneur de trompe de Walter-Scott. Les nègres ont la spécialité de ces charivaris, qui commencent à la chûte du jour et se poursuivent très avant dans la nuit.

Un rideau en poil de chameau forme la porte et en même temps la fenêtre du logis. Souvent on le relève, et il est loisible à chacun de regarder, ce qui n'engage à rien. Dame! la tête du patron peut déplaire, ou bien la société sembler trop pouilleuse, ou bien le confortable paraître maigre en comparaison du Grand Hôtel.

Néanmoins entrons. Hé! j'en ai vu bien d'autres.

Ni chaises, ni tables, naturellement. Autour de la pièce, règne une sorte de divan en maçonnerie, recouvert par une natte de palmier. Là-dessus, on s'étend s'il y a place, ou bien l'on s'accroupit à la mode des tailleurs, si les clients sont nombreux. Quand le divan est garni, le sol reste encore disponible; il est de terre battue comme une aire, et vêtu de paillassons. Si un Arabe vous apostrophe d'un *Salam aleïkum*, *sidi*, il est poli de répondre: *O aleïkum salam*, *akh*; ce qui est une manière de se saluer. La première fois que je vins en Algérie, un farceur de sous-lieutenant m'avait persuadé de riposter vigoureusement en pareil cas *harami*, ce qui est une mordante injure. Moi, naïf, je n'y manque pas; comme en ce moment les nègres musiquants faisaient rage, je criai même le mot très fort. *Inde irae*, et un tumulte effroyable. On m'assaille, je repousse, et il en résulte un emboîtement semblable à celui des Horaces de David, des trois Suisses sur le Grütli, de Laocoon avec ses serpents, ou de la chute des anges de Wiertz. Heureusement, le maître du café intervient, et la rancune du Bédouin se noie dans un verre de raki que je paie.

En 1872, je parcourais les environs de Tanger, muni d'un per-

THE UNIVERSITY OF TURKISH LIBRARY

Digitized by Google

mis de l'autorité impériale marocaine, un beau document en griffonnage arabe sur parchemin. C'eût été l'ordre de me couper le cou, je l'eusse montré avec la même sérénité aux bachi-bouzouks de Sa Majesté circoncise. Cette fois, il n'y eut pas d'erreur; heureusement pour vous, madame, car vous eussiez été privée des inestimables pages que voici.

Ecoutez maintenant sur le même sujet — les méprises du voyageur — une anecdote véridique, mais un peu dessalée. Vous êtes prévenue, chère madame, et si, persistant à lire les quatre alinéas qui suivent, vous vous récriez au dénouement, ne vous en prenez qu'à votre curiosité.

Arrivant jadis par mer de Bordeaux à la Rochelle, je demandai au capitaine de la barque un hôtel convenable.

— Pas trop cher, capitaine; vous comprenez, quand je pars avec une somme déterminée, je tiens à voir le plus de pays possible avant de trouver le fond du sac, dussè-je manger de la vache enragée et dormir sur des noyaux de pêche.

Hélas! c'était le bon temps. Aujourd'hui, les semaines sont comptées et le sac n'a pas de limite; vous ne vous figurez pas combien la première combinaison valait mieux.

Alors le capitaine m'envoya au *Palais de Cristal.* La barque abordait; je hélai un sapin et la malle étant hissée, je donnai l'adresse recommandée. Un sourire étrange illumina la face rougeaude du cocher, qui cependant se mit en route sans observation. Après quelques rues, le fiacre s'arrêta; il pouvait être onze heures du matin. Le Palais de Cristal était clos. Etrange! C'est-à-dire, non; c'est le contraire qui eût été étrange. Il ne me fallut pas longtemps pour voir que l'hospitalité de cet hôtel eût été trop complète, beaucoup trop complète. Déjà plusieurs têtes de nymphes curieuses apparaissaient aux fenêtres, et le cocher, gouailleur toujours, se préparait à déposer mon bagage, quand, nouveau saint Antoine, au cochon près, je lui donnai l'ordre de fuir vers des refuges qui ne prissent point onze heures du matin pour une heure indue. Maintenant, voulez-vous savoir au juste ce qu'est le Palais de Cristal, supposé qu'il existe encore depuis dix ans? Hé! bien..... allez vous en informer à la Rochelle.

Digitized by Google

Pain bénit en somme, puisque je me rappelle avoir donné l'adresse d'une accoucheuse à la vieille qui me demandait le bureau des hypothèques, et que je regrette de n'avoir pas inventé la scie matinale du barbier allant frapper à la porte du voyageur endormi.

Retournons aux cafés chantants, ou plutôt dansants de Biskra. Dans un coin, un vaste réchaud de braise sert à préparer l'unique breuvage qui soit demandé: du café bouillant, brassé à la mode orientale. Un gamin demi nu, en tarbouch rouge, pile dans un mortier de fer la fève grillée, et la réduit en poudre impalpable; une cuillerée de cette poudre, à peine une forte pincée, est déposée dans un petit marabout en fer blanc ou en laiton battu; le *baes* y ajoute de l'eau, un peu de mélasse de palmier, fait bouillir vivement, et sert dans une mignonne tasse de faïence portée sur un godet de cuivre. Voilà qui coûte un sou pour les croyants, et deux sous pour les chiens de chrétiens. Le marc flotte dans la liqueur; il faut le laisser reposer avant de boire. Dans les premiers temps, le café oriental ne plaît guère, mais on s'y fait, et je le déclare maintenant beaucoup plus fin et plus parfumé que celui qu'on obtient au filtre ou à la chausse. Malheureusement, faible et inoffensif, il serait incapable de mettre en gaîté les chèvres de l'Yémen.

De même pour la cuisine à l'huile, le palais exige une éducacation. Quand on y est habitué, on reconnaît que l'huile est plus légère et plus digestive que notre beurre si lourd, principalement lorsqu'il s'offre sous forme de beurre fondu. La première fois que l'on goûte des olives, on les trouve exécrables; puis on en mange par désœuvrement, entre les plats; enfin on ne peut plus s'en passer.

Pendant une soirée, on boit un nombre incalculable de ces petites tasses, qui renferment chacune juste autant qu'une couple de dés à coudre; il faut déduire en effet la masse de boue qui reste au fond.

Les pipes, que l'on grille en grand nombre aussi, ne sont pas plus offensives; le tube de roseau en est très long, le fourneau

Digitized by Google

microscopique, et après une ou deux bouffées, la combustion s'arrête faute d'aliment. De ce calumet minuscule, aux terribles fourneaux de porcelaine — *Pfeifenköpfe* — des Allemands, il y a loin. Une antipathie personnelle contre le tabac me force à déclarer que l'avantage est en faveur des disciples du Prophète.

Le principal attrait — attrait de curiosité, bien entendu — des bouges de Biskra, de ces lieux de réunion musulmane, ce sont les danseuses. Elles n'ont guère changé depuis Martial, qui disait des filles de Gadès : *Vibrabunt sine fine prurientes lascivos docili tremore lombos.* Et elles se retrouvent semblables, depuis Constantinople jusque Tanger, dans tous les pays du turban et des babouches.

Elles préludent d'abord par quelques singeries gracieuses, comme les demoiselles d'Europe qui se préparent à chanter; puis elles s'animent, et la représentation commence. Leur danse, qui a été décrite cent fois du reste, est une sorte de trémoussement sur place, avec des frétillements de hanches et des renversements de torse, destinés à mettre la gorge en relief. Les jambes ont un rôle effacé; la danseuse ne fait que des pas tout petits, de manière qu'elle paraît glisser ; elle tourne en rond, ou elle s'avance vers les différents groupes de spectateurs. Ceux-ci, au moyen de salive, lui collent sur les bras et sur le front de menues pièces de monnaie, qu'elle escamote prestement. Le vacarme du tambourin, de la flûte et de la viole ne chôme point pendant ce temps. Avec quelques dispositions naturelles, on en deviendrait aisément enragé.

Les autorités françaises ont interdit — en public du moins — la danse de l'abeille, sorte de pantomime, pendant laquelle la mauresque, feignant de chercher une abeille qui se dérobe, enlève et rejette successivement ses vêtements principaux... et les autres aussi. C'est alors le moment de compter les trente beautés de la femme énumérées par le poète persan.

Les officiers de la garnison fréquentent peu les cafés dansants indigènes ; on y voit principalement les turcos, gens du pays enrôlés sous la bannière française ; les Arabes des différents vil-

Digitized by Google

lages de l'oasis ; quelques touristes – ils doivent être rares — jamais de femmes, excepté les souffre-plaisir sus-indiquées.

Entre paranthèse, la France est le pays du monde qui fournit le moins de touristes purs. Un humoriste a prétendu qu'il n'y avait dans ce pays que des fonctionnaires, des factionnaires et des actionnaires, et qu'en dehors, on ne rencontrait que des commis-voyageurs et des déportés.

Des rues entières, qui rappellent sous certain rapport Haymarket à Londres, Cologne-Square à Bruxelles, ou la rue Glatigny dans le Paris du xv^e^ siècle, sont spécialement consacrées à ces prêtresses de Vénus. Des lanternes marquent les portes, lumignons sales et ternes, pareils à ceux qu'on accroche au-dessus des immondices abandonnées la nuit sur la voie publique. La gouge se tient ordinairement sur le seuil ; sa figure découverte est aussi fardée que celle de feu madame Jézabel ; ses lèvres elles-mêmes sont peintes comme celles de la Sunnamite, dans le Cantique des Cantiques, ce chant d'amour du sultan Salomon. Elle est surchargée d'ornements métalliques, colliers, breloques, plaques de corsage, ceintures, bracelets des poignets et des chevilles, enfin un magasin complet de quincaillerie, qui fait carillon au moindre remuement. Du reste, elle n'a rien d'aggressif, et elle vous regarde passer, tranquille, du haut de son malgracieux attifement.

Presque toutes ces donzelles proviennent d'une tribu, celle des Ouled-Naïl, qui professe en matière de morale des idées extraordinaires. Cette tribu est une des plus nombreuses de l'Algérie ; elle occupe un territoire important, et les autres Arabes ne semblent nullement la mépriser. Quand les dattes sont chères, les chameaux malades, ou les juments stériles, alors, chez les Ouled-Naïl, le patriarche qui a une ou plusieurs filles prend à part les petites et il leur tient à peu près ce langage :

— Mes très chères, vous aurez bientôt quatorze ans. Il est temps de songer à un établissement ; de grandes demoiselles comme vous ne peuvent demeurer oisives. Allez donc à la ville

Digitized by Google

voisine, et n'en revenez qu'après avoir gagné pas mal de sequins et de boudjous.

Puis le bon père ajoute – ceci en arabe heureusement; vous ne comprendriez point, madame — comment elles doivent s'y prendre pour multiplier... les pièces de cent sous.

Un proverbe kabyle dit : « Au chien, quand il a de l'argent, on dit *Monseigneur le chien.* » Après quelques années, la dot est gagnée; les filles reviennent au logis et s'y marient sans nulle difficulté. Dès lors, si par hasard elles montrent leur visage à un étranger, le mari les rouera de coups. Elles auront des enfants et deviendront bonnes mères de famille.

J'ai dit la dot; pardon. C'est le père qui empoche la totalité de la somme, et de plus, un prix à convenir avec le gendre, auquel, littéralement, il vend sa fille, après avoir longuement marchandé. Seulement, plus la somme gagnée avant le mariage est forte, plus la belle est recherchée et honorée, en partie à cause de sa richesse, en partie à cause des talents particuliers que cette richesse permet de supposer. Quelle friperie!

Biskra est le principal centre de réunion de ces Naïlia — filles des Ouled-Naïl. — De même, à Esnèh sur le haut Nil, sont cantonnées leurs sœurs d'Egypte.

Etrange, n'est-ce pas? Vous me pardonnerez, madame, d'insister sur ces détails peu propres ; un voyageur doit observer, comme un anatomiste, le beau et le laid, la vermine après les fleurs, les étoiles aussi bien que la crasse et les graillons.

Mais la nuit est complètement venue; une belle nuit tropicale. J'ai gardé trop bon souvenir des courses faites jadis aux environs du Caire, sous le scintillement des étoiles, pour ne pas jouir des heures où il me sera donné de flâner encore en rêvant parmi les palmiers. Je fuis le grouillement des lieux publics, la bacchanale mauresque, l'orgie nègre; par un chemin sans promeneurs, entre deux murs de pisé croulants, je m'enfonce dans la forêt des dattiers. Des ogives que les palmes tracent en s'entrecroisant, un frisson tombe, et les broussailles s'entretiennent à voix basse. Malheureusement, tous les champs sont clos; la récolte

Digitized by Google

des fruits est proche, et non-seulement l'Arabe, mais encore ses affreux chiens, veillent pour en interdire l'accès. Au lieu d'errer librement, il faudra suivre les voies tracées.

Les chiens arabes, à poil blanc maculé de fauve pâle, à oreilles pointues comme celles du loup, à œil sanglant, sont des gardiens parfaits. A travers les clôtures, ils reconnaissent l'indigène de l'Européen, soit à la mesure du pas, soit à l'odeur; si c'est l'Européen qui circule, ils aboient. Suivez tranquillement la route, sans les provoquer, ils n'essaieront point de mordre. Faites mine de les braver, foulez un coin seulement de leur champ, vous en aurez dix, vingt, cent, grapillant vos mollets. Ils sont très courageux, et se soucient comme d'une guigne des pierres qu'on leur jette. Si d'aventure on démonte d'un coup de bâton un de ces amis de l'homme, il gueule terriblement, et les autres en deviennent plus acharnés.

Je me suis vu entouré de la sorte par une bande de huit dogues; ce n'est guère, mais cela représente cependant un total de trente-deux crocs engrenés, sans compter les menues pointes. Heureusement, je parvins à m'adosser contre un mur, et le moulinet classique les tint d'abord à distance; le père Mottart, mon vieux maître d'armes, en eût été content. Mais au bout de cinq minutes — ou peut-être de quatre, je n'en sais rien — le bras commença à mourir tout doucement, et à devenir de plomb. J'allais subir le sort de maman Jézabel, lorsque, fort à propos, survint un Arabe armé d'une gaule de trois mètres, qui mit le bataillon en fuite.

Les sept villages dont la réunion forme le Biskra actuel — Koura, Bab-el-Darb, Gaddecha, Filiach, Meçid, Bab-el-Krokra et Bab-el-Ralek — sont groupés autour de l'ancienne Kasbah, et s'étendent sur plus d'une lieue de longueur. Les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée, écrasé par une terrasse plate. La construction en est naïve : des troncs et des feuilles de palmier reçoivent une couche de boue, en manière de plâtrage économique; les cent corps de métier, acharnés chez nous sur le bâtiment, sont inconnus. Les immondices s'accumulent devant

Digitized by Google

la porte, exhaussant le sol peu à peu, et l'on finit par descendre à l'intérieur du logis, en courbant la tête sous le linteau de l'huisserie. Comme il ne pleut presque jamais, le *toub*, ou limon durci au soleil, est suffisamment résistant.

Le sol de ces demeures est caché par des nattes d'alfa. Le mobilier est des plus élémentaires : un moulin à blé, c'est-à-dire un galet et une pierre creusée en écuelle plate ou clypeus ; quelques paniers de jonc ; des pots en terre et un réchaud pour cuisiner ; un mauvais fusil ; une outre en peau de chèvre avec de l'eau ; un métier à tisser, d'une simplicité primitive, pour fabriquer les burnous ; tel est à peu près l'inventaire. Au plafond pendent des régimes de dattes, des épis de maïs et de sorgho. Un voile léger divise ordinairement la case en deux, et sert à escamoter la femme, ou les femmes, selon l'état de fortune.

La population des oasis est de race berbère, et bien supérieure aux Arabes nomades. Du reste, la vie errante s'accommoderait mal d'un confortable complet.

Près de la ville française de Biskra, est un village nègre ; garçons et fillettes y polissonnent en costume édénien, ou tout au plus vêtus d'une ceinture moins haute qu'il ne faudrait ; la grande jeunesse, sous les apparences d'une marmaille mal mouchée, se ventrouille dans la poussière, à la façon des poules. Les huttes, semblables à des ruches coniques, sont éparpillées au hasard, dans une suprême indifférence des rues ; elles se composent de roseaux, ou de feuilles de palmier, plantés en rond dans le sol, puis liés ensemble à leur extrémité libre. Là-dessus, le crépi de *toub*, et la maison est prête à recevoir ses habitants.

Le ménage est d'une simplicité conforme. Quand ils peuvent boire avec la main, les noirs n'ont pas besoin de gobelet, supérieurs en ceci au maniaque grec qui s'appelait Diogène.

L'industrie des nègres de Biskra consiste à tresser des paillassons et des chapeaux. C'est à eux que l'Arabe doit ces immenses couvre-chef d'un mètre de diamètre, vrais sombreros de famille, indispensables dans la traversée du désert.

Malgré l'écart de la race, les nègres d'Algérie sont bien plus

Digitized by Google

sociables que les Arabes, bien plus proches de l'Européen. D'abord, nul fanatisme ne les en écarte ; le fétichisme nègre est des plus tolérants, et il admet sans discuter un fétiche nouveau ; le musulman, au contraire, est indomptable sous ce rapport. « Faites bouillir pendant vingt-quatre heures et à grand feu, disait le général Daumas, un Arabe et un Français dans la même marmite; au bout de ce temps, le bouillon du Français sera encore parfaitement distinct de celui de l'Arabe. » Vous professez un culte différent du sien, et vous y restez fidèle; alors le musulman vous hait. Vous venez à lui, plein de conciliation et de tolérance ; vous lui assurez que vous respectez, sans les partager, toutes les idées religieuses; alors le musulman vous méprise.

Le nègre est travailleur, là où l'Arabe est incorrigible dans sa paresse ; on verra des noirs s'attacher à la besogne pendant des semaines et des mois, ce qui n'est jamais arrivé pour l'Arabe. Le nègre est casanier, tranquille; il recherche le *home*. L'Arabe est errant et vagabond par nature; même celui des villes entreprend volontiers des tournées oisives.

Le préjugé de la couleur, si terrible dans l'Amérique du sud, n'a aucune signification en Algérie. Les noirs sont fiers de leur nuance, et ils nous comparent aux melons qui n'ont pas mûri. Dans cette contrée, plus d'Européens ont été esclaves que de noirs, et les Arabes n'hésitent pas à reconnaître pour chef, ou pour marabout, ou pour médecin, un nègre musulman.

L'Arabe s'habille invariablement de blanc; le nègre recherche les tons durs, criards, inharmoniques. Les négresses ont une préférence pour les cotonnades à carreaux bleus et rouges. Le nègre ne s'inquiète pas du soleil, et il s'y expose nu-tête; il a connu le soleil du Soudan!

J'arrive sur un grand espace découvert, où repose une caravane; dans quelques heures, elle se mettra en marche pour faire, avant l'aube, une longue étape. Les chameaux dorment chargés, profilant dans l'obscurité des contours monstrueux. Cazotte a dû les voir ainsi. Ils s'alignent, ou bien se groupent sans ordre. Des formes indécises comme des fantômes errent en silence; ce

Digitized by Google

sont Arabes en burnous veillant à la sûreté de leurs marchandises. L'un d'eux, sans se gêner beaucoup, témoigne dans un coin sa tendresse à une moricaude. Eloignons-nous discrètement.

Je me suis informé le lendemain : la horde s'en allait vers l'intérieur du continent avec charge de blé; peu de semaines auparavant, elle avait amené dans le Tell des dattes et de la laine. Ces caravanes défilent ordinairement pendant des heures, parce que les chameaux aiment à cheminer sur une seule piste, l'un derrière l'autre. De là ces espèces de sillons, ou d'étroits sentiers, que l'on remarque au désert, lorsque le sol n'est pas de sable absolument mouvant.

Vers l'ouest, des hurlements se font entendre; on reconnaît les chacals en train de se partager une proie. Les chiens arabes aboient à peine; le chacal est leur collègue plutôt que leur ennemi; ensemble ils purifient les oasis des charognes que l'incurie musulmane laisse traîner. Quelques chameaux ont levé la tête, en poussant ce cri désagréable qui les distingue; le gardien, d'un coup de bâton, leur impose silence. Dame! au dortoir, il faut que les élèves se taisent.

Vers l'ouest, ai-je dit ? Je ne suis pas bien sûr, car j'ai fait plusieurs tours et je suis désorienté. La grande Ourse, des hauteurs sereines où elle plane, me remet vite dans la notion du méridien. D'ailleurs, j'arrive au Jardin d'Essai.

Si l'on y voyait clair, je vous montrerais l'avenue des gommiers, qui était si belle l'autre année déjà. Comme le cocotier, l'arbre qui distille la gomme arabique est exclusivement tropical, et il se refuse à accompagner le dattier, ne fût-ce qu'au nord de l'Atlas. Il lui faut, à ce frileux, des trente-cinq degrés tous les jours.

De Constantine à Bône.

J'ai gagné Bône par Constantine et Guelma. La route, parcourue peu de jours auparavant, est singulièrement monotone; les cahots s'opposent à toute lecture; la chaleur, la poussière et les

Digitized by Google

mouches s'acharnent. Triste, fort triste. Maître Bonnefoy, à la halte de Batna, descend dans la rue, et d'un coup de fusil cueille un poulet étique et diaphane; une demi-heure après, il nous le sert, plus filandreux qu'un discours académique. Combien la hure aux pistaches est loin, mon Dieu!

Entre Aïn-Abid et Medjez-Hamar, les tentes des nomades s'élèvent par centaines, semblables à des champignons bruns; mais, par ordonnance de police, à une distance honnête de la route; les chiens sont tellement féroces, que l'Européen ne doit pas se risquer auprès des campements. Je contemplais de loin une de ces tribus, lorsqu'un Arabe vient à moi et m'engage à m'approcher sans crainte; en effet, il calme les molosses à coups de gaule, sans que je sois obligé d'endosser un burnous. Pour monter certains chevaux ou mulets arabes, le costume est de rigueur, sinon la bête effarée vous a bientôt désarçonné; elle se roulerait par terre, plutôt que de porter un cavalier habillé à l'européenne.

Brusquement me voici en face d'une peuplade, dont les mœurs ne s'éloignent pas plus de celles des Hébreux bibliques, que les Esquimaux ne s'écartent de l'homme préhistorique à l'âge de la pierre polie. Abraham était probablement, madame, aussi noir et aussi pouilleux que mon guide; comme ce dernier, il avait plusieurs femmes, mais je ne crois pas que l'Arabe, à l'exemple d'Abraham, abandonnerait l'enfant qu'il aurait eu de sa servante.

La tente, ou maison de poil, se dresse autour d'une hampe centrale; la toison du chameau, plus rarement celle du mouton, fournit l'étoffe aussi bien que les cordes nécessaires pour rattacher celle-ci à un cercle de pieux. Les ustensiles de ménage sont simples, ainsi qu'il convient à un peuple errant; notons un métier de tisserand réduit à quatre roseaux et à quelques ficelles. Le lit, c'est une natte sur la terre; le foyer s'improvise avec des pierres à chaque étape. Quelques amphores servent à renfermer l'eau ou le lait, et dans les tentes des chefs, l'huile.

La race des nomades est fortement bronzée. Quelle différence de nuance avec le Turc ou l'Arabe, dont la vie se passe à auner

Digitized by Google

des cotonnades ou à vendre des babouches, au fond d'un bazar obscur ! Celui-ci a le teint plus blanc que les Françaises du noble faubourg, et plus mat que la cire vierge. Décidément, les nomades l'emportent en beauté sur tous les autres Algériens.

J'ai donné à mon conducteur la menue monnaie qu'il avait gagnée par sa gentillesse. Il s'y attendait bien, et un grand *Salam aleïkum* nous sépara.

Quand on nomme les Arabes, on désigne généralement les tribus errantes. Les Maures sont fixés dans les villes et ils se rattachent par leurs origines à la plupart des peuples méditerranéens ; les races latines elles-mêmes leur ont fourni jadis des renégats. Les Maures tendent à se fondre dans le milieu français qui les entoure; les Arabes, au contraire, sont réfractaires à la civilisation et au progrès. A l'exemple des Chinois, ils s'immobilisent en face du mouvement social, qu'ils semblent ne pas comprendre. L'Arabe est le représentant, le reliquat de la conquête musulmane; il est arrivé d'Orient tel qu'on le voit aujourd'hui, et voilà pourquoi, sans trop choquer les vraisemblances, on peut parler d'Orient à propos d'Alger, qui a le même méridien que nous, ou peu s'en faut.

Le Kabyle est autochtone, et son type est plutôt germanique; malgré l'influence du milieu, il a peu noirci; sa langue s'est maintenue assez pure, en dépit de vingt invasions, qui ont passé d'ailleurs sans entamer sa nationalité. La France seule l'a subjugué; la grande Kabylie, son dernier refuge, a été occupée militairement, et des forteresses y ont été élevées pour prévenir les tentatives de rébellion.

Vous croyez que c'est tout? Ah ! oui, écoutez quelle *olla podrida* de nations est cette terre d'Algérie.

On y rencontre des Turcs, descendants des anciens maîtres, dont ils parlent la langue; cet idiôme, si l'on excepte les dialogues du *Bourgeois gentilhomme*, est absolument distinct de l'arabe, et l'étude en est hérissée de difficultés. On y rencontre des nègres du sud de l'Algérie, des Tunisiens, des Maltais, des Marocains, des Italiens, beaucoup d'Espagnols, et par dessus,

Digitized by Google

la nation reine, maîtresse des autres, les Français. Peu d'Anglais, même à titre de touristes.

J'oubliais les Juifs. La légende que voici, relative à leur arrivée en Algérie, a cours parmi eux; libre à vous, madame, d'y croire aussi. Vers la fin du XIVe siècle, les Juifs d'Espagne, à cause de leurs richesses, étaient persécutés par les chrétiens. Or, il advint que les principaux d'entre eux furent jetés pêle-mêle dans la prison de Séville en attendant le supplice. Le grand rabbin Ben-Smia prit un charbon, et dessina un vaisseau sur le mur du cachot.

— Que tous ceux qui ont la foi, s'écria-t-il, mettent avec moi le doigt sur ce bâtiment.

Ce qui fut fait. Alors l'esquisse se changea en réalité, et le navire qui en naquit vogua paisiblement jusqu'à Alger; les passagers, sauvés par la foi, se virent favorablement accueillis des musulmans.

M. Goblet d'Alviella nous a raconté dans son beau livre, *Sahara et Laponie*, les migrations périodiques des Arabes; il a expliqué comment ils vivent l'hiver et le printemps dans le Sahara, alors que les pluies y développent un peu de végétation, et comment ils reviennent en été vers le Tell, afin d'y rencontrer les pâturages indispensables à leurs immenses troupeaux. Ils apportent des oasis les dattes et les tissus de laine; arrivant dans le Tell au temps de la moisson, ils y échangent leurs produits contre du blé, destiné à approvisionner les villes du sud.

Cette admirable organisation a dû exister depuis que le nord de l'Afrique est peuplé; elle est aussi inhérente à la contrée, que les migrations des Lapons pour le nord de la Suède. Le jour où une cause quelconque la troublerait, en supprimant, ou seulement en amoindrissant les voyages des nomades, le commerce et l'agriculture seraient frappés mortellement; des millions d'hommes, et les colons français pour commencer, seraient atteints. Le nomade est un rouage nécessaire; aucun peuple ne saurait le remplacer.

Or, les progrès de la colonisation étrangère nuisent au pâtu-

Digitized by Google

rage, car une plus vaste étendue de terres — et des meilleures naturellement — est transformée en champs labourés, qui restent absolument nus après la récolte. Si l'Algérie était parfaitement colonisée, c'en serait fait des migrations et de la somme incalculable d'*utilités* qu'elles représentent ; plus de troupeaux, plus de lainages, plus de transport gratuit des produits du Sahara ; pour les nomades eux-mêmes, la misère, et dans un court délai, l'extinction.

La question étant posée dans ces termes, examinons si la colonie française est une entreprise assez parfaite, aussi bien dans sa valeur morale, que dans ses résultats pratiques, pour justifier les ruines qu'elle est forcée de semer sur ses pas.

Je réponds nettement par la négative à cette double question. Après Alger conquise, et le dey suffisamment mâté, il fallait exiger une écrasante contribution, voire même une redevance annuelle; couvrir ainsi, et par delà, les frais de la guerre, et laisser l'Algérie aux musulmans. L'avenir et le progrès ne sont pas au sud, mais à l'ouest; ils marchent avec le soleil. L'humanité a son berceau dans l'Asie centrale; Rome fut la capitale du monde, quelques siècles avant le commencement de notre ère; puis, Paris et Londres deux mille ans plus tard, et voici l'Amérique qui s'éveille et qui nous dépasse. Peu importait que l'étendard de Mahomet flottât au-delà de la Méditerranée; nous gêne-t-il de ce côté du Bosphore?

D'ailleurs, les idées ne doivent pas s'imposer par les baïonnettes; elles ont leur force en elles. La persuasion, qui est le crible des vérités, finira infailliblement par triompher. Pour introduire en Algérie nos idées modernes — excellentes, soit — on a commencé par les renier en employant la violence. Les Arabes ont reculé; aucun n'a été réellement converti.

L'Algérie, dira-t-on, est une extension de la France. Parlons-en! La France regorge donc d'habitants, et n'a plus de terres incultes à défricher, plus de richesses naturelles à exploiter, plus d'industrie ni de commerce à ranimer, dans un pays assez vaste pour trouver en lui-même ses débouchés? Elle se paie cher

Digitized by Google

cette exubérance factice, et le budget de l'Algérie se chiffre chaque année par un déficit considérable. Au lieu de nourrir la mère patrie, c'est d'elle que la colonie tire la subsistance. Désastreuse anomalie. L'importation en Algérie dépasse notablement l'exportation ; voici quelques unes de ces *différences* :

En 1860.	. . . . .	67 millions de francs.
1870.	. . . . .	84
1871.	. . . . .	50

Et ainsi de suite. Ces chiffres sont extraits de documents officiels.

Les familles implantées en Algérie depuis la guerre franco-allemande coûtent de *cinq à six mille francs chacune*, soit au gouvernement, soit à une société particulière alimentée par l'argent de la France. La construction de la maison absorbe la majeure partie de cette somme ; les frais de voyage des colons, leur nourriture dans les premiers temps, les meubles et les instruments agricoles prennent le reste.

Vous croyez peut-être que le colon, amené à prix d'argent, vit sur sa concession comme dans un paradis, et y jouit de toutes les félicités possibles? Il s'en faut de beaucoup, et vous allez en juger.

Les forêts sont rares ; celles qui existent, indispensables à l'économie générale du pays, insuffisantes même, sont respectées comme des joyaux... en attendant que les indigènes les brûlent. Donc, point de bois disponible ; il faut construire la maison en pierre, appeler des maçons, des plafonneurs, et la collection des corps de métier que le colon ne professe pas lui-même ; bref, des lenteurs et des frais.

Le défrichement des terres à broussailles est des plus pénibles ; lorsque le palmier nain (*Chamærops humilis*) domine, le prix de son expulsion dépasse la valeur du sol primitif. Quant aux terres cultivées de longue date par les indigènes — qui ignorent les engrais et les amendements — elles sont épuisées, et elles exigent des labours profonds et des fumiers abondants avant de produire à nouveau.

Digitized by Google

Des labours profonds... alors, du sein de cette argile vierge, s'élèvent des miasmes; les fièvres intermittentes sévissent; deux colons sur trois en sont atteints; beaucoup en meurent; ceux qui traînent vont d'accès en accès, grelottants, amaigris, sans force, désespérés. Les hôpitaux regorgent de malades; l'agriculture manque de bras. Plus tard, les moins résistants sont morts et les autres s'acclimatent; mais quels durs commencements!

Les colons français — supposez même des paysans, ce qui n'arrive pas toujours — sont inhabiles dans la culture algérienne; les procédés sont différents. Pendant l'apprentissage, point de gain, et la misère trop souvent remplace la richesse que l'on attendait.

Ajoutez que les sangliers ravagent les récoltes, que les renards et les petits carnassiers déciment la basse cour, que l'Arabe n'attend qu'une occasion favorable pour incendier les maisons et les fermes, pour égorger les colons, pour violer les femmes et les filles — on l'a bien vu en 1871 — et vous aurez une idée des avantages inhérents à la position.

La France avait-elle le droit d'occuper militairement l'Algérie, et de substituer son gouvernement à celui des chefs indigènes? Oui, d'après la loi de la politique moderne, cette loi du plus fort, ce brigandage légal, sanctionnant tous les droits que les baïonnettes appuient victorieusement; non, selon le simple bon sens. Il est évident qu'on ne peut pas imposer à un peuple, fût-on roi de France ou empereur des Français, et ce peuple portât-il le fez et le burnous, une autorité qui est repoussée par la majorité des citoyens; or, dans l'espèce, au lieu de la majorité, c'était l'unanimité de la nation qui repoussait et abhorrait l'étranger. Les musulmans préfèrent être malmenés, dépouillés par un des leurs, que légalement administrés par des chiens de chrétiens; ils ne se plaignaient pas trop du bey Hadji-Ahmed. Les pirates d'Alger avaient nui aux Etats européens; il fallait se défendre, et les mettre hors d'état de recommencer; mais les chefs indigènes, que l'on a successivement dépouillés sous les

Digitized by Google

prétextes les plus futiles, ou sans aucun prétexte, avaient-ils commis d'autres crimes que de troubler le breuvage du loup?

Passons. Les Français sont maîtres du sol ; les conseils de guerre font exécuter sommairement les rebelles; les chiourmes regorgent d'Arabes, pendant que la Sicile continue paisiblement son légendaire brigandage. L'Algérie est un grand champ de manœuvres, où soldats et officiers viennent, pour s'aguerrir, chasser l'Arabe, comme d'autres forcent un renard ou un dix-cors, et conquérir des grades et des croix; puis, les habitants ayant été pacifiés, selon la belle expression de César à propos des Helvètes, on invente le besoin de coloniser, pour donner un but apparent, une consécration à tant d'efforts.

Mais quoi! La société civile arabe se refuse au morcellement; les terres sont indivises dans les douars; les habitants de chaque tribu les cultivent et les exploitent en commun, selon des règles aussi vieilles que le monde. De là, difficultés dans les achats, dans les transactions; le faisceau résiste et ne se laisse pas entamer. Le nouveau gouvernement dispose seulement des terres domaniales de l'ancien, et c'est trop peu.

Vite une petite loi,.. oh! elle est votée; rien que deux lignes : *la propriété individuelle est constituée, et le partage est obligatoire.* Le faisceau se délie, et dès lors un enfant en romprait les éléments. L'Arabe inexpérimenté se trouve face à face de l'Européen retors; de l'Européen, qui possède de si beaux fusils — achetés à Liége à vil prix — de si bonne poudre et de si excellents poignards. Depuis l'invasion, les objets de première nécessité ont renchéri; les besoins se sont accrus; la terre rapporte si peu! Aux alouettes, on montre un miroir; aux yeux du pauvre diable, on présente une entreprise commerciale, les peaux de crocodile ou les bitumes du Maroc de Jérôme Paturot; et après quelques pourparlers, voilà le champ vendu.

Le jour ou la loi de partage fut promulguée, ce jour marqua la dissolution de la société arabe en Algérie.

D'autres fois, au lieu d'acheter le champ, on le prend; c'est plus simple. Jadis on avait les cadis, qui eussent fait bâtonner l'usurpateur; ils sont aujourd'hui représentés par l'introduction

Digitized by Google

en première instance, l'appel, la cassation et la requête civile. La ville où l'on juge est loin; les voyages sont chers; les avocats — qui prélèvent leurs honoraires à l'avance quand les Arabes les consultent — sont hors de prix. Devant le cadi, les parties plaidaient en personne. Le champ, dès qu'il est en possession du larron européen, ne rapporte plus. La cause est gagnée par l'indigène en premier ressort; très-bien. Mais l'affaire traîne; les mois s'ajoutent aux mois sans effet visible. Le propriétaire ruiné, découragé, se désiste; ou bien, s'il tient bon, l'Européen jure qu'un marché a été conclu jadis, et une indemnité dérisoire est allouée au malheureux qui regrette son cadi. Vous croyez que j'invente? Hé! non; cela s'est vu.

Je ne veux pas dire de mal de la justice française en Algérie. Mais enfin, l'Arabe se défend gauchement, dans une langue qui n'est pas la sienne; il est empiégé dans un dédale de lois et d'arrêtés, parfois contradictoires; l'interprète dénature ses réponses; l'avocat, quand il en a, se soucie peu de son client, qu'il méprise au fond; les juges sont Français, et vous le savez, il existe entre les deux races une antipathie plus grande que celle qui diviserait chez nous un Jefke et un franc-maçon.

Le point de vue... voilà l'essentiel en matière de pénalité. Pour les Turcs, plusieurs femmes légales; pour les Anglais, la polygamie est un cas pendable. Dans nos conseils de guerre, en pleine Belgique du dix-neuvième siècle, un soldat donnera une gifle à son chef, qui l'aura provoquée par ses grossièretés; c'est un crime qui mérite la peine de mort. Mais un officier, pour venger son boule-dogue rossé par un bourgeois, fendra d'un coup de cravache plombée la tête de celui-ci, simple peccadille; le propriétaire du chien sera acquitté. Haro sur le bourgeois, plus coupable certes que le baudet, qui avait « tondu de ce pré la largeur de sa langue. » Le point de vue varie donc en Algérie, selon que l'Arabe a volé le Français, ou que le Français a filouté l'Arabe. Le cadi n'existe plus que pour juger les disputes entre indigènes, lorsque plaignant et défendeur le réclament à la fois; c'est un simple arbitre. Si l'une des deux

Digitized by Google

parties l'exige, le litige est déféré aux tribunaux français. Quand un Européen est en cause, ces derniers sont régulièrement saisis.

Il faut reconnaître que l'homme de la redingote ne donne pas toujours l'exemple à l'homme du burnous; et je n'entends point seulement désigner les industriels plus ou moins tarés, rebuts de l'Espagne ou de l'Italie, refugiés en Afrique; mais les citoyens électeurs, dont la conduite devrait être irréprochable, sous peine de compromettre le prestige du nom. La base des relations entre baptisé et circoncis est d'ailleurs le mépris d'une part, et la haine de l'autre. Sous le moindre prétexte, le premier est battu comme un chien; de là, ressentiment secret, mais vivace. Le mépris formera un peuple de laquais; il développera l'hypocrisie et la ruse. Pour civiliser l'Arabe, besoin serait d'abord de le traiter en égal, et de lui accorder le bénéfice de sa dignité d'homme.

Voici, entre mille, une exaction dont j'ai été témoin sur cette route de Guelma, où je marchais, s'il vous plaît, depuis l'Oued-Zenati. C'est le moyen de glaner de petites observations.

Un vieil indigène chassait devant lui un âne chargé de légumes; quelques œufs trônaient sur les feuillages. Surviennent deux chasseurs d'Afrique, en flânerie autour de leur campement; et les œufs de disparaître, malgré les invectives du propriétaire. Pour surcroît de honte, les voleurs jetaient en riant les écailles vides à la tête du volé. Vous pensez que celui-ci aura réclamé auprès des autorités? Jamais de la vie; il savait parfaitement n'avoir rien à espérer. Quelque colons frais débarqués regardaient et trouvaient la plaisanterie très-drôle. Elle m'a paru triste.

L'Arabe ne vaut pas grand chose, c'est vrai; mais le conquérant vaut-il mieux? Les Algériens entre eux avaient une législation qu'ils respectaient, des juges qui jugeaient vite et qui étaient obéis; ils ne montrent que dédain pour les tribunaux français dont ils ne parviennent pas à se faire écouter. La France leur a apporté la collection de ses vices; elle ne leur montre aucune de ses vertus.

Digitized by Google

La collection.... moins un : le musulman est resté relativement sobre ; il ne comprend pas que l'on s'adonne aux alcools, et les refrains « le vin, le jeu, les belles » de Robert, ou « l'amour, le vin et le tabac » du sergent Max, restent partiellement incompris pour lui.

A l'Oued-Zenati, un incident, sous l'espèce d'un gros orage, me contraint de prendre un champoreau. Une meule de foin, emportée par la crue de la rivière, roule et se fourre sous l'arche unique du pont ; en moins de dix minutes, la place et les maisons sont inondées d'un flot jaunâtre. Les chevaux, attachés au piquet, en ont jusqu'aux genoux. Pour comble d'infortune, la grêle survient et les grelons, plus gros que des œufs de pigeon, frappent les pauvres bêtes qui se cabrent. Mais il paraît que les chasseurs d'Afrique tiennent toute l'année leurs montures sans abri pour les endurcir.

Une heure après, je reprenais mon chemin sur une route détrempée....

Vous connaissez certainement Hamman-Meskhroutine, le *Bain des maudits*. On retrouve la légende dans la plupart des livres qui s'occupent de l'Algérie ; un Arabe voulait épouser sa sœur ; Allah irrité changea, le soir même, les gens de la noce en statues de pierre. On montre les statues... ou plutôt, en été, personne ne les montre, mais nous pouvons aller les voir. Si, après cela, vous ne croyez pas au miracle, vous êtes bien difficile.

Une délicieuse vallée se détache à l'ouest de la route militaire, un peu avant Medjez-Hamar ; on la suit pendant cinq kilomètres, et on rencontre une quinzaine de cônes calcaires, dont la hauteur varie entre un et six mètres. Ce sont les fiancés coupables et leurs invités. De fait, une eau presque bouillante et chargée de sulfate et de carbonate de chaux, s'échappe de terre par des orifices variés, et peu à peu édifie ces stalagmites d'un nouveau genre. Un beau jour, le pertuis s'obstrue, et le liquide cherche une issue nouvelle. Mais le peuple, surtout en Orient, donne une teinte poétique aux phénomènes les plus naturels. De là, l'olympe païen.

Digitized by Google

Le long de ces ruisseaux, végètent des crêtes et des champignons, calcaires aussi, aux formes plus délicates qu'une dentelle des Flandres, mais fragiles et s'effritant entre les doigts. Je suis parvenu à en rapporter un petit échantillon en l'entourant de beaucoup de soins... et d'un peu de coton.

Le plus joli spectacle d'Hamman Meskhroutine, c'est la grande cascade. Une nappe d'eau en ébullition retombe sur des rochers éblouissants de blancheur; il s'en élève une colonne de vapeur visible au loin. Le ruisseau qui la reçoit est chaud à n'y pouvoir risquer la main; et cependant des lauriers-roses splendides, au feuillage d'un vert violent, y baignent leurs racines et montent à l'assaut des berges; en outre, des poissons y nagent le plus gaîment du monde; jamais ils ne sortent de ce bain... morts.

Sur le bord de la route, voici un marabout. Non point un saint personnage drapé dans sa robe; non point même un vase à réchauffer le café, mais une broussaille vénérée. Quelle broussaille! Pelée, ébranchée, écorcée, borgne; ayant laissé de ses feuilles et de ses brindilles au passage de dix mille burnous, qui lui ont donné chacun une guenille en échange. Et ces pauvres moignons de rameaux, avec les loques qui se balancent au vent, semblent un épouvantail à jucher sur un cerisier. Belle boutique de talismans! Je m'étonne de ne pas rencontrer auprès le marabout de chair et d'os, chargé de percevoir les offrandes monétaires.

Autour des fontaines chaudes, s'est groupée une station balnéaire; mais en été, un peu à cause de la chaleur, beaucoup à cause des fièvres, les chalets sont déshabités; le Kursaal est abandonné, les fourneaux de l'hôtellerie sont éteints. Il faut y apporter des victuailles, ou y mourir d'inanition, à moins de pouvoir, à l'exemple d'Ugolin, croquer le marmot. Il paraît que les colons ont renoncé définitivement au rouissage des feuilles de palmier nain, dont on attendait des merveilles; c'est au plus si l'on retrouve de ces fragments végétaux incrustés dans les margelles des sources.

Guelma... d'ici part la voie ferrée vers Bône; plus tard, on la

Digitized by Google

prolongera jusque Constantine, et la ligne de Tunisie par Souk-Arras s'y reliera. Ce sont de beaux projets.

« Bône, dit le guide Joanne, est sans contredit une des plus agréables villes de l'Algérie; les environs immédiats offrent, comme ceux d'Alger, mille promenades imprévues et charmantes. »

Hé! bien, je n'hésite pas à traiter ces assertions de craques perfides, destinées à induire le touriste en erreur. Bône est un désagréable trou, plein de soleil et de poussière, sans plage libre, sans couleur locale, sans quartier arabe, sans jardins et sans ombrages, tous agréments qui abondent à Alger. Pour unique ressource, on peut chanter avec le juge des *Bavards* : *Oui, la chaleur est accablante.*

Par exemple, on trouve à Bône des débits d'absinthe et de champoreaux; on y admire un café-concert monstre, où les fils du désert, les patriarches du Sahara, viennent s'initier aux subtilités de notre civilisation; par exemple *Le bouton de Billiou*, *Ne m'chatouillez pas* et *L'amant d'Amanda;* on y rencontre enfin saint Augustin accommodé à toutes les sauces, y compris une *buvette de saint Augustin!* Pour comble d'ennui, dans l'hôtel même, un piano aigrelet, dont le laiton grince, m'empêche de dormir; supplice ignoré de la *perduta gente.*

Pauvre évêque d'Hippone! toi, l'homme des grandes amours et des grands repentirs, toi qui eus dû vivre au temps de la Madeleine, tu sers de réclame à un ignoble mastroquet! Quelle décadence, en ce siècle de fer-blanc! Homère s'est fait Patachon, et il a troqué sa lyre contre un sale crincrin; l'Apollon du Belvédère se profile en tôle au dessus des girouettes; la Vénus callypige se moule en fer fondu, et se transforme en borne fontaine; l'Acropole sert de modèle aux moutardiers; les vases... non étrusques, imitent les vases étrusques, et la frise du Parthénon s'enroule autour des clysopompes.

Je dois avouer que j'ai visité Bône un dimanche, et que j'y ai passé des heures désœuvrées. Ce jour là, la stupidité originelle reparaît sur les physionomies que le travail ennoblissait les autres

Digitized by Google

jours. Voilà pourquoi le souvenir que j'en emporte est plus triste qu'une aube de novembre.

La seule chose intéressante que mon séjour ait offerte, c'est un orage sans eau. Des gerbes d'étincelles partaient, sans trève, de tous les points du ciel ; un vrai bouquet de Ricard. La ville et le port étaient illuminés d'une clarté violette splendide, pas trop éblouissante. Aucun roulement de tonnerre n'était perceptible ; aucun souffle ne ridait l'océan. La chaleur était lourde ; on étouffait. Le gaz des rues paraissait bien jaune, bien terne et bien laid.

Les journaux étaient pleins de détails sur les incendies qui avaient détruit, peu de jours auparavant, les forêts de liéges aux environs de Bône ; plus de *soixante mille hectares* ont été rasés. C'est une ruine, une véritable calamité publique.

On a dit que les troncs, desséchés par les chaleurs de l'été, se frottent l'un à l'autre lorsque le vent les balance, et entrent spontanément en ignition. On a parlé de feux abandonnés par les pâtres ; de tessons de bouteilles, où le soleil se concentre comme dans des lentilles. La vérité est que les indigènes se font incendiaires en haine des Français. Le jour où il n'y aura plus de forêts — ils le savent fort bien — les rivières se changeront en torrents ; le pays deviendra d'une aridité invincible, et les usurpateurs seront forcés de déguerpir.

C'est d'ailleurs une croyance généralement répandue chez les musulmans ; le présent est une épreuve, mais les Français passeront, et la terre reviendra aux croyants. Les travaux des Européens profiteront aux Arabes : maisons, routes, canaux, cultures. Jamais indigène n'achète de fusil à percussion ; il ne sait préparer lui-même le fulminate, et quand les Français seront expulsés, qui lui vendra ce produit diabolique ? Donc, rien que des fusils à silex.

Le gouvernement de l'Algérie a répondu à ces projets en rendant la tribu entière responsable du dégât. Si le coupable n'est pas livré par le caïd avant tel délai, les terres communes sont confisquées. Cette mesure est d'intérêt public, mais elle excite plus profondément encore la haine des indigènes.

Digitized by Google

On a pu lire dans le *Courrier de Bône* des détails surprenants. Parfois, le feu se propageait avec une telle rapidité, que la course d'un cheval était dépassée. Ailleurs, les animaux féroces se rencontraient inoffensifs auprès de l'homme, et ne cherchaient point à lui nuire. Les gazelles ne s'effarouchaient plus.

Comment dès lors, madame, comparer une jeune fille à la gazelle effarouchée?

Plusieurs compagnies de tirailleurs algériens furent dirigées sur le lieu du sinistre pour maintenir l'ordre, et tâcher de faire la part du feu. Elles logeaient chez les colons, ou campaient à la belle étoile. Le gibier ne leur manquait pas: on le prenait à la main.

Tunis.

J'ai passé la nuit sur le pont du navire dans un bercement noir, la chaleur des cabines étant trop affadissante. Quand l'aube se fut levée, l'océan affecta des pâleurs glauques, une moiteur s'en dégagea et l'on distingua au sud, dans l'effacement gris du matin, la côte de Tunisie, avec les voiles blanches des pêcheurs de corail.

Dur métier. Pendant des mois, ils traînent le filet, comme d'autres poussent la charrue, sans quitter leur bord, se nourrissant de biscuit et de poisson — quand ils en attrapent. Le filet, c'est un lourd appareil, deux poutrelles en croix que l'on descend dans la mer. Sous plusieurs centaines de mètres d'eau, les plongeurs ne pourraient opérer, même avec des scaphandres. La manœuvre est pénible, surtout en temps de houle. Parfois, des semaines entières s'écoulent, sans qu'un seul morceau de valeur soit amené à la lumière; parfois aussi, en un jour, on cueille pour une dizaine de mille francs. Beaucoup de morceaux et des plus beaux, échappent, glissent entre les rochers et se perdent à jamais. Les bateaux corailleurs se réfugient à la Calle, à Bône ou à la Goulette, quand la mer devient trop mauvaise, quand le vent menace de les jeter à la côte.

Dame! c'est qu'il serait malsain le débarquement, en admettant même qu'il se fît sans malheur. Entre l'Algérie et la Tunisie,

Digitized by Google

s'étend, grand comme une province, le territoire des Khroumis, tribu insoumise. Aucun Européen n'y pénètre; il serait infailliblement massacré. Seule, une commission tunisienne a pu traverser le pays, en suivant un itinéraire imposé par les chefs khroumis; comme ceux-ci craignaient que l'on n'en voulût aux richesses minérales du sol, ils défendirent que l'on emportât le moindre caillou. Néanmoins, dans certaines circonstances, ils ont consenti à payer un tribut au bey de Tunis; mais ce dernier ne pourrait l'exiger, ne possédant point les moyens de coercition nécessaires. Les Khroumis habitent une région montagneuse, avec de splendides forêts de chênes-liéges qu'ils se gardent bien d'incendier. Ils ont des affiliés pour acheter de la poudre, du plomb et des armes, soit à Tunis, soit dans les villes françaises du littoral.

Le bateau, étalant sur le calme des flots la nappe argentée de son sillage, double un dernier promontoire, le cap Kamart, et avec ce calme fier que donne la force, il s'avance dans le golfe de Tunis. Ces blanches maisons sur une hauteur, c'est la cité sacrée de Sidi-Bou-Saïd; d'ici, quel aspect étincelant! On dirait un amoncellement de blocs de craie, dominés par les coupoles des koubbas. A gauche, d'autres collines plus basses, rougeâtres, pelées; c'est l'emplacement de Carthage. Avec la lunette du commandant, je distingue, trempant dans l'eau, des ruines... ah! nous y reviendrons, Salambô à la main. Au sommet, où s'éleva l'Acropole, un enclos plein de verdure avec un monument au centre, la chapelle de Saint-Louis

Le vapeur a jeté l'ancre; quelques canots s'approchent On ne peut descendre encore: il faut un permis des autorités tunisiennes. Plusieurs heures se passent. Enfin, le bienheureux papier est obtenu. Si l'on compare cette arrivée avec le débarquement à Alexandrie d'Egypte, tout l'avantage reste à Tunis; car ici deux hôtels seulement se disputent nos personnes et nos bagages; se disputent est même exagéré: les interprètes se contentent de se recommander, et ils exhibent des cartes et des certificats. On peut supposer qu'en hiver, lorsque les touristes affluent, la presse des assaillants est plus considérable.

Digitized by Google

Je prends le premier drogman qui se présente : un beau garçon, en brillant costume d'opéra ; l'autre, hélas, avait une vilaine redingote noire... comme moi. Pour vingt sous, un batelier me dépose à la Goulette. Un douanier ?... Vite un léger pourboire, et la visite se réduit à faire mine d'ouvrir la malle ; mon guide me tire d'embarras avec une prestesse admirable ; il se joue du batelier, du douanier, des portefaix, engeance terrible aux étrangers. En somme, il vaut mieux être volé par un seul en bloc, que par chacun successivement. On n'enrage qu'une fois.

Combien j'étais naïf jadis ! Je m'indignais à l'aspect de ces vénalités, de ces exactions ; je me raidissais, je protestais. Aujourd'hui, j'en ris et j'en profite. Ah ! les douaniers sont à vendre : fort bien ; je les achète. Ah ! la corruption est à l'ordre du jour : corrompons, puisqu'il est impossible de redresser.

Le train pour Tunis ne part que dans une heure. Nous en profiterons pour parcourir la Goulette, cette Babel, où toutes les nations de la Méditerranée fraternisent... et au besoin se montrent les dents. La plupart des ports du midi offrent ces promiscuités de la fustanelle et du burnous, de la stambouline et du paletot, du béret et du sombrero. On y rencontre le chamboreau et la microscopique tasse de café indigène ; la posada et la trattoria ; le cireur de chaussures et la marchande de galette nègre. On y rencontre surtout — la plaie des villes où le matelot abonde — ces dames qui se vendent, ne trouvant plus à se donner. Elles peuplent — oh ! de leur présence seulement — le quartier Saint-Paul à Hambourg, aussi bien que le Rydyck à Anvers. Enfin, la Goulette est une mauvaise réduction d'Alexandrie d'Egypte.

Les bains de mer de la Goulette sont fréquentés par le *Tunis comme il faut*. Vraiment, la plage est magnifique, les cabines sont confortables, et le thermomètre, par la persistance qu'il affecte à ne point descendre en-dessous de 33°, même la nuit, invite le roi de la création à présenter ses diverses faces aux lames. Derrière les cabines des baigneurs, s'étend le quartier

Digitized by Google

juif; on peut y voir déjà les grosses femmes et les costumes bizarres que l'on retrouvera à Tunis emplissant une ville entière.

Un rempart percé d'embrasures défend le port, en effigie du moins. Mais les murailles sont si croulantes, les canons tellement rouillés, le affûts tant pourris, que tout s'effondrerait au premier obus, comme capucins de cartes. Heureusement pour ces bastions de théâtre, personne ne songe à les attaquer... immédiatement. Peut-être un jour l'Italie, qui convoite ce coin de l'Afrique, et que les tristes lauriers fauchés par la France en Algérie empêchent de dormir; peut-être la France elle-même y songera, sous prétexte de frontières naturelles... la guerre a de ces surprises et de ces fallacieux prétextes. En attendant, Tunis, depuis l'invasion arabe, est restée musulmane; car il ne faut guère compter les quelques mois pendant lesquels elle a appartenu à Don Juan d'Autriche, le bâtard de Charles-Quint. La seule trace du séjour des Espagnols, c'est un petit fortin au milieu du Bahira; on y voit encore des canons de bronze, à demi enfouis dans la vase, et profondément corrodés par les émanations salines. N'était l'apathie arabe, on les repêcherait pour fondre des gros sous.

Le Bahira, c'est un vaste lac qui communique avec la mer par un étroit chenal, ou *goulette*. De là, le nom de la ville. La racine est commune à toutes les langues méditerranéennes; on la retrouve clairement dans les mots italiens *gola* (*guela* en espagnol, *cuello* en portugais) *goletta*, *collo;* et dans les mots français *gueule*, *gosier*, *goulot*, *col*. La Goulette byzantine se nommait *Galabras;* rappelons que la *Calabre* touche le détroit de Messine, et qu'elle représente en outre la portion la plus rétrécie de la Péninsule. Au même groupe de dérivés doit se rattacher le mot latin *ligula*, par contraction *lingua;* car l'isthme, pour la terre ferme, est l'équivalent du détroit pour les eaux. *Bahira* en arabe veut dire lac.

J'ai pris mon billet de 3e classe pour une piastre — soixante centimes. Le train s'ébranle; en route pour la grande cité de

Digitized by Google

Digitized by Google

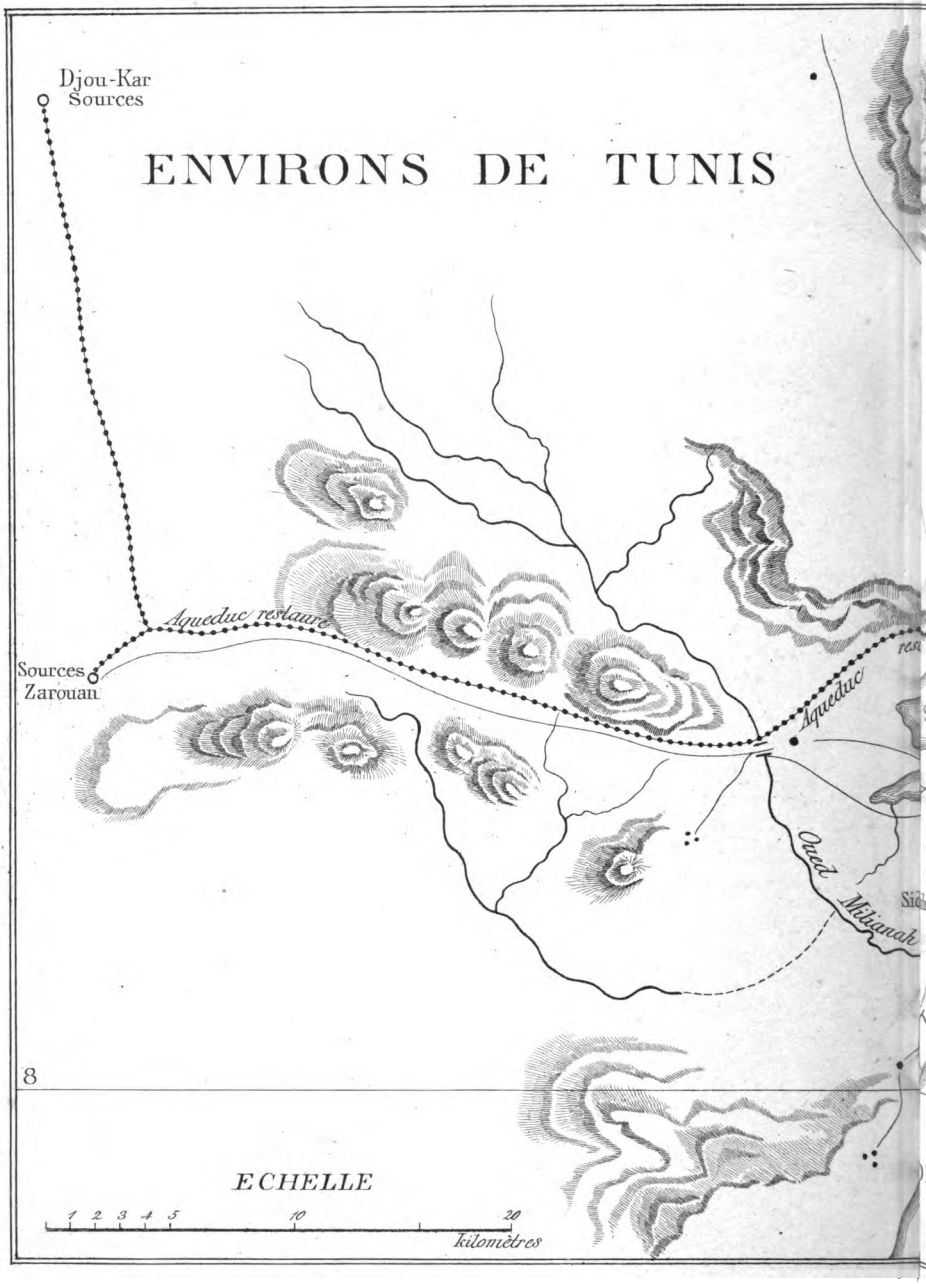

Digitized by Google

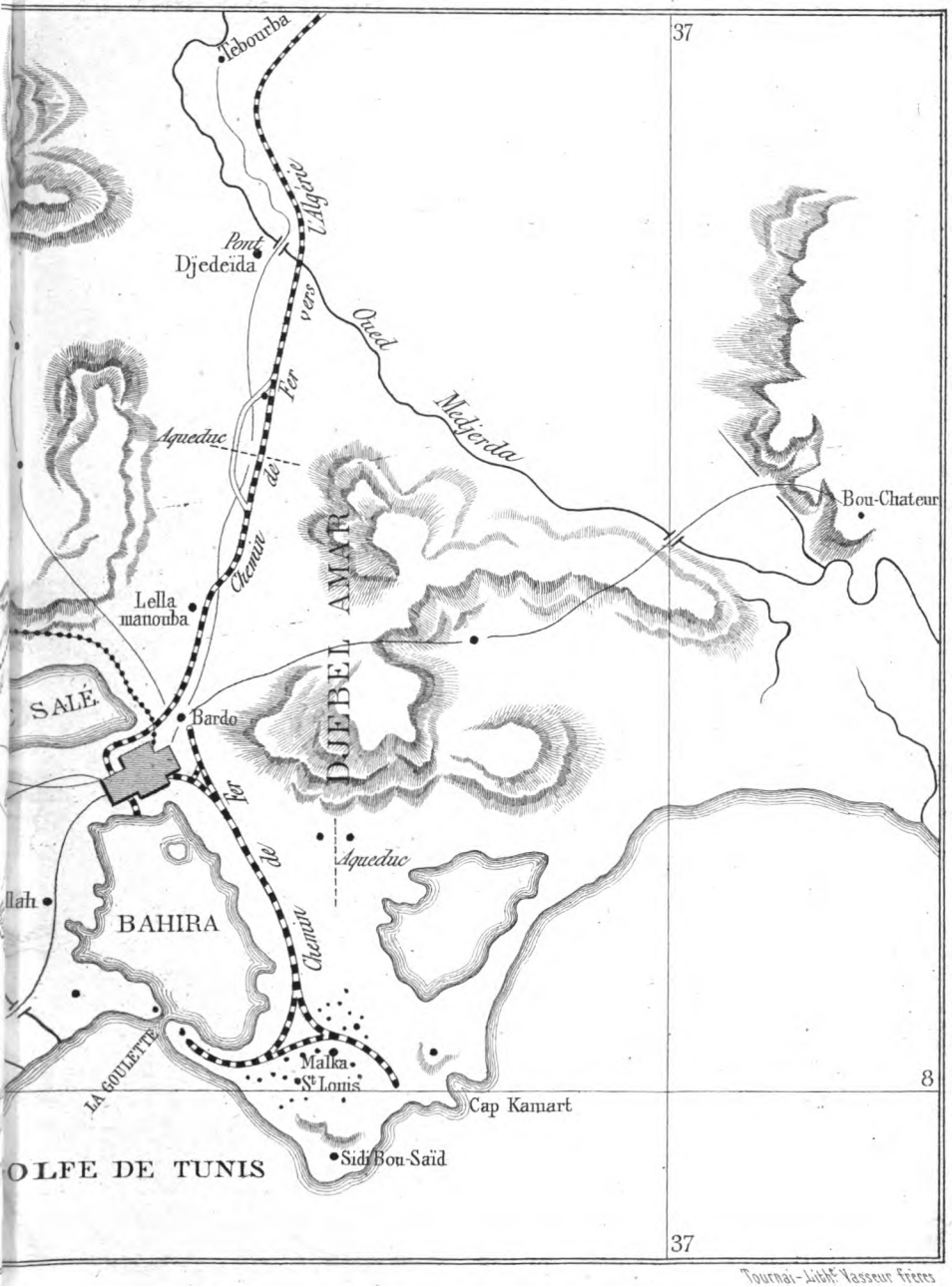

Tournai - Lithe Vasseur frères

Digitized by Google

Digitized by Google

Thunes, comme disait il y a trois cents ans Léon l'Africain. Elle se profile là-bas, au-delà du lac. toute blanche, mais sans détails ; car une distance de deux lieues en ligne droite — trois par le chemin de fer — nous en sépare. La voie passe entre des flaques d'eau saumâtre, qui rappellent assez exactement les environs d'Alexandrie d'Egypte. Quelques oiseaux d'eau s'enfuient et vont se reposer plus loin, rares pourtant — *rara avis*. En hiver, leurs bandes sont nombreuses, et les flamants roses notamment viennent offrir la coriacité et la rancidité de leur chair au plomb des Tunisiens. La chasse est libre, sans location ni port-d'armes. A la bonne heure !

Le Bahira est peu profond, deux mètres au plus. Les barques qui le traversent se meuvent au moyen de longues perches lorsque le vent fait défaut. Le sol en est vaseux et atrocement fétide quand on le remue; des gaz de marais, fortement sulfurés, remontent en gros bouillons. « Glissez, *rameurs*, n'appuyez pas. » Depuis des siècles, les égoûts de Tunis s'y déversent, comprenant les déjections de cent trente mille hommes, et d'un nombre fabuleux d'animaux ; les eaux grasses et les charognes abandonnées. Point de marée pour renouveler l'eau ; point de rivière qui passe pour entraîner les ordures à la mer ; point de drague non plus, naturellement. Le poisson du Bahira est tellement infect, qu'on le reconnaît immédiatement, fût-il encore en vie ; d'ailleurs, il est défendu de le pêcher. Les boues de ce lac, soigneusement curé, suffiraient pour fertiliser bien des hectares de sable pur : voyez les merveilles que l'on a obtenues par les gadoues aux environs de Paris. Allons, vite, une société anonyme : *l'engrais du Bahira*, capital un million sept cent mille francs et soixante-trois centimes.

Il y avait jadis, errant dans la campagne tunisienne, des bandes de chiens sans maître; ces carnassiers, comme dans la plupart des villes d'Orient, étaient chargés du service de la voirie. Malheureusement, ils dévorèrent plusieurs Européens, dont on ne retrouva le lendemain que trois boutons de culotte ; et le bey fit abattre jusqu'au dernier ces peu sociables molosses.

Digitized by Google

Depuis lors, l'incurie arabe laisse les cadavres des bêtes tomber en putréfaction le long des routes, dans les champs, partout. Sur la route d'Hamman-en-Lif, j'ai dû rebrousser chemin, à cause de plusieurs amas de pourriture dont le vent me poursuivait.

Le petit chemin de fer s'arrête dans la gare de Tunis; la locomotive, marchant cette fois en arrière, se raccroche aux mêmes voitures, qui retournent incontinent à la Goulette. Le guide m'établit à l'hôtel Bertrand, où j'ai trouvé moins de confortable, sans doute, que dans les hôtels du Caire, mais où j'ai payé, en revanche, infiniment moins cher. De suite, je me lance absolument seul dans le labyrinthe des ruelles, avec la ferme volonté de m'y perdre. J'aime cette façon musarde de débuter dans une ville inconnue, et de se mettre en route sans autre intention que de n'aller nulle part.

Tunis est bâtie sur une colline entre deux lacs; la ville, en pente très douce, regarde le Bahira dont il vient d'être question; au sommet, est la Kasbah. Le revers est un sol inculte, où l'on rencontre seulement quelques masures.

Le second lac n'a aucune communication avec la mer; en été, il se dessèche et le sel qu'il renferme se dépose sous forme de croûte blanche, friable, gémissant et grinçant sous le pied, comme la neige lorsqu'il fait très froid. Néanmoins, il est interdit sous les peines les plus sévères de s'y approvisionner, et ce, pour ne pas nuire au monopole du gouvernement. Là, gisent des milliers de quintaux de chlorure de sodium; il suffirait de se baisser pour en prendre, et les pauvres diables d'Arabes sont obligés de le payer fort cher dans les comptoirs autorisés. A quelques lieues de nous, en France, on punit de l'amende et de la prison le criminel assez endurci pour puiser à la mer l'eau de la soupe. Tels sont pourtant les non-sens des lois.

Tunis avait autrefois deux enceintes, partant l'une et l'autre de la Kasbah; la plus interne, de construction mauresque, a été démolie, et une sorte de boulevard circulaire la remplace. Toutefois, refoulez les idées que ce mot de boulevard fait naître : ni frais ombrages, ni sol nivelé, ni maisons de luxe bien alignées,

Digitized by Google

ni files d'équipages; mais une voie large et inégale, allant par monts et par vaux à travers les ruines, sans aucun arbre, pleine de poussière et de sales odeurs, bordée de masures croulantes, et se transformant à la tombée de la nuit en un louche coupe-gorge, fertile en malencontres. La portion qui se nomme la rue des Maltais conserve plus d'animation en tout temps, et elle mérite à peu près le nom de rue. Par cette artère, l'on voit arriver les paysans au marché; paysans en guenilles de burnous, pieds nus, turban graisseux. Sur l'épaule, un court tromblon — ils seraient fort embarrassés de s'en servir — ou une grande épée de croisé, droite, rigide, à gaîne cent fois rapiécée.

L'enceinte extérieure, élevée il y a une soixantaine d'années sous la direction du Hollandais Hombert, est un mur créneclé avec des bastions aux angles. Créneaux et bastions rappellent le délabrement des forts à la Goulette. Comme décor, ils suffisent; en exigera-t-on jamais de plus sérieux services? Chaque soir, à neuf heures, on ferme les portes; mais frappez, et l'on vous ouvrira... surtout si vous offrez un léger bagchich au chef du poste.

Le quartier franc s'étend entre la Tunis musulmane et le Bahira; on y trouve quelques palais, notamment celui du consul de France, avec des jardins admirables; un théâtre italien et la gare du chemin de fer. Plus de trente mille Européens y vivent, Siciliens et Maltais pour la plupart, rebut de leur pays, dont le meilleur ne vaut déjà pas grand chose; voleurs, faussaires, escrocs, sinon assassins, qui ont un passé à cacher. Ils deviennent cochers, bateliers, cuisiniers, gargotiers, détaillants, *ruffiani*. Vrai, il ne faudrait pas trop en vouloir au gouvernement du bey, s'il renvoyait un beau matin tout ce mauvais peuple par-delà la Méditerranée. M. Berden en Belgique n'hésiterait pas, et pour cette fois, nous lui donnerions raison.

Dans le quartier franc, les bazars parisiens, avec leurs mille fanfioles, ont déjà pris racine, quoique très pauvres en regard de ceux du Caire. Ils initient les Arabes aux splendeurs du ruolz et de la chrysocale. Les *trattorie* s'annoncent par une zône odo-

Digitized by Google

rante de graillons. Les cafés-concerts exhibent, le jour, leurs chanteuses coiffées en cheveux, même celles qui n'en ont plus ; et le soir, ils réunissent un public interlope, sous prétexte de vocalises et de gargouillades. Dans ces établissements peu douteux, les habitués peuvent passer la nuit sous plusieurs rapports.

Depuis la ville jusqu'au lac, s'étend une longue avenue, la Marina, à laquelle il ne manque qu'un peu d'ombre; mais les arbres qu'on y a mis ressemblent à des manches à balais, et font songer à cette plante rare sur laquelle Alphonse Karr n'avait jamais vu pousser qu'une feuille, et une chenille qui dévora la feuille. Au bout, un sol conquis sur les eaux, grillé, muré et cadenassé convenablement, sert d'entrepôt et de douane. C'est sur la Marina que les Tunisiens, à la tombée du jour, s'alignent, gueule bée, pour recevoir le premier souffle de fraîcheur que la mer leur envoie; ils y ouvrent le bec, comme oisillons attendant la pâtée.

Si au lieu de revenir par la Marina, on coupe à travers champs, histoire de varier son itinéraire pour rentrer en ville, on longe et on franchit les ordes égouts — *kandaks* — qui vont, à ciel ouvert, avec la franchise de leurs opinions, verser au lac le tribut de leur purulence.

Prenons pour point de départ la porte de la Marine — *Bab-el-Bahar*. En dehors, vers la droite et vers la gauche, la rue des Maltais; à l'intérieur, la place de la Marine, qui est petite et bordée de cafés très laids. De la place de la Marine, trois rues principales se détachent ; si l'on regarde la Kasbah, en tournant le dos au Bahira, la ruelle de droite mène au quartier juif, au consulat d'Italie et à la poste italienne; celle de gauche, à la poste française et aux deux hôtels présentables, les autres n'étant que gargotes. Enfin, celle d'en face s'enfonce dans le quartier arabe, ce grand charme de Tunis.

J'adore — comme voyageur — ce réseau inextricable de passages et d'impasses, mal pavés ou point pavés, pleins de coins imprévus, en partie voûtés. Les arcades, qui relient les maisons par couples, donnent à la ville un cachet particulier entre toutes

Digitized by Google

les cités orientales; elles ont pour but, paraît-il, de prévenir l'effondrement des murs en argile, plutôt que de jeter de l'ombre. Si les lézardes des constructions prédisent une ruine prochaine, alors l'arcade s'étale et devient voûte, avec quelques ouvertures d'où la lumière tombe d'aplomb, rasant les murailles, et éclaboussant les saillies.

Parfois, une tête de palmier ou de lentisque dépasse le mur, et forme parasol sur la boutique du barbier ou du forgeron; ou bien, un bout de colonne, un chapiteau ayant appartenu à Carthage, est maçonné dans le pisé. Si d'aventure une porte s'entr'ouvre, l'œil indiscret plonge dans une merveilleuse demeure. La cour centrale est pleine de verdure et de fleurs; on entend le gazouillement des eaux vives. Par-dessus, un filet de cordes d'aloès supporte une toile — *velarium* — pendant les heures de soleil. Un cloître règne autour, dallé de marbre blanc, lambrissé de faïence aux couleurs éclatantes, supporté par des piliers de cèdre rougi, à chapiteaux mauresques. Les plafonds sont de stuc, avec ces mille entrelacs que nous avons admirés à Grenade. Mais la vision n'est qu'un éclair : un esclave referme précipitamment la porte, en apercevant un giaour curieux.

Car il y a encore des esclaves en Tunisie, chez les riches particuliers. Le gouvernement assure que non, et les propriétaires les dissimulent. Les harems sont peuplés de femmes esclaves.

La porte qui vient de nous heurter le nez, vaut bien la peine qu'on la regarde aussi, avec ses panneaux assemblés suivant des règles ignorées de nos menuisiers; avec ses lourdes ferrures, ses rosaces de clous, et ses poignées entées sur une lourde coquille en forme de mammelle; avec son marteau pour annoncer le visiteur. Dumas avait voulu acheter une de ces portes à titre de souvenir: seulement, le possesseur refusa de la vendre.

A côté des huis d'apparat, des huis officiels, que d'entrées basses au coin d'un carrefour, dans l'ombre d'une arcade! Tout est mystérieux dans l'habitation orientale; on ne pratique sur la voie publique que les ouvertures indispensables, et on réserve

Digitized by Google

le luxe et la lumière pour l'intérieur. Aussi, le long des rues, montent de haut murs, troués çà et là par une porte, ou par d'étroites fenêtres garnies de moucharabiés; les palais se dissimulent, comme des seigneurs qui se vêtiraient d'une blouse pour courir les cabarets de la barrière. Le système a du bon, et notre Europe sacrifie beaucoup trop à l'ornementation externe, au désir de paraître; quand la façade est élevée, il ne reste plus d'argent pour les appartements, et souvent les habits sont tellement somptueux, que le dîner est de pain bis.

Les moucharabiés se composent soit d'une ferrure ventrue — un reflet du style Louis XV ou Pompadour — pleine d'élégance, et s'appliquant par-dessus le treillage en bois, qui remplit le cadre de la fenêtre; soit d'une caisse rectangulaire saillante, en arabesques de fer, doublée de bois. Deux précautions valent mieux qu'une, pour les jolis oiseaux qu'il s'agit de garder; voyez plutôt Rosine. Mon grand-père préférait, disait-il, surveiller un monceau de puces, qu'une seule fille. J'oublie d'ajouter que les moucharabiés sont d'ordinaire surmontés d'un petit toit doublé par dessous en carreaux de faïence. Quand la lune enfile les ruelles, ces balcons fermés se donnent des airs de romans espagnols.

Les bazars de Tunis forment un grand quartier, où, selon la coutume du pays, les industries de même nature se rassemblent, sans craindre le proverbe : qui se rassemble... se gêne. Les passages y sont presque toujours voûtés, et la nuit y vient tôt. D'autres fois, sur des ais transversaux, sont étalées des guenilles ou des nattes; il faut bien mettre de l'ombre. Mais l'effet en est moins original que dans le Mousky, au Caire, parce que ces parasols sont fixés beaucoup moins haut. Les colonnes qui supportent les ogives mauresques sont peintes de bandes spirales, alternativement vertes (ou bleues) et rouges. Souvent, de la clef de voûte pend une lanterne fantastique, une de ces lanternes que l'on voit en rêve, après avoir lu les récits de cette bonne Scheherazade; une lanterne monumentale, en fer blanc historié, ciselé, découpé, orné de croissants et de pendeloques, encadrant des polygones de verre coloré.

Digitized by Google

Dans les bazars, se vendent les babioles du crû : longs fusils arabes à crosse anguleuse ; vieilles lames de Damas, encore rouillées par le sang des chrétiens, dont elles ont coupé les têtes ; poignards à lame recourbée, à fourreau d'argent ciselé ; là s'empilent, dans de pauvres échopes, des tissus pour plusieurs millions de francs : tapis tunisiens aux couleurs éclatantes, burnous lamés de soie, haïcks, écharpes, gandourahs ; puis ce sont des babouches pointues, jaunes ou rouges ; des coffres peinturlurés, incrustés de nacre, de corail, d'écaille et de métaux ciselés ; on s'attend à en voir surgir un calender borgne. Des drogues : le haschich qui rend fou, l'essence de rose, le henné dans des couffes.

Le henné est une poudre verte, la feuille pulvérisée d'une sorte de salicaire ; délayé simplement dans l'eau, et appliqué en manière de cataplasme, il teint au bout de quelques heures, d'une nuance fauve indélébile, les substances animales. Les femmes musulmanes colorent par ce procédé les ongles de leurs pieds et de leurs mains, la chevelure de leurs enfants, les naseaux, la crinière et la queue du cheval aimé par le maître.

Il m'a toujours déplu d'être suivi. Question d'espionnage à part, il en résulte une impatience nerveuse analogue à celle que produit la goutte d'eau tombant sur le crâne à intervalles réguliers. Or, mon guide de l'hôtel Bertrand, un juif qu'on appelait Mouchi — Moïse — s'était mis en tête de ne pas me quitter d'une semelle. Il y employait ses loisirs, c'est-à-dire toute la journée, car pour le moment, l'hôtel ne renfermait que moi de touriste. Le drôle avait de bonnes raisons pour en agir ainsi : sans compter le bagchich que je devais lui octroyer infailliblement, il prélevait cinquante pour cent sur chacune de mes dépenses. Dans les cafés, il buvait à mon compte, sa qualité de fils d'Israël le mettant hors d'atteinte du ramadan ; dans les bazars, il s'interposait à titre d'interprète, vantait la marchandise, et poussait à la dépense. C'est ainsi que j'ai payé un poignard et différents bibelots le double de leur valeur.

Par là dessus, madame, *ruffiano* dans l'âme, si ce n'est pis.

Digitized by Google

Malgré mes exhortations répétées : « Rompez, lui disais-je, comme le veut Sidi-Racine, rompez tout pacte avec l'iniquité; » malgré mes adjurations, chaque soir ses propositions, peu honnêtes, pleuvaient dru, et lui de s'étonner, lorsque je préférais à sa marchandise crapuleuse une flânerie platonique dans les ruelles. C'est qu'il eût réalisé de jolis profits sur la dite marchandise, étant données les équations suivantes : valeur absolue == 0; valeur exigible, comprise entre une piastre et l'infini; équations qui laissent une jolie marge aux personnes interposées.

J'avais fini par prendre en abomination ce Mouchi doucereux et melliflu; j'en étais médusé. Il me guettait à la sortie de l'hôtel, et ne me lâchait plus. J'ai employé des subterfuges variés; en vain. Ce qui m'a le mieux réussi, c'est un café à deux issues, que j'avais découvert place de la Marine; il ne pouvait deviner par où je m'échapperais. Mais dans les derniers temps, il y entrait avec moi, en me seringuant de flatteries.

Montons toujours à travers les ruelles; il y en a assez pour se perdre assurément, mais une pratique de peu de jours suffit pour les connaître.

Des marchands ambulants débitent de petits bouquets; rien n'est plus délicieux, et je ne me rappelle aucun parfum qui puisse rivaliser avec le mélange suivant : au centre, des fleurs de henné et de jasmin; autour, en collerette, des feuilles de géranium à odeur de rose. Malheureusement, le jasmin est fixé sur des pétioles artificiels en jonc, et le bouquet dure peu.

Vers midi, il y a dans le bazar une foule grouillante; on se bouscule dans ces passes étroites, comme à une sortie de théâtre, et l'on circule avec peine. Les crieurs fendent le flot, tenant à la main l'objet qu'ils mettent en vente; ils recueillent les offres, annoncent sans cesse la dernière qu'ils ont obtenue, et retrouvent sans peine leur homme, quand, après un quart d'heure de courses, ils n'ont pas recueilli de surenchère.

La gale est fort répandue parmi les Tunisiens, à cause de ces perpétuels frottements. Et ils ne tentent rien pour s'en débar-

Digitized by Google

rasser, les malheureux ! Que de fois, le soir, une inquiétante démangeaison... j'en ai été quitte pour la peur.

Dans les rues, les indigènes se chamaillent entre eux, sous les plus futiles prétextes, avec de grands cris et des gestes de désossés. Généralement, personne n'en meurt, et l'on ne va pas même se plaindre au cadi. En revanche, les hommes qui s'abordent étalent un luxe incroyable de cérémonies et de démonstrations ; ils s'embrassent et se débitent cent compliments, dont ils ne croient pas le premier mot. C'est notre *comment vous portez-vous*, auquel on ne répond même point. La forme, n'est-ce pas, et rien au fond, telle est la base de la politesse moderne, même en Tunisie.

Quand on prend une note, les indigènes viennent sans façon regarder par-dessus votre épaule ; admirable sans-gêne ! Du reste, pour ce qu'ils en comprennent, il importe assez peu. J'avais appris à écrire en caractères arabes *djifa-ben-djifa*, et je me proposais de le leur mettre sous le nez à l'occasion. J'y ai bientôt renoncé, car, si la redingote tient en Algérie le haut du pavé, même quand il n'y a pas de pavé, et rien que de la terre durcie, en Tunisie, c'est précisément le contraire, et le burnous est maître.

Djifa-ben-djifa, madame, signifie *charogne fils de charogne ;* vous pensez bien que c'est une mortelle injure ; les musulmans l'appliquent habituellement aux Juifs. En voici l'origine, à laquelle vous croirez si cela vous convient. Des Juifs ayant attaqué jadis la caravane de la Mecque, tous les Israélites mâles, hommes et enfants, furent immédiatement frappés de mort par Dieu. Mais les femmes, quelques semaines plus tard, implorèrent l'Eternel, afin que leur nation pût se perpétuer, et celui-ci permit que les maris sortissent de leur tombeau, pour une nuit seulement. Ils employèrent si bien cette nuit, que la race est plus nombreuse que jamais.

Dans une querelle avec un Tunisien, l'Européen serait le mauvais marchand. Cette infériorité est désagréable : traiter d'égal à égal avec un Arabe, volontiers ; mais être aplati, à tout propos et hors de propos, c'est dur. Et d'un moment à l'autre,

Digitized by Google

les chiens de chrétiens peuvent être chassés de Tunis ; chassés, ce serait peu, mais il est à croire que l'expulsion serait un massacre général, une Saint-Barthelémy, ou des Vêpres... tunisiennes. Il ne faudrait qu'une prédication fanatique, au milieu de ce peuple farouche et intolérant. Les maisons que les giaours ont bâties feraient alors retour au gouvernement. La Tunisie est bien moins traitable que l'Orient proprement dit, que Constantinople même.

La petite place, où jadis on vendait les esclaves chrétiens, existe encore, en plein quartier commerçant. Dix piliers soutiennent l'espèce de coupole qui la recouvre. Que de souvenirs ! Le moyen-âge, les croisades, les Frères de la Miséricorde, les vieux récits des chroniques, sont évoqués en ce lieu.

Nous arrivons à la Kasbah. Au devant, s'étend un jardin poudreux. La palais du bey d'une part, de grands bâtiments vilainement réguliers d'autre part, la circonscrivent. Notons en passant une horloge lunaire ; l'œil du ciel borgne, comme disait de Musset, représenté par un disque doré, se meut derrière un cadran percé d'une échancrure ; et cette échancrure est de telle forme, que les phases de l'astre sont figurées au moment même où elles se produisent en réalité. Le mécanisme est très simple, et il serait à désirer qu'on l'introduisît dans nos horloges publiques ; nous ne réglons pas notre ramadan d'après la lune, c'est vrai ; mais la notion n'est pas dénuée d'importance. Au-dessus du cadran lunatique, est l'heure arabe ; on commence à la compter à partir du lever du soleil, et ainsi elle varie chaque jour. L'année arabe est encore plus discordante ; elle se compose de douze mois lunaires, soit trois cent cinquante-quatre jours, et elle ne coïncide nullement, ni avec la nôtre, ni avec les saisons naturelles du soleil. Une semblable horloge orne l'entrée principale du Bardo.

Dans une aile du palais, fonctionne l'imprimerie du journal de Tunis, en langue et en caractères arabes. J'entre.

— *Chou ismak?* Qui êtes vous?

— *Ana séfer* (un voyageur) *ana taleb* ...

Digitized by Google

Là dessus, on m'offre gracieusement quelques numéros, et je visite en détail l'établissement. Il est à la hauteur des meilleurs de chez nous.

Si je ne traduis pas la seconde partie de ma réponse, c'est que, se vanter auprès d'un Arabe ne compte point pour hâblerie; de même que mentir à un chien n'entraîne pas le séjour du purgatoire. Le concile de Constance a été plus loin : déclarant que la parole donnée à un hérétique n'engage en rien, il fit brûler Jean Huss et Jérôme de Prague, après leur avoir octroyé un sauf-conduit.

Entre la Kasbah et le massif des bazars, un charmant café maure nous offre ses ombrages, son breuvage rafraîchissant, ses tableaux sans cesse variés... après le coucher du soleil. Car nous sommes en Ramadan, et le jour, les portes des cafés sont fermées; c'est au plus si l'on voit sommeiller sur les nattes de vieux habitués, qui ne peuvent se résoudre à rompre complètement avec le coin préféré. Tunis est naturellement moins intéressante que le Caire; mais elle est encore bien curieuse.

Derrière la citadelle, l'enceinte fortifiée se troue d'une porte sur la campagne; jetons un simple coup d'œil aux alentours.

Le lac salé apparaît, semblable à une plaine de neige, que des sentiers sillonnent Au delà, des collines rouges; c'est le désert. Vers la droite, une oasis et la masse blanche du Bardo, avec quelques maisons qui s'égrènent dans les environs. Du sommet d'une petite éminence pierreuse, le regard s'étend sur Tunis, sur le Bahira, et jusqu'à la mer. Quelques palmiers étalent leur parasol au-dessus des terrasses. Les toits en pente sont inconnus. En se servant d'un bout de planche pour traverser les ruelles, on se promènerait d'une extrémité à l'autre de la cité, à la manière des chats. Les coupoles aplaties des mosquées semblent un entassement de saladiers que l'on met égoutter; peu de minarets.

Voici un chef qui se dispose à entrer en ville; de nombreux serviteurs, armés en figurants d'opéra, le suivent. Lui-même est monté sur une bête splendide, dont le henné colore les

Digitized by Google

naseaux. La selle est un fauteuil en velours rouge, brodé d'or et pailleté; les étriers, larges et cambrés, sont recouverts de ciselures en argent. Le cavalier est un homme grand et basané, plus droit qu'un jonc, à figure fière, et de rouge habillé; ce qui le rend semblable à un bâton de cire d'Espagne, ou au roi de Béotie dans *Orphée aux enfers*, ou à la langouste géante dans l'aquarium de la *Biche au bois*.

Au pied des murailles s'échappe une fontaine d'eau douce. Le beau sexe des négresses, qui est ici fort laid, s'y presse pour laver des linges, et il y étale ses charmes, ou ce qui en tient lieu. Il faut supposer que la quantité remplace la qualité: ni la Vénus la plus Callypige, ni les mammifères de la race Durham, ne pourraient soutenir la comparaison avec ce double étage de formidables appâts, qui, au moindre mouvement, tremblote falotement, à l'imitation des gelées de volaille. Beaucoup de ces lavandières portent un pagne étroit, à la manière des statues égyptiennes contemporaines des premiers Pharaons. Cette jupe, courte et serrante, fortement bridée sur le.... dos, met en relief des tournures absolument dépouillées d'artifice. Au moins, ont-elles de quoi s'asseoir. Le polichinelle classique porte entre les épaules une bosse, et sur le ventre une autre; descendez la première, remontez la seconde d'une égale quantité, et vous aurez, madame, la négresse de Tunis.

Dans ces dernières années, nos élégantes sont revenues à ces pagnes collants, qui, au temps du premier empire, s'appelaient fourreaux. La mode ne saurait inventer indéfiniment de nouvelles formes; on reprend donc les anciennes, histoire d'encourager les marchandes d'affiquets, et de satisfaire les vanités mesquines. Un changement de costume implique une dépense, et de jalousie, la voisine, qui n'a pas *le moyen*, jaunit et se dessèche. On oublie que le but du costume est de se vêtir décemment et chaudement.

On oublie aussi que la politesse ne doit être que de la bonté, et que les usages grotesques, qui en empruntent le nom, sont à proscrire. Vrai, la politesse ainsi réduite, entraîne encore suffisamment d'hypocrisie; l'album de Gavarni, *ce que l'on dit et ce que l'on pense*, sera longtemps d'actualité.

Digitized by Google

Regagnons l'hôtel en traversant le quartier juif, *Rebat Bab-el-Souika*, la tournée sera complète.

Le quartier juif est une ville, pourvue de sept synagogues, et percée de ruelles exactement pareilles aux ruelles arabes. Les artères commerçantes présentent les spectacles les plus variés. Ici, des forgerons, dont la boutique est trop basse pour le vol du marteau, posent l'enclume à terre, et enfouissent auprès un tonneau vide dans lequel ils descendent. Là, des œufs de poissons fumés s'empilent en forme de galettes, qui ressemblent à des cœurs aplatis; soit dit entre parenthèses, ce mets est exquis, et il n'a aucune parenté avec le caviar noir et gluant — *caviale* — des environs de Gênes. Plus loin, ce sont des tas énormes de dattes; les environs de Tunis n'en produisent point; elles arrivent des oasis de Gabès.

Aussi bien que dans la ville arabe, les lieux publics sont rares; l'on n'y débite que du café, et les boissons alcooliques sont inconnues. Quelle différence avec les villes algériennes, où le poison coule sur de si nombreux comptoirs, et où tant d'estomacs blasés se sont fait un besoin de l'absinthe, cette exécrable drogue!

Le costume des femmes juives est caractéristique.

La musulmane s'habille de blanc, avec un voile de laine noire, sorte d'écharpe transversale dans laquelle on réserve pour les yeux une fente étroite. La Juive affectionne les couleurs éclatantes, la soie, quand son rang le permet; elle marche à visage découvert; ses jambes sont entourées de bandelettes, et souvent d'un maillot brodé qui monte jusqu'en haut de la cuisse. Ce maillot, où l'on accumule les fils d'or et d'argent et le travail le plus exquis, est comparable aux bottes mexicaines, dont une paire vaut cinq cents francs. La tunique est une sorte de blouse courte, tombant un peu plus bas que les hanches; les épaules et la tête s'enveloppent d'un tissu léger et flottant, que chaque dame dispose selon sa fantaisie. Au cou, retenue par un fin jaseron de Venise pour les riches, par un fil de soie pour les pauvres, se balance une amulette. Les souliers sont de petits sabots de bois,

Digitized by Google

réduits à la semelle, et forts hauts, pour préserver les plantes du contact des immondices; le pied y tient par une bandelette de cuir, et c'est prodigieux que la propriétaire ne les perde jamais.

En définitive, cette tenue est quelque peu garçonnière, et plus brillante que gracieuse. Passe encore lorsque la femme est dans son printemps, comme dirait M. Prud'homme; mais à l'âge auquel on rend des devoirs... quelquefois, et plus d'hommages, c'est bien laid, bien laid. J'ai rencontré de ces chevaucheuses de balais, maigres sous des frippes grasses, montrant une peau jaune par les grimaces des haillons; de ces vieilles au front raviné, à la poitrine démeublée, à la chevelure de foin fauve, dépeignée. ∴ la femme se ruine vite en Orient, et elle ne se fane pas à moitié. Hé! bien, ces femelles portaient le costume des jeunes filles. C'étaient de véritables horreurs.

Les Juives de Tunis ont le pied d'une incroyable finesse; venez voir les souliers que j'ai rapportés, et qui ne sont pas des souliers d'enfants. En revanche, le corps est énorme, éléphantique, les bras respectables et les jambes monumentales; dussiez-vous, madame, m'accuser de lèse galanterie, je ne trouve d'autres termes de comparaison que le roi des potirons aux halles de Paris, ou le sanglier domestique, soprano artificiel, engraissé pour le concours des comices. La tête, très grosse aussi, est l'opposé de la gracieuse petitesse qui caractérise celle des statues romaines.

Tous les Tunisiens traînent la savate, mâles ou femelles, riches ou pauvres, Turcs, Arabes, soldats, Juives et Mauresques. Les bottes lacées, ou simplement adhérentes au pied, sont inconnues. Les notables traînent une belle savate, le menu peuple, un débris sans nom, voilà la différence.

Le marché aux fruits, qui se tient chaque matin sur un terrain vague, à un saut de puce de l'hôtel Bertrand, était une de mes flâneries favorites. On cite le quartier des fruits aux Halles centrales; celui qui n'a pas visité un marché dans le midi, ne peut s'imaginer combien de belles choses sont en même temps articles de mangeaille.

Digitized by Google

Des melons, comme les piles de boulets dans les arsenaux, s'élèvent au milieu des étalages; nulle table d'ailleurs, et point de comptoirs; sur le sol, les fruits font des tas. Parmi ces boules succulentes, les unes, par leur nuance d'un jaune sombre, se rapprochent du bronze florentin; d'autres sont plus vertes que la patine des médailles antiques, ou réticulées de gris, ou plus verrucifères que nez d'ivrognes. D'autres élargissent leurs ventres dorés, nuance œil de panthère, ou noirs, ou tout blancs, ruisselants de lumière sous les baisers du soleil.

Les cantaloups, les cocomeri, les concombres, les potirons, qui ressemblent à des lunes tombées, les pastèques et les courges, tailladés pour exhiber la fermeté des chairs, montrent des roses teintés de lait, mouchetés par le jais des pepins; des jaunes attendris, vrais jaunes de beurre frais; des verts d'olive, ou des rouges sanglants. Les blancs étalent des fadeurs de pulpe, au milieu des bigarrés verts et jaunes, qui figurent de monstrueuses salamandres.

Les tomates mettent des taches de minium plaqué à l'embauchoir. A côté de celles que nous connaissons, lobées irrégulièrement, il en est d'autres, comme des œufs de pigeon, très jolies. Les aubergines se noient dans des bleuissements, se gonflent en bosselures de fuchsine; les amandes fraîches s'enveloppent dans la pubescence de leurs coques vertes. On marche dans l'odeur des pêches jaunes, à ombilic pointu, aussi coriaces d'ailleurs que culottes de peau.

Les raisins sont incomparables, juteux, exquis. Les contrées du nord ignorent le raisin. Les parfums des lourdes grappes traînent autour des hottées, et les grains d'un noir glauque, ou mordorés avec les rousseurs d'aurore, font des cascades. Les figues de Barbarie, fadasses et pleines de pepins durs, sont reléguées à l'arrière plan. Pour les cueillir au milieu des buissons épineux, on se sert d'un long roseau fendu, dont l'écartement est maintenu par un coin; pour les attaquer en dépit de leurs épines perfides, on commence par retrancher une couronne à chaque bout; alors on les saisit entre le pouce et l'index, et on

Digitized by Google

les déshabille. Les Arabes seuls s'en repaissent... et les chameaux. Des épis de maïs grillé constituent un autre aliment du pauvre. Il faudrait être bien pauvre chez nous pour s'en contenter.

Les figues chantent les gammes du violet, du jaune et du noir. Elles sont exquises. La figue et la banane, deux trésors pour les pays méridionaux.

Les piments rouges, frissonnants de pourpre, sont enfilés en chapelets, ou jetés en tas; les oignons, ces dieux oubliés de l'Egypte, blancs ou bruns, énormes, tirant — il fait si chaud ! — un bout de langue verte, se mêlent aux grenades, dont la chair est pâle, et aux piments doux, d'un jaune de chrôme. Dans des couffes, les jujubes donnent une note mordorée, et les caroubes en sacs, une note brune et sombre. Des radis roses, d'un pied et demi de long — *sesquipedales* — aux chairs vivantes, côtoient les amoncellements des dattes, et les pommes d'amour, rouges ou jaunes, s'éparpillent sous les pieds des passants. La vie végétale du midi coule à flots entre les murs de ce marché.

Des gammes à propos de couleurs... vous avez souri. Mais les couleurs chantent pour les yeux, et si l'estomac a sa poésie — il est vrai qu'elle est moins éthérée que l'autre — pourquoi le regard ne jouirait-il pas du charme des accords, tout en s'irritant aux dissonnances ?

La religion

L'église catholique, non loin de la porte de la Marine, est un bâtiment de style mauresque, précédé d'une cour qu'entoure un cloître. Elle est desservie par des capucins, dont la tête est couverte, — concession aux coutumes, ou plutôt au soleil du pays — par la chachia musulmane. Personne ne s'en étonne là-bas.

Les mosquées sont nombreuses, vastes, monumentales. On peut les contempler... de loin, car nul profane n'y pénètre. Un Anglais qui, malgré de prudents avis, s'y était aventuré il y a quelques années, en est sorti en partie par une porte, en partie

Digitized by Google

par une autre; le consul n'a pas même réclamé, tant il était indiscutable que le malheureux avait tort. Si l'Européen s'arrête devant l'huis pour regarder la cour intérieure et les dévots prosternés, ou mangeants, ou endormis, alors les farouches gardiens, qui passent leur existence accroupis sur des nattes auprès des murailles saintes, lui font signe de continuer son chemin; ils le poussent et le bousculent, s'il feint de ne pas entendre; ils l'injurient et le maltraitent, s'il résiste. Puis, le chien de chrétien éloigné, ils recommencent à rouler leur chapelet d'un air idiot, ainsi qu'il convient à ce genre d'occupation.

Les mendiants sont très rares; l'Arabe se contente de si peu! Je n'en ai rencontré que deux ou trois; la vieillesse ou les infirmités les rendait vraiment incapables de pourvoir à leur subsistance. Les aveugles et les fous sont spécialement protégés par la pitié publique; même, ces derniers sont considérés comme saints. Il ne faut pas trop leur en vouloir lorsque, forts de leur immunité, ils s'avisent de demander l'aumône, vêtus de leur sainteté seulement. Songez, madame, qu'il fait si chaud là-bas!

Singulière idée, n'est-ce pas, de prendre le trouble des fonctions cérébrales, vrai ou simulé, pour un titre aux palmes du paradis! Celui qui en Orient, par exemple, passerait sa vie au sommet d'une colonne; celui qui serait en proie aux extases, à l'hystérie, aux hallucinations, et qui mènerait une vie excentrique, se verrait bien vite canonisé. Faut-il qu'ils soient barbares ces peuples de l'Islam pour croire favorisés d'Allah les pensionnaires de Gheel ou de Charenton!

Le *mohammed* est une touffe de cheveux que les musulmans réservent au sommet du crâne; le reste est rasé. Cet oasis capillaire, analogue à la mèche du scalp, ou mieux encore au toupet symbolique de l'Occasion, sert à Mahomet pour empoigner ses élus, et pour les hisser près de lui quand ils sont morts; celui qui en serait dépourvu dégringolerait en enfer, directement. A quoi tient l'éternelle félicité, cependant; à un cheveu! Dans la boutique du barbier, le musulman exhibe son crâne, qui est bleu, tant la chevelure était noire; partout ailleurs que chez

Digitized by Google

Figaro, le turban reste sur le chef. Après la tonte, le mohammed est soigneusement tressé et roulé, absolument comme les trois cheveux de Cadet-Rousselle.

Certaines mosquées sont lieux d'asile, ainsi que les églises étaient chez nous au moyen-âge. Peu de jours avant mon arrivée, un Arabe avait planté son poignard dans le ventre d'un Grec, qui fut dès lors à jamais guéri du mal de dents. Poursuivi par la multitude, l'assassin se faufila dans les ruelles, et parvint à mettre la main sur la balustrade en fer qui entoure le temple. Dès lors, il était sacré. Que fit-on? On le mura simplement dans un coin, avec de formidables moellons. Au bout de trois jours, pressé par la faim, il demanda à capituler, préférant la pendaison, à laquelle il s'attendait bien, plutôt que cette torture lente. On l'emmena donc en prison. C'est lui que j'ai vu dansant la gigue en plein vent.

Pendant mon séjour à Tunis, c'était le ramadan. Il avait commencé le 7 septembre avec la nouvelle lune. De la journée, les musulmans ne peuvent rien absorber, ni une goutte d'eau, ni une bouffée de cigarette. Si l'on surprend un disciple du Prophète en train de gauchir dans un coin sur le précepte, vite, l'amende, et en cas de récidive, la bastonnade. Voilà certes un procédé propre à conserver les coutumes du bon vieux temps; il rendrait la ferveur aux Européens, qui se montrent un peu tièdes pendant le carême. A la tombée du jour, le clairon des corps de garde annonce la prière; une deuxième sonnerie et un coup de canon de la Kasbah ferment le temps d'abstinence.

Quelques heures auparavant déjà, les Arabes se sont approvisionnés de victuailles, pour consommer pendant la nuit, en glorifiant le Seigneur; ils se sont disputés à la porte des boucheries, comme cela arrive en Belgique le samedi de Pâques. Au coin des carrefours, des négresses vendent, pour la confection du couscouss, une sorte de pâte d'Italie en grains; elles l'étalent sur de crasseux mouchoirs, avec du riz et des dattes, un vrai repas d'oiseau. D'autres débitent une friandise locale: des gâteaux au miel. La pâte, formée de blanc d'œuf et de miel,

Digitized by Google

remplit une grande seringue d'étain – pardon madame, mais Allah sait à quel usage antérieur..... — et la fabricante la projette en arabesques compliquées sur la poêle à frire, au sein d'une huile douteuse autant que bouillante.

Chaque nuit, pendant le ramadan, les tours des mosquées et la Kasbah sont illuminées; certains quartiers arabes aussi. Des fusées s'élèvent dans les airs; des musiques à la diable grincent dans les carrefours; il faut se secouer les oreilles, puis les rincer. Si l'intensité du plaisir doit se mesurer par celle du bruit, doivent-ils s'amuser, les malheureux! Devant les portes, le long des murs, des familles entières se vautrent sur des nattes de palmier. Cependant, ce n'est pas une joie absolument démuselée, comme nous verrions chez nous en semblable circonstance; l'Arabe conserve toujours une certaine dose de gravité.

Les groupes, éclairés par un suif ou par un fanous brûlant au centre, remémorent les toiles de Rembrandt: un pétard dans une cave; tandis que les costumes évoquent Delacroix, Marilhat, Decamps. Des jongleurs parcourent la foule, cherchant à ramasser quelques sous. Et par dessus cette fête, la nuit tropicale, chaude, diaphane, tranquille, avec son fourmillement d'astres. Contraste étrange.

Parmi les monuments religieux élevés dans la campagne tunisienne, deux méritent l'attention par les drôles croyances qui s'y rattachent. Ils attirent l'un et l'autre une belle affluence de fidèles... et d'offrandes, cela va sans dire.

Le premier, c'est la koubba de Lella-Manouba, une vierge arabe qui avait fait vœu de virginité. Plus rigide que Lucrèce, laquelle ne se tua qu'après, Lella-Manouba, qui venait d'être mariée de force avec un cadi, obtint d'Allah une étrange faveur: le mari, prétendant malgré les supplications de l'épouse exercer ses droits ordinaires, fut subitement changé en femme; sa barbe disparut, sa voix devint grêle, ses cheveux abondants, sa stature fluette et mignonne. Bref, la transformation fut complète; vous entendez, madame, complète, et vous voyez d'ici la tête du mari. Toutefois, ayant consenti à divorcer, le pauvre cadi rentra en

Digitized by Google

possession de ses attributs virils, et il put se consoler avec d'autres filles moins farouches.

Ceci arriva au temps que les bêtes parlaient, ou comme on dit en Russie, au temps du Tsar Haricot. Je gage, madame, que de nos jours l'épouse se fût résignée, sans s'aviser d'un pareil expédient. Il ne manque à l'histoire que la musique d'Offenbach, et madame Judic dans le rôle de Lella-Manouba.

Le second monument, c'est la zaouïa, la chapelle si vous voulez, de Sidi-Fathallah; il est l'antithèse morale du premier, et les femmes stériles y deviennent fécondes, tellement Dieu s'y montre bonhomme. Voici comment Dumas explique le procédé[1]; il faut savoir que dans la zaouïa vit un marabout, un saint personnage, un ermite musulman. « A cent pas, dit Dumas, est un rocher, présentant une pente inclinée; ce rocher a soixante pieds de haut à peu près.

Les femmes qui veulent obtenir de Dieu la faveur de devenir fécondes, se laissent glisser vingt-cinq fois du haut du rocher à terre; cinq fois sur le ventre, cinq fois sur le dos, cinq fois sur le côté gauche, cinq fois sur le côté droit, et cinq fois la tête en bas.

Puis, cette opération accomplie, les glisseuses passent une heure en prière avec le marabout, et si elles sont jeunes et jolies, il est rare que le charme ne soit pas rompu, et qu'elles ne rentrent pas chez elles enceintes. »

Quant au mari... dame, puisque c'est un croyant!

Mes histoires, madame, vous semblent lestes.... ? seriez-vous prude à ce point? Que non! car enfin, ne le niez pas, si personne ne vous regardait, vous avez ri; vous êtes désarmée. La main sur la conscience, vous ai-je pervertie? Au temps de Boccace, le conte intitulé *Mazet de Lamporecchio* faisait seulement *un peu* rougir les belles; *della quale (novella)*, dit l'auteur, *erano alcuna volta* UN POCO *le donne arrossate.* Par ainsi, j'ai de la marge.

On peut rapprocher des miracles opérés par l'ombre de mon-

[1] Véloce 1, 285.

Digitized by Google

seigneur Fathallah, la description que trace Jacolliot [1] des fêtes de Siva dans l'Inde :

« Le septième jour, destiné aux femmes qui n'ont pas encore conçu, est employé à conjurer Siva de leur accorder une heureuse fécondité. Celles qui plus spécialement désirent mettre un terme à leur stérilité, doivent passer la nuit dans la pagode sous la protection du dieu.

« Les brahmes profitent de l'obscurité et de l'émotion que le lieu excite en elles, pour les prostituer entre eux et se livrer à une nuit de débauche et d'orgie. Ils persuadent ensuite à ces malheureuses, craintives et crédules à l'excès, qu'elles ont reçu la visite d'esprits supérieurs, envoyés auprès d'elles par Siva lui-même.

« Il n'est pas rare que des femmes de la plus haute caste et d'une ravissante beauté soient ainsi livrées à des étrangers, qui paient de très fortes sommes aux prêtres pour être introduits secrètement dans la pagode pendant cette nuit. »

Au siècle dernier, certains ermitages en Belgique jouissaient d'une renommée égale à celle de Sidi-Fathallah.

Pour changer, pleurons un peu, et voyons, après la noce, l'enterrement. Que diable! tout n'est pas rose dans la vie! La douleur est proche de la joie, et le spondée voisin du dactyle; une vieille femme, s'il faut en croire Ruy-Blas, en annonce une jeune; toute médaille a son revers, et toute journée son lendemain.

A peine un Arabe est mort, les parents et les amis se rassemblent, et l'on se prépare à l'ensépulturer. Le cadavre est cousu dans un linceul de cotonnade bigarée, et placé, sans cercueil, sur une sorte de civière en bois blanc grossièrement sculptée. Les pieds en sont très longs, de sorte que le plancher s'élève à la hauteur d'un homme quand elle est posée à terre.

Le corps, chaud encore et flasque, oscille au moindre mou-

[1] *Bible dans l'Inde*, 5e édit., p. 317.

Digitized by Google

vement, puisque l'on n'a pas attendu la rigidité cadavérique. Pour le porter, amis et voisins s'empressent ; l'on chemine d'un pas trotté, qui ressemble à un petit galop, à travers les ruelles encombrées, et l'on psalmodie une sorte de chant nasillard. Tels sont les cortéges que j'ai rencontrés assez fréquemment.

Les croque-morts d'occasion se relaient de dix en dix pas, avec ardeur, parfois en se disputant. Il paraît qu'ils gagnent à cette œuvre des indulgences. Dans la bagarre, il arrive que le défunt roule jusqu'à terre, par-dessus les épaules de la foule. Léger accident, qui ne cause pas beaucoup d'effroi.

Dans les cimetières, on enterre peu profondément ; la décomposition est plus rapide, mais une odeur pestilentielle en résulte. Ces champs de repos, qui se trouvent aux portes de la ville, principalement vers le sud, offrent l'image d'une désolation horrible : des monuments en ruines, des tombes éventrées, des ossements épars, pas un arbre, pas une herbe, rien que la pierre grise, rendez-vous d'une collection de vilaines bêtes. Le terrain qui a été occupé par des sépultures devient sacré ; jusqu'à la consommation des siècles, on ne peut plus y toucher. Cette doctrine, que partagent les israélites, est absurde en définitive ; tout est mobile autour de nous, et l'on ne peut rien fixer éternellement. Puisque le cadavre se transforme en plante, et redevient infailliblement, quelque jour, os et chair d'homme, à quoi bon réserver le sol qui l'a contenu ? La terre ne suffirait pas. Déjà, aux environs de Tunis, de sérieuses difficultés surgissent à causes des cimetières, pour le tracé des routes nouvelles.

Peut-être le chemin de fer modifiera ces idées... ainsi que beaucoup d'autres. *Allah Kerim*, Dieu est grand.

Fragment de lettre à mon ami G de R. Tunis, 18 septembre. Figure-toi, cher ami, que je me suis mis en tête de devenir musulman. Oh ! point très convaincu, tu devines, car il ne faut donner, a dit un sage, que la moitié de son esprit aux choses de la philosophie, et garder le reste libre, où le contraire puisse être admis. Mais je veux, afin de la mieux juger, approfondir les

Digitized by Google

maximes de cette religion, dont les adeptes sont trois fois plus nombreux que les catholiques. Derrière les pratiques puériles ou ridicules, il doit se trouver une morale, et je prétends arriver au fruit, après avoir écarté l'écorce.

Je me suis donc mis en rapport avec un saint marabout, auquel je me suis bien gardé de montrer le dessous des cartes ; et depuis huit jours, moyennant quelques piastres, il me catéchise à haute pression. Il possède pour physionomie cette face de babouin, que l'on nomme par euphémisme masque socratique ; au fond, c'est un malin.

J'ai adopté le costume arabe dont on a dit tant de mal ; mais que l'on y ajoute seulement un sombrero, et il sera parfaitement approprié au climat. Du reste, nous appartient-il de critiquer chez le voisin les excentricités des vêtements, quand nous conservons le chapeau tuyau de poële, l'habit queue-de-morue, le gilet mono-bouton, et les gants de peau ; rien que pour les hommes. Pour les femmes, il y aurait trop à dire. Pardon, madame.

Donc, je porte des babouches jaunes et une gandourah ; pour ceinture, une écharpe de soie, dans laquelle j'ai glissé plusieurs poignards. Par là-dessus, un beau burnous de la plus fine laine. Ma tête est rasée, moins cinq poils, la base de mon futur mohammed.

Je prends des leçons d'arabe dans un exemplaire manuscrit du Coran ; je sais déjà que *chouya* veut dire doucement, *beseff* beaucoup, et *macach* aucunement. Décidément, cette langue est un gargarisme vocal, pénible pour les glottes latines ; elle abuse d'une consonne qui ressemble au *chi* des grecs, au *ch* allemand, à l'*x* castillan, aux gutturales hébraïques, au *jota* aragonais, ou au *xh* liégeois ; cette consonne est le comble de la gutturale, comme le *th* anglais est le comble de la dentale.

Je ne puis encore entrer dans les lieux sacrés, mais je me soumets chaque jour aux ablutions réglementaires ; on s'en trouve très bien, je t'assure, par ce temps de chaleurs. Mon professeur m'a promis l'accès des mosquées après une petite formalité,

Digitized by Google

dont il a gardé le secret pour la dernière heure. Tu la connaîtras tantôt.

En effet, nous avons eu ce matin une longue conversation.

— La plupart de nos prescriptions religieuses, a-t-il dit, ne sont que de l'hygiène appropriée au climat. Ainsi, lorsque les législateurs de l'Inde, et bien longtemps après eux Moïse, défendirent les contacts impurs d'un mort, d'une bête qui rampe, d'un chien, d'un homme malade, et bien d'autres ; et lorsqu'ils placèrent le pardon dans un bon savonnage, firent-ils autre chose que de l'hygiène? L'interdiction de certaines viandes, telles que le porc et le lièvre, hygiène ; la méthode de les tuer, hygiène encore. Hé ! bien, chez nous, il en est de même. Notre ramadan arrive à la fin de l'été, et alors un jeûne léger prévient les maladies; nous n'en pouvons rien, si le peuple ignorant passe la nuit en mangeailles.

— C'est juste, ai-je répondu, et notre carême qui survient à la fin de l'hiver est mal placé.

— Très mal ; si on le suivait rigoureusement, il serait fatal à la plupart des travailleurs. Je ne parle pas des oisifs : ceux-là mangent toujours trop.

— Je ne puis contredire à ces considérations, lui ai-je répliqué, et même j'irai plus loin. Vous parlez seulement de prescriptions religieuses qui pourraient paraître mesquines à l'observateur attentif; je prétends, moi, que la morale pure n'est que de l'hygiène, et je me place à un point de vue beaucoup plus élevé.

— Ho, ho, ho! fit-il en riant dans sa barbe grise, tellement que les grains de son collier d'ambre s'entrechoquèrent; je serais curieux d'entendre la démonstration.

— Fort bien. J'écarte donc l'intervention divine ou surnaturelle, et je soutiens que la base de la société, aussi bien que le but pour chaque individu, est de conserver l'homme en bonne santé. Comme les lois sont généralement d'accord avec les religions, en visant les unes, nous atteindrons les autres. Vous y êtes, marabout? Je commence.

Digitized by Google

Les sept péchés capitaux ne prennent le nom de vices qu'en excédant les qualités correspondantes. Ainsi, ce n'est point une faute de manger des mets délicats — avec mesure; d'amasser une fortune, quand on sait la dépenser à propos; de se reposer, pour acquérir de nouvelles forces. L'envie et l'orgueil, dans une limite convenable, sont les mobiles des plus nobles actions, tout en s'excluant l'un l'autre. Mais si le terme est dépassé, l'homme nuit physiquement, à lui ou à ses semblables, ce qui revient au même; du moment que ma liberté gêne ou entrave celle du voisin, ce n'est plus de la liberté, mais de la licence, et je ne puis prétendre de conquérir mon bien-être aux dépens d'autrui.

Il est entendu, n'est-ce pas, que nous appliquons le mot hygiène, non seulement à l'équilibre des fonctions corporelles, mais encore au libre développement de l'intelligence; il y a aussi une hygiène spirituelle. Dans cette double acceptation, le mot est sans limites : *mens sana in corpore sano.*

Les lois divines et humaines qui protègent la vie et la liberté des citoyens, qui règlent la fortune publique, la distribution des impôts, la propriété, enfin le code entier, se rattachent à l'hygiène, en assurant à chacun des conditions égales pour la lutte de l'existence. Et ne pensez-vous pas que cette idée de justice matérielle et immédiate, unie à la crainte d'un dommage personnel, serait un frein plus puissant pour les masses, que la menace d'une répression tardive dans une vie future? Au demeurant, les deux principes peuvent coexister sans se nuire; je ne fais pas table rase des religions, mais je propose un changement graduel de *point de vue.* Croyez-vous qu'une sanction pénale de plus soit inutile à l'espèce humaine, dont les représentants justes pèchent déjà sept fois par jour? Croyez-vous qu'un critérium nouveau reste sans emploi, dans les conjonctures douteuses?

Sur cette thèse, je pourrais déclamer une amplification interminable, mais l'heure de la prière est proche, et le muezzin déjà monte au sommet du minaret.

Le marabout se grattait l'orteil d'un air pensif; il paraissait ébaubi. J'ai ajouté :

Digitized by Google

— Voilà pour l'individu. Quant à la collection des individus, outre l'hygiène personnelle, elle réclame une hygiène collective, dont le principal, je dirai l'unique trait, est le développement de la famille. Si les forces vitales de l'homme sont déviées du but naturel, la société périclitera. Or, une telle déviation gît dans vos mœurs musulmanes et causera votre perte.

— Eheu ! je le sais bien, murmura mon interlocuteur. Toutefois, la polygamie est peu de chose en présence de la dissolution générale; car les riches seuls ont plusieurs femmes, et c'est la grande exception. La polygamie illégale exerce chez vous bien d'autres ravages, et vous ne vous en plaignez pas trop. Mais il est des circonstances dans lesquelles nous nous écartons absolument de l'esprit du Coran... il faut déplorer. . . .

— Ah ! vous avouez... très bien, je n'insiste pas. Dites moi plutôt ce que vous pensez du fatalisme, cette puissante cause de décadence pour les races qui s'y abandonnent.

— C'est selon, répondit le marabout. Il ne faut pas se croiser les bras et abdiquer entièrement sa volonté; mais survient-il une infortune que rien ne peut conjurer, alors, répéter *c'était écrit* équivaut à une formule de douce résignation. D'ailleurs, le fatalisme excessif gît dans l'esprit de populations naturellement paresseuses, plutôt que dans le Coran lui-même. Le mendiant italien, le moine dans son cloître, vivant l'un et l'autre au jour le jour, et s'en remettant entre les mains de leur Providence, sont fatalistes à leur manière. En principes, le Coran renferme des idées très hautes sur la divinité, et l'on n'y rencontre aucun mystère, aucun dogme invraisemblable, sous lesquels se cabrerait la raison des musulmans instruits; il contient aussi le germe de toutes les institutions libérales, de tous les devoirs sociaux : l'égalité des hommes, l'assistance mutuelle, le respect des faibles et la soumission à la loi.

Du haut du minaret, la voix claire du muezzin clamait : — *La ila il Allah, ve Mohammed ressoul Allah !*

— Je vous laisse, dit le marabout; l'on m'attend pour la lecture du Livre.

Digitized by Google

— Et quand pourrai-je vous accompagner?

— Mais quand vous voudrez... il ne reste que la profession de foi à prononcer en public, et...

— Je n'y vois aucune difficulté.

— Et une petite, petite formalité.

— Laquelle, marabout?

— Hé! vous savez bien.

— Je vous jure, par le coccyx du Prophète, que je ne devine pas.

— Quelle est la fête catholique du premier janvier?

— Sapristi! Je n'y songeais plus.

— Alors, à demain, n'est-ce pas?

A l'heure qu'il est, cher ami, le brave homme se demande encore pourquoi il ne m'a plus revu.

De cet épisode, madame, bien qu'il ait été écrit au pays des croyants, il ne faut pas croire le premier mot. Je puis me permettre une telle plaisanterie avec un ami; je vous respecte trop, pour mêler dans mes récits l'invention à la réalité. Mais ne supprimez que le mince artifice de la mise en scène; l'idée est peut-être bonne à conserver.

Le gouvernement.

Sidi-Essadok, bey de Tunis par la grâce d'Allah, est un homme de cinquante-cinq ans, à la tête germanique carrée, avec une épaisse barbe poivre et sel, des sourcils en moustaches, et des yeux noirs fort durs; bref, une figure rébarbative et des airs à faire couper une tête aussi lestement que je boirais un simple bock. Pendant le ramadan, on peut le voir chaque jour à une fenêtre de son palais de ville, ouverte sur le bazar. Il est assis dans un haut fauteuil doré, derrière une grille en fer, comme un animal de ménagerie, et il semble étouffer — par 36° degrés — sous un fez énorme, et dans une redingote militaire étroitement boutonnée. Tels sont les charmes de la puissance

Digitized by Google

suprême : porter envie au menu peuple qui respire le frais en gandourah.

Les hommes que l'on rencontre en ville, revêtus d'une belle tenue orientale et ayant à la ceinture trois poignards dans une seule gaîne ciselée, sont les employés, ou les cawas, des ministères. Soyez sûre qu'en un moment donné ils tiendraient pour œuvre méritoire et agréable à la fois d'essayer sur une peau européenne le fil de leurs armes.

Le Bardo, c'est le palais du bey, à trois kilomètres de Tunis. On y voit quelques jolis fragments de style arabe, des murs revêtus de faïence, des plafonds de stuc à entrelacs, une profusion de colonnes et de marbres empruntés aux ruines de Carthage. Mais le faux luxe européen, dont nous ne voulons même plus, vient gâter le reste; les perses à dix sous, des rideaux et des meubles, les ors fanés des moulures, les lustres de verre, les chaises d'acajou, sont dignes des gargotes faubouriennes, où l'on vend du chat sous prétexte de lapin. Des pieds de meubles sont restaurés à grand renfort de ficelle, jusque dans la salle du trône.

Par exemple, ce qui ne manque point, ce sont les pendules. S'il fallait les mettre d'accord, une vie d'horloger n'y suffirait pas; d'autant que la plupart sont détraquées pitoyablement, l'une sans aiguilles, l'autre sans balancier, avec des cadrans fêlés et des rouages fixés depuis longtemps par la rouille. Si la pendule est le pouls de l'éternité, celle-ci est bien malade à Tunis, et midi courrait risque d'y sonner pendant une heure.

Les portraits de souverains abondent : Victor-Emmanuel une vingtaine de fois, sous divers aspects; Napoléon III, avec une belle dédicace à son confrère Essadok; puis des têtes de beys impossibles, peints dans le style papier de tenture ou devant de cheminée. Ce serait à se tourner le dos à soi-même, si on ressemblait à un de ces mufles. Passons... le Bardo vaut à peine une demi-heure de visite. J'en dirai autant du Dar-el-bey, le palais de ville, et j'ai trouvé particulièrement agaçante l'admiration que les Arabes professent pour les vieux meubles démodés. Il est vrai que les fripiers de Paris les leur ont vendus si cher!

Digitized by Google

Le premier ministre, Sidi-Moustafa-Khasnadar, accusé jadis de concussion, est enfermé dans son propre palais depuis le 21 octobre 1873; il a été dépouillé de ses biens, sans appel et sans justification possible. Toutefois, les Arabes n'osent pas acheter ses terres pendant qu'il est encore en vie; il leur en cuirait, si jamais il rentrait en faveur. Devant sa porte, un corps de garde en permanence le surveille; j'ai vu le palais et le corps de garde. La disgrâce du Khasnadar a produit jadis, jusqu'au fond de l'Europe, un énorme retentissement; il n'y avait pas assez de voix pour crier au scandale et accabler le condamné. Pendant mon séjour à Tunis, on distribuait à profusion une brochure en italien; l'auteur, un avocat de Cagliari, s'attachait à montrer Sidi-Moustafa blanc comme neige, et victime d'une conspiration ourdie par ses ennemis. Je ne me charge pas de vous apporter la solution de ce problème, non moins épineux que judiciaire.

Le bey en personne entend les causes d'importance. On cite de lui plusieurs traits de perspicacité, tels que les Orientaux les aiment depuis Salomon. Les mêmes doivent servir successivement, et être attribués à des juges divers. En voici quelques-uns que je ne garantis nullement, mais qui sont populaires dans Tunis.

Deux étrangers se présentent, amenant une femme voilée et garrottée étroitement. L'un prétend qu'elle est *sa légitime* depuis plusieurs années; un rival veut la lui ravir. L'autre assure que le divorce a été prononcé, qu'il n'est point l'amant de la belle, mais son époux. Alors le bey interroge l'objet du litige :

— Lequel de ces deux hommes est ton mari?

— Sidi, celui qui a parlé le second; je ne connais pas le premier.

— Fort bien, reprend le bey; tu appartiens au premier, car il est sans exemple qu'une femme ait préféré son mari à son amant.

Un autre jour, deux Arabes se disputaient la propriété d'un cheval. Le premier Arabe parla ainsi :

— Je me dirigeais vers la ville sur mon bel étalon Kamar, quand

Digitized by Google

je rencontrai ce voleur; il se prétendit fatigué, et me pria humblement de le laisser monter à ma place pendant un bout de chemin. Pour mon malheur, j'y consentis; lui, ne voulut plus descendre et il va jurer que le cheval lui appartient.

L'autre Arabe répondit :

— Sidi, n'écoutez point les mensonges dorés de ce fils de chien. Depuis plusieurs milles, il ne cesse de me poursuivre et de courir à côté de mon cheval, en criant que je l'ai volé.

Le bey fit conduire le cheval dans ses écuries, et il ordonna aux Arabes de revenir le lendemain. Ils n'eurent garde de manquer au rendez-vous, et ils furent séparément introduits auprès des chevaux, dont le nombre dépassait trois cents. Mais chacun reconnut immédiatement l'étalon Kamar, bien qu'il fût confondu dans les rangs, et dépouillé de son harnachement.

— Hé! bien, Sidi, objectèrent timidement ses courtisans, te voilà fort embarrassé.

— Il est vrai que les deux hommes ont désigné le cheval, répartit le bey; mais le cheval n'a tressailli qu'à la vue de son maître. Celui qui hier m'a parlé le premier est un imposteur; qu'il reçoive cent coups de bâton.

On cite encore le cas du marchand d'huile et de son client. Ils arrivèrent ensemble devant le bey; le client tenait à la main une poignée de monnaie.

— Sidi, commença le marchand, tu vois un homme qui s'est présenté à mon comptoir pour acheter une mesure d'huile; je la lui versai, et il me montra une pièce d'or de dix piastres. Au moment où j'ouvrais mon tiroir pour régler le compte, il y plongea la main et me vola ce qu'il tient encore.

— Sidi, répondit l'accusé, j'ai tiré de ma poche les caroubes, les boudjous et la pièce de dix piastres en or que voici. C'est toute ma fortune.

— Laissez l'argent, ordonna le bey, et revenez tantôt.

Quand ils furent de nouveau en sa présence :

— Toi marchand, dit-il, tu es un effronté coquin; j'ai mis la monnaie dans une terrine d'eau chaude; pas un œil d'huile n'est

Digitized by Google

remonté à la surface. Si l'argent sortait de ton comptoir, après avoir passé par tes mains, il serait gras bien autrement. Pour châtiment, tu vas payer dix fois autant, la moitié au Trésor, le reste à celui que tu chargeais faussement

La peine de mort est appliquée de quatre manières différentes : la pendaison, la décapitation au moyen du sabre, la torsion du cou par une révolution complète de la tête, et l'exécution par les armes; le tout à la diable. Les soldats sont fusillés : l'an dernier, à la Goulette, un malheureux n'a été achevé qu'après cinq ou six décharges; il était criblé de balles dans les bras et dans les jambes, et il criait comme un possédé — terme consacré; je n'en ai jamais vu d'authentique.

Le bourreau est un Prussien, réfugié à Tunis depuis une trentaine d'années à la suite de je ne sais quelle peccadille. Il est devenu musulman, et il a épousé une mauresque. Le métier rapporte, car à chaque exécution, monsieur de Tunis va faire une petite tournée auprès des parents du condamné; si ceux-ci paient bien, la victime mourra proprement et sans souffrir; de plus, son visage, au moment suprême, sera tourné du côté de la Mecque, condition essentielle pour filer droit en paradis. Si les parents ne paient pas, on ne répond de rien. Nous avions à peu près cela au moyen-âge; plus l'Inquisition, *qui ne répandait pas le sang*, et la torture.

J'ai vu à la Goulette la pendaison de l'Arabe qui avait refroidi un Grec; procédure comprise, la séance a duré à peine une demi-heure. Je ne sais quelle ganache athénienne renvoyait au lendemain les affaires sérieuses; ce n'est point l'avis de monseigneur Essadok.

Dans la salle de justice, ouverte à tout venant, le bey écoutait les plaidoieries en fumant de petites pipes à long tuyau; de chacune il tirait quelques bouffées, puis l'esclave chargé des pipes lui en passait une autre, continuellement.

Les plaidoieries se composaient de l'assassin qui se défendait, et de la mère de la victime qui accusait, avec force criailleries, gestes et injures réciproques.

Digitized by Google

Sans mot dire, le bey indiqua la condamnation par un signe, et le bourreau, mettant la main sur l'homme, le fit marcher devant lui. L'heure de déchanter avait sonné. Une cordelette liait les mains du pauvre hère; une autre servait d'entrave aux chevilles et ne lui permettait que de petits pas; il avait l'air de trottiner, et gaillardement je vous assure, en dodelinant la tête. Par derrière, venaient des Arabes chargés des bois de justice.

La potence est dressée en rien de temps dans le sable au bord de la mer; deux montants peu élevés, une barre transversale, des cordes obliques se rattachant à des piquets pour maintenir la verticalité, en font les frais. Une table boiteuse est placée par dessous; le condamné s'y hisse le premier et sans aide; le bourreau l'y suit, et dispose tranquillement la corde, préalablement suifée; puis il descend, il arrache un pied de la table et patatras! en route pour l'autre monde.

Les parents ayant convenablement payé, le bourreau maintint consciencieusement le patient tourné vers l'orient, et il l'envoya par train express dans le royaume des bienheureux.

Au premier rang se tenait la mère de la victime; elle vociférait, en grec ou en arabe, je ne sais. Cette satisfaction lui était due légalement. On m'a traduit ses objurgations, une phrase unique qui revenait à intervalles égaux, toujours la même, et par Jupiter, dussiez-vous, madame, vous boucher les oreilles, je la risque:

— Je te maudis, répétait cette mégère, toi, ta religion, ton père, ta mère et . . .

Hé! bien non, je ne la risque pas; et c'est tout au plus si je puis, quoique nullement bégueule, mettre sur la voie en disant que les anciens avaient fait du dernier objet maudit par la vieille, un dieu, que l'on adorait principalement à Lampsaque.

En somme, cette exécution m'a paru plus drôle que terrible, tant le futur pendu y mettait de bonne grâce et de complaisance. Elle a été menée jusqu'au bout en famille, si l'on peut dire, et cette potence se profilant au bord de la mer sur l'azur du ciel me paraissait un joli décor d'opéra comique.

Digitized by Google

« En voyage, a dit Théophile Gautier, la curiosité va jusqu'à la barbarie, et les yeux qui cherchent le nouveau ne se détournent pas d'un supplice, si le bourreau est pittoresque et si le patient est d'une bonne couleur locale. »

Être pendu, la belle affaire vraiment! Il y a des gens qui meurent pendant toute leur vie, les phthisiques par exemple; ne vaut-il pas mieux en finir d'une fois? Une maladie de cœur a ses charmes comme la pendaison; on en souffre, c'est vrai; mais on peut dissimuler, être seul à en suivre les progrès, au milieu de parents et d'amis, gais dans leur ignorance. Si l'on est affligé de neveux cupides, ils ne jugent pas opportun de pousser à outrance l'adulation et la cajolerie, comme ils n'y manqueraient pas en voyant l'oncle au plus bas; enfin si l'on a des convictions philosophiques ou religieuses, on n'est pas tracassé par ceux qui voudraient vous en faire adopter d'autres.

Ces idées facétieuses me sont venues en ôtant une petite crasse qui émoussait ma plume. Continuons.

Souvent, j'ai suivi les cadis dans leurs tournées quotidiennes. Ils sont à cheval, et vêtus d'un costume militaire. Des aides les les accompagnent, portant les étalons des poids et mesures, une bourse de cuir, et ce qu'il faut... pour écrire? Non pas, mais pour bâtonner. Le cadi s'arrête dans les boutiques, vérifie les aunes et les pintes — ou, si voulez les *rottel*, les *saà* et les *draà* — il pèse et repèse les pains, les déguste et les épluche. Les infractions légères sont punies de l'amende, que la bourse de cuir engloutit *illico*; les cas plus graves, les récidives, entraînent la bastonnade, que l'on applique au milieu de la rue. Les chevilles du coupable sont liées à une pièce de bois; deux aides la relèvent et la maintiennent, et voilà le patient qui gigote à son aise sur le dos, criant, hurlant et beuglant à attendrir les pierres; mais la rue n'est point pavée, et il y perd son temps. Cependant, un troisième tape sur les plantes, et ferme, avec un nerf de bœuf. Le nombre de coups varie de vingt-cinq à cinq cents; cette dernière peine est d'une telle gravité, que le bey seul peut la

[1] *Voyage en Italie*, ch VI.

Digitized by Google

prononcer; alors les chairs se détachent par lambeaux, et le strapassé reste bancal et mal en point jusqu'à la fin de ses jours.

Quelle magnifique justice, si elle n'ouvrait la porte aux vengeances personnelles, aux exactions surtout, et aux erreurs!

L'armée tunisienne est fantastique. Les uniformes graisseux exhibent des trous, des taches et des pièces à profusion, parfois des reprises, faites au moyen d'un bout de ficelle; tuniques et et pantalons ont été taillés sur une seule mesure, de sorte qu'ils sont trop longs pour les petits soldats, trop courts pour les grands. Les pieds nus sont chaussés de savates hétérogènes, parfois d'une botte éculée et d'une babouche; dans un bataillon qui défile, on observe toutes les combinaisons possibles, à commencer par le pied nu. En marge est un officier, aussi vilain que ses soldats. Il leur tape sur le ventre, à charge de revanche; voilà pour le respect et la hiérarchie. Le tarbouch est crasseux, blanchi, et il montre la trame par l'usure. Le fusil à piston, comme celui de nos gardes-civiques, est rouillé d'un bout à l'autre. Les clairons, qui ont la prétention d'imiter les sonneries françaises, sont d'un ridicule complet. Les détachements qui traversent la ville, ou qui se rendent du Bardo à la Kasbah, marchent doucement et ne réussissent jamais à se mettre au pas.

Lorsqu'une querelle ou une rixe éclate en un point de la ville, on court chercher des soldats au poste le plus voisin; celui des deux partis qui paie le premier, ou qui paie le plus, a constamment raison. Telle est la principale ressource de ces défenseurs de la patrie tunisienne; leur solde de trois caroubes par mois — quinze centimes — et la très petite ration de nourriture que le gouvernement leur octroie, ne suffiraient guère à les entretenir. Souvent ils déposent leur flingot au coin d'une borne, et ils se mettent à tricoter gauchement. Du petit café français sur la place de la Marine, où j'allais prendre mes notes le soir, on pouvait observer à l'aise les mœurs du poste voisin. Peu de temps avant la fin du jeûne quotidien, on les voyait s'approvisionner d'eau à la fontaine, et rouler des cigarettes; dès que le coup de canon avait retenti, ils fumaient voracement, ou buvaient à longs

Digitized by Google

traits. Quelques-uns, pour fuir la vermine sans doute, allaient se coucher et dormir au milieu de la place sur une guenille étendue. Le remplacement, ce mode de mourir par procuration, leur est inconnu.

Au combat, ce sont des lions.

Pendant mon séjour à Tunis, un vaisseau cuirassé turc est venu en rade, réquisitionner des vivres et des chevaux pour la guerre contre les Russes. Comme ce navire arrivait de Gibraltar, il est presque certain qu'il avait embarqué de la poudre, des armes et de l'argent anglais. J'ai pu le visiter à l'aise: quel désordre et quelle malpropreté, en comparaison des navires anglais ou français, et que l'on sent bien l'influence musulmane!

Les chevaux tunisiens, qui sont splendides et qui vaudraient cinq à six mille francs chez nous, se vendent là-bas de six à sept cents francs seulement. Mais — il y a toujours un mais — on ne peut les exporter. De temps à autre, lorsque la mer est calme, on parvient à en enlever quelques uns clandestinement, au moyen de nombreux bagchichs qui endorment la vigilance des cawas. Si l'on tentait ouvertement l'exportation, les gardes-côtes tireraient sur la marchandise, avant qu'elle pût gagner le large. Le jour où la frontière sera ouverte, les prix monteront vite. Ces idées et ces prohibitions sont étroites, puisque l'élève et la vente des chevaux deviendraient une source de revenu considérable.

Un chameau vaut un peu plus qu'un cheval. Il faut se défier de ces bestioles, et ne pas s'y frotter... vous riez? Il en est qui mordent vilainement, et qui ruent plus vilainement encore.

Vous voyez bien que « j'arrive des pays les plus extravagants. » Ainsi parlait don César à don Guritan. Chez nous, madame, les chameaux sont doux et gentils... au jardin zoologique d'Anvers par exemple.

Delenda Carthago.

On m'avait demandé pour une voiture des prix insensés; j'ai donc visité à pied les ruines de Carthage, malgré les morsures

Digitized by Google

du soleil. Le chemin de fer m a déposé le matin à la Goulette et m'y a repris le soir.

De la Goulette, je me suis dirigé le long de la mer, en droite ligne, vers la chapelle de Saint-Louis. C'est le nom du monument élevé par les soins de la France, en mémoire de la dernière croisade et du roi qui y trouva la mort.

La campagne était désolée ; les nopals eux-mêmes se fanaient. La terre apparaissait nue, et les bestiaux y cherchaient en vain leur pâture. Quant aux chameaux, tout leur est bon : noyaux de dattes et feuilles épineuses arrachées aux figuiers de Barbarie. Quelles magnifiques fourchettes pour y choisir un quatorzième!

J'étais seul. Je déteste les guides. Mieux vaut ne voir que la moitié, mais être dirigé par sa propre initiative. Concevez-vous rien de plus sot, que ce rôle d'aveugle suivant un caniche humain, rôle auquel les touristes avec guide sont réduits?

Ce jour là, j'ai compris l'adage : *Sol lucet omnibus;* car j'ai eu large part de ses rayons. Il versait des torrents de lumière, exactement comme dans Lefranc de Pompignan, et de chaleur aussi. Ma foi, le pays était désert... je déployai par dessus le pantalon mon vêtement le plus intime, de manière à imiter la gandourah arabe ; je portai les autres à la main, et un peu soulagé, je continuai l'exploration. Ah ! madame, c'était si bon un peu de fraîcheur ! il faut me pardonner.

Dans les pierres, je note la pullulation d'une foule d'animaux désagréables, dont l'utilité n'est pas clairement démontrée : des scorpions, des tarentules rouges, cinq ou six espèces de serpents, des salamandres de quarante centimètres de longueur; dans l'air, des mouches innombrables et des moustiques, petits, mais venimeux atrocement; ces deux derniers ne s'éloignent pas des centres habités. Le mieux est de dormir la nuit sous un moustiquaire. Pour avoir négligé cette précaution, j'ai été criblé; les traces des morsures ont persisté plusieurs semaines après mon retour. N'oublions pas dans cette énumération les kangourous; Toppfer en connaît de deux sortes : « les grands, en Australie, sautent de pierre en pierre; les petits, en Gaule,

Digitized by Google

sautent d'homme à homme. Le voisinage d'un chien jeune et à poils longs suffit pour dékangouriser complétement. » On est exposé à rencontrer ces commensaux à l'intérieur des maisons, voire même à l'hôtel, aussi bien qu'en plein champ; serpents, tarentules et scorpions inclus. Mais en voyage, la vermine figure comme impression inévitable; on s'y résigne, en la déplorant.

Après avoir gravi une colline, couverte de fragments de marbre et de mosaïques égrenées, on arrive à la chapelle de Saint-Louis. L'enclos est moins ombreux qu'on ne peut s'y attendre, après en avoir contemplé de loin la verdure; toutefois, des arbres font plaisir au milieu de cette désolation. Des plaques et des colonnes de marbre, des fragments d'inscriptions romaines, quelques sculptures, romaines aussi, composent divers groupes, et remplissent un petit musée. Au centre, s'élève le monument; un prêtre barbu disait la messe, servi par un moricaud à pieds nus. En-dessous, s'étendent de grandes citernes, remplies d'une eau très fraîche; on vient s'y approvisionner de fort loin. Les anciens aqueducs, qui ont été restaurés sur une longueur de cent trente kilomètres, conduisent à Tunis aujourd'hui, l'eau qu'ils conduisaient jadis à Carthage. On voit un magnifique tronçon de ces aqueducs entre Tunis et le Bardo; les arches sont d'une hauteur considérable, et la route passe en-dessous.

Vous connaissez la triste épopée que l'histoire a enregistrée sous le nom de huitième croisade. Le roi Louis IX, déjà vieux et débile, entreprit une guerre contre Tunis, *sans aucun motif et sans aucun prétexte*; il entraîna à sa suite nombre de rois et de princes européens. L'armée des croisés s'empara seulement de la nouvelle Carthage, que les Arabes avaient essayé de reconstruire sur l'emplacement de l'ancienne, mais elle ne put commencer le siége de Tunis; le corps de secours promis par le roi de Naples n'arrivait pas. Alors la maladie décima les soldats, atteignit leur chef lui-même, et Louis IX mourut en vue de la ville qu'il avait espéré conquérir. La plupart de ceux qui étaient partis avec lui ne revirent jamais leurs foyers. Voilà encore une

Digitized by Google

de ces expéditions inconsidérées, où tant de généraux français ont entraîné et perdu des armées entières.

Pour la troisième fois, la capitale de Didon était rasée; d'abord par les Romains, qui la relevèrent bientôt après ; la ville romaine à son tour, devenue byzantine dans la suite, fut détruite de fond en comble par les musulmans; et enfin la tentative des Arabes au 13e siècle échoua dans son germe. Y aura-t-il quelque jour une Carthage française ou italienne? Qui vivra le saura.

Du seuil de la chapelle, emplacement de l'antique acropole, le regard s'étend sur les lieux où fut la cité punique. Jusqu'à la mer, le sol en pente douce est semé de ruines, mais bien frustes; vers la gauche, les bains et les citernes sont reconnaissables de de loin à leurs imposantes masses de maçonnerie.

Descendons. Avant de ramasser une pierre, il est bon de la retourner d'un coup de pied; elle pourrait recouvrir des hôtes dangereux. Il serait encore facile, à l'heure qu'il est, de charger un vaisseau avec les morceaux de marbre épars ; j'ai rapporté deux fragments d'albâtre rose dont la carrière est perdue; ils me servent de presse-papier. Sur l'un j'ai gravé *delenda Carthago*; sur l'autre, le nom de Carthage en caractères puniques. M'affirmerez-vous que ces fragments n'ont pas appartenu au palais de Didon ?

Et cependant, que d'emprunts ont appauvri ces ruines! Les palais du bey, un grand nombre de maisons particulières, ont cueilli dans cette carrière banale des colonnes, des chapiteaux, des tables ; la cheminée de l'hôtel Bertrand, à Tunis, en provient; des seuils d'écurie à la Goulette, marbres précieux, n'ont pas d'autre origine. Les Pisans et les Génois ont eu leur part du pillage; Ahmed-bey ne s'en est pas privé pour son palais de Constantine. Un Anglais, sir Davis, a fouillé, pendant plusieurs années, le sol de Carthage, envoyant au British Museum ce qu'il exhumait. Et il en reste encore! Et le flot vient se briser contre des tronçons à demi enfouis, chantant dans son langage plaintif les splendeurs d'il y a vingt-cinq siècles, et les moellons noyés sont frisonnants d'algues vertes. De même, pour construire le Caire, on a plumé Memphis.

Digitized by Google

Auprès de ces fûts écroulés, sont des ruines colossales, des pans de murs épais de dix et douze mètres; on suppose qu'ils ont appartenu à des thermes. Au-dessus, une rangée de dix-huit citernes représentent ce qu'il y a de mieux conservé. Elles sont romaines probablement, mais le plan et les fondations pourraient bien remonter aux Carthaginois. Les dimensions de ces réservoirs étonnent: trente mètres de longueur, neuf de profondeur, sept de largeur, soit près de deux mille mètres cubes d'eau dans chacun. Comme jadis, les eaux pluviales les alimentent encore; mais ils sont déserts, abandonnés, inutiles.

D'autres citernes bien plus grandes, mais aussi plus délabrées, se trouvent à vingt minutes de celles-ci, dans l'intérieur des terres, et près du petit village arabe de la Malka; elles ne renferment point d'eau. Le fameux aqueduc y aboutissait autrefois. Maintenant des pâtres y campent avec leurs troupeaux; non point de ces pâtres de Florian, en habits vert céladon, avec des houlettes garnies de faveurs roses, et paissant des agneaux blancs; mais des hommes tout noirs, demi-nus, armés de longs fusils et de poignards recourbés; des hommes au nez crochu et au regard d'aigle, qui se chargeraient volontiers d'expédier un chrétien *ad patres*.

De l'amphithéâtre, qui était bien reconnaissable cependant au commencement du onzième siècle, on n'a conservé que le souvenir; mais on observe encore quelques vestiges d'un cirque.

Et c'est tout. Il faudrait passer plusieurs jours à la Malka, vivre de la vie des Bédouins, et relire Salambô de Gustave Flaubert et l'Enéide, pour se replacer en imagination au milieu de cette civilisation perdue. Les historiens anciens en disent si peu, qu'il faut bien se rattraper sur la poésie et sur le roman. Dans leur orgueil de maîtres du monde, les Romains affectaient un profond mépris pour ce qui n'était pas eux.

Mais les miettes historiques qui nous sont parvenues suffisent pour donner une haute idée de la puissance d'une ville, qui fut l'unique rivale de Rome. Les colonies phéniciennes s'échelonnèrent sur les côtes de la Méditerranée et même de l'Océan; les

Digitized by Google

navires de Carthage étaient innombrables, et ils s'aventuraient jusqu'aux rivages de la Scandinavie ; le siége de Syracuse fut une autre guerre de Troie; la ville de Carthage comptait sept cent mille habitants ; elle avait hérité du sceptre de Tyr et de la royauté des mers.

Rome engagea la lutte, et Capoue sauva Rome... grâce à ses innombrables Palais de Cristal.

Voilà pourquoi nous parlons un idiôme latin, avec l'Italie et l'Espagne, au lieu de parler un idiôme punique.

De cette ville fabuleuse, qu'il nous est arrivé peu de chose ! La langue même en est perdue, et le court fragment que Plaute nous a transmis [1], n'a pas encore trouvé de traducteur. Peut-être n'est-ce qu'un amas de syllabes de fantaisie ; le farceur était bien capable de servir ce plat de sa façon. Rabelais a eu recours à une série de mots qui n'appartiennent à aucune langue, au moins dans un des discours que tient Panurge en abordant Pantagruel pour la première fois.

De Carthage, je me rendis à la ville blanche qui couronne la falaise, à Sidi-Bou-Saïd, que j'avais admirée de la haute mer, c'est-à-dire de fort loin.

Monseigneur Bou-Saïd fut un grand saint devant l'Eternel, et même derrière, puisque l'Eternel est partout.

Avez-vous déjà songé au ridicule, où à l'inconvenance de certaines expressions, qui reviennent journellement sur la langue ou sous la plume? Par exemple : *je l'ai vu naître...* pas de réflexion ; *à la sueur de son front;* on doit ajouter, pour être logique, à la sueur des autres parties de son corps, qui participent également au phénomène ; *le compas dans l'œil*, mauvais moyen de prendre des mesures ; *la poutre dans l'œil;* je crois plutôt qu'au rebours du proverbe, elle empêche de découvrir la paille dans l'œil d'autrui ; *ver de terre amoureux d'une étoile;* on demande à voir le métis. Je dresserai quelque jour la liste complète de ces non-sens du langage.

[1] Poenulus, Acte V. Sc. I.

Digitized by Google

Donc, monseigneur Bou-Saïd fonda une ville, dans laquelle, il y a quelques années, les chiens de chrétiens ne pouvaient pénétrer; pure affaire de fanatisme. Aujourd'hui, y entre qui veut; les dieux s'en vont. Du reste, le désenchantement attend le visiteur dès la première rue qu'il parcourt : la blancheur est externe, la propreté est un leurre, et ces demeures, si riantes pour qui les admire à distance, sont des masures de pisé croulantes; les chambres sont pleines de crasse et de vermine, et la population qui y grouille est plus sale encore.

C'est en somme l'emblème de tout l'Orient, et il faut se garder d'étudier les pays musulmans dans le sixième tableau des *Amours du diable*, dans *Si j'étais roi*, ou dans *Aïda*. En imagination, un tissu de merveilles, de génies bienfaisants ou terribles, de palais grandioses, de femmes mystérieuses, de cimeterres, de soieries, de fleurs et de parfums; en réalité, un amas d'immondices, physiquement et moralement; telle est le peuple du Prophète.

Mon excursion à Utique fut beaucoup plus ennuyeuse : trente-cinq kilomètres pour aller, autant pour revenir, dans un pays absolument torréfié. De cheminer à pied, il ne fallait pas même songer; en voiture, c'est un sot mode de transport, bon pour les éclopés. Je me procurai un cheval, et pour l'insupportable, mais indispensable Mouchi, un superbe baudet.

A trois heures du matin, j'ouvre un œil; déjà l'air est imprégné d'azur. Vite, je me chante à moi-même le prologue de *la Princesse d'Elide : Allons debout, Lyciscas, debout!* Et un quart d'heure après, nous franchissons les portes de Tunis.

Les habitants, que notre passage éveille, se frottent les paupières brouillées de sommeil, et croient voir Don Quichotte accompagné de son fidèle Sancho.

Pendant les premières lieues, la promenade ne fut pas trop désagréable; la chaleur était honnête, et nous gravissions les pentes d'une petite chaîne de collines, le Djebel-Amar. Mais quand le soleil monta, cette région pelée, un vrai genou, devint

Digitized by Google

fastidieuse, et la chevauchée du retour me parut interminable.

N'anticipons pas.

Mouchi maintenait Aliboron à la hauteur de mon cheval, en lui fourrant de temps à autre dans le derrière la baguette qu'il avait à la main. D'ailleurs, les Maures vont vite; chacun sait ça.

Sans ma qualité de Belge, j'eusse laissé pendre un demi-pied de langue; mais la dignité qu'elle impose me contint. A l'exemple de Biblis et de la nymphe Aréthuse, je me sentais fondre en eau.

Les collines succédaient aux collines, plus rouges, plus ardentes les unes que les autres. Un instant de halte au bord de l'Oued-Medjerda, large rivière, ma foi, que je m'attendais peu à rencontrer dans cette aridité, nous donne l'ombre du pont; les bêtes boivent et soufflent un peu; les hommes s'épongent. L'arche que nous allons franchir, de construction moderne, est élevée avec des blocs arrachés aux ruines d'Utique.

En selle! Nous traversons un interminable marais saumâtre d'où monte une fadeur, comme une buée, et vers huit heures du matin, nous sommes à Bou-Chateur, une misérable, très misérable bourgade arabe, qui s'est formée sur l'emplacement de la ville ancienne. La raison de ce choix est fort simple : les pâtres ont longtemps profité, et ils profitent encore, des citernes, pour s'abriter avec leurs troupeaux. Une pauvre zaouïa, celle du marabout Sidi Bou-Chateur, domine les masures. Là, vit une population jaune et décharnée, à cause des fièvres que la crapaudière lui envoie. J'en suis revenu indemne : c'était écrit.

Pendant les heures chaudes du jour, campant dans une de ces profondes citernes, je me comparais à Joseph vendu par ses frères, et je me demandais quelle réponse à sa place j'eusse rendue à la signora Putiphar. Ce sujet épuisé, j'ai relu le beau travail de M. Daux [1] sur la restitution d'Utique. Puis j'ai dîné de galette d'orge sans levain, et de lait de chèvre. On avait voulu me charger à Tunis — *on*, c'est M. Bertrand, naturellement — d'un attirail de goinfrerie; le beau plaisir d'aller s'emplir de foie

[1] *Tour du monde*, vol. 23e.

Digitized by Google

gras, et de boire à ventre déboutonné la purée de septembre, dans la patrie de Caton ! J'ai préféré la couleur locale et bédouine.

En sortant de table, si l'expression convient quand on a mangé par terre, fort de mon plan, j'ai parcouru les ruines. Comme à Carthage, on retrouve encore, outre les citernes, des pans de murailles énormes, des débris de marbres, et des fûts de colonnes brisées. La mer, qui baignait autrefois la ville, et qui y formait un port célèbre, s'est retirée aujourd'hui *à plus de deux lieues* ; les sables du désert ont comblé le golfe peu profond ; le cours même du Bagrada, le fleuve antique, a été dévié et les ruines de Cigisa et du pont primitif ont été englouties et nivelées.

Le retour.

Cras ingens iterabimus aequor. . . Je m'avise, madame, que souventes fois dans ces pages, sur lesquelles vous avez baillé peut-être, je me suis oublié à parler latin, comme un curé qui se trouve à *quia*, ou comme Sganarelle expliquant pourquoi la fille de Géronte est muette. Mais rassurez-vous, car je ne m'en suis jamais servi pour braver l'honnêteté, ainsi que m'y autorisait pourtant Sidi Boileau.

Le bout de phrase latine qui commence mon dernier chapitre veut dire simplement ceci : les plus belles choses du monde ont une fin ; voilà pourquoi, après un mois de séjour en Tunisie, je songe à tirer mes grègues.

Il faut bien le reconnaître, Tunis n'est pas une de ces cités du *far niente*, un Naples, un Caire, où l'on demeure pour le seul plaisir de se chauffer au soleil, de respirer les parfums des fleurs, de se laisser vivre inerte dans un beau cadre. Non, c'est un pays farouche, où l'on se sent mal à l'aise, dépaysé, loin de ses semblables ; et lorsqu'on a tout vu, pourquoi rester encore ?

Je détache de mon carnet quelques impressions fugitives sai-

Digitized by Google

sies dans un parcours où je n'ai guère moisi. Que de souvenirs, gris ou roses, passent dans l'esprit au retour d'une excursion, comme des parfums de la mémoire, imprégnant longtemps encore le vase qui les a contenus autrefois! Souvenir et parfum se valent; celui-ci évoque celui-là, et les voilà partis de compagnie. Ils existent, mais on ne les voit pas; le vent les apporte ou les enlève. Souvenir, mélodie, couleur, arôme, autant de choses ailées, insaisissables!

Pantellaria. Un pont entre l'Europe et l'Afrique; des maisons arabes à terrasses; une population de Siciliens. Les burnous et les chachias ont disparu. Au centre de la ville, un vieux château sarrazin, noir, met un effet romantique; il est certain qu'il s'y trouve un exemplaire du capitaine Fracasse. Je m'étonne de revoir des militaires décents et des officiers coquets.

Décidément, l'Italien est théâtral. La grande touffe de plumes de coq qui orne le chapeau des soldats, est d'un arracheur de dents plutôt que d'un guerrier sérieux. La tenue des officiers sent d'une lieue l'opéra-comique; et les hallebardiers du Pape au Vatican m'ont rappelé les soldats du *Petit-Faust.*

La religion des Italiens est théâtrale : beaucoup de clinquant, d'oripeaux, de cierges et de démonstrations extérieures. Les façades de leurs églises sont surchargés de cippes, d'acrotères, de pyramidions, d'oves, de volutes, de cassolettes et de chicorées.

La passion des hommes pour les bijoux est théâtrale : énormes chaînes d'or — ou de chrysocale — épingles de cravate, bagues à plusieurs doigts. Dans aucun pays, on n'affiche un pareil étalage d'orfévrerie, vraie ou fausse; la croyance à la *jettatura* n'est qu'un prétexte à breloques.

Paierme. Encore des récits de *malandrinaggio.* Les photographies des brigands, capturés ou tués dans la lutte contre la force armée, sont en vente chez les libraires; au milieu, le trop fameux Leone, dont la tête avait été mise à un prix fabuleux par le gouvernement. Une femme l'a livré.

Digitized by Google

Naples. Le Vésuve fume un peu ; le golfe est bleu ; l'arrivée par mer reste un spectacle unique au monde. Ischia, Capri, Sorrente, Salerne, Amalfi, Pompéi, les Camaldules demeurent incomparables. Il n'y a qu'un Naples !

Les tranches de melon se vendent un centime, et pour ce prix, l'on peut manger, boire et se laver la figure. Les scènes populaires jouent en patois napolitain *la mei manera di lassa la morosa*, ce qui signifie *le meilleur moyen de lâcher son amoureuse.* Polichinelle nasille l'impertinence. Les quais de la Villa Reale sont presque terminés. Un réseau de tramways relie les points les plus éloignés des faubourgs, au désespoir des cochers de fiacre. Le vieux Camaldule, que j'avais admiré jadis, n'est qu'un Camaldule en ruolz : le Napolitain, acquéreur du couvent, a grimé de la sorte son domestique, pour faire plus ample moisson de pourboires. Encore un désenchantement.

A Pompéi, les fouilles ont amené au jour le cadavre d'un chien. Après avoir traité la pieuvre d'*affreuse chose molle*, j'ai mangé de la soupe uniquement composée de ce céphalopode ; c'est identique à la *tortoise soup*, si *chère* aux Anglais ; total, un préjugé de moins. Les fêtes nocturnes des madones se poursuivent avec entrain ; des quartiers entiers sont illuminés et pavoisés : théâtre, théâtre ! Et de plus, prétexte à fainéantise, à goinfrerie, à rendez-vous galants. J'ai fait pincer un voleur, au moment où il m'escamotait un mouchoir ; flagrant délit. Le peuple, naturellement, prenait parti pour le *ladroncello*, et sans l'arrivée de deux agents de la sûreté publique, je me voyais obligé de le lâcher.

Rome. Depuis l'autre jour, le Colysée et Saint-Pierre ont grandi. La papauté, qui a commandé au monde, aujourd'hui réduite à son minimum, l'enceinte d'un palais, lutte désespérément contre le flot moderne. Le roi d'Italie trône au Quirinal. Le Tibre jaune — *flavus Tiber* — roule des flots de boue. Des jeunes gens s'embrassent sur la bouche, en s'abordant au café ou sur le Corso ; ils ont une raie au milieu du front, des cheveux en accroche-cœur, un col très fendu... pouah !

Digitized by Google

Des moines traînent leur paresse, leur vermine et leur crasse, dans les bureaux de l'immorale lotterie, *Banco del lotto*. Des modèles, en guenilles de figurantes, attendent les artistes sur l'escalier de la Trinité du Mont. La plupart des boutiques où l'on vend des croix et des chapelets — et Dieu sait s'il y en a dans la ville éternelle... style premier empire — inscrivent en deux langues sur leur enseigne : *Articoli di religione, Articles de religion;* il est impossible de pousser plus loin le mépris. La louve que l'on nourrit au Capitole — comme l'ours à Berne, la cigogne à la Haye, le pigeon à Venise, l'aigle à Genève — cette louve est pour le moment en folie, et plus de cent mâtins hurlent autour de sa loge grillée.

Rome, pour l'humanité, grands souvenirs ; Naples, pour moi, vieux souvenirs.

A Bologne, j'engage conversation avec un jeune et frais abbé, histoire de me perfectionner dans la langue du divin Bocaccio ; je lui récitais des pages entières d'Ollendorf ; il me rétorquait je ne sais trop quoi, et nous étions les meilleurs amis du monde, quand il s'avisa de me demander si j'étais Français.

Cette question perdit tout. Je répondis :

— *No, signore, io sono Belga.*

— Belge ! s'écria-t-il au comble de l'enthousiasme ; oh ! *carissimo*, la Belgique et la République de l'Equateur sont les deux premiers pays du monde.

Le naïf abbé, qui avait cru me débiter une gracieuseté, ne sait pas encore pourquoi sa réplique a jeté un froid.

En chemin de fer. La vénalité des employés est déplorable... quand on ne sait pas s'en servir. Pour un rien, ils vous facilitent l'accès de la gare avant les autres voyageurs ; vous choisissez votre coin et vous casez vos paquets. Si le chef de station est de vos amis, il vous attribuera un compartiment réservé ; nul n'y pourra entrer pendant le trajet, et le vulgaire troupeau s'entassera à étouffer dans les caisses voisines. Payez une légère *bottiglia* au gardien de la salle d'attente, et il fermera les yeux sur les dimensions de vos colis ; oubliez cette formalité, et il

Digitized by Google

appliquera sévèrement la règle : *les valises dépassant cinquante centimètres dans un sens, et vingt-cinq dans les deux autres, doivent être enregistrées comme bagages*. Mettez la main à la poche et les douanes vous seront légères. Notez que je n'invente rien : je ne cite que des faits dont j'ai été témoin... ou acteur. Jadis victime.

Un abus révoltant, ce sont les buffets de gares. Le jour où l'on aura compris que les services publics ne sont pas destinés à exploiter les voyageurs, un tarif très serré, très détaillé et très modéré, sera rendu obligatoire. De plus, on ne promettra pas cinq plats de table d'hôte, quand on n'a pas même le temps d'en engloutir un.

A Modane, un commissaire français demande les passe-ports. Puérile formalité. Je n'en ai pas. — Fort bien; entrez. Alors pourquoi le demander?

Depuis mon dernier voyage en Italie, que de changements, que d'améliorations! Des lignes de chemin de fer et de tramways, des manufactures, des cités ouvrières, des banques coopératives... Je ne puis revoir ainsi amélioré un pays que j'ai connu plus sauvage, sans me rappeler l'idée mélancoliquepar laquel le M. Paul Markoy termine ses relations de voyage dans l'Amérique du Sud:

« Aujourd'hui des paquebots remontent l'Amazone, que j'ai descendu en pirogue; un chemin de fer relie à Puno la plage de Mollendas sur le Pacifique, où j'ai passé tant de nuits à la belle étoile. Des nombreux documents que je rapportai de mes courses, les uns sont épuisés, les autres ont été rongés par les rats. A cette heure, pour m'en procurer de nouveaux, je n'ai plus qu'à entreprendre le long voyage que firent avant moi mes pères, et que mes neveux feront après moi. Si de ce voyage mystérieux, dans la contrée sombre d'où nul n'est encore revenu, je puis un jour rapporter des impressions, des croquis et des notes, sois sûr, ami lecteur, qui me tins si longtemps fidèle compagnie, je les mettrai sous tes yeux. »

Ainsi s'exprime M. Markoy.

Adieu madame.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS DE 1877.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

FRANÇOIS-JOSEPH GOSSÉ DIT GOSSEC

MUSICIEN, NÉ A VERGNIES, EN HAINAUT,

PAR

Édouard-G.-J. GREGOIR.

Musica laborem dulce levamen.

MÉMOIRE [1]

QUI A OBTENU UNE MENTION HONORABLE EN RÉPONSE A LA QUESTION :

IV. — *Biographie d'un homme remarquable par ses talents ou par les services qu'il a rendus et appartenant au Hainaut.*

[1] La commission était composée de MM. Devillers, Matthieu et Rouvez, rapporteur.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Les pages suivantes sont consacrées à rappeler la vie et les œuvres d'un belge qui, par ses talents et son savoir, s'est élevé au premier rang des musiciens de la fin du XVIII^e^ siècle.

François-Joseph Gossec s'est fait remarquer comme chef d'orchestre, comme compositeur et comme professeur. Il a formé une pléïade d'artistes musiciens qui se sont illustrés et ont rendu d'importants services à l'art en développant, surtout en France, le goût de la bonne musique.

Pour rendre ce travail complet, il a fallu nous livrer à bien des recherches. Nous avons recueilli un grand nombre de renseignements particuliers dans nos voyages à Paris, à Bruxelles et ailleurs. Il nous a paru intéressant de reproduire textuellement les appréciations des revues et des journaux sur les compositions de Gossec. Ces extraits formeront un ensemble que le lecteur consultera avec fruit, s'il veut avoir une idée exacte du talent de l'enfant de Vergnies. Nous avons puisé beaucoup de renseignements dans les *Mémoires secrets* de feu M. de Bachaumont, dans les lettres du baron de Grimm, dans le Dictionnaire lyrique de Félix Clément et P. Larousse, etc.

L'auteur a eu pour principal but, en écrivant cette notice, de recueillir des documents épars, et des faits nouveaux sur la vie et les œuvres d'un des plus illustres enfants du Hainaut.

Puisse ce travail contribuer à mieux faire connaître l'artiste distingué auquel sa commune natale vient d'élever un monument.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

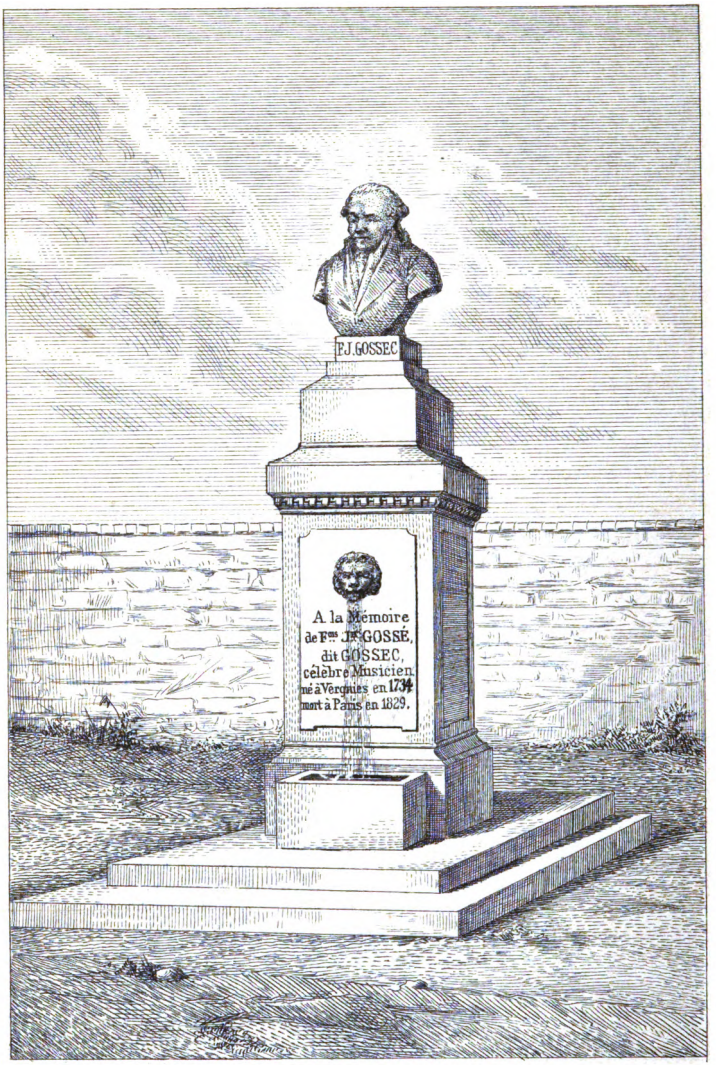

Digitized by Google

I.

Naissance et éducation musicale de Gossec. — Son séjour à Paris. — Ses premières compositions musique : religieuse et symphonies.

François-Joseph Gossé dit Gossec, un des plus féconds compositeurs et un des plus savants professeurs de son temps, naquit à Vergnies [1], village de l'ancien Hainaut, le 17 janvier 1734. C'est ce que prouve son acte de naissance, rédigé en ces termes :

« L'an mil sept cent trente-quatre le dix-sept du mois de janvier à Vergnies, province du Hainaut, *baptisatus est Franciscus Joseph filius legitimus Francisci-Philippi Gossé et Marguerite Brasseur conjugum*; *susceptoribus Francisca Gossé et Marie-Agnès Gossé.*

PESTEAU, *Pastor.* »

François-Philippe Gossec [2] était un simple laboureur; il est donc probable que son fils François [3] eut pour premier maître le sacristain de la commune [3].

L'abbé Pesteau, curé de Vergnies, remarqua la belle voix de Gossec et ses dispositions toutes particulières pour la musique.

Vers l'âge de 8 ans, le jeune François fut admis à l'école des enfants de chœur à Anvers située marché au Lait, et désignée sous le nom de *Koraalhuys* (maison chorale).

[1] Vergnies est une petite localité de 400 âmes, située à 2 lieues de Beaumont, arrondissement judiciaire de Charleroi. — Elle dépendait autrefois de la prévôté de Maubeuge et fut réunie à la province de Hainaut par l'arrêté royal du 14 janvier 1816.

[2] Notre artiste fut le sixième d'une famille de huit enfants. Il y a encore aujourd'hui à Vergnies des descendants de sa famille qui écrivent leur nom : *Gosset*.

[3] Au dire M. Hédouin dans sa notice sur Gossec, un prêtre du nom de Jean Vanderbelen, lui apprit les premiers éléments de la musique.

Digitized by Google

Les enfants de chœur de la cathédrale d'Anvers, ordinairement au nombre de six, étaient logés et nourris aux frais du chapitre de Notre-Dame. Leur éducation musicale ne se bornait pas, comme il arrive trop souvent aujourd'hui, à apprendre par routine le répertoire courant du jubé, on leur donnait un cours complet de musique jusqu'à l'harmonie et la composition. Il est reconnu que cet enseignement était très soigné, et à cette école se formèrent une foule de musiciens qui acquirent de la célébrité.

Pendant les huit ou neuf ans qu'il resta à Anvers, Gossec était un des élèves les plus distingués de la maison chorale [1]. Lors de son départ pour Paris, il était considéré déjà comme un musicien solide et doué de grandes dispositions. On n'improvise, du reste, pas en un jour un harmoniste-professeur. Pendant la courte période qu'il passa à Paris avant d'entrer au service de

[1] Bien des erreurs se sont glissées dans diverses biographies publiées sur notre savant musicien. C'est ce qui n'arrive que trop souvent pour nos célébrités nationales.

Dans la notice de M. Hédouin que nous citons plus loin, il est dit que Gossec fut admis à la cathédrale d'Anvers en qualité de premier chantre. C'est en qualité d'enfant de chœur (*Koraaljongen* en flamand), qu'il entra à la célèbre maitrise.

Des biographes le citent comme un artiste appartenant à la France, où il reçut, selon eux, son éducation musicale.

Erreur ! c'est bien à Anvers qu'il se forma. Arrivé à Paris, Gossec a développé ses connaissances par ses propres moyens, car on ne cite aucun maitre qui y dirigea ses études de perfectionnement dans la composition et dans l'instrumentation.

M. A. Elwart, professeur au Conservatoire de Paris, décédé en octobre 1877, dans son ouvrage sur *l'histoire de la Société des Concerts de Paris*, écrit :

» Gossec est né en 1758 et A. Pausera (lisez Panseron) fut son brillant élève. »

Or Gossec naquit en 1734, comme il est constaté par son acte de naissance.

Bornons-nous à rectifier ces quelques erreurs ; on n'en finirait si l'on devait relever toutes les affirmations inexactes reproduites dans les biographies de notre artiste.

Digitized by Google

M. de la Popelinière, Gossec n'eut pas matériellement le temps d'étudier la science musicale.

Il faut donc conclure, que le jeune artiste a été formé à la maîtrise de la cathédrale d'Anvers, alors une des plus célèbres du monde.

Cette maîtrise exécutait, avec une certaine perfection, les œuvres de toutes les écoles et de toutes les époques. Lorsque Gossec y fut admis, vers 1743, la musique de l'église Notre-Dame était dirigée par un homme de talent, André-Joseph Blavier[1], compositeur-organiste, né à Liége en décembre 1713, qui avait obtenu à 23 ans la place de maître de chant par concours.

Ce maître composa des messes et d'autres œuvres; et c'est lui qui, pendant huit ou neuf ans, dirigea l'éducation musicale du jeune artiste. Depuis un temps reculé, on recrutait un grand nombre de jeunes enfants dans le pays wallon pour la maîtrise de la cathédrale. Nous pourrions en citer une vingtaine qui sont venus continuer et développer leur éducation musicale à la maison chorale de la cathédrale d'Anvers.

Initié très jeune à la bonne musique, et dirigé par un maître sévère et expérimenté, Gossec reçut à Anvers, des leçons qui eurent la plus heureuse influence sur le développement de son talent naissant. Outre le solfége, l'harmonie et la composition, il y apprit aussi le violon et le clavecin, ce dernier instrument était alors très en vogue. Notre jeune musicien partit pour Paris en 1751, âgé à peine de 17ans, mais en état d'entrer avec succès dans la carrière d'artiste.

Un financier bien connu, Jean-Joseph de la Popelinière venait d'organiser dans cette capitale un orchestre composé d'excellents musiciens; parmi eux se trouvait le compositeur Jean-Philippe Rameau, qui était un des protégés de celui qui favorisait si largement les artistes musiciens.

Gossec, qui, grâce à son talent et à son bon ton, grâce aussi à des recommandations flatteuses de Blavier, avait lié connais-

[1] Blavier mourut à Anvers le 30 novembre 1782. Voir *Biographie nationale*, t. II, p 465.

Digitized by Google

sance avec quelques bonnes familles, parvint, avec l'appui de Rameau, à se faire nommer chef d'orchestre des concerts de M. de la Popelinière.

Dès ce moment l'avenir du jeune artiste belge était assuré.

Après le décès, arrivé en 1762, du grand financier français, Gossec dirigea l'orchestre du prince de Conti, à Chantilly, à la satisfaction de tous, principalement de son protecteur.

Entouré d'artistes de talent, et studieux par nature, le jeune Gossec fut bientôt en relation avec les artistes les plus distingués et les familles les plus respectables du monde parisien.

Il composa pour cet orchestre sa symphonie [1] en *ut*, qui le fit connaître avantageusement. Elle contient sous le rapport de l'harmonie, des effets très-brillants.

Les premières œuvres de notre compatriote sont en effet des quatuors, des symphonies et des motets. Le répertoire qu'il a laissé est si varié, si multiple, qu'on est réellement étonné de la fécondité de notre célèbre musicien.

Vers 1753, il se mit à l'œuvre et acheva des compositions d'orchestre qui furent jouées par la musique de M. de la Popelinière, plus tard par le Cercle du Prince de Conti, et par la *Société des amateurs* à Paris.

Il s'attacha de préférence à la musique instrumentale, qui était alors en décadence, surtout en France.

L'orchestre des *Concerts des amateurs* était classé parmi les meilleurs de l'Europe. C'était une école où se forma à la longue une pléïade d'amateurs et d'artistes, qui contribuèrent beaucoup à la rénovation de la musique d'ensemble à Paris.

Ce cercle, où M. de Saint-George (mulâtre) tenait la partie de premier violon, attirait par ses brillantes exécutions l'élite du public parisien. On peut le comparer aux concerts don-

[1] Les biographes nous apprennent, que Gossec composa sa première symphonie en 1754, alors qu il avait 20 ans. Chose à remarquer, l'année même où il croyait inventer ce genre, Haydn composait sa première symphonie, qui fut suivie de tant d'autres.

Digitized by Google

nés aujourd'hui à Paris sous le titre de *Concerts populaires*, et dirigés par M. J. Pasdeloup.

Les symphonies de Gossec, au premier abord, à cause de leurs formes et de leurs théories nouvelles, furent au début assez froidement goûtées; l'éducation musicale n'était pas encore assez avancée en France, au moins en présence des progrès qui s'étaient opérés en Allemagne. Ce n'est qu'après les avoir entendues souvent, que le public s'habituait à ce qu'elles avaient d'inusité comme mélodie, comme harmonie et comme forme. Cependant on finit par en reconnaître le mérite principalement sous le rapport de l'instrumentation et de la forme nouvelle.

Un peu après, Gossec se distingua surtout dans la musique religieuse, qui sympathisait mieux avec ses goûts et sa manière d'écrire. Le gracieux souvenir de son séjour à Anvers, où il apprit à connaître les plus célèbres maîtres dans cette partie, ne l'avait pas quitté, et lui inspira le désir de s'essayer dans ce genre. Autant le public avait montré d'indifférence momentanée pour ses symphonies, autant il témoigna d'enthousiasme pour sa messe des morts et ses motets.

N'ayant d'autres occupations à cette époque que celles de chef d'orchestre d'abord du prince de Conti, puis du *Concert des amateurs*, il trouva le temps de s'occuper sérieusement de composition.

Mentionnons un des faits les plus saillants de la vie artistique du héros de cette notice.

En 1758-59, il composa à 24 ans, une messe des morts avec orchestre. Cette messe fut exécutée en 1760, par l'excellente maîtrise de l'église de Saint-Roch, qui comptait 200 musiciens.

Le nombreux public qui assistait à l'exécution fut réellement effrayé de l'effet lugubre de trois trombones, joints à quatre cors, quatre clarinettes, quatre trompettes et plusieurs bassons, annonçant le jugement dernier. La strophe : *Tuba mirum...* produisit sur l'auditoire un effet extraordinaire.

En 1805, cette composition fit grande sensation à Boulogne-sur-Mer au service funèbre du général Bruix.

Digitized by Google

Voici en quels termes un journal se fit l'écho du sentiment général :

« Cet ouvrage fut accueilli avec enthousiasme et plaça Gossec au premier rang des compositeurs. Maintenant même cette messe dont les chants sont nobles, expressifs dans leur couleur religieuse, et dont l'harmonie est à la fois simple, peut encore être classée parmi les chefs-d'œuvre de la musique religieuse. »

Nous lisons dans l'ouvrage de M. Aug. Reissmann : *Algemeine Geschichte der Musik*, 1864 :

« *Gossec lässt in seinem, jener Zeit oft und viel gerühmten Requiem bei den Textesworten : Quantus tremor est futurus, quando judex est venturus, durch den Sängerchor das Zittern und Beben in folgender Weise darstellen.* »

Le 22 mars 1777, lisons-nous dans un journal, « les membres du *Concert de musique des Amateurs* ont fait célébrer dans l'église des Feuillans, pour la mémoire de feu M. Simon Le Duc, artiste distingué et fameux violon. On y exécuta la messe de *Requiem* de Gossec, ce chef-d'œuvre d'harmonie funéraire, qui a été exécutée la première fois en faveur du sieur Trial, directeur de l'Académie de musique[1]. »

En 1770, Gossec fonda à Paris le *Concert des amateurs*, qui pendant dix ans fut la meilleure société musicale de la capitale.

On y exécuta des symphonies, des ouvertures et d'autres œuvres avec une rare perfection, et c'est à ces concerts qu'on fit entendre, pour la première fois, les symphonies du célèbre François-Joseph Haydn, ainsi que d'autres compositions restées inconnues.

Ces belles symphonies ont fait oublier presque toutes celles de ses contemporains, et c'est principalement aux *Concerts spirituels* qu'on les fit connaître.

En 1773, l'artiste belge était un des principaux membres des fameux *Concerts spirituels*, qu'il dirigeait en commun avec l'excellent violoniste, Pierre Gaviniés et Alphonse Leduc aîné.

[1] Il y a erreur, car Jean-Claude Trial, chef d'orchestre, décéda à Paris, le 23 juin 1771, et déjà avant cette date, on exécuta cette messe publiquement à Paris.

Digitized by Google

Pendant plusieurs années, il resta même seul à la tête de ces concerts, et les fit revivre par ses talents de chef d'orchestre. Il y a fait exécuter plusieurs de ses œuvres lyriques avec grand succès.

Le 8 avril 1777, notamment, il obtint un véritable triomphe :

« Une chose qui fait infiniment honneur à Gossec, dit un journal du temps, et dont il n'y a point d'exemples à ce spectacle, c'est qu'une symphonie à grand orchestre de sa composition, redemandée pour ce jour-là, a tellement plu aux auditeurs, qu'on a répété *bis* et qu'il a fallu l'exécuter sur-le-champ une seconde fois. »

En 1779, à la fête de l'Assomption on chanta une œuvre de Gossec aux *Concerts spirituels*. Ecoutons un chroniqueur :

« Mlle Girardin chanta avec MM. Le Gros et Moreau un motet nouveau de la composition de M. Gossec. On a su rendre hommage et aux talents des trois acteurs, et au génie fécond du compositeur. »

Aux *Concerts spirituels* le jour de la Fête-Dieu, on a chanté le *Te Deum*[1] de Gossec.

Un critique a écrit à ce sujet :

« Dans le *Te Deum* de Gossec on a remarqué beaucoup de mouvement et de grands effets d'harmonie. »

Aux mêmes concerts, à la fête de Noël, on exécuta de Gossec, les oratorios : *La Nativité*[2], œuvre très applaudie, et *Saül*.

Voici une appréciation de cette dernière œuvre :

« Quelle différence entre les sensations frivoles de tous ces concertos, et les mouvements impétueux et variés qu'a produits l'oratorio de M. Gossec? Un sujet analogue à la fête du jour, un style plein de grâce et de majesté, d'étonnants effets d'harmonie, les plus heureuses combinaisons d'instruments, leur mélange avec les voix qui tour à-tour imitaient le chant du rossignol et les roulements du tonnerre, l'air d'un Noël que le compositeur

[1] Gossec composa, de 1808 à 1809, un second *Te Deum*.

[2] Il y avait dans cette œuvre un chœur d'anges qui se chantait au dessus de la voûte dans la salle des concerts spirituels.

Digitized by Google

avait su placer au milieu de ce grand et riche tableau, ont porté l'illusion et l'intérêt au degré le plus puisssant pour le public, et le plus flatteur pour M. Gossec. Mlle Duchâteau, MM. Moreau et Le Gros y ont exécuté les principaux rôles. »

Gossec a écrit un *O salutaris hostia* à trois voix sans accompagnement. Voici dans quelles circonstances ce motet, une des œuvres les plus populaires de notre compatriote, fut composé [1].

M. de la Salle, secrétaire de l'Académie de musique, ami intime de Gossec, possédait une petite maison de campagne à Chenevières, près de Sceaux. Gossec et plusieurs artistes de l'Opéra y allaient souvent passer leur dimanche. Un dimanche d'été de l'an 1781, jour de la fête du village, le compositeur s'y rendit de bon matin, en compagnie des chanteurs Laïs, Rousseau et Chéron. Ils trouvèrent, à leur arrivée, M. de la Salle en conversation avec le curé du village, à qui on avait promis le concours de chanteurs de Paris, pour l'exécution de la musique à l'église. Un obstacle imprévu empêcha les chanteurs de se rendre à la fête. Le curé qui, depuis plusieurs semaines, avait annoncé cette exécution se trouvait fort désappointé de ce contre-temps. La Salle dit au curé : « je vais vous tirer d'affaire, et les trois artistes Laïs, Rousseau et Chéron seront pour aujourd'hui les chanteurs de votre maîtrise. » Gossec improvisa, pendant le déjeûner, le motet *O salutaris hostia* à trois voix; il fut chanté par les trois artistes et excita l'admiration générale. Peu de temps après, le 9 décembre 1782, on l'exécuta aux *Concerts spirituels*, où il obtint un succès éclatant. Ce morceau fut chanté par MM. Chéron, Laïs et Rousseau, et le public fut transporté par l'harmonie suave et le beau chant des trois artistes. Jamais on n'avait été témoin d'un pareil enthousiasme, à Paris.

Au sujet de son exécution en 1784, on lit dans une revue :

« Aux *concerts spirituels* de ce jour, un seul morceau a fait plaisir, c'est le *O salutaris* de Gossec, qu'on a redemandé.

[1] Ce morceau a été introduit plus tard dans son oratorio : *Saül*, mais on le chanta en français, ce qui en fit perdre tout le prestige.

Digitized by Google

« Il est d'une simplicité onctueuse et sublime. Il a été exécuté dans la perfection par les sieurs Laïs, Rousseau et Chéron. »

Ce motet fut de nouveau chanté au premier *Concert spirituel* à Paris, le 7 avril 1830, par A. Dupont, Ferdinand Prévot et son fils.

Malheureusement par d'odieuses intrigues, Gossec perdit la place si importante de directeur des concerts, ce qui lui causa beaucoup de chagrin.

L'acteur Joseph Le Gros le remplaça.

De 1780 à 1782, Gossec fut directeur-adjoint à l'opéra ou académie de musique, et s'y fit remarquer comme chef d'orchestre.

On lui accorda alors une pension de 2,000 francs et il resta membre du Comité de l'opéra jusqu'en 1784.

Sa réputation grandit insensiblement, et ses œuvres furent généralement très appréciées ; aussi, en 1784, il fut nommé directeur de l'école de chant à l'opéra, fondée par le Ministre baron de Breteuil, à l'hôtel des Menus-Plaisirs. Dans cette nouvelle et importante position, Gossec a pu donner des preuves de ses capacités, car dans l'art du chant il avait des connaissances pratiques et une grande expérience. Schilling écrit à ce sujet dans son *Lexicon :*

« *Als Lehrer wird Gossec ganz vorzüglich gerühmt. Seinem Unterrichte verdanken viele der jetzt noch lebende französischen Künstler wichtigen Theil ihrer ausbildung.* »

Gossec y enseigna plus tard l'harmonie et la composition (1795).

Nous verrons plus loin les services rendus par notre artiste dans l'enseignement musical.

II.

Gossec, artiste lyrique.

Fréquentant les différents théâtres, où il eut occasion d'en-

[1] Le 29 mai 1780, il fut nommé sous-chef d'orchestre, par arrêté royal, alors que Dauvergne était premier chef.

Digitized by Google

tendre bien interpréter les opéras de Lulli, Philidor, Campra, Gluck, Blamont, Rameau, Desmarets et d'autres, Gossec tenta la fortune de la scène lyrique; malheureusement un jeune littérateur de ses amis lui confia un poëme médiocre, presque absurde, qui l'inspira peu et qui fit fiasco complet.

Cet opéra, en un acte, *le Faux lord*, fut joué à la comédie italienne, en 1764.

En 1783, Piccini, célèbre musicien italien, composa, sous le même titre, un opéra en deux actes, qui réussit parfaitement.

L'opéra de Gossec, manquant d'invention, disparut complètement du répertoire, mais bientôt notre artiste prit sa revanche.

Gossec composa : *Les Pêcheurs*, paroles de Lasalle, représenté à la Comédie italienne, le 7 juin 1766. Cette pièce obtint beaucoup de succès et fut admise à tous les théâtres. A Bruxelles, à Anvers, à Liége, etc., cet opéra est resté constamment au répertoire.

La partition fut éditée chez l'auteur et chez Mme Berault à Paris.

Elle porte l'œuvre X de Gossec.

Il y a une ouverture pastorale, et la partition est écrite avec deux hautbois, deux cors et deux bassons.

Voici l'appréciation de la presse sur cet opéra :

« M. Gossec, originaire d'Anvers, est en France depuis dix à douze ans. C'est un jeune musicien qui ne manquera pas de talent. Son petit opéra des *Pêcheurs*, est plein de variété et de jolies idées; il va être gravé.

« Il y a là une foule d'airs qui peuvent soutenir le parallèle de tout ce qu'on a fait de mieux en ce genre en France. »

« On accuse l'artiste de piller, et cela peut bien être; mais du moins sait-il le secret de Philidor, c'est-à-dire, piller avec goût et avec esprit... »

Le succès de cet opéra fut si grand, que presque seul il occupa la scène de la Comédie italienne pendant le reste de l'année.

Digitized by Google

Une autre appréciation mérite aussi d'être consignée ici :

« La musique fut fort applaudie, mais la pièce ne réussit pas de même, et le dénouement fut sifflé.

« Les auteurs jugèrent à propos de retirer leur pièce après la première représentation, pour y faire des changements. Elle vient de reparaître avec un médiocre succès, qui se borna à quelques représentations.

« Cependant cette pièce n'était pas assez mauvaise pour qu'on ne pût lui faire grâce en faveur de la musique charmante de Gossec. »

Le 16 mars 1765, on avait repris à la Comédie italienne un opéra : *Le Tonnelier*, de M. Audinot, représenté primitivement le 28 septembre 1761, et remanié depuis par Gossec et Quetant; on le joua sans grand succès à la Comédie italienne.

La partition a été gravée sans nom d'auteur, en 1765, à Paris, chez Le Clerc. Remarquons en passant que, cette année, Gossec demeurait rue des Moulins, butte Saint-Roch.

Toinon et Toinette, comédie en deux actes, paroles de Desboulmiers, fut jouée aux Italiens, le 20 juin 1767.

Elle a eu l'honneur de la traduction flamande et fut jouée à Bruxelles en 1772.

Le Double déguisement, opéra comique bouffon, donné à la Comédie italienne, le 28 septembre 1767, ne fut joué qu'une fois.

« Cet opéra a obtenu un très grand succès, dû en grande partie aux nouvelles formes données par Gossec à la musique instrumentale, quoiqu'il n'ait joint au quatuor que les hautbois, cors et bassons. Les mélodies ne sont pas fort originales, mais le tour en est franc et l'harmonie bien appropriée au rhythme. Cette partition offre beaucoup d'analogie quant au style avec celle de Philidor; mais la sonorité en est meilleure. Il y a un bon trio et un quatuor bien traité. »

Le 10 décembre 1768, eut lieu la première représentation d'*Hilas et Silvie*, pastorale en un acte et en vers avec des divertissements par MM. Rochon et Chabannes.

Digitized by Google

« Les danses, l'île peuplée d'une colonie d'amants, finissent la pièce par des chants et des danses dont M. Gossec a fourni la musique.

. . . . . .

« *Hilas et Silvie*, farce pastorale jouée hier 10 décembre, à paru très médiocre, dit un journal. Ce drame, froid et triste, est relevé par beaucoup de danses et de musique. Cette dernière est du sieur Gossec et a plu à un certain point. »

« On répète aujourd'hui 17 juillet 1772, annonçait-on, sur le théâtre du magazin de l'Opéra, quatre actes de celui de M. Chabanon intitulé : *Sabinus*. Les amateurs les plus distingués sont priés d'y assister. La musique est du sieur Gossec, fameux pour celle d'église, et qui a donné quelques petites choses aux Italiens, mais qui n'a encore rien fait dans le nouveau genre où il s'exerce. On lui connaît en général beaucoup de verve et d'harmonie, mais on ne peut pas encore apprécier jusqu'à quel degré il est propre à briller sur la scène lyrique. »

Sabinus, tragédie lyrique en quatre actes, paroles de Chabonnonde de Maugris, fut représentée devant Sa Majesté, à Versailles, le 4 décembre 1773, et pour la première fois à l'Académie de musique, le 22 février 1774.

Dans le *Journal encyclopédique* de 1774, nous lisons au sujet de cette représentation :

« Tandis que notre théâtre lyrique étoit abandonné à des disputes interminables sur le genre de musique qu'il nous convenoit d'aimer, le plus fameux de nos harmonistes modernes, Rameau avait rempli l'Europe d'une foule d'airs charmants, et destinés à l'art de la danse. Celle-ci en avoit profité, pour faire en peu de tems des plus grands progrès, et ce fut dans cet art que se montrèrent les talens les plus décidés, parce qu'on ne lui disputoit rien. »

. . . . . .

« Sans doute, à une autre époque, l'auteur de *Sabinus*, connu pour un homme de beaucoup de talens, ainsi que son musicien,

Digitized by Google

auroit moins prodigué de prétextes à la danse, qui nuit un peu à l'intérêt de l'action tragique. »

(Vers du premier acte).

SABINUS :

« Epponine! amante chérie,
Du doux sentiment qui nous lie,
Je te dois un juste retour :
La liberté de ta patrie
Sera le prix de mon amour. »

(Vers du second acte),

La scène représente une solitude affreuse où Sabinus désespéré craint pour Epponine.

SABINUS :

Dieux ! ma raison s'égare :
De mes sens éperdus
Un trouble affreux s'empare ;
Je ne me connois plus.
Quel spectacle s'apprête ?
Pour qui sont ces flambeaux ?
Au fer de ces bourreaux,
Qui doit offrir sa tête ?
C'est elle : je la voi :
Une foule inhumaine
Au supplice l'entraîne :
Elle périt pour moi !

« Ce morceau est de la plus grande beauté et du plus grand effet en musique ; ce sont les agitations violentes de l'âme qu'aime à peindre un musicien habile, et dans lesquelles il développe les grands secrets de son art.

« A l'egard de la musique, les connoisseurs nous paroissent

Digitized by Google

y avoir trouvé de grandes beautés, c'est à quoi l'on devoit s'attendre de la part de M. Gossec, déjà très fameux par les excellentes symphonies, et quelques autres morceaux qu'on avoit entendus de lui. »

« Nous ne pouvons encore faire trop d'éloges de la manière dont M. Larrivée[1] a exécuté le rôle de Sabinus; et quant aux ballets, l'art de la danse ne peut rien offrir de plus piquant et de plus varié. »

Cette appréciation élogieuse ne fut pas cependant unanime dans la presse parisienne. Un journal, tout en rendant hommage au talent de Gossec, critique assez sévèrement cette œuvre :

« L'Académie royale de musique a donné, le mardi 22 février 1774, la première représentation de *Sabinus*, tragédie lyrique en quatre actes, qui avait été représentée à Versailles, pour les fêtes de la Cour, le 4 décembre 1773. La musique est de Gossec, connu surtout par une superbe messe des morts. Cet opéra n'a pas eu plus de succès à la ville qu'à la Cour; on ne s'est pas même aperçu de l'attention que les auteurs ont eue de le réduire en quatre actes, après l'avoir donné d'abord en cinq, ce qui a fait dire à Mlle Arnoud, *que le public étoit un ingrat de s'ennuyer quand on se mettoit en quatre pour lui plaire.* »

. . . . . .

« La musique n'est-elle pas coupée par des ariettes, par des duos, par des chœurs, par des récitatifs obligés? N'y a-t-il pas plusieurs morceaux de la plus belle et de la plus grande harmonie? Cependant on y baille!.. c'est que, quelque savante que soit la musique de Gossec, on n'y trouve ni grâce, ni génie, pas un air saillant, pas un trait heureux; jamais on n'a vu autant de ballets en moins d'airs de danse. »

Cet ouvrage, dit-on, fut éclipsé par le fameux opéra de Gluck : *Iphigénie et Orphée.*

Dans la correspondance du baron de Grimm, du mois de mars

[1] Henri Larrivée, chanteur qui avait acquis une grande renommée, décéda, le 7 août 1802, à Vincennes.

Digitized by Google

1782, il est question de l'opéra *Orphée* de Gluck[1], joué à Paris, le 2 août 1774.

Nous y lisons :

« L'opéra d'*Orphée*, avec la nouvelle musique de M. Gossec, donné pour la première fois sur le théâtre de l'Académie de musique, n'a excité ni murmures ni enthousiasme ; c'est de la musique bien faite, mais sans esprit et sans génie. Les Gluckistes en ont dit beaucoup de bien par reconnaissance, M. Gossec s'étant toujours déclaré un des admirateurs les plus passionnés du talent de Monsieur le chevalier Gluck.

« Le seul morceau qui ait été bien généralement applaudi et qui nous a paru mériter de l'être est celui du 3e acte : *Si la belle Eglé m'est ravie, etc.* ; quoique le chant n'en soit pas neuf, ni très-piquant, il est du moins d'un bon genre et d'une mélodie agréable.

« L'ouvrage est digne de nos grands maîtres. C'est M. Morel qui s'est chargé d'arranger le poëme. »

Le 26 septembre 1775, l'Opéra de Paris représenta deux œuvres nouvelles de Gossec :

Alexis et Daphne, pastorale en un acte, et : *Philémon et Baucis*, ballet historique en un acte.

La presse parisienne rendit justice au talent de l'artiste belge :

« M. Gossec a montré beaucoup de talent ; l'ivresse du premier tableau, les charmes du spectacle de l'aurore, que chantent Philémon et Baucis, leur amour pur, leur piété, le courroux des Dieux, le moment de leur vengeance, la tempête affreuse qu'ils excitent, les prières de Philémon, le silence qu'impose Jupiter à l'orage, etc., annoncent de la part des deux compositeurs de vrais talents lyriques. Une grande harmonie, des effets sentis, de la variété, de la flexibilité, du sentiment dans les chants, voilà ce qu'on ne peut sans injustice refuser à M. Gossec. »

La Fête au village, opéra en un acte, fut jouée le 6 mars 1778, à l'Académie royale.

[1] Aucun biographe n'a fait mention de cet opéra.

Digitized by Google

« *La Fête au village*, dit un critique, est un petit intermède dont M. Desfontaines a fait les paroles et M. Gossec la musique. Il y a dans la musique quelques airs où l'on a trouvé des idées assez fraîches, une grâce touchante et naïve.

. . . . . .

« Cet ouvrage se distingue par des morceaux d'une facture habile et d'une harmonie bien conduite. »

Nous croyons que cet opéra n'a pas eu autant de succès que *les Pêcheurs*; il ne figure pas dans le catalogue par lequel l'éditeur Imbault, à Paris annonce la publication des ouvertures des opéras de Grétry, de Cherubini et d'autres auteurs du temps. Cet opéra est probablement resté manuscrit, comme plusieurs partitions de Gossec. Nous n'avons pas trouvé de traces de son apparition sur les théâtres de France, de Belgique ou d'Allemagne.

Mirza et Lindor, ballet de Gardel, fut joué à Paris le 18 novembre 1778. Le lendemain, un journal rendait compte en ces termes de la représentation :

« On a joué hier, le 18, un ballet *Mirza et Lindor*, qui avait attiré la foule. Il est de la composition de M. Gossec. Il a plu généralement, quoique trop long au 3e acte où l'action est finie. »

Thésée, tragédie lyrique de Quinault, fut réduite en trois actes par Morel, remise en musique et représentée à l'Académie de musique le 26 février 1782.

« La musique de Gossec est infiniment supérieure à celle du vieux lyrique dans sa partie des accompagnements et des effets d'orchestre, où il règne une harmonie aussi riche que savante; dans celle des chœurs, presque tous de la plus grande beauté, principalement ceux des démons qu'on a applaudis avec transport. »

Un journal du 1er mars disait de cette œuvre :

« Les changements ont été universellement approuvés. La musique a excité les plus vifs applaudissements, le rôle de Médée a surtout été composé de main de maître. Il serait trop long d'indiquer ici tous les morceaux de cet ouvrage qui ont été accueillis avec un enthousiasme qui fait le plus grand honneur

Digitized by Google

aux talens de M. Gossec, aussi reconnus du public que son excessive modestie. »

. . . . . .

« Les spectacles ont repris aujourd'hui et *Thésée* a encore eu plus de succès à la seconde représentation. »

La musique de cet opéra, comme il résulte de ces articles, produisit une vive sensation à Paris.

Nous avons lu la partition d'orchestre à la bibliothèque du Conservatoire à Bruxelles ; nous y avons remarqué des morceaux d'une grande originalité et pleins d'une savante harmonie.

« Malgré le talent déployé par le compositeur, dans la sonorité nouvelle de son orchestration, le public a applaudi un air de Lulli, conservé de l'ancien opéra, plus que tout le reste. Larrivée, chargé du rôle d'Egée, chantait d'ailleurs très-bien cet air : *Faites grâce à mon âge.*

« Mme Saint-Huberti chantait le rôle d'Eglé, princesse d'Athènes. Legros et Mlle Duplant chantèrent aussi des rôles.

« Il y a dans l'opéra de *Thésée* un chœur de démons d'un bel effet. Gossec excellait dans les compositions chorales. Il n'employait que les bonnes notes des différentes espèces de voix, et rejetait de l'harmonie toutes les notes parasites, de telle sorte que ses ensembles ont je ne sais quoi de mâle et de fier que n'offrent pas les compositions modernes, cependant si prodigues d'effets combinés et compliqués de tant de modulations. »

Le 20 mars 1782, fut encore un jour de succès pour notre artiste :

« Gossec s'est présenté au premier concert spirituel, pour conduire son oratorio de *l'Arbre de l'alliance*, et la salle retentit d'acclamations, et le public saisit avec empressement l'occasion de prodiguer à l'auteur de *Thésée*, les applaudissements les plus vifs. »

Rosine ou l'épouse abandonnée, opéra en trois actes, paroles de Gersain, fut représentée à l'Académie de musique le 11

Digitized by Google

juillet 1786. Malgré le mérite de la musique, cet ouvrage n'eut que peu de succès.

Gossec composa les chœurs d'une pièce intitulée : *Electre*, jouée à la cour en janvier 1783.

Nous lisons à ce sujet dans les correspondances littéraires du baron de Grimm :

« L'*Electre* de M. de Rochefort est une imitation ou plutôt une traduction de l'Électre de Sophocle : elle est gauche et sèche. Les comédiens avaient refusé la pièce; ils ont reçu l'ordre de la jouer sur le théâtre de la Cour. Elle y a été jouée, ces jours derniers, avec les chœurs de la composition de M. Gossec; la tragédie et les chœurs ont tellement ennuyé, que les comédiens ont obtenu sans peine de leurs supérieurs la permission de ne point la donner à Paris. »

Aucun historien ne cite cette pièce, ce qui nous étonne d'autant plus, que l'ouvrage du baron de Grimm est généralement très connu et souvent consulté par les biographes.

La Peste de Mirza, pour laquelle Gossec composa en 1779 la symphonie-ouverture du 4e acte du ballet. Ce ballet ne fut joué qu'une seule fois.

Les sabots et le cerisier, opéra en 1 acte, paroles de Cazotte et Sedaine, fut représenté sur le théâtre des jeunes élèves à Paris, le 13 décembre 1803.

Citons pour terminer quelques opéras restés inachevés : *Berthe*, comédie héroï-pastorale en trois actes, destinée au grand théâtre de Bruxelles, y fut représentée, le 18 janvier 1775.

Il fut achevé par Philidor et un artiste du nom de Botson (musicien resté inconnu).

M. C. Piot, archiviste-adjoint aux archives du royaume, a communiqué, en 1875, à l'Académie royale de Belgique, des détails restés inconnus et qui intéressent vivement notre histoire artistique.

Parmi ces documents on trouve plusieurs lettres de musiciens, dont deux adressées à Ignace Vizthumb, directeur du spectacle

Digitized by Google

à Bruxelles, et relatives à l'opéra : *Berthe*, représenté en cette ville [1].

Périgourdin [2], opéra burlesque en 1 acte.

M. Piot, qui a découvert ces deux partitions, prétend que *Périgourdin* a été joué chez le prince de Conti à Paris.

Nictoris, opéra resté inachevé.

La reprise de Toulon, opéra resté inachevé.

Gossec composa aussi les chœurs d'*Athalie*, qui furent chantés au Théâtre Italien de Paris, le 17 juin 1791, et repris à différentes occasions.

Un journal disait de cette composition :

« Gossec composa la musique des chœurs, restitués momentanément à cette tragédie biblique et les chœurs furent exécutés par les artistes du théâtre-italien. »

Les œuvres de Gossec se ressentent naturellement des grands progrès accomplis pendant le XVIII[e] siècle dans l'art musical, et elles sont empreintes d'un caractère propre à la manière de ce maître : elles sont fortes d'harmonie et bien rhythmées.

III.

Gossec et la Révolution.

Gossec fut profondément attaché au régime républicain, et il composa plusieurs œuvres musicales de circonstances qui furent exécutées publiquement à Paris; il était pour ainsi dire le compositeur officiel de la république française, et contribua singulièrement à populariser les idées révolutionnaires.

[1] Il y a des tirés à part du beau travail de M. Piot intitulé : *Particularités inédites concernant les œuvres musicales de Gossec et de Philidor*, qui sont publiées dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique, 2[e] série, t. XL, pp. 624-654.

[2] Cet opéra était destiné aux Italiens; mais au moment de le mettre en répétition, une difficulté surgit et obligea le compositeur à le retirer.

Digitized by Google

Ses chants avaient en général une allure franche et patriotique ; ils excitaient vivement les esprits des Parisiens et servaient à rehausser l'éclat des fêtes.

Gossec était devenu une individualité, et sa haute position et son talent pour la musique d'ensemble, le faisaient préférer à tout autre musicien lors des solennités de la révolution.

Ses nombreuses cantates composées pour les fêtes officielles donnent à ses œuvres un cachet spécial. Par là aussi, Gossec acquit l'habitude de bien traiter les masses chorales. La musique de ses chœurs excita vivement l'admiration.

La première cantate révolutionnaire de Gossec fut celle chantée à la fête commémorative du 14 juillet.

Examinons les œuvres de notre compositeur inspirées ou commandées par les événements :

L'*Offrande à la Patrie*, œuvre lyrique, fut représentée à l'Opéra, le 2 octobre 1792. Un journal appréciait en ces termes cette exécution :

« Le chant de la *Marseillaise* mis en action, des scènes guerrières, des danses, des cortéges et la pantomime d'une insurrection, tel était le sujet du livret. Gossec, au milieu du fanatisme qu'excitait la représentation, parvint à faire remarquer son harmonie correcte et son instrumentation énergique dont il fournit d'autres preuves plus durables dans ses opéras sérieux et dans sa musique d'église. »

Au commencement de décembre 1792, plusieurs artistes de l'Opéra de Paris, parmi lesquels se trouvaient Mme Cheron[1], MM. Laïs, Renaud, Adrien, Rey, Cheron entreprirent, sous la direction de Gossec, une tournée artistique dans les provinces belges conquises récemment par Dumouriez. Ils donnèrent des représentations à Bruxelles, Liége, Anvers, Gand, Mons, Tournai, etc. Leur but était principalement de populariser par l'exécution des chants républicains les principes du gouvernement français d'alors et d'inspirer aux Belges l'amour de leurs

[1] Née Cameroy, artiste de grand talent.

Digitized by Google

soi-disant libérateurs. Ils chantèrent des airs de la *Victoire*, l'*Hymne sacré de la Liberté*, l'*Offrande à la Liberté*, de Gossec.

Ce dernier chant populaire fut exécuté magistralement au théâtre de la Monnaie à Bruxelles, les 7, 12, 14, 19 et 30 décembre 1792.

On comprend aisément l'influence qu'eurent sur l'esprit des masses, ces chœurs exécutés par ces excellents chanteurs.

Chaque représentation se terminait par le chant de *la Marseillaise*, très à la mode à cette époque.

Le camp de Grand-Pré ou le triomphe de la République, paroles d'André Chénier, en un acte, fut joué à l'opéra, le 27 janvier 1793.

Cet ouvrage caractérise une des époques de l'histoire de la révolution. Avant la représentation à l'Opéra, un chœur composé par les mêmes auteurs et connu sous le nom de: *Ronde du camp de Grand-Pré*, avait été chanté, conformément au programme, par *les défenseurs de la patrie dans la campagne de 1792 après avoir chassé les Prussiens et les Autrichiens de la Champagne*. C'est une fort jolie mélodie villageoise en *si* bémol à deux quatre et accompagnée comme tous les chants de cette époque par des clarinettes, des cors et des bassons.

En voici le premier couplet:

Vous gentilles fillettes,
Et vous, jeunes garçons,
Au son de nos musettes
Unissez vos chansons;
Si vous aimez la danse
Venez accourez tous,
Boire du vin de France,
Et danser avec nous.

Monsieur Jean Andries, dans son ouvrage: *Précis de l'histoire de la musique*, Gand, 1862, en parlant des œuvres de Gossec, écrit: (Musique patriotique). « Une foule de guerriers, de femmes et d'enfants accouraient à l'appel des trompettes; on se

Digitized by Google

préparait au combat, on préludait à la victoire par des danses; des groupes variés d'un effet pittoresque se formaient après chaque couplet; *Amour sacré de la Patrie*, le dernier de l'hymne, était chanté lentement, à demi-voix, comme une prière : acteurs, spectateurs, tout le monde était à genoux, sur le théâtre comme dans la salle devant la *Liberté*, représentée par Mlle Maillard[1] et placée au sommet d'une petite montagne ajustée avec art. Les voix de l'orchestre s'arrêtaient, expiraient en arrivant au dernier point d'orgue, suivi d'un long silence. On entendait alors des trompettes appeler les défenseurs de la patrie; on sonnait le tocsin; vingt tambours battaient la générale; le canon retentissait au loin, les acteurs se levaient les armes hautes, une foule immense se précipitait sur la scène portant des haches, des piques, des flambeaux, et tous attaquaient en chœur le vigoureux refrain: *Aux armes, citoyens.* »

A l'occasion d'une solennité révolutionnaire, qui eut lieu le 10 novembre 1793, dans l'église métropolitaine, convertie en temple de la Raison, Gossec composa un hymne sur des paroles de Chénier.

Ce fut encore Gossec qui dirigea la musique le 8 juin 1794, à la fête du Champ-de-Mars. On y exécuta une nouvelle symphonie de sa composition. Notre compatriote recueillit à cette occasion de nouvelles palmes et son nom retentit dans toute la France.

Dans le cortége, Gossec occupait une place d'honneur et précédait le Président de la Convention, à la tête de nombreux musiciens, qui jouaient avec ensemble des airs patriotiques.

Arrivé au Champ-de-Mars, où une vaste estrade attendait des milliers de personnes, Gossec, à la tête de plus de deux mille exécutants, fit entonner son hymne à l'Être suprême : *Père de l'univers*. Cet hymne provoqua un enthousiasme indescriptible.

Pour la même fête, il adapta à des paroles de Chénier, des

[1] Mlle Marie-Thérèse Davoux, connue sous le nom de Maillard, ancienne artiste de l'Académie de musique, morte, le 16 octobre 1818.

Digitized by Google

airs populaires, chantés par des milliers de voix à l'unisson et dont voici le refrain :

Avant de déposer nos glaives triomphants,
Jurons d'anéantir le crime et les tyrans.

Depuis cette époque, le nom de l'artiste belge fut un des plus glorieux de la France, car dans ces circonstances Grétry s'était complètement tenu à l'écart.

Gossec composa de plus un chant martial : *Si vous voulez trouver la gloire*, pour animer les jeunes soldats républicains ; l'Hymne à l'humanité : *O mère des vertus ;* le chant de la Liberté : *Auguste et consolante image ;* l'hymne à l'égalité : *Divinité tutélaire.*

On le voit, le maître a largement contribué à l'émancipation et à la glorification des idées de réforme du temps de la république, et son nom restera éternellement attaché au mouvement qui marqua la fin du siècle dernier.

Remarquons que Gossec n'était pas un homme politique ; les circonstances ont guidé ses œuvres, mais il était avant tout musicien, attaché à son art et toujours disposé à rendre service en toute circonstance.

Le 21 janvier 1795, jour anniversaire de la mort de Louis XVI, Gossec, dont on exécutait une des œuvres, adressa à ses auditeurs ces paroles par lesquelles il expliqua le sens de la musique qu'il avait composée :

« Citoyens représentants, est-il possible qu'un doute aussi injurieux se soit élevé sur les intentions des artistes qui sont réunis dans cette enceinte, que ceux qui ont célébré la mort du tyran, on les accuse de venir ici le pleurer ! On se livroit aux douces émotions qu'inspire aux âmes sensibles le bonheur d'être délivré d'un tyran, et de ces sons mélodieux on eût passé aux chants mâles de la musique guerrière, et on eût célébré nos succès en Hollande et sur toutes nos frontières. Citoyens représentants, nous marchons constamment pour culbuter les tyrans, et jamais pour les plaindre. »

Digitized by Google

L'assemblée témoigna sa satisfaction par de nombreux applaudissements [1].

En 1795, notre artiste devint directeur de la musique de la garde nationale. Il composa pour ce corps plusieurs symphonies, marches, etc.

On ne lira pas sans intérêt la liste suivante des pièces de circonstances composées par Gossec, pendant la période révolutionnaire. Cette liste constitue une des pages les plus curieuses des annales de la révolution française :

Air en mi bémol du 14 juillet, paroles de M. J. Chénier, chanté au Champ-de-Mars en 1790.

Chœur pour la translation des cendres de Voltaire, le 12 juillet 1791.

Air pour la fête de Châteaurieux, chanté en mai 1792, à l'occasion de la délivrance des Suisses.

Ronde pour le camp du Grand-Pré, chantée par les défenseurs de la patrie en 1792.

Airs et trios du camp du Grand-Pré, ou le Triomphe de la République, composés en 1793.

Hymne à J.-J. Rousseau, paroles de M. J. Chénier, chanté à Paris, le 20 vendémiaire an III, lors de la translation des cendres de Rousseau au Panthéon, à Paris.

On a fait de grands éloges de ce chant lugubre.

Hymne à la divinité, chanté le 20 prairial, au champ de la Réunion, par un nombre considérable de chanteurs, avec accompagnement de cent tambours, puis de cent autres tambours, élèves de l'Institut de musique. La dernière strophe fut accompagnée d'une décharge d'artillerie (1794).

Offrande à la divinité, symphonie et marche militaire funèbre (1796).

Musique funèbre pour l'enterrement du fameux Mirabeau; on l'exécuta également au convoi funèbre du maréchal duc de Montebello.

[1] *Histoire parlementaire de la Révolution française*, par de Buchez et Roux, t. XXXV, page 225.

Digitized by Google

Musique à l'usage des fêtes nationales. Recueil de treize morceaux. Paris, an II et an III. Avec orchestre. Musique de Gossec et Catel.

Hymne à l'Être suprême, adopté par le comité de salut public, paroles de Charles Désorgues, et chanté par le peuple.

Hymne à la nature.

Hymne pour la fête funèbre de Marat et Lepelletier[1], paroles de Mercier de Compègne. (*S'il est vrai que de nous quelque chose*, etc.)

Chant patriotique, pour l'inauguration des bustes de Marat et Lepelletier, paroles de Coupigny. (*Citoyens dont Rome antique*, etc.).

Ode à l'enfance, paroles de Paulin Crassons (*Ange de l'aimable innocence*, etc.).

Anniversaire de la prise de la Bastille (Pour le 26 Messidor).

Anniversaire pour le 9 thermidor, paroles de Chénier.

Chant patriotique sur le succès de nos armes, paroles de Coupigny.

Trio pour la fête de l'hymen, paroles de Lebrun.

Hymne à la liberté; à l'humanité; à l'égalité; aux mânes des députés de la Gironde.

Hymne à trois voix pour la fête de la Réunion.

Chant funèbre pour l'enterrement du représentant Feraud.

Serment républicain (Dieu tout puissant).

Chœurs pour l'apothéose de J.-J. Rousseau.

Marche religieuse. Marche victorieuse.

Orchestration de la Marseillaise.

Ouvertures pour harmonie militaire, composées pour des fêtes publiques.

Marche funèbre, avec tambour et tam-tam, exécutée par un grand nombre de musiciens à l'enterrement du célèbre Grétry, le 27 septembre 1813[2].

[1] En l'honneur des Martyrs de la liberté, chanté à leurs funérailles.

[2] Toutes ces œuvres sont écrites avec accompagnement d'instruments à vent. C'était la première fois que le tam-tam fut employé dans une cérémonie à Paris.

Digitized by Google

Gossec, qui avait été à la tête des Concerts spirituels avec Gaviniés, le fameux violoniste français, fut chargé de l'oraison funèbre de ce dernier, mort le 9 septembre 1800.

IV.

Gossec professeur.

Gossec se signala encore dans la carrière de l'enseignement musical. Il provoqua, croit-on, l'érection de l'école de musique de Paris. C'est cette école qui donna naissance au Conservatoire créé en 1795.

L'école de musique fut fondée le 1er avril 1784, sur les représentations qui en furent faites au Ministre baron de Breteuil par M. Papillon de la Ferté. Celui-ci ne négligea rien pour y attacher des artistes honnêtes et distingués. De la Ferté, intendant des menus-plaisirs du roi, était chargé de l'administration de l'école royale de chant. D'après l'almanach : *les Spectacles de Paris* pour 1787, Gossec avait alors le titre de *directeur général*; Piccini, Langlé, Guichard et de Suze, étaient les professeurs de l'établissement.

En 1795, lors de la réorganisation et de la formation définitive du Conservatoire, Gossec fut proposé par Marie-Joseph Chénier, pour la place d'inspecteur avec Étienne-Nicolas Méhul, Jean Lesueur et Marie-Louis Cherubini.

Gossec avait alors 61 ans, et par son caractère modeste et son talent universel, il s'était concilié la sympathie générale du gouvernement, des professeurs et des élèves.

Il occupait, il est vrai, à Paris, une des positions les plus importantes au point de vue musical. Aussi, dans son long professorat, rendit-il d'immenses services à l'art musical.

Gossec, par ses vastes connaissances et sa direction énergique, savait donner une grande impulsion à l'exécution des masses, impulsion inconnue avant lui à Paris; aussi, a-t-il fait faire un grand pas à l'exécution de la musique lyrique et orchestrale.

Digitized by Google

L'influence exercée par Gossec sur le mouvement musical à Paris, pendant près d'un demi-siècle, a été très favorable au point de vue du progrès et de la formation du goût classique en France. Ses élèves, qui avaient une véritable vénération pour leur digne maître, ont perpétué les bonnes traditions artistiques, et on comprend aisément que l'esprit d'élite et le talent de la plupart de ses élèves, contribuèrent puissamment au développement de la science musicale et de l'enseignement.

Charles Poisot avait raison de dire dans son ouvrage: *Essai sur l'histoire de la musique française*: « *Gossec est le père de l'école instrumentale française.* »

Au commencement de ce siècle, les opinions étaient très-variées quant à l'enseignement de l'harmonie.

En 1806, un artiste retraité, Jean-François Boëly, retiré en la maison de Sainte-Perine à Chaillot, publia un ouvrage (Paris, chez M^me^ Masson), adressé à Gossec, sous le titre: *Les véritables causes dévoilées de l'état d'ignorance des siècles reculés dans lequel rentre visiblement aujourd'hui la théorie pratique de l'harmonie notamment la profession de cette science. Offres généreuses de l'en faire sortir promptement, faites à M. Gossec, chef des Professeurs en cette partie, au conservatoire impérial de musique, qui n'a point la modestie de les accepter.*

Il y a dans cette brochure deux lettres, qui sont adressées à Gossec, et datées des 21 et 29 octobre 1806.

Elles sont relatives à l'enseignement au Conservatoire du système de l'harmonie, et contiennent des observations sur les erreurs (?) des professeurs de cet établissement quant au traité d'harmonie en usage au Conservatoire. M. Boëly se base sur la théorie pratique de l'harmonie, dont le système profond et lumineux du célèbre Rameau est le centre.

Nous ne croyons pas devoir entrer ici dans les détails de la discussion de cette partie. Nous nous bornons à publier quelques fragments des lettres citées, ainsi que la réponse faite par Gossec à la première.

Digitized by Google

« Monsieur,

« Je vous prie de vouloir bien recevoir la lettre ci-jointe, commune aux quatre professeurs d'harmonie auxquels j'ai l'honneur de l'adresser, et dont vous êtes le chef.

. . . . . .

« Fondé, comme je dois l'être, sur le sacrifice de votre amour-propre que vous devez à l'intérêt commun de la vérité en faveur duquel je me présente à vous par les lois de l'honneur et de la loyauté, je ne crois pas vous voir ici humiliés en vous disant affirmativement, Messieurs, que j'ai trouvé vos observations, d'après l'analyse détaillée et réfléchie que je fis des principaux articles du mode d'enseignement que vous avez authentiquement adopté, pour l'étude et de la profession de la première et de la plus essentielle partie de l'art musical, qui est, sans contredit, la théorie pratique de l'harmonie.... »

Le 24 octobre 1806, Gossec répondit par la lettre suivante au critique Boëly :

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre et l'espèce de cartel que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser avant-hier 22 octobre.

« J'en ai fait part à mes ignorans confrères en harmonie qui, comme moi, ont regardé cela comme un acte de démence qui devait rester sans réponse.

« Je vous salue et vous souhaite vie et santé.

GOSSEC. »

Depuis deux ans, Boëly était sourd, et la lettre de Gossec l'avait fortement indisposé.

Dans sa colère il lui écrivit :

« Votre réponse, Monsieur, est bien brève et bien courte, puisqu'effectivement toute sa substance se réduit à trois mots : *Impudence, ineptie et sottise.* »

Boëly ajoute :

« Ma lettre fut renvoyée sans réponse à son auteur, si ce n'est

Digitized by Google

celle conçue en ces termes, au bas du cachet ouvert et rompu : *Décachetée mais non lue, après l'aspect de la signature.* Le tout couvert d'une enveloppe. »

Cette affaire n'eut pas d'autres suites. Boëly fit suivre ces lettres d'une étude sur l'harmonie dans le but de contredire le système d'enseignement adopté pour les classes d'harmonie au Conservatoire de Paris.

De 1799 à 1804, Gossec fut membre du jury de lecture de l'Académie de musique, et en 1809 on le nomma également membre du jury d'examen de la musique pour les ouvrages présentés à ce théâtre. Il y remplaça son compatriote, le célèbre Grétry, démissionnaire, et conserva cette fonction jusqu'en 1815.

C'est en 1814 que l'empereur lui accorda, vu ses longs et honorables services, la décoration de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Lors de la création de l'Institut de France, en 1795, sur les trois membres de la section musicale, il y avait eu deux artistes belges, Gossec et Grétry. Gossec s'était distingué dans cette fonction officielle par des rapports sur des instruments de musique nouveaux et sur des ouvrages concernant la musique et la science musicale.

Quand on consulte le détail des travaux de toute nature de Gossec, on est réellement étonné de l'activité et de la fécondité de ce musicien, principalement depuis 1773 jusqu'à 1812. Voici le résumé de ses travaux méthodiques :

Gossec adressa en 1792 à M. de la Ferté une lettre sur l'école royale de chant, qui contient des données sur les progrès des élèves et sur les débuts de M^lles^ Mulot, Gasser, MM. Lefèvre, Dessaules, Adrien, etc.

Cette lettre est publiée dans l'*Histoire du Conservatoire de Paris*, par M. Lassabathie, Paris, 1860, chez Michel Lévy. C'est un travail consciencieux et qui fait honneur à son auteur.

En 1796, dans une séance de l'Institut, Gossec fit connaître un instrument à vent de terre cuite employé par les Chinois sous le nom d'*Hyven*. Cet instrument donne les sept tons, plus l'oc-

Digitized by Google

tave du son grave, ce qui constitue une gamme entière et un système complet, lequel n'est cependant qu'un extrait du grand système de musique introduit en Chine par Foy Hy, 2737 ans avant l'ère vulgaire, admis chez les Égyptiens et chez les Arabes et dénaturé par les Grecs. Ce grand système a guidé l'illustre Rameau dans l'établissement de sa base fondamentale. Il réunit sous la plume de M. d'Alembert le double mérite d'être clair et précis.

De 1796-1797, Gossec s'occupa avec le comte Bernard Lacépède, Prony, Charles et Martini, d'un rapport sur deux instruments construits par le citoyen Montu [1] nommés *sonomètre* et *spère harmonique*, pour lesquels l'inventeur reçut du gouvernement français 15,000 francs.

En 1802, un second rapport fut présenté sur ces instruments, le jury s'était réuni trois fois chez le sieur Montu (4 fructidor) pour les examiner.

Ce dernier rapport est très favorable, et les examinateurs engagent le gouvernement à soutenir et à encourager un homme d'un talent très distingué.

Gossec prononça le discours suivant à la solennité de l'ouverture du Conservatoire de Paris, le 22 octobre 1797 :

« Citoyens,

« L'art de la musique, rendu par le gouvernement français, à la dignité dont il fut honoré chez les peuples libres de l'antiquité, doit désormais, comme alors, diriger toute sa puissance vers la gloire nationale et l'utilité publique.

« Mes collègues, une honorable carrière est ouverte, et c'est nous qui sommes appelés à la parcourir, nous qui avons su venger notre art, avili par le despotisme, en le consacrant au triomphe de la liberté.

« Malgré la volonté du gouvernement et notre sollicitude, condamnés à l'inaction, nous avons vu s'augmenter d'une année

[1] Benoît Montu fut un habile mécanicien, et mourut à Paris en 1814.

Digitized by Google

la lacune désastreuse que déterminèrent les circonstances dans l'enseignement de l'une des plus utiles portions de l'instruction publique.

« Maintenant les entraves disparaissent, et de vastes moyens nous sont offerts : notre devoir est de justifier par le zèle le plus actif, l'attente du gouvernement. Il nous prescrit la tâche importante de former une école digne de la puissance du peuple dont il est l'organe : ne doutons plus du succès ; nous sommes guidés par l'amour des arts et par celui de notre patrie. Jeunes élèves, vous qui avez dû gémir de la perte d'un temps précieux à vos études, c'est à vous de seconder, par votre aptitude, les artistes qui vont vous prodiguer leurs soins : livrez-vous en entier à l'art que vous avez embrassé ; que l'espoir de célébrer dignement les actes héroïques dont, chaque jour, les fastes républicains sont formés, anime et dirige votre émulation ! Vous illustrerez votre pays ; la gloire de l'école française sera la récompense de vos maîtres.

« Citoyens Ministres, dont la volonté sous les auspices du gouvernement républicain, tend au progrès des sciences utiles, recevez du Conservatoire de Musique, l'assurance que son zèle répondra au vœu de son institution : Hâtez-vous d'activer le complément du système de son organisation ; les amis des arts attendent tout de la puissance nationale. Vous seul pouvez, dirigeant ses moyens, assurer les heureux résultats que la République doit obtenir d'un établissement conçu sous sa gloire ; que votre sollicitude, l'égide protectrice du Gouvernement éclairé, seconde nos travaux, et nous atteindrons ce but important[1]. »

Les Ministres, les professeurs et les élèves assistaient à cette solennité.

Ce discours a été publié sous le titre : *Discours par le citoyen Gossec, doyen d'âge des inspecteurs de l'enseignement du Conservatoire de Musique.* Imprimé aux frais des Amis des Arts. Sans nom d'imprimeur et sans date.

[1] Lassabathie : *Histoire du Conservatoire de Paris.*

Digitized by Google

Gossec fit, en 1798, un rapport à la classe des Beaux-Arts, où il conclut que les cordes de soie peuvent se substituer avec avantage à celles des boyaux pour l'usage de la guitare et de la harpe, mais qu'elles sont moins sonores pour les instruments à archet.

On n'a pas fait usage, paraît-il, de ces cordes dont l'invention appartient à J. Baud, de Versailles. L'inventeur publia à ce sujet :

Observations sur les cordes à instruments de musique, tant de boyau que de soie, suivies d'une lettre du citoyen Gossec à l'Institut national sur les cordes de soie du citoyen Baud, etc. Versailles, 1803. Imprimerie de Ph. D. Pierres.

Gossec communiqua un premier rapport dans les séances du 20 et du 22 avril 1811, à l'Institut impérial, sur l'orgue expressif de Gabriel-Joseph Grenié, avec Méhul et Charles.

Un second rapport fut présenté le 15 juillet 1811.

Un rapport sur un instrument soumis la même année, aux membres du conservatoire, par L. A. Richot (basse trompette) concluait : « L'instrument ne laisse rien à désirer, et il est du plus grand intérêt pour l'art.

Les membres de la Commission :

Méhul, Gossec, Catel, Roze, Ozi, Domnich, Cherubini, F. Duvernoy, X. Lefevre.

Le Directeur du Conservatoire,

Sarrette. »

En 1814, Gossec fit avec Méhul un rapport sur le nouvel instrument *orchestrino*, de l'invention de M. Poulleau, professeur de musique, à Paris.

Un rapport fut fait le 17 avril 1815 aux 1re et 4e classes de l'Institut de France, sur une nouvelle harpe de l'invention de Sébastien Erard, par Gossec et Ch. de Prony.

Deux rapports de Gossec furent lus à l'Institut de France, sur les progrès des études musicales et sur les travaux des élèves-musiciens pensionnaires à Rome. On lui doit encore plusieurs

Digitized by Google

rapports sur des méthodes, sur des opéras, etc., soumis à l'approbation des membres de l'Institut et du Conservatoire de Paris.

Nous citerons ici :

Principes élémentaires de musique arrêtés par les membres du Conservatoire pour servir à l'étude dans cet établissement; suivies de solféges, par les citoyens Agus, Catel, Cherubini, Gossec, Méhul, Langlé, Lesueur et Richer. Paris, imprimerie du Conservatoire. 1800. 36 livraisons en deux parties.

Exposition des principes de la musique, servant d'introduction aux solféges du Conservatoire.

Méthode de chant, par Mengozzi, professeur de chant, à Paris. Dans cet ouvrage il se trouve des exemples empruntés aux œuvres de Gossec.

Une édition allemande se publia à Leipsig, chez Ambroise Kühnel, in-folio.

En 1825, on édita à Milan une traduction italienne.

Cet ouvrage a été très répandu.

V.

Retraite et mort de Gossec. — Son portrait. — Appréciations générales sur ses œuvres.

Après tant d'œuvres de catégories diverses, telles que symphonies, ouvertures, opéras, cantates, messes, motets, hymnes, etc., après ses nombreuses occupations comme inspecteur-professeur au Conservatoire, membre de l'Institut et de différents jurys, il fallait mettre un terme, vu son grand âge, à ses travaux multiples d'esprit.

En 1815, arrivé à l'âge de 81 ans, Gossec prit sa retraite. Il alla se fixer à Passy où il eut pour gouvernante une nommée Catherine, devenue plus tard M^me^ Anseaume. Cette femme a été pour le respectable vieillard, une véritable amie, elle l'a soigné avec une attention sans exemple.

Digitized by Google

C'est vers 1823, que Gossec commença à perdre la mémoire, et vit ses forces physiques diminuer considérablement.

De 1816 à 1829, Gossec vécut pour ainsi dire ignoré, d'une petite fortune honorablement acquise et d'une modeste pension lui accordée comme professeur du Conservatoire.

Le *Guide musical*, publié à Bruxelles, chez Schott frères, dans son numéro du 14 septembre 1876, raconte l'anecdote suivante sur notre artiste :

« Dans les dernières années de sa vie, alors que sa mémoire commençait à s'affaiblir, sans que l'intelligence eût néanmoins disparu, Gossec fut conduit au Théâtre-Français, où l'on répétait ses chœurs d'*Athalie*, pour une représentation qui devait avoir lieu le lendemain.

« Le vieillard fut un instant troublé en se voyant transporté dans cette salle qui lui était inconnue, à l'aspect de visages autres que ceux des habitués de l'Opéra-Comique.

« Chacun s'empressa autour de lui. On le plaça au balcon en tâchant de lui procurer toutes ses petites jouissances habituelles, et l'on commença l'ouverture.

« Gossec paraissait fort attentif. Après le premier morceau, il se tourna vers un de ses voisins : c'était Baptiste aîné, artiste chanteur.

« — De qui est cette musique ? lui dit-il ; cela me paraît bien.

« — Mais Monsieur Gossec, lui répondit Baptiste, elle est de vous ; ce sont les chœurs d'*Athalie*, dont vous avez fait la musique il y a au moins quarante ans.

« — Ah ! vraiment ! c'est singulier comme j'oublie ! je vais écouter et tâcher de rappeler mes souvenirs.

« La répétition continua et Gossec paraissait de plus en plus enchanté de son œuvre. Or, on avait intercalé dans la partition de Gossec, le magnifique chœur de *la Création*, oratorio de Joseph Haydn, *le Ciel et la Terre*.

« Quand on fut à ce morceau, le bon vieillard ne put soutenir son enthousiasme ; il frappa le plancher de sa canne et essayait de faire résonner l'une contre l'autre ses mains débiles.

Digitized by Google

« Ah! mon Dieu! que c'est beau! s'écriait-il, que je vous remercie de m'avoir fait souvenir que cette musique était de moi! Mais franchement je ne croyais pas avoir fait de si belles choses.

« On se garda bien de le tirer d'erreur, et tout ce jour-là, Gossec eut le bonheur de se croire l'auteur d'une des plus sublimes inspirations d'Haydn.

« Le lendemain, il avait tout oublié. »

Dans le Dictionnaire de Choron et Fayolle, nous lisons:

« Quoiqu'âgé de près de soixante dix-huit ans, M. Gossec a conservé dans ses discours et dans ses compositions, toute la vivacité de sa jeunesse. Dernièrement, nous eûmes l'honneur de le voir, et nous le trouvâmes composant un *Te Deum*, pour se consoler de la perte de celui qu'il avait fait autrefois et qui avait eu une si grande vogue. »

Le Dictionnaire de Castil-Blaze donne l'article suivant :

« Monsieur Gossec né en 1733, près de Walcour (Pays-Bas), vit encore; il est âgé de 95 ans. Sa mémoire est intacte et sa conversation précieuse aux artistes. Ce respectable vieillard présente l'étonnant spectacle d'être le contemporain de Rameau et le témoin des succès de Rossini. »

Entouré de l'estime de quelques vieux amis d'enfance et d'une femme de cœur, son intendante, le vénérable artiste s'est éteint doucement, le 16 février 1829, âgé de 95 ans, laissant derrière lui un nom qui marquera dans l'histoire de la musique, et qui honore à la fois l'homme et le pays qui l'a vu naître.

A l'occasion de sa mort beaucoup de journaux consacrèrent un souvenir à notre artiste :

« Gossec est mort au bruit des triomphes de Rossini; il avait assisté à toutes les batailles musicales des Lullistes, des Ramistes, des Gluckistes, des Piccinistes, des Classiques et des Rossinistes. »

« Un Belge illustre vient de terminer en France sa longue et humble carrière : le célèbre compositeur Gossec est décédé le 16 au soir à Passy, à l'âge de 95 ans. »

« Le célèbre compositeur Gossec est décédé hier au soir à Passy, à l'âge de 95 ans. L'enterrement se fera jeudi 19 février à

Digitized by Google

11 heures, dans la paroisse de Passy, et le convoi se rendra au cimetière de Père-Lachaise, où un terrain a été acheté près de celui de Méhul. »

Nous transcrivons ici l'acte de décès de Gossec :

« Dix-huit février mil huit cent vingt-neuf, à dix heures du matin. Acte de décès de M. François-Joseph Gossé dit Gossec, ancien compositeur de musique, directeur de l'Opéra, de l'école de chant, inspecteur du Conservatoire, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, décédé en son domicile à Passy, Grande-Rue, n° 55, le seize courant à quatre heures et demie du soir, natif de Vergnies, département du Nord, âgé de quatre-vingt-quinze ans, fils de feu Philippe Gossé et Marguerite Brasseur, veuf de Marie-Elisabeth Georges.

« Premier témoin, M. François-Sauveur Anceaume, propriétaire, âgé de 46 ans, demeurant à Passy, Grande-Rue, n° 55, ami. Second témoin, M. Jean-Baptiste Montauriol, propriétaire, âgé de 45 ans, demeurant à Passy, Grande-Rue, n° 55, ami. Constaté par nous, Josué-Alexis Augé de Fleury, écuyer, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Passy, faisant les fonctions d'officier de l'état civil, après nous être assuré dudit décès, et ont les dits témoins signé avec nous, après lecture. Signé au registre. »

Comme on le voit par cet acte, Gossec avait épousé Marie-Elisabeth Georges, dont il eut un fils, Alexandre-François-Joseph, compositeur et poëte.

A ses funérailles assistèrent un grand nombre de professeurs, artistes-musiciens, hommes de lettres, membres de l'Institut et une foule d'anciens amis du défunt.

Il n'y avait aucun membre de la famille, pour suivre les restes du modeste artiste, qui reposent dans un enclos où se trouvent la dépouille mortelle de Grétry, celles de Monsigny, de Berton et d'autres illustrations musicales.

M. A. Panseron, un des élèves les plus distingués du défunt, composa un *Pie Jesu*, à 4 voix sans accompagnement, qui fut chanté par lui et trois autres chanteurs de talent : MM. Canaple, Wartel et Dérivis fils, au service de Gossec.

Digitized by Google

Ce chant simple et dit avec une finesse extrême, produisit une vive sensation sur les assistants.

A l'occasion de l'érection du monument élevé en son honneur à Vergnies en 1877, M. Clément Lyon, dans une étude sur Gossec dit :

« Il mourut tellement pauvre qu'au dire de l'administration communale de Passy, on trouva à grand' peine de quoi faire célébrer ses funérailles. »

Nous croyons cette assertion fausse. Les ressources de Gossec suffisaient à ses besoins modestes ; elles consistaient en sa pension du Conservatoire ,son traitement de l'Institut et celui de membre de la Légion d'honneur.

Après avoir exposé les qualités de Gossec comme professeur, comme chef d'orchestre et comme musicien, résumons en peu de lignes le caractère et le physique du maître. M. Jacques-Félix De Coninck, pianiste anversois, ancien moniteur de la classe d'harmonie au Conservatoire de Paris et élève de Gossec, nous a souvent parlé de la bonhomie et de la spirituelle conversation de son professeur.

Gossec était un homme loyal, généralement aimé pour son caractère doux et franc, ennemi de tout charlatanisme et écartant toute frivolité dans ses discours et ses gestes.

Manquant parfois d'énergie, il savait cependant faire valoir ses idées, son autorité et ses principes, mais on pardonne beaucoup quand on est forcé d'enseigner à l'âge où était arrivé notre célèbre compatriote.

Quant à son physique, nous extrayons de la notice de M. P. Hédouin : *Gossec, sa vie et ses œuvres*, les lignes suivantes :

« Gossec était de petite taille, gras, d'apparence un peu lourde, et toute sa personne offrait le spécimen de certains personnages flamands des tableaux de Metzu et d'Ostade. Sa figure régulière, blanche et rosée respirait le calme et la bonté. Dans son œil d'un bleu gris, il y avait de l'animation quand il parlait de son art, et de la finesse lorsqu'il appréciait les artistes ses contemporains. Il portait la tête un peu penchée vers le côté

Digitized by Google

gauche, et était resté fidèle au costume et aux habitudes d'autrefois. Il portait la poudre et la queue, un petit chapeau à trois cornes couvrait sa tête, et il était vêtu d'un large habit gris, d'un gilet de piqué blanc, d'une culotte et de bas de soie noire. De grandes boucles d'argent attachaient ses souliers, et il tenait à la main un gros jonc à pomme d'ivoire. »

Les œuvres du maître sont aujourd'hui complètement abandonnées, sauf quelque rare motet, qui s'exécute parfois dans nos églises.

L'art musical, surtout l'art de grouper les voix et les instruments, a fait des notables progrès depuis le siècle dernier; aussi les compositeurs de cette époque n'avaient-ils pas à leur disposition les instruments puissants inventés depuis.

Les effets étaient du temps de Gossec moins recherchés, aussi bien dans les masses chorales que dans l'instrumentation. Par contre, la mélodie, si nécessaire pour frapper directement au cœur, était plus abondante, plus en rapport avec les sujets, et en général beaucoup plus simple.

Un de ses biographes donne l'appréciation suivante sur ses œuvres:

« Le style de Gossec, dans ses différents ouvrages, diffère essentiellement de celui qu'il employa dans ses opéras et dans sa musique religieuse. Il saisit parfaitement le caractère qu'il convenait de leur donner; ses hymnes révolutionnaires ont, comme la peinture de David et comme la poésie de Chénier, une physionomie toute particulière qui ne permet pas de les confondre avec des productions d'une autre époque. »

E.-L. Gerber écrit dans son *Lexicon*, publié en 1790, à Leipzig, chez Breitkopf:

« *Man findet auch deswegen seine Werke nicht weniger schön. Ihr Charakter ist Gefalligkeit, Munterkeit und Feuer. Und er verdient allerdings unter die erste Classe der gegewärtig lebende fronzsisöchen Komponisten gezählt zu werden.* »

Gerber le range parmi les premiers compositeurs de son temps, à cause surtout du caractère, et de l'inspiration poétique de ses œuvres.

Digitized by Google

Dans l'ouvrage historique de A. Van Oordt, *Prœve eevren geschiedenis der muzick*[1], nous lisons :

« *De instrumentaalmuzyk trok Vooral zyne aandacht, waardan deze by zonder verrykt werd.*

« *Frankryk was nog zoo arm dergelyke compositiën, dat de symphonie er byna onbekend was. Toen Gossec in 1754 groote werken in dezen styl uitgaf, trad hy met eene nieuwe zaak, welke niet ters tond begrepen werd, te voorschyn, doch nadat hy zyne symphoniën eenige jaren achtereen in het concert spirituel had doen hooren, kreeg het publiek meer en meer smaak voor de instrumentaalmuzyk.*

« *Het verdiend opmerking, dat Gossec met zyne compositie van dezen aard in hetzelfde jaar te Parys te voorskyn kwam, waarin ook Haydn zyne eerste symphonie schreef.* »

Ad. Adam, dans son ouvrage intitulé : *Derniers souvenirs d'un musicien*[2], apprécie comme suit le mérite de notre compatriote :

« C'est que Gossec avait cette qualité, si rare chez les artistes, d'aimer l'art pour lui-même, en faisant abstraction complète de sa personne et de ses œuvres : il était du petit nombre de ceux qui se réjouissent du succès d'un autre artiste, de ceux enfin qui ne voient que des confrères et jamais des rivaux dans leurs émules . . . . . .

« Les compositions de Gossec purent lutter sans trop de désavantage avec les œuvres jeunes et vivaces de Méhul et de Cherubini : quelle somme de volonté et de talent ne lui avait-il pas fallu déployer pour arriver à ce résultat, lui qui n'avait eu aucun modèle, puisque ces modèles, il les avait devancés par ses propres ouvrages ! Aujourd'hui, il ne reste rien pour le public des œuvres de Gossec, mais elles vivent tout entières dans l'histoire de l'art, où leur auteur doit occuper une belle place par la multiplicité et la variété de ses travaux. Ce qui vit encore, c'est le souvenir de sa bonté et de son noble caractère, souvenir

[1] Doesborgh, chez J. Schattenkerk, 1860.

[2] Et aussi dans la notice consacrée par cet écrivain à Gossec, publiée par le *Hainaut* n° du 9 avril 1849.

Digitized by Google

qui ne peut s'éteindre dans le cœur de ceux qui l'ont connu. Trop jeune pour avoir pu l'apprécier à l'époque où il jouissait de toutes ses facultés, je ne me souviens que confusément de ses traits et de sa tournure; mais ce que je me rappelle parfaitement, c'est le respect dont on l'entourait, la vénération qu'excitaient son nom et sa personne, et ces souvenirs de mon enfance suffiront peut-être pour faire excuser la longueur de ce récit. »

Au Conservatoire de Paris se trouve le buste de Gossec, qui est l'œuvre du sculpteur Cailliette.

Au Musée de Bruxelles on a placé son buste, dû au ciseau du sculpteur anversois, M. Ducaju.

Son portrait se trouve dans la notice de M. P. Hédouin, dans l'ouvrage : *Les Belges illustres*, dans le livre de M. Edouard Fétis, *les Musiciens belges*, et dans l'*Encyclopédie pittoresque de la musique*, de MM. A. Ledhuy et Henri Bertini.

Un comité se constitua à Vergnies, en 1875, pour honorer la mémoire du célèbre professeur par un monument public qui vient d'être érigé dans cette commune.

Ce patriarche de la musique méritait certainement d'avoir un monument en son honneur, autant que Grétry (Liége), Tinctor (Nivelles), Grisar (Anvers) et Roland de Lassus (Mons).

En résumé, constatons que Gossec a suggéré au poëte Chénier l'idée de la création d'un Conservatoire à Paris, que c'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir créé en France la symphonie et perfectionné l'instrumentation, et que c'est encore lui qui, de concert avec Cherubini et Catel, jeta la base du célèbre livre de solféges, qui a servi de guide classique dans l'enseignement au Conservatoire. De tels titres disent assez en faveur du talent de notre compatriote; aussi, Gossec a-t-il obtenu tous les honneurs qu'un artiste peut ambitionner.

VI.

Popularité de la musique de Gossec.

Non content d'avoir rappelé le succès obtenu en France, en Belgique et en Allemagne par plusieurs des œuvres de notre

Digitized by Google

compatriote, nous avons tenu à présenter une liste des principales exécutions de ses compositions.

Voici le résultat obtenu à ce sujet ; bien qu'il soit le fruit de plusieurs années de recherches, nous ne nous dissimulons pas que cette liste présentera encore des lacunes :

1773, 9 avril. *Concert spirituel* à Paris.

Exécution de la messe des morts.

— 11 avril. *Id.* Exécution de l'*O salutaris hostia.*

1778. Concert à la cour. (Paris).

Exécution d'une symphonie, qui fit grand effet.

— Concert de l'Académie de musique, donné dans la salle du palais royal.

Exécution d'une symphonie.

Le *Mercure de France* écrit :

« L'exécution du concert fut admirable. On doit des éloges à Gossec, d'avoir composé une symphonie aussi brillante. »

Les symphonies de Gossec brillaient à côté de celles de J. Haydn et on l'appellait vulgairement le *père de la symphonie en France.*

1779. Avril. Exécution au *Concert spirituel*, d'un motet.

— Exécution du *Te Deum*, au *Concert spirituel*, le jour de la Pentecôte.

1790. On reprend l'opéra *Les Pêcheurs*, qu'on joue au théâtre italien, le 20 janvier 1790 [1].

Le 31 janvier, on le représente avec l'opéra de Grétry : *Richard cœur de Lion.*

— 28 janvier. Concert du cirque au palais royal.

Exécution d'une symphonie.

1790. 11 avril. *Concert spirituel.*

Exécution de l'*O salutaris hostia.*

— 4 mars. Concert du palais royal.

Exécution d'une symphonie.

[1] Cet opéra a été joué à Bruxelles, le 10 septembre 1767. Le 12 mai 1776, on y a joué *Toinon et Toinette.* Le 11 mars 1805, il a été représenté à Anvers. Partout cet opéra a été bien accueilli.

Digitized by Google

— 14 mars. Exécution d'une symphonie d'Haydn et une autre de Gossec.

— 18 mars. Exécution d'une symphonie de Gossec.

— 12 mars. Idem.

— 25 mars. Idem.

— 26 mai. Idem.

— 30 mai. Idem.

— 6 juin. Idem.

— 29 juin. Symphonies de Pleyel et de Gossec.

— 25 décembre. Concert du club des étrangers.

Exécution d'une symphonie de Gossec.

1791, 17 et 27 mars. Concert au palais royal.

Exécution d'une symphonie.

— 31 mars. Au concert du *Cirque national*, M. Châteaufort chante le songe de *Sabinus*.

28 avril. Concert au Cirque national.

Exécution d'une symphonie.

— 26 mai. Exécution d'une symphonie au cirque du palais royal.

— Vendredi 17 juin. Première représentation au théâtre de la Nation de : *Athalie*, avec les chœurs de Gossec. Succès remarquable.

— 21 juin. Deuxième représentation.

— 5 juillet. *Athalie.*

— 8 juillet Idem.

— 12 juillet. Théâtre italien. *Athalie.*

— 14 juillet. Palais royal. Exécution d'une symphonie.

1791, 15 juillet. Théâtre de la Nation. *Athalie.*

— 19 juillet. Idem.

— 22 juillet. Théâtre italien. *Athalie.*

— 26 juillet. Théâtre de la Nation. *Athalie.*

— 29 juillet. Théâtre italien. *Athalie.*

— 31 juillet. Théâtre de la Nation. *Athalie.*

— 4 août. Cirque du palais royal.

Exécution d'une symphonie.

Digitized by Google

— 4 août. Concert du cirque au palais royal.
Exécution d'une symphonie.
— 7 août. Théâtre italien. *Athalie.*
— 28 août. Concert au palais royal.
Exécution d'une symphonie de Gossec et d'Haydn.
— 11 septembre. Id.
Exécution d'une symphonie de Pleyel et de Gossec.
— 23 décembre. Théâtre Feydeau.
Exécution de la symphonie en *ut* majeur.
1796. 20 prairial. Au Champ-de-Mars.
Exécution de la cantate funèbre en mémoire des ministres de la république française, assassinés par les ordres des soldats de l'Autriche. Les paroles sont de Boisjolin.
1802. Fêtes de Longchamps. Théâtre des Arts.
Exécution de l'*O salutaris hostia.*
1807, 26 décembre. Grand opéra.
Exécution de *Saül*, oratorio en trois actes, avec musique de Gossec, Mozart et Philidor.
Aux concerts du Conservatoire de 1803 à 1810, on a joué et chanté à différentes reprises des œuvres de Gossec.
1812. Vendredi 27 mars. Académie de musique.
Exécution de *Saül*, oratorio.
— 19 avril. Concert du Conservatoire.
Fragments des chœurs d'*Athalie.*
Ajoutez à cette énumération, l'exécution de ses opéras et ses œuvres de circonstances et on se formera une idée exacte de la popularité qu'eurent les compositions de Gossec pendant plus de quarante ans.

VII.

Poësies en l'honneur de Gossec.

Oui, Gossec, tu viens de confondre
L'étranger dont l'orgueil défiait les Français ;
Instruit par sa défaite, osera-t-il répondre ?
Que son silence rende hommage à ton succès !

Digitized by Google

Mais est-ce assez d'avoir de l'harmonie
Dévoilé savamment les mystères divers ;
Et longtemps de la symphonie
Épuisé les trésors, pour orner nos concerts ?
Non, non, prêtre de Polymnie,
Poursuis, remplis de ton génie,
Le temple à son art consacré ;
Peins la terreur, le choc des armes,
Les malheurs d'un peuple éploré,
La vengeance des dieux, le désespoir, les larmes
Des bergers, des amants, des héros et des rois,
Cette déesse, par nos voix,
Excite, échauffe ton courage ;
Qui pourrait-elle inspirer davantage
Que l'interprète de ses lois ?

1781. *Anonyme.*

Toi, qu'on vante en tous lieux ; qu'on aime et qu'on admire !
Toi, qui pour l'Eternel fit résonner ta lyre ;
Dont les hymnes sacrés et les brûlants accords,
Dès son printemps excitaient nos transports !
Qui, par le goût, réglant l'essor de ton génie,
Fis d'un nouvel éclat briller la symphonie,
Et qui sus réunir, ceint d'un double laurier,
La douce voix d'Euterpe et les chants du guerrier,
De nos faibles tribus nous t'apportons le gage :
Accueille nos essais, souris à notre hommage !
Pour nous, loin de prétendre aux sublimes concerts,
Notre timide luth ne célèbre en ses vers
Que les tendres amours, les bergères naïves ;
Anime d'un coup-d'œil nos chansons fugitives,
Et que d'un noble appui daignant nous soutenir,
Ton nom, des ménestrels orne le souvenir !

CHARLES LAFILLÉ,
propriétaire du recueil :
Le souvenir des Ménestrels (1816).

Ces vers furent lus à un dîner, où assistait le respectable Gossec, qui fut tout ému de l'hommage rendu par ses admirateurs.

Digitized by Google

VIII.

Monument élevé à Vergnies à la mémoire de Gossec.

Le projet de rappeler par un monument public le souvenir du célèbre musicien auquel Vergnies avait donné le jour, fut conçu dès que la Belgique eut recouvré son indépendance. Notre pays chercha alors à reprendre ses illustrations que trop souvent l'étranger venait lui ravir.

Par dépêche du 15 avril 1859, M. le ministre de l'intérieur invita les gouverneurs de province à faire dresser une liste des personnages dont il importait de rappeler le souvenir.

Le Cercle archéologique de Mons, consulté à cet effet, s'occupa avec empressement d'éclairer le gouvernement sur ce patriotique projet. Le rapport présenté à cette société par M. Ch. Rousselle concluait quant à François Gossec, que « la Belgique, fière d'un tel citoyen, ne devait plus tarder à lui témoigner sa reconnaissance ![1] »

Ce ne fut cependant que quinze ans après que ce vœu fut réalisé.

En 1869, le gouvernement fit frapper des médailles destinées à servir de prix au Conservatoire de musique de Bruxelles; mais on voulut créer une œuvre d'art et digne d'être conservée à la postérité. On fit de la nouvelle médaille un monument aux musiciens belges les plus renommés.

Gossec trouva place sur cette médaille avec les autres illustrations musicales belges.

Un comité s'est formé en 1875, pour l'érection d'un monument à Gossec, avec le concours de l'Etat et de la province; mais déjà bien avant il avait été question de perpétuer le nom de cet artiste. M. Charles Rogier, actuellement président de la Chambre, était alors Ministre de l'Intérieur. Le comité eut pour secrétaire M. Prosper Vandam, notaire, aujourd'hui conseiller provincial et échevin de la ville de Beaumont.

Malgré le dévouement de ce dernier, le projet d'une souscrip-

[1] *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. II, p. 235.

Digitized by Google

tion nationale pour l'érection d'un monument à Vergnies échoua alors.

Ce fut M. le vicomte Van Leempoel [1], Bourgmestre de Vergnies, qui se chargea des frais de l'exécution du monument.

Fête de l'inauguration.

Le dimanche 9 septembre 1877, la commune de Vergnies a inauguré le monument érigé en l'honneur d'un de nos plus célèbres musiciens.

Ce jour-là, le village avait pris un air de fête ; on avait élevé un arc de triomphe aux quatre entrées, et arboré partout des drapeaux aux couleurs nationales ; enfin on avait organisé un festival, grâce au concours de douze sociétés musicales, parmi lesquelles figuraient *Les Enfants de Gossec*, de Vergnies.

Aussitôt le cortége arrivé à la place de l'église, où se trouve érigé le monument, *Les Enfants de Vergnies* chantent une cantate, paroles et musique de M. Onuphre Dutront, professeur à l'école industrielle de Beaumont.

En voici les paroles :

A toi, Gossec, honneur et gloire !
Gossec, au temple de mémoire
Ton nom fut écrit par l'histoire
En caractères triomphants !
Et toi, village de Vergnies,
Sois fier, Gossec est un de tes enfants !
Échos aux douces harmonies
Avec son nom, portez au loin nos chants !
Ah ! saluons en cette fête
Gossec, ce génie inspiré.
Oui, c'est bien lui, c'est bien sa noble tête
Qu'illumine le feu sacré !
L'enfant de notre obscur village
Restera vivant parmi nous...
Et son nom redit d'âge en âge,
Restera vivant parmi nous.

[1] M. J. Van Leempoel a fait don à la commune de Vergnies d'un gros volume de musique de Gossec.

Digitized by Google

Après l'exécution de cette cantate, M. Clément Lyon, littérateur, de Charleroi, prononça un brillant discours où il retraça avec beaucoup de talent, la vie du héros de la fête.

Le monument exécuté d'après les plans de M. Léon Suys, de Bruxelles, est en pierre de Soignies; il représente une fontaine quadrangulaire, d'un style simple et harmonieux; sur un des côtés, une gueule de lion laisse jaillir l'eau dans un bassin.

Le buste, de 80 centimètres de hauteur, représente Gossec dans ses vieux jours, les traits détendus et affaissés par l'âge; il est tête nue et porte la coiffure à ailes de pigeon avec la queue de rigueur; sur le revers de son habit, on remarque le ruban de la Légion d'honneur.

C'est la reproduction du buste qui se trouve à l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles; en tous cas, on le dit d'une ressemblance frappante.

Il sort des ateliers de la Compagnie anonyme des bronzes artistiques de Bruxelles. Voici l'inscription :

A LA MÉMOIRE
DE
FR.-J. GOSSÉ DIT GOSSEC,
CÉLÈBRE MUSICIEN,
NÉ A VERGNIES
LE 17 JANVIER 1733 [1]
MORT A PASSY
LE 16 FÉVRIER 1829.

Sur la face opposée :

OFFERT
A LA COMMUNE DE VERGNIES
PAR SON BOURGMESTRE
FEU M. LE VICOMTE G. VAN LEEMPOEL.
INAUGURÉ
LE 9 SEPTEMBRE 1877.

Une médaille en argent, gravée par M. A. Fisch, fut remise, après le Festival à chaque société de musique; elle porte à

[1] Lire : 1734.

Digitized by Google

l'avers l'effigie de Léopold II, Roi des Belges; au revers l'inscription suivante :

INAUGURATION DU MONUMENT
ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE
DE FRANÇOIS-JOSEPH GOSSÉ
DIT GOSSEC,
NÉ A VERGNIES
LE 17 JANVIER 1734,
MORT A PASSY
LE 16 FÉVRIER 1829.

La maison où naquit Gossec, existe encore, et le temps ne lui a, pour ainsi dire, apporté aucun changement; depuis un siècle, on a tout simplement remplacé le toit en chaume par des ardoises et les deux fenêtres, qui étaient en petits carreaux encastrés dans un plomb, par des fenêtres plus modernes.

Voici maintenant les sociétés musicales qui participèrent au festival par lequel on clôtura les fêtes de l'inauguration du monument :

1° *Les enfants de Gosset*, de Vergnies, société chorale fondée depuis six mois.
2° *Les Fanfares* de Renlies.
3° *L'Harmonie* de Sivry.
4° *Les Fanfares* de Virelles.
5° *L'Harmonie* de Beaumont.
6° *Les Fanfares* de Grand'Rieu.
7° *Les Fanfares* de Clermont.
8° *L'Harmonie* de Cerfontaine.
9° *Les Fanfares* de Rance.
10° *Les Fanfares* de Beaumont.
11° *Les Fanfares* de Thirimont.
12° *Les Fanfares* de Froid-Chapelle.

IX.

Élèves de Gossec.

Les nombreux élèves de Gossec, ont répandu et conservé longtemps en France les traditions de l'ancienne musique.

Digitized by Google

Nous allons donner les noms de ceux qui ont acquis quelque célébrité.

Nicolas Isouard, mort à Paris en 1818.

Andreot [1] (Albert), mort à l'âge de 21 ans à Rome, en 1804, 1er prix d'harmonie au Conservatoire en 1797, 1er grand prix à l'Institut en 1803.

Courtin (Henri), 2e prix d'harmonie en 1797 au Conservatoire.

Denis-Germain (Etienne), 1er prix d'harmonie en 1801.

Rougeot (Jean-François), second prix d'harmonie en 1801.

Gasse (Ferdinand), 1er violon au théâtre de Naples, 2e prix de composition à l'Institut en 1805, mort vers 1840.

Duret (Marcel), 1er prix de composition au Conservatoire en 1806.

Cazot (François-Félix), 1er prix de fugue et de contrepoint au Conservatoire en 1809.

Vidal (Jacques-Jean), 2e prix de composition en 1809, second grand prix de l'Institut en 1809.

Henry (L.-F.), 2e prix d'harmonie en 1810.

Chelard (Hippolyte), 1er grand prix de l'Institut en 1811. Professeur au Conservatoire.

Garnaud (H.-J.), 1er prix de composition au Conservatoire en 1813.

De Coninck (Jacques-Félix), d'Anvers, 1er prix d'harmonie en 1813, mort à Bruxelles en 1866. Répétiteur au Conservatoire.

Edelman (F.-G.), 2e prix d'harmonie en 1813.

Dourlen (Victor), 2e grand prix de composition de l'Institut en 1804, mort à Paris le 8 janvier 1864. Ancien professeur d'harmonie au Conservatoire, 1er grand prix à l'Institut en 1805.

Catel (Charles), mort en 1830 professeur au Conservatoire.

Panseron (Auguste), grand prix de composition à l'Institut en 1813, puis professeur de chant au Conservatoire, mort à Paris le 29 juillet 1859.

Kuhn (Georges), 1er prix d'harmonie au Conservatoire en

[1] Ou Androt.

Digitized by Google

1810, puis professeur de solfége au Conservatoire, mort à Montbeilliard le 16 septembre 1858.

De Saint-Georges (le chevalier), 1er violon des *Concerts des Amateurs* à Paris, mort à Paris le 12 juin 1799.

Guénin (Hilaire), professeur au Conservatoire.

Lacépède (B.-G.), amateur-compositeur, mort le 6 octobre 1825.

La plupart de ces artistes, figurent parmi les meilleurs musiciens de ce siècle, et plusieurs ont acquis par leurs œuvres, une grande réputation.

X.

Gossec (Alexandre-François-Joseph), fils de Gossec, resté inconnu aux biographes.

On n'a jusqu'ici publié aucun renseignement sur le fils de Gossec. Il naquit vers 1767-1768. Élevé à la bonne école de son père, le jeune Alexandre apprit principalement le piano et la composition.

Aux *Concerts spirituels* donnés à Paris au château des Tuileries, le 14 et le 22 mars 1788, le célèbre acteur de l'Opéra, M. Laïs, chanta une scène française ou hyérodrame, paroles et musique de Gossec fils et une autre de Rigel fils.

Ces morceaux ont été du goût du public parisien, ce qui résulte de la note suivante, extraite d'un journal du temps :

« Laïs chanta un hyérodrame de Gossec le fils et une scène de Rigel fils. Toutes deux ont été très applaudies, et on s'attend à voir revivre dans les enfans les talens qui ont acquis aux pères la réputation dont ils jouissent. »

Gossec fils fut professeur de piano à Paris, comme nous l'indique le titre de sa première œuvre :

Six folies musicales graves, pathétiques et gaies, composées pour le piano-forte avec accompagnement de violon très ad libitum, par Alexandre-François-Joseph Gossec le fils, professeur de

Digitized by Google

piano, et dédiées à Madame V. Krumpholtz. OEuvre 1re. Paris, chez l'auteur, rue d'Argenteuil. Mars, 1789.

Voici le programme du *Concert spirituel* du 14 mars 1788 : où fut exécutée l'œuvre du fils de Gossec :

Première partie.

1° Symphonie d'Haydn.

2° Air de Paisiello, chanté par Mlle Maciurletti.

3° Concerto de cor de chasse de la composition de Devienne, exécuté par Domnich.

4° Nouvelle scène française, paroles et musique de Gossec le fils, chantée par M. Laïs.

Seconde partie.

1° Symphonie pour deux hautbois par M. Garnier, exécutée par lui et Bezozzi, etc.

A partir de 1789, nous perdons toute trace dAlexandre Gossec, et il est à supposer qu'il sera mort très jeune.

Digitized by Google

ANNEXES.

I. *Compositions diverses, gravées.*

En consultant les vieux catalogues de musique, nous avons rencontré quelques titres des œuvres de Gossec, et avons fait des démarches pour nous les procurer, mais elles sont d'une rareté exceptionnelle. Il y a 29 symphonies, dont trois pour instruments à vent.

Voici le résultat de nos investigations; jusqu'ici aucun biographe n'a donné une liste aussi complète des œuvres de Gossec.

Symphonies de Gossec à 3 et à 4 parties. Paris, chez Le Menu, à la Clef d'or.

Duos pour deux violons, (2e et 3e). Paris, chez Imbault.

Messe des morts. Paris, chez Leduc, successeur de M. de la Chevardière [1].

Ouverture du Faux Lord, pour clavecin, id.

Airs de Sabine, variés pour le clavecin, id.

Les Pêcheurs, partition. Op. Xe. Paris, chez de la Chevardière.

Duos de flûtes, id.

Toinon et Toinette, en 2 actes. Partition, dédiée à Madame La Ruette. Paris, chez de la Chevardière. Lyon, chez Mme Castaud.

Il y a une vignette avec ce vers :

Les accents de ta voix désarment le censeur.

Quatre symphonies. Paris, chez Leduc.

Trois symphonies à grand orchestre. Œuvre XIII.

Paris, chez Bailleux.

Parties séparées.

Symphonie en fa *mineur pour 2 violons, alto, basse, 2 hautbois et 2 cors.* id.

Symphonie en ré *majeur*, id. [2]

[1] Cette messe a été exécutée dans plusieurs villes de Belgique, notamment à Sainte-Gudule de Bruxelles, et à la cathédrale d'Anvers.

[2] Sur une des œuvres de Gossec, nous trouvons que le vénéré maître était membre de l'Académie royale de musique de Stockholm.

Digitized by Google

Messe en ut *majeur à 4 voix et orchestre.* Paris, chez Henry Grande. partition d'orchestre.

Thésée, tragédie.

Hymne, chant patriotique, compose pour la république en 1794, et chanté au Champ-de-Mars, le 20 prairial.

La chasse, symphonie. Partition avec 2 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 cors, 2 bassons, 2 trompettes et timbales. [1]

O Salutaris hostia, à 3 voix, chanté d'abord en société intime, a été publié en 1784.

Metzler, à Londres, le publia il y a quelque temps dans son : *Organists Friend*, livre VIII.

Trois œuvres de 6 quatuors. Paris.

Deux œuvres de trios pour 2 violons et basse.

Six sérénades pour instruments à vent. Paris.

Morceau d'harmonie concertante pour onze instruments obligés.

Hymme à la divinité. Paris.

Rellstab. à Berlin, publia une traduction allemande de cette œuvre remarquable, faite par Herklots.

Quatuors pour instruments à cordes, publiés en 1759.

C'était à cette époque un genre de musique inconnu en France et dont Gossec peut revendiquer la création.

Ces quatuors furent tellement recherchés, qu'en moins de deux ans on les édita simultanément à Amsterdam, à Liége et à Mannheim.

Journal d'Apollon pour clavecin et chant. Il y a des pièces de Gossec dans cette collection. Paris, chez de la Chevardière.

Journal hebdomadaire ou recueil d'airs choisis. Il y a dans ce recueil plusieurs morceaux des opéras : *Les Pêcheurs* et *Toinette.* Id.

Exaudiat, motet redemandé souvent au *Concert spirituel.* Paris.

Alta beata Trinita. Chœur d'église. Paris, chez Lemoine.

II. *Œuvres de Gossec qui se trouvent à la bibliothèque du Conservatoire à Bruxelles.*

Messe en ut *majeur à quatre voix et orchestre.* Paris, chez Henry grande partition gravée.

Les Pêcheurs, partition, Paris, chez Leduc.

Toinon et Toinette, opéra-comique en 1 acte. Paris, chez Leduc, grande partition gravée.

[1] Les symphonies de Gossec ont eu aussi un grand succès en Allemagne, et nous lisons dans le *Lexicon* de Gerber :

« Warunter seine Sinfonien nicht allein in Frankreich, sondern auch in Deutschland vorzüglichen Beyfall erhalten haben. »

Digitized by Google

Thésée, tragédie-lyrique en 4 actes. Grande partition écrite de sa main.

Athalie, intermède. Grande partition manuscrite.

III. *Œuvres qui sont à la bibliothèque du théâtre de la Monnaie, à Bruxelles.*

Les Pêcheurs, partition gravée.
Mirza et Lindor, ballet, partition.

IV. *Compositions de Gossec qui se trouvent au Conservatoire de Paris.*

Te Deum, manuscrit [1].
Messe des Morts, autographiée.
Quid sum Miser, motet, id.
O Salutaris hostia, à trois voix, gravé.
La Nativité, oratorio, manuscrit.
Cet ouvrage ne fut pas publié.
Chœurs d'Athalie, manuscrit.
Chants républicains, gravés.
Grande symphonie en ut majeur, partition manuscrite.
Offrande à la Liberté, gravée.
Le Camp du Grand-Pré, gravé.
Les Pêcheurs, opéra, gravé.
Thésée, opéra, manuscrit.
Toinon et Toinette, opéra, gravé.
Le Tonnelier [2], gravé.
La Vieillesse d'Annette et de Lubin [3], gravé.

1 *Te Deum à grand orchestre.* — Une des premières grandes œuvres avec chœurs et orchestre de Gossec, fut son *Te Deum*.

Passé dans l'atelier de l'éditeur pour être mis à l'impression, le *Te Deum* fut gravé, mais avant d'en avoir tiré des exemplaires, les planches disparurent, et plus jamais on n'a pu trouver ni les planches ni le voleur.

Gossec, très contrarié de ce méfait, en composa un second, comme nous l'avons déjà mentionné. C'est probablement celui que l'on possède au Conservatoire de Paris.

2 Cet opéra fut composé par Nicolas-Médart Audinot et n'obtint pas d'abord de succès (1761). A la suite de cet échec, Gossec consentit à le retoucher et en corrigea les défectuosités. Grâce à ces retouches d'une main habile, il a été repris au théâtre le 16 mars 1765, et fut très acclamé. Le *Tonnelier* fut joué à plusieurs reprises à l'ancien théâtre de Mons.

3 Nous n'avons aucun renseignement sur cette pièce.

Digitized by Google

V. *Ouvrages dans lesquels on trouve des notices sur Gossec* [1].

Mémoires secrets de M. de Bachaumont. 1777-1789.

Dictionnaire, de Choron et Fayolle. Paris, 1810.

Lexicon de E.-L. Gerber. Leipsick, 1812.

Il y a une courte notice dans la première édition de cet ouvrage qui parut en 1790, à Leipsick, chez J.-G. Breitkopf.

Biographie des hommes vivants, etc., par une société des gens de lettres. Paris, 1817.

Galerie historique des contemporains. Bruxelles, 1819.

Dictionnaire de musique, de Castil-Blaze. Bruxelles, 1828.

Curiosités de la musique, par Fr. Fétis. 1830.

Encyclopédie pittoresque de la musique, par Ad. Ledhuy et H. Bertini. Paris, chez H. Delloye 1835. Avec portrait.

Biographie universelle et portative des contemporains, par M. Rabbe. Tome 2e, Paris, 1836.

Gossec, par Adam, de l'Institut. — Notice publiée dans le *Hainaut*, journal de Mons, nos des 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 avril 1839.

Encyclopédie der gesammten musikalischen Wissenchaften, par G. Schilling. Stuttgart, 1840.

Dictionnaire biographique des Belges, par J. Pauwels. Bruxelles, 1843.

Biographie universelle ou dictionnaire de tous les hommes, etc., par une société de gens de lettres. Bruxelles, 1844.

Les Belges illustres, par L. Alvin, Baron, F. Bogaerts, etc. Bruxelles, 1844. La notice sur Gossec est de M. Edouard Fétis fils.

Gossec, sa vie et ses œuvres, par P. Hédouin. (Archives historiques du nord de la France, 3e série, t. III, 1852.)

Biographie et dictionnaire historique, par M. Weiss. Paris, 1853.

Essai sur l'Histoire de la musique française, par Charles Poisot. (Univers musical de 1854).

Les Sociétés chorales en Belgique, par Auguste Thys, 1855.

Il y a eu deux éditions de cet ouvrage. La seconde parut en 1861 à Gand, chez De Busscher frères.

Nouvelle Biographie générale, etc., par le docteur Hœfer. Paris, 1857, t. XXI.

Derniers souvenirs d'un musicien, par Adolphe Adam. Paris, 1859.

Rapport de la commission chargée de rédiger des projets d'inscriptions à la mémoire des hommes illustres du Hainaut, par Charles Rousselle. (*Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. II, pp. 235 et 241.)

[1] Les notices insérées dans les dictionnaires sont presque toutes faites sur le même moule et reproduisent les mêmes renseignements.

Digitized by Google

Algemeene levensbeschryving der Mannen en Vrouwen, van Belgie, par C.-F.-A. Piron. Malines, chez J.-F. Olbrechts, 1860.

Les musiciens belges, par Edouard Fétis. Bruxelles. Jamar, 1848. Avec portrait. (Bibliothèque nationale).

Galerie biographique des artistes musiciens belges, par Edouard Gregoir. Bruxelles, 1862.

Geschichte der Tonkunst, par Paul Frank. Leipsick. 1863.

Biographie universelle des musiciens, par M. François Fétis, père, Paris. 1re et 2e édition. La dernière date de 1865.

Les musiciens célèbres du XVIe siècle jusqu'à nos jours, par Félix Clément. Paris.

Il y a une traduction flamande par Mme Van Westhreene, publiée en 1871, chez A.-C. Kruseman à Haarlem, sous le titre :

Beroemde Kunstenaars van de Zestiende eeuw tot op onzen tyd.

Dictionnaire biographique du Hainaut, par T.-A. Bernier (publié sous le patronage du *Cercle archéologique de Mons.*) Mons, H. Manceaux, 1871.

Documents et rapports de la Société archéologique de Charleroi, t. IV, p. 516, note.

Histoire de la musique dramatique en France, par Gustave Chouquet. Paris, 1873.

Quelques lettres de la correspondance de Grétry et Vitzthumb. Particularités inédites concernant les œuvres musicales de Gossec et Philidor, par M. Piot, Archiviste-adjoint aux archives du royaume à Bruxelles. 1875. (Bulletins de l'Académie royale de Belgique. 2e série, t. XL.)

Fêtes de Vergnies, Monument commémoratif élevé à la gloire de Gossec. — L'Éducation populaire de Charleroi, 1877. N° 33.

Article signé : *Aristide Bosquet.*

Monument Gossec. » *La Fédération artistique*, » 1877, n° 21.

Article signé : *E.-H. Moguez.*

L'inauguration du monument Gossec. « *Progrès de Charleroi*, » 1877, 12 septembre.

Cet article, signé par le même, contient le remarquable discours, prononcé lors de l'inauguration du monument par M. Clément Lyon.

VI. *Appréciations différentes sur les œuvres de Gossec.*

Concert spirituel. Saül, oratorio.

» Quelle différence entre les sensations frivoles de tous ces concertos et le mouvement impétueux et varié qu'a produit l'oratorio de Gossec ? Un style plein de grâce et de majesté, d'étonnants effets d'harmonie, les plus heureuses combinaisons d'instrumens, leur mélange avec les voix qui tour-à-tour imitoient le chant du rossignol et les

Digitized by Google

roulemens du tonnerre; le chœur des bergers qui figurait dans l'orchestre et celui des anges qu'on ne voyoit point, mais qu'on entendoit dans un lointain immense : l'air d'un Noël que le compositeur avoit su placer au milieu, etc. »

Les Pêcheurs. » Cet opéra a obtenu un très-grand succès, dû en grande partie aux nouvelles formes données par Gossec à la musique instrumentale, quoi qu'il n'ait joint au quatuor que les hautbois, cors et bassons. Les mélodies ne sont pas fort originales, mais le tout en est franc et l'harmonie bien appropriée au rhythme. Cette partition offre beaucoup d'analogie quant au style avec celle de Philidor; mais la sonorité en est meilleure.

Il y a un bon trio et un quatuor bien traité, et une déclaration d'amour qu'on a applaudie comme originale. »

Concert spirituel. Fête Dieu. *Te Deum.*

» Dans le *Te Deum* de Gossec, on a remarqué beaucoup de mouvement et de grands effet d'harmonie. »

Concert spirituel. Jour de l'Assomption.

» Mlle Girardin de l'Opéra, chanta avec MM. Legros et Moreau un motet nouveau de la composition de Gossec. On a su rendre hommage et aux talents des trois acteurs et au génie fécond du compositeur. »

Sabinus. » La musique n'est-elle pas coupée par des ariettes, par des duos, par des chœurs, par des récitatifs obligés? N'y a-t-il pas plusieurs morceaux de la plus belle et de la plus grande harmonie?

Cependant on y baille. »

Le Double déguisement. » La musique de cet opéra bouffon et très bouffon, est de M. Gossec; il y a de jolies choses, mais nul génie pas plus que dans les paroles, dont l'auteur garde l'anonyme, et fait bien. »

Hylas et Sylvie. » Farce pastorale jouée hier aux François, a paru très médiocre. Ce drame froid et triste, est relevé par beaucoup de danse et de musique. Cette dernière est du sieur Gossec et à plu à un certain point. »

Concert spirituel. » Une chose qui fait infiniment honneur au sieur Gossec, et dont il n'y a point d'exemple à ce spectacle, c'est qu'une symphonie à grand orchestre de sa composition redemandée pour ce jour-là, a tellement plu aux auditeurs, qu'on a répété *bis* et qu'il a fallu l'exécuter sur-le-champ une seconde fois (8 avril 1777). »

Philémon et Baucis. » M. Gossec a montré beaucoup de talent; l'ivresse du premier tableau, les charmes du spectacle de l'aurore que chantent Philémon et Baucis, leur amour pur, leur pitié, le courroux des cieux, le moment de leur vengeance, la tempête affreuse qu'ils excitent, les prières de Philémon, le silence qu'impose Jupiter à

Digitized by Google

l'orage, etc., annoncent de la part des deux compositeurs de vrais talens lyriques. Une grande harmonie, des effets sentis, de la variété, de la flexibilité, du sentiment dans les chants, voilà qu'on ne peut sans injustice refuser à M. Gossec. »

Messe des morts. » Cet ouvrage fut accueilli avec enthousiasme et plaça Gossec au premier rang des compositeurs français. Maintenant même, cette messe, dont les chants sont nobles et expressifs, dans leur couleur religieuse, et dont l'harmonie est à la fois simple et distinguée, peut encore être classée parmi les chefs-d'œuvres de musique sacrée. En 1805, cette belle œuvre fut exécutée à Boulogne-sur-Mer, au service funèbre de l'amiral Bruix. »

La Fête du village. » Il y a dans la musique quelques airs où l'on a trouvé des idées assez fraîches, une grâce touchante et naïve.

Cet ouvrage se distingue par des morceaux d'une facture habile et d'une harmonie bien conduite. »

Concert spirituel. » Au concert de ce jour, un seul morceau a fait plaisir, c'est le *O Salutaris hostia* de Gossec, qu'on a redemandé. Il est d'une simplicité onctueuse et sublime. Il a été exécuté dans la plus grande perfection par les sieurs Laïs, Rousseau et Chéron. »

Dans un journal, nous trouvons la réclame suivante, quant à l'opéra *Sabinus :*

Le 19 juillet 1772. » On répète aujourd'hui sur le théâtre du magazin de l'Opéra, quatre actes de celui de M. Chabanon, intitulé *Sabinus.* Les amateurs les plus distingués sont priés d'y assister. La musique est du sieur Gossec, fameux pour celle de l'église, et qui a donné quelques petites choses aux Italiens, mais qui n'a encore rien fait dans le nouveau genre où il s'exerce. On lui connaît en général beaucoup de verve et d'harmonie, mais on ne peut pas encore apprécier jusqu'à quel degré il est propre à briller sur la scène lyrique [1]. »

---

[1] Ces documents sont extraits des *Mémoires de M. de Bachaumont*, du *Mercure de France* et du *Journal encyclopédique.*

Digitized by Google

MÉMOIRE SUR LES SECTIONS CONIQUES.

AVANT-PROPOS.

Les sections coniques, qui jouissent de tant de propriétés et ont été, depuis Apollonius, l'objet de tant de travaux remarquables, offrent, malgré la multiplicité des relations déjà découvertes, un sujet d'études toujours attrayant pour celui qui s'y livre.

Des hommes éminents comme Chasles en France, Salmon en Angleterre, Steiner en Allemagne, en consacrant à leur étude les ressources de leur profond savoir et de leur haute intelligence, ont ouvert des voies entièrement nouvelles pour la découverte et la démonstration des propriétés presqu'innombrables de ces courbes que l'on retrouve constamment dans la nature.

Quelque témérité qu'on puisse avoir à traiter un pareil sujet après ces homme de génie, il m'a semblé que ce serait faire chose utile que de vulgariser les méthodes qui ont pour effet de simplifier les démonstrations des nombreux théorèmes qui concernent ces courbes et surtout le principe si fécond de la dualité qui permet pour ainsi dire de doubler nos connaissances.

C'est en effet une des propriétés les plus remarquables des coniques, que les relations de position qui existent entre des points ont leur correspondantes entre les tangentes; que les propriétés relatives aux figures inscrites ont leurs analogues dans les figures circonscrites et dans les pages suivantes nous montreront que la démonstration des premières s'applique exactement aux secondes.

Digitized by Google

Le premier exemple de cette réciprocité se trouve dans les théorèmes de Pascal et de Brianchon, démontrés à plus d'un siècle de distance l'un de l'autre. On sait que le premier a démontré que les côtés opposés d'un hexagone inscrit se coupent en trois points qui sont en ligne droite, et le second que les diagonales qui joignent les sommets opposés d'un hexagone circonscrit se coupent en un même point. Ces deux théorèmes qui sont encore vrais lorsque des points coincident, ou que des lignes se confondent, ont permis d'étudier les propriétés du pentagone, du quadrilatère, du triangle inscrits et circonscrits; voire même des asymptotes lorsque des points s'éloignent à l'infini.

Depuis le théorème de Brianchon, le nombre de théorèmes corrélatifs s'est considérablement accru par la théorie des polaires réciproques de Poncelet et par le principe de dualité de Chasles qui, dans un mémoire présenté à l'Académie de Bruxelles en 1829, l'a déduit du théorème suivant :

Si l'on conçoit dans l'espace un plan mobile, déterminé dans chacune de ses positions par une équation rapportée à trois axes coordonnées quelconques des x, y, z; et que les paramètres de cette équation contiennent au premier degré les coordonnées d'un point que nous appellerons directeur.

1° Quand le point parcourra un plan, le plan mobile tournera autour d'un point fixe;

2° Quand le point parcourra une droite, le plan mobile tournera autour d'une seconde droite;

3° Quand le point parcourra une surface courbe, le plan mobile roulera sur une surface courbe.

Si la première est du second degré, la seconde sera aussi du second degré. Si la première surface est géométrique et de degré m, la seconde sera aussi géométrique et d'ordre m, c'est-à-dire telle que par une droite quelconque on pourra lui mener m *plans tangents.*

Ce théorème démontré, on conclut aisément que 1° si dans ma figure différents points sont dans un plan, dans la figure corrélative, les différents plans tangents correspondants se couperont en un même point.

Digitized by Google

2° Si des points sont sur une même droite dans la 1re figure, les plans tangents dans la seconde passeront par une même droite.

3° Que les plans tangents à la première surface auront parcellement pour correspondants des points de la seconde.

Bien que la démonstration du théorème de Chasles soit très élémentaire, et qu'après un pareil maître il soit impossible de tirer de nouvelles conséquences de son principe, nous allons, en adoptant la méthode de Salmon, déduire les conséquences du théorème de la forme même des équations algébriques considérées de deux manières différentes, soit comme établissant une relation entre les coordonnées des points, ou entre les coefficients des droites.

Digitized by Google

CHAPITRE Ier.

Du point et de la droite.

Le double point de vue sous lequel on peut considérer les équations algébriques, provient de ce que le point est déterminé par ses deux coordonnées, de même la droite est déterminée par ses deux coefficients et qu'une équation quelconque en x. y peut représenter soit la relation à laquelle satisfont les coordonnées des différents points du lieu, soit la relation qui lie entre eux les coefficients de différentes droites. Ainsi l'équation

$$ax + by + 1 = 0$$

est à la fois la relation à laquelle doivent satisfaire les coordonnées des différents points d'une droite ayant pour coefficients a et b et les coefficients d'une droite quelconque passant par le point qui a pour coordonnées a et b.

D'un autre côté, les calculs qu'il faut faire pour déterminer les coordonnées du point d'intersection de deux droites, sont absolument les mêmes que ceux qu'on doit effectuer pour trouver les coefficients de la droite qui passent par deux points et les valeurs de x et de y tirées des deux équations

$$ax + by + 1 = 0$$
$$a'x + b'y + 1 = 0$$

donnent à la fois les coordonnées du point d'intersection de deux droites qui ont pour coefficients a, b; a', b'; et les coefficients de la droite qui passe par les deux points dont les coordonnées sont a, b; a', b'.

Les différents points d'une droite sont déterminés par une seule coordonnée et le rapport anharmonique des segments qu'ils déterminent sur la droite s'exprime en fonctions de cette

Digitized by Google

coordonnée ; ainsi si x', x'', x''', x^{IV} sont les différentes abscisses, le rapport anharmonique des points est.

$$\frac{x' - x'''}{x' - x''''} : \frac{x' - x^{IV}}{x'' - x^{IV}}$$

de même, quand différentes droites passent par un même point, déterminé par les équations $A = 0$, $B = 0$, leurs équations ne diffèrent que par un coefficient et le rapport anharmonique du faisceau qu'elles forment, s'exprime en fonction de ce coefficient. Ainsi si $A + K'B = 0$, $A + K''B = 0$, $A + K'''B = 0$, $A + K^{IV}B = 0$ sont les équations de quatre droites, le rapport anharmonique du faisceau qu'elles forment est

$$\frac{K' - K'''}{K'' - K''''} : \frac{K' - K^{IV}}{K' - K^{IV}} ;$$

comme on peut s'en assurer en le coupant par une parallèle à A ; les segments déterminés sur cette parallèle seront proportionnels aux différences des perpendiculaires abaissées sur B, par suite à $K' - K''''$.

Enfin on sait que trois couples de points d'une droite forment une involution, si on a entre les abscisses de ces points une relation de la forme

$$M' x' x'' + N(x' + x'') + P = 0 ;$$

de même trois couples de droites, passant par un même point, formeront une involution si leurs coefficients k satisfont à une relation de la forme.

$$m k' k'' + n(k' + k'') + p = 0.$$

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Équation du second degré.

L'équation du second degré peut, comme l'équation du premier degré, être considérée de deux manières, ou comme étant la relation qui lie entr'elles les coordonnées des différents points d'une courbe du second degré, ou celle qui lie entre eux les coefficients de toutes les tangentes à une courbe du second degré; c'est-à-dire que si les coordonnées d'un point sont liées entre elles par une équation du second degré, le point décrit une conique, et que si les coefficients d'une droite sont liés entre eux par une équation du second degré, cette droite enveloppe une conique.

Pour démontrer cette dernière conséquence et faire voir que si entre les coefficients d'une droite on a la relation

$$Ay^2 + Bxy + Cx^2 + Dy + Ex + P = 0,$$

la droite enveloppe une conique, il suffit de remplacer dans cette équation y par sa valeur tirée de l'équation

$$ay + bx + 1 = 0,$$

on aura alors pour déterminer x une équation de la forme

$$Mx^2 + Nx + P = 0$$

dans laquelle M, N, P sont des fonctions du second degré en a et b. En résolvant l'équation précédente par rapport à x on aura généralement pour x deux valeurs qui seront égales, si

$$N^2 = 4MP.$$

Ainsi, si les valeurs de a et de b sont telles que l'équation précédente soit satisfaite, les deux droites menées par ce point, coïncideront et seront ainsi tangentes à la courbe que décrit le point a, b.

Digitized by Google

Or, en effectuant les calculs et en supprimant le facteur commun, on obtient une équation de second degré; ainsi toutes les droites dont les coefficients satisfont à une équation du second degré, sont tangentes à une certaine courbe du second degré.

D'après cela, si par la forme particulière de l'équation du second degré on déduit certaines propriétés des points des coniques, on pourra conclure des propriétés analogues des tangentes à ces courbes.

§ 1er. Coniques inscrites et circonscrites a un triangle.

Nous allons d'abord vérifier que l'équation d'une conique circonscrite à un triangle est la même que celle qui lie les coefficients d'une tangente à une conique inscrite dans un triangle; et réciproquement que la relation qui lie les coefficients d'une tangente à une conique circonscrite a la même forme que celle qui lie les coordonnées des différents points d'une conique inscrite.

Si $A = 0$, $B = 0$, $C = 0$ sont les équations des trois côtés du triangle, l'équation du second degré

$$f\,BC + g\,CA + h\,AB = 0,$$

sera celle d'une conique passant par les points d'intersection de A et B, B et C, C et A; les deux coefficients arbitraires qu'elle renferme permettent d'assujettir la courbe à deux autres conditions.

L'équation générale des coniques inscrites dans le même triangle est

$$\sqrt{lA} + \sqrt{mB} + \sqrt{nC} = 0,$$

Car, en faisant disparaître les radicaux, on aura l'équation du second degré.

$$l^2A^2 + m^2B^2 + n^2C^2 - 2\,ml\,AB - 2\,mn\,BC - 2\,nl\,AC = 0.$$

En cherchant les points d'intersection de A avec cette courbe, on aura un carré parfait; par suite, les points coincident et la

Digitized by Google

courbe est tangente au côté A, de même aux côtés B et C. Comme l'équation renferme deux coefficients arbitraires, la courbe pourra encore être assujettie à deux autres conditions.

Si nous cherchons la relation qui doit exister entre les coefficients λ, μ, υ de la droite

$$\lambda A + \mu B + \upsilon C = 0,$$

pour qu'elle soit tangente à la conique inscrite, nous trouverons qu'ils doivent satisfaire à l'équation

$$l\mu\upsilon + m\upsilon\lambda + n\lambda\mu = 0$$

Ainsi la forme de l'équation qui indique qu'une droite est tangente à une conique inscrite dans un triangle est la même que celle qui indique qu'un point est sur une conique circonscrite à un triangle.

Inversement si nous cherchons quand une droite

$$\lambda A + \mu B + \upsilon C = 0,$$

est tangente à la courbe circonscrite

$$f BC + g CA + h AB = 0,$$

nous trouvons que ses coefficients doivent satisfaire à la relation

$$\sqrt{f\lambda} + \sqrt{g\mu} + \sqrt{h\upsilon} = 0,$$

semblable à celle qui indique qu'un point se trouve sur une conique inscrite dans un triangle.

Parmi les propriétés du triangle circonscrit qui peuvent se déduire de celles du triangle inscrit nous citerons la suivante :

Si l'on joint les sommets d'un triangle circonscrit aux points de contact des côtés opposés, ces trois droites se couperont en un même point, qui se déduit de ce théorème : *Si, par les sommets d'un triangle inscrit dans une conique, on mène des tangentes à la courbe, elles rencontreront les côtés opposés en trois points qui seront en ligne droite.*

Pour démontrer ce théorème on remarque que l'équation

$$f BC + g CA + h AB = 0$$

peut s'écrire $f BC + A(g C + h B) = 0.$

La droite $g C + h B = 0$, est tangente à la courbe au point

Digitized by Google

d'intersection de B et C; de même les tangentes aux deux autres sommets ont pour équations

$$hA + fC = 0, fB + gA = 0;$$

et les points où ces tangentes coupent les côtés opposés se trouvent sur la droite

$$\frac{A}{f} + \frac{B}{g} + \frac{C}{h} = 0;$$

Or, dans la courbe inscrite, les droites qui joignent les sommets aux points de contact des côtés opposés, ont pour équations

$$mB = nC, nC = lA, lA = mB;$$

et ces trois droites se coupent au point qui a pour coordonnées

$$\frac{1}{l}, \frac{1}{m}, \frac{1}{n}.$$

§ 2. Coniques inscrites et circonscrites a un quadrilatère.

La forme la plus générale de l'équation d'une conique circonscrite au quadrilatère formé par les quatre droites ayant pour équation $ax + by + 1 = 0$; $a'x + b'y + 1 = 0$; $a''x + b''y + 1 = 0$; $a'''x + b'''y + 1 = 0$ que nous représenterons pour simplifier par A, B, C, D est :

$$AB + KCD = 0,$$

Cette courbe du second degré passe évidemment par les points d'intersection de A et B avec C et D et comme elle renferme un coefficient arbitraire, elle peut encore être soumise à une 5e condition.

Si dans les quantités A, B, C, D, x, y sont les coefficients de droites, l'équation précédente représentera la relation qui lie entre eux les coefficients de droites tangentes à une courbe du second degré inscrite dans le quadrilatère formé par les droites dont les coefficients sont les racines des équations

$A = 0, C = 0 : A = 0, B = 0 : B = 0, C = 0 : B = 0. D = 0$

et dont les sommets ont pour coordonnées a, b ; $a' b'$; a'', b'' ; a''', b''.

Digitized by Google

Or on sait que la quantité $ax + by + 1$ représente un certain nombre de fois la distance du point x, y, à la droite $ax + by + 1 = 0$; par suite l'équation

$$AB + KCD = 0$$

considérée comme l'équation d'une conique circonscrite à un quadrilatère nous indique que :

Si, d'un point d'une conique circonscrite à un quadrilatère, on abaisse des perpendiculaires sur les cotés, le rectangle des perpendiculaires abaissées sur deux côtés opposés sera dans un rapport constant avec le rectangle des perpendiculaires abaissées sur les deux autres côtés.

Considérée comme l'équation tangentielle d'une ellipse inscrite dans un quadrilatère, elle exprime que ;

Si, des sommets d'un quadrilatère circonscrit à une conique, on abaisse des perpendiculaires sur une cinquième tangeute, le rectangle des perpendiculaires abaissées de deux sommets opposés sera dans un rapport constant avec le rectangle des deux autres perpendiculaires.

De ces deux théorèmes on conclut les suivants,

Si une conique est circonscrite à un quadrilatère, le faisceau formé en joignant un point quelconque de la conique aux sommets du quadrilatère a un rapport anharmonique constant.

Le rapport anharmonique des segments déterminés sur une tangente par les côtés d'un quadrilatère circonscrit est constant.

THÉORÈME. *Quand trois coniques sont circonscrites à un même quadrilatère, toute transversale les rencontre en six points en involution. Le point de contact d'une tangente à l'une d'elles est un point double de l'involution déterminée par les quatre points où elle coupe les deux autres.*

Pour démontrer ce théorème il faut chercher les points où l'axe des x coupe l'une des coniques. Or, en faisant $y = 0$ dans l'équation générale, on a, pour déterminer les x des points d'intersection, une équation de la forme.

$$x^2(m + km') + x(n + kn') + p + kp' = 0.$$

Si ensuite on élimine k entre les deux égalités qui donnent la

Digitized by Google

somme et le produit des racines de cette équation, on obtiendra entre cette somme et ce produit une relation :

$$M\,x'\,x'' + N\,(x' + x'') + P = 0$$

et par suite les points déterminés formeront une involution.

Le théorème réciproque est le suivant :

Si trois coniques sont inscrites dans un même quadrilatère, les tangentes menées d'un point à ces coniques formeront un faisceau en involution.

La démonstration en est absolument la même. S'il s'agit des tangentes menées d'un point de l'axe des y, on remplacera dans l'équation y par $-\frac{1}{y'}$, et on aura, pour détermier x, une équation analogue à la précédente et que l'on traitera de la même manière.

Théorème. *Quand plusieurs coniques sont circonscrites à un même quadrilatère, les polaires d'un point passent par un même point qui décrit une conique, quand le point décrit une droite. Cette conique est le lieu des pôles de la droite relativement aux coniques circonscrites ; elle passe par les points de rencontre des diagonales et des côtés opposés du quadrilatère.*

Si nous représentons par A', B', C', D' les résultats des substitutions de $x'\,y'$ à $x\,y$ dans les quantités A, B, C, D, l'équation de la polaire du point $x'\,y'$, sera :

$$AB' + BA' + K\,(CD' + DC') = 0.$$

Il est aisé de s'assurer que si le point $x'\,y'$ était sur la courbe, les deux points d'intersections de la droite précédente avec la courbe coïncideraient et qu'ainsi l'équation représente celle de la tangente qui est en même temps l'équation de la polaire lorsque le point est en dehors de la courbe.

La forme de l'équation de la polaire montre que cette polaire passe toujours par le point d'intersection de

$$AB' + BA' = 0,$$
$$CD' + DC' = 0.$$

Si le point $x'\,y'$ se déplace en se mouvant sur la droite

$$a\,x + b\,y + 1 = 0,$$

Digitized by Google

le lieu du point d'intersection des polaires s'obtiendra en éliminant x' y' entre l'équation

$$ax' + by' + 1 = 0,$$

et les deux équations précédentes qui peuvent se mettre sous la forme

$$My' + Nx' + P = 0,$$
$$M'y' + N'x' + P' = 0,$$

M, N, P, M', N', P' sont des fonctions du premier degré en x, y. Le lieu du point de rencontre des polaires sera alors l'équation du second degré, donnée par le déterminant.

$$\begin{vmatrix} M, & N, & P \\ M', & N', & P' \\ b, & a, & 1 \end{vmatrix} = 0;$$

Pour démontrer que ce lieu est le même que celui du pôle de la droite relativement aux différentes coniques, il faut remarquer que le pôle de la droite s'obtient en identifiant l'équation $ax + by + 1 = 0$ avec l'équation

$$AB' + BA' + K(CD' + DC') = 0$$

Or cette équation est symétrique par rapport à x, y, x' y'; par suite si nous représentons par M_1 le résultat de la substitution de x', y', à x, y dans M et de même pour les autres quantités, l'équation de la polaire pourra s'écrire

$$y(M_1 + KM'_1) + x(N'_1 + KN_1) + P_1 + KP'_1 = 0$$

et le lieu du pôle résultera de l'élimination de K, K' entre les équations

$$M_1 + KM'_1 - K'b = 0$$
$$N_1 + KN'_1 - K'a = 0$$
$$P_1 + KP'_1 - K' = 0$$

ce qui donne le déterminant

$$\begin{vmatrix} M_1 & M'_1 & b \\ N_1 & N'_1 & a \\ P_1 & P'_1 & 1 \end{vmatrix} = 0$$

Digitized by Google

Ce déterminant est le même que le précédent, les lignes sont remplacées par les colonnes.

Le lieu des pôles passe évidemment par les points d'intersection des diagonales et des côtés opposés, puisque les diagonales et les côtés opposés constituent une des coniques passant par les quatre points et que la polaire d'un point par rapport à un angle passe par le sommet de l'angle.

Corollaire. — Quand le point est à l'infini sa polaire devient un diamètre et il en résulte que *quand plusieurs coniques ont quatre points communs, les diamètres conjugués à une même droite passent par un point fixe.*

Quand la droite est à l'infini son pôle est le centre de la courbe et, par suite, *le lieu des centres des coniques circonscrites à un quadrilatère est une conique qui passe par les points de rencontre des diagonales et des côtés opposés.*

Le théorème corrélatif du précédent et qui se démontre de la même manière, est le suivant :

Quand plusieurs coniques sont inscrites dans un même quadrilatère, les pôles d'une droite se trouvent sur une même droite qui enveloppe une conique quand la droite se meut autour d'un même point.

En effet quand l'équation

$$AB + KCD = 0,$$

est l'équation tangentielle de la courbe, l'équation

$$AB' + A'B + K(CD' + DC') = 0,$$

donne les coordonnées du pôle de la droite qui a pour coefficient x' y' et, quel que soit K, le pôle se trouvera sur la droite dont les coefficients sont fournis par les équations

$$AB' + A'B = 0$$
$$CD' + C'D = 0$$

Digitized by Google

Si la droite tourne autour d'un point ayant pour coordonnées d, b, la droite sur laquelle le pôle se meut enveloppera la conique dont l'équation tangentielle sera le résultat de l'élimination de x' y' entre les équations précédentes et l'équation

$$a x' + b y' + 1 = 0.$$

Ce qui fournira une équation du second degré et, par suite, la droite dans toutes ses positions enveloppera une conique qui sera l'enveloppe des polaires du point relativement aux coniques.

THÉORÈME. *Quand plusieurs coniques sont circonscrites à un même quadrilatère, il existe sur une transversale quelconque, deux points réels ou imaginaires, conjugués par rapport à toutes ces coniques.*

L'équation de la courbe étant

$$AB + K\,CD = 0,$$

pour que deux points x', y' : x'', y'' soient conjugués par rapport à la conique, c'est à dire, pour que la polaire de l'un passe par l'autre, il faut qu'on ait

$$A' B'' + A'' B' + K (C' D'' + C'' D') = 0$$

A', A'' étant les résultats des substitutions de x' y' ; x'', y'' à x, y dans A ; de même pour les autres quantités.

Or cette égalité sera satisfaite, quelle que soit la valeur de K, si

$$A' B'' + A'' B' = 0$$
$$C' D'' + C'' D' = 0$$

Or, si on suppose pour plus de facilité, que la droite sur laquelle on prend les deux points soit l'axe des x, les deux équations précédentes seront du premier degré en x' x'' et $x' + x''$. On pourra en déduire des valeurs réelles pour x' x'' et $x' + x''$, puis former une équation du second degré qui donnera les valeurs de x' et de x''.

COROLLAIRE. La propriété existant quelle que soit la droite,

Digitized by Google

existera encore quand la droite sera à l'infini. Son pôle sera le centre de la courbe et les droites qui joindront ce centre aux points conjugués seront deux diamètres, par suite :

Toutes les coniques circonscrites à un même quadrilatère, ont un système de diamètres conjugués parallèles entre eux.

Le théorème corrélatif du précédent est le suivant :

Quand plusieurs coniques sont inscrites dans un même quadrilatère, on peut par un point quelconque mener deux droites conjuguées à toutes ces coniques.

La démonstration est la même que la précédente, puisque si

$$AB + KCD = 0$$

est l'équation tangentielle de la courbe : la condition pour que deux droites soient conjugées est

$$A'B'' + B'A'' + K(C'D'' + C''D') = 0$$

THÉORÈME. *Quand quatre coniques sont circonscrites à un même quadrilatère, les polaires d'un point quelconque, par rapport à ces coniques, ont un rapport anharmonique constant, quel que soit le point.*

Les polaires d'un point quelconque, par rapport à 4 coniques circonscrites au même quadrilatère, ne diffèrent que par la valeur de K; on peut donc les écrire

$$M + KN = 0,\ M + K'N = 0,\ M + K''N = 0,\ M + K'''N = 0$$

et le rapport anharmonique de ces droites est le même que celui des quantités K, K', K'', K''' et par conséquent indépendant du point.

COROLLAIRE. Il résulte de là que : *Si, par l'un des sommets, on mène des tangentes aux quatre coniques, le rapport anharmonique des quatre tangentes sera le même pour les quatre sommets.*

On démontre de même que :

Si quatre coniques sont inscrites dans un même quadrilatère, les pôles d'une droite relativement à ces coniques ont un

Digitized by Google

rapport anharmonique constant, quelle que soit la droite; et le rapport anharmonique des points de contact sur chacun des côtés est le même pour les quatre côtés du quadrilatère circonscrit.

Il est aisé de s'assurer que les différents pôles se trouvent sur une même droite, d'où l'on conclut, quand la droite est à l'infini, que *le lieu des centres des coniques inscrites dans un quadrilatère est une ligne droite qui passe par les milieux des diagonales et de la droite qui joint les points de rencontre des côtés opposés*, puisque ces diagonales et cette droite sont un cas particulier des courbes inscrites dans le quadrilatère.

THÉORÈME. *Le point de rencontre de deux côtés opposés d'un quadrilatère inscrit a la même polaire par rapport à toutes les coniques circonscrites.*

En effet, l'équation générale de la polaire

$$AB' + BA' + K(CD' + DC') = 0$$

se réduit à $CD' + DC' = 0$, quand il s'agit du point d'intersection des côtés A et B, pour lequel A' et B' sont nuls; et à $AB' + BA' = 0$, quand on considère le point d'intersections de C et D. Les équations de ces polaires sont donc indépendantes de K et par conséquent sont les mêmes pour toutes les coniques circonscrites.

Le théorème corélatif est le suivant :

Les diagonales d'un quadrilatère circonscrit ont le même pôle par rapport à toutes les coniques inscrites.

Nous terminerons ce travail par la démonstration des théorèmes suivants :

1° *Si deux triangles sont inscrits dans une même conique, leurs côtés sont tangents à une même conique et réciproquement.* Car, si $A = 0$, $B = 0$, $C = 0$ sont les équations des côtés du premier triangle.

$$lA + mB + nC = 0$$
$$l'A + m'B + n'C = 0$$
$$l''A + m''B + n''C = 0$$

celles du second; pour que les sommets de ce second triangle

Digitized by Google

soient sur une conique circonscrite au premier, il faut qu'entre les coefficients ont ait le déterminant

$$\begin{vmatrix} ll', & mm', & nn' \\ l'l'', & m'm'', & n'n'' \\ l''l, & m''m, & n''n \end{vmatrix} = 0;$$

qu'on peut mettre sous la forme

$$\begin{vmatrix} \frac{1}{l''}, & \frac{1}{m''}, & \frac{1}{n''} \\ \frac{1}{l}, & \frac{1}{m}, & \frac{1}{n} \\ \frac{1}{l'}, & \frac{1}{m'}, & \frac{1}{n'} \end{vmatrix} = 0.$$

Or, comme ce dernier déterminant est celui qui doit lier entre eux les coefficients pour que le triangle soit circonscrit à une conique inscrite dans le premier, le théorème est démontré.

2° *Quand deux angles sont circonscrits à une conique, les quatre points de contact de leurs côtés, et leurs sommets sont six points appartenant à une même conique ;* et réciproquement, *les quatre côtés et les deux cordes de contact sont tangents à une même conique.*

L'équation de la conique tangente aux deux côtés A = 0, B = 0 et dont la corde de contact est C = 0, est

$$AB = f^2 c^2.$$

Les équations des tangentes aux points où la courbe est rencontrée par les droites

$$A = \mu f C, \quad A = \mu' f C,$$

sont :

$$A - 2\mu f C + \mu^2 B = 0,$$
$$A - 2\mu' f C + \mu'^2 B = 0.$$

Pour que la courbe

$$l AB + m BC + n CA = 0$$

circonscrite au premier triangle, passe par les deux autres points de la courbe, il faut qu'on ait

$$lf\mu + m + n\mu^2 = 0$$
$$lf'\mu + m + n\mu'^2 = 0$$

Digitized by Google

et, pour qu'elle passe par le point de rencontre des deux tangentes, on doit avoir

$$2lf\mu\mu' + m(\mu + \mu') + n\mu\mu'(\mu + \mu') = 0$$

qui est une conséquence des deux précédents.

S'il s'agissait d'une conique inscrite dans le premier triangle

$$\sqrt{lA} + \sqrt{mB} + \sqrt{nC} = 0;$$

elle serait tangente aux deux premières droites, si

$$l + \frac{m}{\mu^2} - \frac{n}{2\mu f} = 0,$$

$$l + \frac{m}{\mu'^2} - \frac{n}{2\mu' f} = 0;$$

or, comme la corde de contact a pour équation,

$$\frac{A}{\mu\mu'} + B - f\left(\frac{1}{\mu} + \frac{1}{\mu'}\right)C = 0,$$

on aura pour la condition de contact

$$l\mu\mu' + m - \frac{n\mu\mu'}{f(\mu + \mu')} = 0,$$

qui résulte de la somme des deux précédentes, multipliées respectiment par $\mu^2\mu'$, $\mu'^2\mu$.

Ce théorème précédent peut encore s'énoncer de la manière suivante.

Quand un quadrilatère est circonscrit à une conique, les points de contact des côtés et deux sommets opposés sont six points d'une même conique;

et réciproquement, *si par les sommets d'un quadrilatère inscrit, ou même des tangentes, ces tangentes et deux côtés opposés du quadrilatère inscrit sont tangents à une même conique.*

3° *Si deux triangles sont conjugués relativement à une conique, leurs sommets sont sur une même conique et leurs côtés sont tangents à une même conique.*

L'équation d'une conique conjuguée au triangle qui a pour eôtés $A = 0$, $B = 0$, $C = 0$ étant

$$aA^2 + bB^2 + cC^2 = 0;$$

Digitized by Google

si A', B', C' ; A'', B'', G'' ; A''', B''', C''' sont les coordonnées de trois sommets du second triangle prises par rapport au premier ; on devra avoir :

$$a\,A'\,A'' + b\,B'\,B'' + c\,C'\,C'' = 0,$$
$$a\,A''\,A''' + b\,B''\,B''' + c\,C''\,C''' = 0,$$
$$a\,A'''\,A' + b\,B'''\,B' + c\,C'''\,C' = 0.$$

Donc les 9 éléments satisfont à l'égalité.

$$\begin{vmatrix} A'\ A'', & B'\ B'', & C'\ C''' \\ A''\ A''', & B''\ B''', & C''\ C''' \\ A'''\ A', & B'''\ B', & C'''\ C' \end{vmatrix} = 0,$$

qu'on peut écrire :

$$\begin{vmatrix} \frac{1}{A'''}, & \frac{1}{B'''}, & \frac{1}{C'''} \\ \frac{1}{A'}, & \frac{1}{B'}, & \frac{1}{C'} \\ \frac{1}{A''}, & \frac{1}{B''}, & \frac{1}{C''} \end{vmatrix} = 0.$$

Or, pour que ces mêmes points soient sur une conique circonscrite un triangle et ayant pour équation

$$l\,A\,B + m\,B\,C + n\,C\,A = 0,$$

il faut qu'on ait entre leurs éléments l'égalité.

$$\begin{vmatrix} A'\ B', & B'\ C', & C'\ A' \\ A''\ B'', & B''\ C'', & C''\ B'' \\ A'''\ B''', & B'''\ C''', & C'''\ A''' \end{vmatrix} = 0;$$

comme ce déterminant peut aussi s'écrire :

$$\begin{vmatrix} \frac{1}{C'}, & \frac{1}{A'}, & \frac{1}{B'} \\ \frac{1}{C''}, & \frac{1}{A''}, & \frac{1}{B''} \\ \frac{1}{C'''}, & \frac{1}{A'''}, & \frac{1}{B'''} \end{vmatrix} = 0;$$

On voit qu'il est le même que le déterminant précédent, donc les 6 points sont sur une même conique.

Pour démontrer que les 6 côtés sont tangents à une même

Digitized by Google

conique, nous remarquerons que les équations des trois côtés du second triangles sont

$$a\,A'\,A + b\,B'\,B + c\,C'\,C = 0,$$
$$a\,A''\,A + b\,B''\,B + c\,C''\,C = 0,$$
$$a\,A'''\,A + b\,B'''\,B + c\,C'''\,C = 0.$$

Car la première équation est satisfaite par les coordonnées du point A', B', C', en vertu de l'équation de la courbe et par celle du point A'', B'', C'' par suite de l'équation de condition qui exprime que le triangle est conjugué avec la courbe. Pour que ces droites soient tangentes à la courbe inscrite dans le premier triangle et ayant pour équation

$$\sqrt{l\,A} + \sqrt{m\,B} + \sqrt{n\,C} = 0;$$

il faut que les équations de condition

$$\frac{l}{a\,A'} + \frac{m}{b\,B'} + \frac{n}{c\,C'} = 0,$$
$$\frac{l}{a\,A''} + \frac{m}{b\,B''} + \frac{n}{c\,B''} = 0,$$
$$\frac{l}{a\,A'''} + \frac{m}{b\,B'''} + \frac{n}{c\,C'''} = 0,$$

soient satisfaites, ou qu'on ait le déterminant

$$\begin{vmatrix} \frac{1}{A'}, & \frac{1}{B'}, & \frac{1}{C'} \\ \frac{1}{A''}, & \frac{1}{B''}, & \frac{1}{C''} \\ \frac{1}{A'''}, & \frac{1}{B'''}, & \frac{1}{C'''} \end{vmatrix} = 0.$$

Comme ce déterminant est le premier déterminant trouvé, le théorème est démontré.

Réciproquement. *Quand deux triangles sont inscrits dans une conique, ils sont conjugués par rapport à une autre et leurs côtés sont tangents à une même conique; et si deux triangles sont circonscrits à une conique, ils sont conjugués à une deuxième conique et circonscrits à une troisième.*

AUG. CAMBIER.

Digitized by Google

A QUI VEUT ET FAIT LA GUERRE.

Le monde se disait : la guerre est impossible !
L'homme ne sera plus une vivante cible,
Que le fléau s'abîme avec tous ses forfaits !
Le siècle resplendit de nombreuses lumières,
Et sous les toits brillants comme au sein des chaumières
La féconde science épanche ses bienfaits.

Les esprits déployés veulent un large espace ;
En ses nobles élans chaque cœur se surpasse
Pour adoucir les maux frappant l'Humanité ;
Sur de sages projets bien des congrès raisonnent
Et d'un pays à l'autre en doux échos résonnent
Les mots de paix, d'amour et de fraternité !

La guerre est impossible, ~~honte à la~~ affreuse barbarie !
Et la guerre impossible éclate avec furie
Pareille à l'ouragan qui lance tout à bas,
Et jamais aux regards des mères alarmées,
Plus effrayante lutte entre vastes armées
N'étala tant d'horreur sur le champ des combats !

Eh ! bien, puisque le monde (on disait qu'il s'élève !)
Se courbe encor tremblant sous le règne du glaive,
Puisqu'un juste arbitrage aux souverains arrêts
Doit du commerce seul régler les intérêts,
Puisque la chair humaine, il faut bien qu'on le dise,
Pour les despotes vaut moins que la marchandise,

Digitized by Google

Délaisse les travaux qui te faisaient honneu ,
Cesse de prodiguer tes trésors de bonheur,
Et sous un air cruel, ô paisible Science,
Rien qu'à l'œuvre du mal travaille en conscience;
L'épouvante te prête un secours éclatant,
Toi seule peux tuer la guerre, en inventant
Des armes, des engins d'un effet si terrible
Que la guerre en périsse à force d'être horrible!
Ah! plus horrible encore est ce pouvoir sans frein
De quelques potentats aux volontés d'airain,
Se donnant sans façon comme des providences,
Ayant tous les calculs et toutes les prudences,
Prêts à sauver partout des frères malheureux,
Prêts même à les conduire, à gouverner pour eux!
Si doux sont leurs discours qu'on aime à les entendre,
Le bien! voilà le but où leurs efforts vont tendre;
Tous les beaux sentiments dont ils sont animés
Serviront à venger les pauvres opprimés;
Bref, ils veulent soigner , devoir humanitaire!
Les intérêts du ciel comme ceux de la terre...
Et l'amour fraternel et la religion
Sont les manteaux cachant leur vaste ambition!

Soudain a retenti, joint au bruit du tonnerre,
Un cri d'aigle en courroux s'élançant de son aire,
C'est la guerre! Et d'effroi les mères ont tremblé,
Le despote le veut! Et le maître a parlé!
Adieu, calmes séjours des heureuses campagnes,
Adieu, berceaux chéris; adieu, tendres compagnes,
Aux armes! fiers soldats, et vous bons artisans,
Jetez l'outil, partez! suivis des paysans;
Dépeuplez les hameaux et des villes entières,
Il faut et sans retard marcher tous aux frontières!
Derrière les soldats s'avancent de longs trains,
Derrière les convois viennent les souverains.

Digitized by Google

C'est fait ! l'ordre est donné, la bataille commence,
« Il faut vaincre ou mourir ! » c'est une gloire immense !
Et lorsque les canons roulent leurs feux croisés,
Eux montent prudemment vers les côteaux boisés ;
Là fièrement campés, la lunette braquée,
Embrassant du regard la redoute attaquée,
Ils suivent le combat en ses mille hasards,
Demandant le triomphe à Dieu, les deux Césars !
Prêts à fuir pour chercher une retraite sûre,
Souffrant, dans leur orgueil, leur unique blessure,
Ou bien, prompts à courir ramasser les lauriers
Tout chauds encor du sang de leurs meilleurs guerriers.
Enfin a résonné le chant de la victoire !
Hourrah ! Le maître a pris sa place dans l'histoire :
« Qu'on envoie au pays les fameux bulletins,
« Que mon peuple soit fier de ses brillants destins,
« Gloire à Dieu, de nos cœurs que l'hosanna s'élance,
« Nos héros sont nombreux ». — Et nos morts ? — Quel [silence !
Oui, les succès sont beaux, superbes ! Mais après ?
Les lauriers coûtent cher en regard des cyprès.
Sur ses rêves détruits gémit la fiancée,
La mère au désespoir va languir insensée
Et pleurant au foyer son doux soutien, l'aïeul
Appelle, appelle encore et se retrouve seul !
De gloire et de renom triomphateurs avides,
Soyez heureux ! Et nous comptons les places vides !
Ah ! vous manquez de cœur, orgueilleux potentats,
Quand brûlant du désir d'agrandir vos États,
Vous déchaînez l'orage et rallumez la guerre,
Les pleurs du monde entier ne vous émeuvent guère ;
Mais fussiez-vous couverts des palmes du vainqueur,
Pour semer tant de maux, oui, vous manquez de cœur !

S'il est surtout des gens qui doivent les maudire
Tous ces usurpateurs affamés de l'empire,

Digitized by Google

Des faibles nations ce sont les citoyens
Qui subissent la force et ses honteux moyens,
Gens pleins d'amour ardent pour leur libre patrie,
Riches de leur savoir et de leur industrie,
Qui, du soleil des arts s'approchant le plus près,
Appellent de leurs vœux tous les sages progrès.
Ah! tant que l'horizon est chargé de tempêtes,
Tant que le glaive encor peut menacer vos têtes,
Petits peuples, veillez! Dans un commun effort
Ligués, vous briserez l'audace du plus fort.

Nous, Belges, désormais que rien ne nous divise;
Dans nos âmes gravons notre belle devise:
« L'Union fait la force » et d'un cœur affermi,
Bravons les conquérants et chassons l'ennemi!

HIPPOLYTE LAROCHE.

Laissez-moi vous offrir à l'appui de ma thèse
Un morceau d'à-propos (tout court par parenthèse.)
Court et bon! C'est à vous de juger, de sentir
Si pour moi le proverbe a le droit de mentir:

LES HIRONDELLES.

Quand j'ai vu (beau spectacle au siècle des lumières!)
Deux nations, deux des premières,
Se liguer pour détruire un tout petit Etat,
Sans qu'aucun peuple fort ait pour lui pris les armes,
Sans que du faible au moins les pressants cris d'alarmes
Aient maudit pareil attentat!

Digitized by Google

De toi j'ai cru douter, ô conscience humaine :
J'ai dit : le droit n'a plus la terre pour domaine ;
Et pour fuir les pensers dont j'étais affligé,
Au sein de l'immense nature
A l'instant je me suis plongé ;
Cherchant d'heureux instincts en quelque créature,
A l'hirondelle j'ai songé :
Depuis, j'aime encor mieux ces douces hirondelles,
Que le peuple nomma les oiseaux du bon Dieu,
Annonçant les beaux jours et revenant fidèles
Rapporter dans leurs nids la joie au même lieu !
Je me disais : quand l'une d'elles
Prise par l'épervier, tremblante va mourir,
A son dernier appel nous voyons accourir
Toutes ses sœurs, ses sœurs si frêles !
Elles mêlent leurs cris, assaillent de leurs coups
Avec tant d'union, avec tant de courage
L'oppresseur effrayé, qu'il sent faiblir sa rage,
Et fuit, rendant sa proie à leur noble courroux !

Que ces oiseaux soient vos modèles,
Petites nations à l'heure du danger
Vous apprendrez des hirondelles
Comment on peut chasser le puissant étranger !

HIPPOLYTE LAROCHE.

Digitized by Google

LES QUATRE CHANTS DE LA VIE.

Si l'on redit, d'après les sages :
« Chaque âge a ses goûts, ses plaisirs, »
Il est des chants pour tous les âges,
Qui peignent l'âme en ses désirs ;
A son matin, d'une voix nette,
Le front joyeux et triomphant,
Qui lance aux cieux sa chansonnette ?
Vive alouette, c'est l'enfant !

Les yeux fixés sur les tourelles
Où des tourtereaux frémissants,
Couvrent leurs blanches tourterelles
De baisers toujours renaissants ;
Le cœur plein d'un espoir immense,
Qui donc en accents langoureux
Soupire la tendre romance ?
C'est le beau jeune homme amoureux.

Sous des souffles purs, la montagne
Resplendit au soleil d'été,
Et ceux que la force accompagne
La gravissent en liberté ;
Qui, de là, répand à voix pleine
L'hymne de la fraternité
Sur les vallons et sur la plaine ?
C'est l'homme en sa maturité.

L'automne à la face pâlie,
Jette déjà sur ses fruits d'or
Un regard de mélancolie,
Craignant de perdre son trésor ;
Sous la voûte d'un chêne antique
Un être à pas lents vient s'asseoir,
Murmurant un pieux cantique...
Le vieillard dit son chant du soir !

HIPPOLYTE LAROCHE.

Digitized by Google

L'HIVER.

C'est un vieillard gourmand dont l'appétit m'étonne,
Comme il mange vite et longtemps !
Croquant la moitié de l'automne,
Il avale entier le printemps ;
A table il redresse sa taille,
Et quand l'occasion le sert,
Dans l'été lui-même il se taille
Un léger morceau pour dessert !

HIPPOLYTE LAROCHE.

Digitized by Google

LA MÉTEMPSYCHOSE.

Connaissez-vous le sage Pythagore
Qui parlait peu, mais ne parlait pas mal,
Bon philosophe et plus poète encore,
Dont le système est très original ?
En d'autres corps — il explique la chose —
Notre âme passe après chaque trépas :
S'il fallait croire à la métempsychose,
Nous en verrions de drôles ici-bas.

Figurez-vous un écrivain célèbre
Ayant produit des œuvres de haut prix,
Qui reparaît en critique funèbre,
Ne trouvant rien de bon que son mépris !
Le voyez-vous, étant lui-même en cause,
S'anéantir en de plaisants combats :
S'il fallait croire à la métempsychose,
Nous en verrions de drôles ici-bas.

A peine morts, tous autant que nous sommes,
Nous devenons des chiens, des chats, des veaux ;
Pour les veaux passe ! Eh ! mon Dieu, bien des hommes
N'auraient ainsi que des aspects nouveaux !
Ils risqueraient dans leur métamorphose
Ces gros mangeurs... d'être arrangés en plats :
S'il fallait croire à la métempsychose,
Nous en verrions de drôles ici-bas !

Digitized by Google

Comprenez-vous (Ils auraient si beau thême !)
Que ces messieurs, protecteurs d'animaux,
Ne songent pas à prôner ce système ?
Leurs protégés souffriraient moins de maux ;
Car la prudence, il est bon qu'on en cause,
Contre la bête arrêterait nos bras :
S'il fallait croire à la métempsychose
Nous en verrions de drôles ici-bas !

Le philosophe est cependant perplexe
Sur certain point (on ne peut tout savoir,)
Il ne dit pas si l'on change de sexe.
Ce mouvement serait superbe à voir !
L'état-civil, bon Dieu !... Mais je suppose
Que la mémoire au moins ne revient pas :
S'il fallait croire à la métempsychose,
Nous en verrions de drôles ici-bas !

Du souvenir si l'on gardait la flamme
On se jouerait souvent plus d'un bon tour,
Quand le mari reconnaîtrait sa femme,
Quand le valet serait maître à son tour ;
En politique... Eh ! restons bouche close,
La représaille aurait trop ses ébats ;
S'il fallait croire à la métempsychose,
Nous en verrions de drôles ici-bas !

Si par ces lois la terre était régie
Je sais des gens qui seraient fort gênés,
Mes chers amis de l'archéologie,
Pour retrouver les traces des aînés ;
Gênés ! Jamais ! on doublerait la dose
D'invention dans les savants débats ;
Sans même croire à la métempsychose
On en voit bien de drôles ici-bas !

HIPPOLYTE LAROCHE.

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

pour l'année 1877.

PREMIÈRE PARTIE.

Littérature.

I. — Une pièce de vers sur un sujet puisé dans l'histoire de Belgique.

II. — Une pièce de vers dont le sujet est au choix de l'auteur.

III. — Une nouvelle en prose.

Biographie.

IV. — Biographie d'un homme remarquable par ses talents ou par les services qu'il a rendus et appartenant au Hainaut.

Beaux-Arts. — Architecture.

V. — Étudier l'architecture dans les monuments et les maisons particulières de la ville de Mons jusqu'à la fin du 18e siècle.

Histoire.

VI. — Établir au moyen de preuves la chronologie des comtes de Hainaut.

VII. — Écrire l'histoire d'une des anciennes villes du Hainaut, excepté Soignies, Péruwelz, Saint-Ghislain, Enghien et Beaumont.

VIII. — Faire l'historique de l'exploitation de la houille dans le Hainaut ou dans une des trois divisions du bassin houiller de cette province.

Digitized by Google

Enseignement.

IX. — Examen critique de nos lois et de nos règlements sur l'enseignement primaire.

X. — Même question en ce qui concerne l'enseignement moyen.

XI. — Même question en ce qui concerne l'enseignement supérieur.

XII. — De l'opportunité d'établir des crèches et des écoles gardiennes, et comment doivent elles être organisées en Belgique pour répondre aux besoins des populations ouvrières.

Sciences.

XIII. — Faire la description d'un groupe de fossiles de Ciply.

XIV. — Indiquer d'une manière précise les matières utiles des terrains tertiaires et quaternaires du Hainaut, au point de vue industriel et agricole, en désignant les lieux de gisement et leurs usages économiques.

XV. — Exposer les différentes méthodes de transformation des figures géométriques.

XVI. — Discuter les différents nombres qui ont été proposés pour représenter l'équivalent mécanique de la chaleur.

Médecine et Hygiène.

XVII. — Quels sont au point de vue du traitement des malades, les avantages et les inconvénients des hôpitaux permanents.

XVIII. — On demande un manuel populaire destiné à combattre les funestes effets de l'ivrognerie.

Agriculture et Horticulture.

XIX. — Rechercher les causes naturelles ou physiques de la dégénérescence des graines dans les végétaux cultivés.

XX. — Comment la cuscute apparaît-elle dans la grande luzerne? Par quels moyens peut-on prévenir son invasion? Comment peut-on la faire disparaître d'une luzerne infectée?

Sciences sociales.

XXI. — Rechercher pour le Hainaut, si la proportion relative

Digitized by Google

des crimes, dans les différents groupes agricoles et industriels de la province s'est modifiée depuis 1830 jusqu'à nos jours et, le cas échéant, en indiquer les causes.

DEUXIÈME PARTIE.

QUESTIONS PROPOSÉES:

a. Par le Gouvernement.

XXII. — Discuter à fond la question de la translation (descente et remonte) des ouvriers dans les mines profondes. Dans quelles conditions doit-elle se faire pour sauvegarder la vie des ouvriers?

XXIII. — Certaines discordances que l'on remarque souvent dans les plans de mines levés à la boussole, lorsque l'on veut raccorder entre eux les plans des différents étages, autorisent à penser que les instruments magnétiques subissent dans l'intérieur de la terre, soit des déviations locales, soit des déviations qui sont fonction de la profondeur.

On demande de décrire un procédé, à la fois pratique et sûr pour déterminer à un même moment, les directions relatives de l'aiguille aimantée à la surface de la terre et à une profondeur donnée dans un puits de mine.

b. Par la Députation permanente du Conseil provincial.

XXIV. — Indiquer et décrire, d'une manière générale, le gisement, les caractères et les traitements des divers minerais de fer exploités dans la province de Hainaut.

Énumérer les caractères géognostiques qui doivent servir de guide dans la recherche des gîtes de minerais de fer qui peuvent exister dans la province de Hainaut, et discuter leur valeur.

XXV. — Indiquer et décrire les réactifs chimiques les moins coûteux et les manipulations les plus simples pour précipiter tous les corps dissous dans les eaux sortant des fabriques de sucre, de noir animal, des divers produits chimiques et des teintureries, de manière qu'il suffise de filtrer les eaux ainsi traitées, pour les obtenir limpides et ne contenant aucune matière organique ou inorganique en dissolution.

Digitized by Google

Le prix pour chacun de ces sujets est une médaille d'or.

Les Mémoires devront être remis franco, avant le 31 décembre 1877, chez M. le Président de la Société, rue des Compagnons, n° 21, à Mons.

Les concurrents ne signent pas leurs ouvrages : ils y mettent une devise qu'ils répètent sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse.

Sont exclus du concours, 1° les membres effectifs de la Société, 2° ceux qui se font connaître de quelque manière que ce soit ou qui envoient des mémoires après le terme fixé, ou des œuvres déjà communiquées à d'autres Académies.

La Société devient propriétaire des manuscrits qui lui sont adressés; cependant, les auteurs qui justifient de leur qualité, peuvent en prendre des copies à leurs frais.

Ainsi arrêté en séance à Mons, le 1 mars 1877.

Le Secrétaire général,
A. Houzeau de Lehaie.

PRIX ANNUEL DE 25,000 FRANCS

institué par Sa Majesté Léopold II, Roi des Belges.

Le prix est attribué, pour les quatre premières années, savoir:

En 1878 (concours exclusivement belge), au meilleur ouvrage sur l'histoire nationale;

En 1879 (idem), au meilleur ouvrage sur l'architecture;

En 1880 (idem), au meilleur ouvrage sur le développement des relations commerciales de la Belgique;

En 1881 (concours auquel les étrangers sont appelés à participer), au meilleur ouvrage sur les moyens d'améliorer les ports établis sur des côtes basses et sablonneuses comme celles de la Belgique.

Pour être admis au concours, les ouvrages devront être entièrement achevés et transmis au Ministre de l'Intérieur avant le 1er mars de l'année où le prix sera décerné.

(Voir *Moniteur belge* du 15 décembre 1874, n° 349.)

Digitized by Google

CHANGEMENTS

survenus dans la liste des Membres

ET DES COMPAGNIES CORRESPONDANTES

DE LA SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS & DES LETTRES DU HAINAUT

pendant l'année 1877.

MEMBRES NOUVEAUX :

A. Effectifs.

HALBRECQ, ALPHONSE, Ingénieur, Directeur des ateliers de la Société des Produits, à *Mons*.

B. Correspondants.

CARTUYVELS, JULES, Ingénieur civil, Secrétaire de la Société générale des fabricants de sucre, à *Liége*.
GÉRARDIN, A, Docteur ès-sciences, agrégé de l'Université, à *Paris*

MEMBRES DÉCÉDÉS.

GUILLAUME, GUSTAVE (le baron), Lieutenant-général, Membre de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*, (Correspondant).

SOCIÉTÉS ET REVUES CORRESPONDANTES.

Société belge de microscopie, à *Bruxelles*.
Société d'études scientifiques, à *Lyon*.
L'Art médical, à *Bruxelles*.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

dans le 3e volume de la IVe série des

MÉMOIRES ET PUBLICATIONS

DE LA

Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

	Pages.
Procès-verbal de la séance publique du 28 octobre 1877.	V
L'instituteur primaire. Discours d'ouverture, par M. Ant. Clesse, *Vice-Président*.	VII
Rapport sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1876-1877, par M. L. Dumont, *Secrétaire annuel*.	XXI
Rapport sur les résultats des concours de l'année 1876, par M. A Houzeau de Lehaie, *Secrétaire général* .	XXIII
Structure de la cellule végétale, par M. J. Chalon. . .	3
Annexes à l'Histoire de la ville d'Enghien, par M. Ernest Matthieu	27
Paysan et Paysanne (poésie) par M. Antoine Clesse . .	83
Sonnet à la Reine, par le même	85
Pendant que le Roi passait (sonnet) par E. Emile Valentin.	86
Un enlèvement au village, idem	87

Digitized by Google

PAGES.

Quelques mots sur la morale, par M. Jules DECLÈVE . . . 90
De la possibilité d'une poésie nationale en Belgique et des causes du préjugé qui la nie, par M. Emile VALENTIN 95
Mon Carnet. (Constantine, Biskra, Tunis) par M. Jean CHALON 121
Notice biographique sur François-Joseph Gossé dit Gossec, musicien né à Vergnies, par M. Edouard GRÉGOIR; mémoire qui a obtenu la mention honorable au concours de 1877. 261
Mémoire sur les sections coniques, par M. Augustin CAMBIER 323
A qui veut et fait la guerre (poésie) par M. Hippolyte LAROCHE 343
Les Hirondelles, par le même 346
Les quatre chants de la vie, idem. 348
L'Hiver, idem. 349
La Métempsycose, idem. 350
Programme des concours pour l'année 1877. 352
Changements survenus dans la liste des membres de la Société et de ses correspondants, pendant l'année 1877 356

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS 242
.M75
ser.4
v.3
1877

Societe des
sciences, des arts
et des lettres du
Hainaut
Memoires et
publications

AS 242
.M75
sér.4
v.3
1877

Société des
sciences, des arts
et des lettres du
Hainaut
Mémoires et
publications

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

BOUND BY HNM

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
095 955 185

Digitized by Google